★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — Nº 9332 — 36 PAGES — JEUDI 16 JANVIER 1975

Le ministère de l'intérieur veut créer dix nouvelles compagnies républicaines de sécurité

LIRE PAGE 10



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 50 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr., Iran, 45 rls. ; Italie, 250 l. ; Liban 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,93 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 25

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 65572
Tél. : 770-91-29

Invoquant les « ingérences inadmissibles » du Congrès américain

L'UNION SOVIÉTIQUE RENONCE A L'APPLICATION du traité de commerce avec les Etats-Unis

La négociation sur les armements stratégiques va reprendre

L'Union soviétique, jugeant inacceptables et contraires aux engagements pris les conditions posées en matière d'émigration de ses ressortissants par le Congrès américain à l'octroi de la clause de la nation la plus favorisée, a renoncé à l'application de l'accord commercial qu'elle avait conclu en 1972 avec les Etats-Unis. Selon M. Kissinger, cette décision, sur laquelle le Kremlin, mercredi en début d'après-midi, gardait encore le silence, ne devrait pas porter préjudice à la détente.

Ce geste confirme cependant la dégradation des rapports entre les deux superpuissances, nettement perceptible depuis un mois. Les Soviétiques reprochent aussi aux Américains d'envenimer la situation au Proche-Orient. A ce propos, le secrétaire à la défense, M. Schlesinger, vient à son tour, après MM. Kissinger et Ford, d'évoquer la possibilité d'une intervention militaire en cas d' « étranglement » *de l'Occident. Et M. Waldheim, secrétaire général des Nations unies, qui ne cache pas son pessimisme, craint que le mandat des « casques bleus » au Proche-Orient ne soit pas renouvelé lorsqu'il viendra à expiration au printemps.* (Lire page 6 nos informations et l'article de notre correspondant à l'ONU, Ph. Ben.)

Soviétiques et Américains ont cependant annoncé, mardi, qu'ils reprendraient le 31 janvier, à Genève, les conversations pour un nouvel accord sur la limitation des armements stratégiques (SALT). Les Etats-Unis souhaitent qu'il soit signé à Washington, lors de la visite de M. Brejnev, prévue pour le mois de juin. Enfin, selon l'agence Tass, les chefs des gouvernements soviétique et australien, MM. Kossyguine et Whitlam, « ont noté avec satisfaction, au cours de l'entretien qu'ils ont eu mardi à Moscou, le progrès de l'assainissement du climat politique international, et ont souligné la nécessité d'approfondir ce processus et de l'étendre à toutes les régions du monde ».

Remise en cause

Ainsi les dirigeants soviétiques rejettent-ils ce que pendant plus de deux ans ils avaient accepté sans mot dire ; ils ne consentiront pas à vendre pour une poignée de dollars la moindre parcelle de leur souveraineté nationale. L'U.R.S.S. pouvait espérer des crédits américains et le bénéfice de la clause de la nation la plus favorisée pour l'entrée de ses produits sur le territoire des Etats-Unis, mais c'était à la condition, mise par le sénateur Jackson, qu'elle accorde très généreusement les visas de sortie aux juifs qui veulent émigrer. M. Brejnev s'était résigné à satisfaire cette exigence. La coopération avec l'autre superpuissance valait bien, à ses yeux, quelques sacrifices. Déjà, en 1972, il avait reçu M. Nixon au moment même où l'aviation américaine bombardait le territoire du Vietnam du Nord, allié de l'U.R.S.S.

Rien ne va plus. Dès la fin de décembre, le Kremlin avait proclamé qu'il n'avait jamais accepté les conditions des parlementaires américains. Puis la presse moscovite a critiqué de plus en plus sévèrement les « menées agressives » des gouvernants de Washington. Aboutissement logique de cette évolution, l'accord commercial conclu en 1972, et sur lequel les Soviétiques fondaient de grands espoirs, est non pas annulé mais mis en veilleuse par la volonté des Russes. Peut-être les dirigeants du Kremlin se sont-ils rendu compte qu'il y avait loin du rêve à la réalité, que la puissante société américaine n'était pas en mesure de leur apporter tous les concours qu'ils attendaient et que le jeu n'en valait pas la chandelle.

M. Kissinger a indiqué que cet incident de parcours ne devrait pas empêcher la poursuite de la détente. Les officiels soviétiques sont encore plus prudents, puisqu'ils n'avaient pas encore publié la nouvelle mercredi en début d'après-midi. Recevant M. Whitlam, le premier ministre australien, M. Kossyguine a même célébré, comme si de rien n'était, les bienfaits d'une coopération qui devrait s'étendre à toutes les régions du monde.

Il n'empêche que les règles d'un jeu patiemment élaboré pendant des années sont remises en cause par ce coup de semonce. Les Deux Grands entendaient contrôler autant que possible les guerres locales pour ne pas se retrouver face à face. Leur entente était fondée à la fois sur la crainte et sur l'intérêt que présente la coopération pour les deux puissances.

La crainte demeure. Quel homme d'Etat responsable à Washington ou à Moscou prendrait le risque d'une confrontation aux conséquences épouvantables ? Mais le « stimulant » qui incitait l'Union soviétique à collaborer étroitement avec les Etats-Unis ne joue plus guère. Les dirigeants russes ont-ils estimé que, en cette période de crise économique, ils n'avaient aucune raison de cultiver l'amitié du chef de file des « impérialistes » ? Depuis un an, un débat est en cours à Moscou entre les « idéologues », qui veulent sinon hâter le dépérissement de la société capitaliste, du moins exploiter les difficultés de l'adversaire, et les « réalistes », qui cherchent à profiter le plus possible des richesses de l'autre camp. Actuellement, les tenants d'une position plus rigide haussent le ton.

Mais les « réalistes » n'ont pas dit leur dernier mot. M. Brejnev n'a pas dû accepter de gaîté de cœur le gel d'un accord commercial qui lui avait coûté tant d'efforts. Et, s'il se maintient au pouvoir, se résignera-t-il au rejet pur et simple d'une politique qui lui aurait permis d'entrer dans l'histoire comme l'homme qui a conduit son pays sur la voie de l'abondance ?

Et puis les menaces se précisent au Proche-Orient. La guerre jamais éteinte prend une ampleur nouvelle au Vietnam. Dans ce monde en folie et surarmé, les Super-Grands ne sont-ils pas condamnés à contrôler ensemble le déroulement des crises ?

WASHINGTON : un incident de parcours

De notre correspondant

Washington. — Dans une conférence de presse convoquée à la hâte, M. Kissinger a annoncé mardi soir 14 janvier que l'Union soviétique refusait d'accepter un statut commercial discriminatoire et soumis à des conditions politiques que lui impose, à son avis, la loi sur le commerce, le Trade Act récemment voté par le Congrès.

Dans ces conditions, Moscou a décidé de ne pas mettre en vigueur l'accord commercial bilatéral de 1972. Ces objections ont été formulées vendredi soir dans une lettre, puis dans des conversations diplomatiques. Dans ces conditions, M. Ford a décidé de ne pas appliquer l'accord de 1972, et de ne pas accorder à l'U.R.S.S. le bénéfice de la clause de la nation la plus favorisée.

Malgré cet échec de sa politique, le secrétaire d'Etat a affiché un certain optimisme. A son avis, le rejet par les Soviétiques des conditions dont le Trade Act a été assorti n'a pas d'autres conséquences. Les Etats-Unis entendent donc poursuivre la politique de détente. L'affaire n'est qu'un « incident de parcours » d'une politique qui a toujours l'appui des deux gouvernements. M. Kissinger a néanmoins manifesté beaucoup de prudence.

HENRI PIERRE.

(Lire la suite page 2.)

MOSCOU : nouvelles attaques anti-américaines

De notre correspondant

Moscou. — C'est par les radios étrangères que les Moscovites ont appris ce mercredi matin que leur gouvernement avait dénoncé l'accord commercial américano - soviétique, signé en 1972, pour protester contre « les ingérences inadmissibles » du Congrès américain dans les affaires intérieures de l'U.R.S.S. La radio soviétique et les journaux n'ont pas encore fait allusion à la démarche de leur gouvernement, à laquelle pourtant ils préparaient l'opinion publique depuis plusieurs semaines en dénonçant les liens établis par les parlementaires américains entre l'octroi à l'U.R.S.S. du bénéfice de la clause de la nation la plus favorisée et une libéralisation de la politique d'émigration de l'Union soviétique.

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 2.)

Au Portugal

- LA TENSION CROIT ENTRE LE P. S. ET LE P. C.

(Lire page 3.)

- L'ACCORD EST CONCLU AVEC LES MOUVEMENTS DE LIBÉRATION DE L'ANGOLA.

(Lire page 7.)

LA VISITE A PARIS DE M. CARLOS RAFAËL RODRIGUEZ

Nous fondons de grands espoirs sur nos relations avec la France

nous déclare le vice-premier ministre cubain

M. Carlos Rafael Rodriguez, vice - premier ministre cubain chargé des relations économiques extérieures, membre du comité central et du secrétariat du parti communiste de Cuba, était attendu, ce mercredi 15 janvier, en visite officielle en France.

M. Carlos Rafael Rodriguez doit s'entretenir jeudi matin avec M. Chirac, qui le recevra à déjeuner, et il retrouvera, dans l'après-midi, MM. Sauvagnargues et d'Ornano. A cette occasion, des accords de coopération prévoyant la création de commissions mixtes seront signés. Le vice-premier ministre cubain se rendra vendredi au Centre français du commerce extérieur et à l'aéroport Charles-de-Gaulle, après avoir reçu M. Chirac à déjeuner. Une soirée de gala à l'Opéra clôturera cette visite officielle, mais M. Carlos Rafael Rodriguez passera encore deux jours à Paris à titre privé. Avant son départ, lundi à 13 heures, pour Moscou, il aura encore un entretien avec M. Fourcade. Il a bien voulu, avant son départ de La Havane, répondre aux questions d'Alain-Marie Carron.

« L'invitation du gouvernement français et le niveau auquel se dérouleront les conversations indiquent, à nos yeux, qu'on éprouve en France un intérêt semblable au nôtre pour ce développement de nos relations. Le fait que j'assume la responsabilité des relations extérieures et aussi celle des relations économiques avec les pays étrangers donne, je crois, une idée des entretiens qui auront lieu au cours de ma visite.

» Nous venons signer des accords-cadres qui constitueront la base de nos relations futures. A l'occasion de la signature de l'accord économique et technique, nous essaierons naturellement de trouver les moyens de faire progresser nos relations, éventuellement grâce à une commission intergouvernementale qui pourrait être créée. Nous n'avons pas encore défini l'importance de cette commission, qui pourrait être dirigée par un vice-premier ministre ou par un ministre.

» Nous fondons de grands espoirs sur nos relations avec la France pour 1976-1980. Les premières prévisions d'investissements de notre économie pour cette période vont de 12 à 15 milliards de dollars, ce qui représente environ 2 milliards et demi ou 3 milliards de dollars par an. Pour une grande partie, ces sommes seront constituées par des investissements étrangers, que ce soit en matériel de transport ou en usines clés en main. Nous nous trouvons donc à un moment d'ouverture économique. Avec la France, nous avons déjà entrepris des négociations pour différents projets avec certaines firmes, comme Creusot-Loire, et des sociétés d'ingénierie, Speichim et Sofresi. D'autres contacts — là, nous sommes au stade des appels d'offres — ont été établis avec la Sifar, Sofralta et bien entendu Berliet, un de nos fournisseurs traditionnels, mais aussi Renault. Parmi les projets importants à l'étude, je citerai l'installation de deux usines de fertilisants, qui produiront chacune 1 000 tonnes métriques d'ammoniaque par jour. Nous sommes, d'autre part, particulièrement intéressés par la participation de la France à la création d'une usine de pâte à papier d'une capacité de 60 000 tonnes métriques. Nous pensons aussi au secteur des pneumatiques et, bien que cela ne soit pas prévu dans la période 1976-1980, nous songeons à la collaboration éventuelle de la France à notre pétrochimie.

» Ce que nous souhaitons au premier chef, c'est obtenir des autorités financières du gouvernement français un crédit à long terme. Nous estimons que la position de Cuba est très solide sur ce point. Elle l'était déjà quand le prix du sucre était à 6 cents la livre, à plus forte raison l'est-elle aujourd'hui, qu'il atteint environ 40 cents. Nos relations financières et économiques avec la France sont insatisfaisantes. »

Propos recueillis par
ALAIN-MARIE CARON.

(Lire la suite page 4.)

Victime d'un « accident coronarien »

M. Georges Marchais doit interrompre momentanément ses activités

M. Marchais a été victime d'un malaise cardiaque, à son domicile, mardi 14 janvier, en fin d'après-midi, après avoir enregistré une « tribune libre » diffusée le soir même par TF 1. Le secrétaire général du P.C.F. a été hospitalisé à Lariboisière. Un bulletin de santé, diffusé mercredi en fin de matinée, faisait état d'un « incident coronarien évoluant sans complications ». Le docteur Slama, assistant du professeur Yves Bouvrain, a précisé qu'il convenait d'attendre quelques jours pour savoir « si Georges Marchais retrouvera des activités normales ».

Le bureau politique du P.C.F., réuni en session extraordinaire, mercredi 15 janvier, à 10 heures, a fait connaître qu'il ne semblait pas nécessaire de procéder à une réorganisation de la direction du parti. Selon une formule habituelle en pareilles circonstances, c'est le bureau politique qui assurera collectivement l'intérim de M. Marchais.

L'accident de santé du secrétaire général du P.C.F., dû au surmenage, semble s'expliquer, au moins pour partie, par le développement de la controverse entre le P.C.F. et le P.S., qui a tendance à s'aggraver plutôt qu'à s'apaiser si l'on en juge d'après les dernières prises de position de MM. François Mitterrand et Paul Laurent.

Partisan convaincu et militant actif de l'union de la gauche, M. Marchais s'était vu reprocher, au sein même de son parti, un trop grand esprit d'« ouverture » et de conciliation. Il avait été l'objet de critiques, au lendemain des élections législatives partielles des 29 septembre et 6 octobre, qui s'étaient traduites par une nette poussée du P.S. et un tassement des voix communistes.

LES « BRAVES GENS »

par RAYMOND BARRILLON

M. Robert Fabre, l'aimable président du Mouvement des radicaux de gauche, avait très raisonnablement souligné mardi matin au micro de Radio Monte-Carlo — et ce n'était pas la première fois — qu'une « *prolongation excessive* » de la querelle entre socialistes et communistes ne pouvait que « *nuire à l'ensemble de l'union de la gauche* ».

A peine avait-on entendu proférer cette évidence que M. François Mitterrand s'employait à décevoir les espérances de son petit allié. S'adressant au grand, c'est-à-dire à son « *camarade de combat* » Georges Marchais, pour lequel il a « *beaucoup de considération* », il n'hésitait pas à déclarer devant les téléspectateurs de T.F.1 : « *Le P.S. est un parti très démocratique. Un parti démocratique représente un immense avantage, et je serais très content que Georges Marchais veuille y réfléchir.* »

Rude langage, et un peu trop proche — même s'il est moins violent — de celui qu'avait tenu M. Poniatowski lorsqu'il avait opposé, le 22 octobre, le parti socialiste, qui est « *républicain* », au P.C.F., « *parti totalitaire de caractère fascisant* ». Similitude de propos d'autant plus déconcertante que M. Mitterrand s'était engagé quelques minutes plus tôt à ne rien faire ou dire qui soit « *dangereux pour la gauche, et donc utile pour Giscard d'Estaing* ».

(Lire la suite page 7.)

UNE IMAGE TOUT EN MOUVEMENTS CONTRARIÉS

Il y a cinq cents ans Michel-Ange

Le calendrier fait coïncider avec le retour de l'Année sainte l'anniversaire séculaire de Michel-Ange venu au monde le 6 mars 1475. Comme il a vécu près de quatre-vingt-dix ans, la commémoration de la naissance suit d'assez près celle du trépas. Mais on devrait essayer de ne pas les traiter de la même manière.

En 1964, on s'est attaché à cerner le sens, les contours de cette gloire démesurée qui a entouré et même accablé Michel-Ange de son vivant, comme il est arrivé à un ou deux de nos contemporains.

Sans retourner le tableau et se livrer pour le cinq centième anniversaire à la seule recherche des malentendus, il vaut peut-être la peine de faire à ce personnage, qui a le privilège de rester si présent, l'hommage d'une curiosité plus simple, tournée vers ce qu'on sait ou ne sait pas, ce qu'on ne comprend plus, ce que l'on cherche encore.

(Lire page 15 l'article d'André CHASTEL.)

AU JOUR LE JOUR — LA FÊTE

Ayant pour Raymond Devos sympathie et admiration, j'ai longtemps médité sa récente intervention sur le petit écran au sujet du conflit entre les hommes du cinéma et ceux de la télévision.

Il m'a presque convaincu en disant qu'il fallait s'arracher à son fauteuil ou à sa chaise, s'habiller, sortir, participer à la fête du spectacle.

Mais, à la réflexion, il m'a convaincu surtout du fait que pareille participation est interdite à l'immense majorité des Français. Sortir, certes, mais où et à quel prix ? Quand on habite une lointaine banlieue, une province reculée, une campagne isolée ; quand la porte dont on dispose ne débouche que sur un désert culturel, la fête du spectacle apparaît comme un luxe, hors de portée de la multitude.

La télévision est la fête du pauvre. C'est une fête douteuse, certes, qui, lorsqu'elle est seule, accroît encore la pauvreté. J'écouterai donc Raymond Devos et tous ses collègues du film, du théâtre, du concert quand ils auront les moyens d'être présents partout où l'on a d'eux un profond et dramatique besoin. En attendant, il faudra bien se contenter de les regarder à la télévision.

ROBERT ESCARPIT.



LA REMISE EN CAUSE DU TRAITÉ COMMERCIAL ENTRE L'U.R.S.S. ET LES ÉTATS-UNIS

WASHINGTON : un incident de parcours

(Suite de la première page.)

Pour M. Kissinger, il n'y a aucune raison de supposer que les Soviétiques veuillent exacerber la tension dans d'autres secteurs du monde, a-t-il dit en substance, mais, a-t-il ajouté, si la décision soviétique annonçait une période de pression *« les États-Unis résisteraient avec la détermination d'un peuple uni. Nous ne pensons pas qu'il en sera ainsi et nous continuerons de faire baisser la tension entre nos deux pays, et de rechercher les moyens d'améliorer leurs relations, avec, pour objectif, d'assurer une paix plus stable »*.

Tenant compte de l'état d'esprit plus critique qui prévaut au nouveau Congrès, le secrétaire d'État a évité toute récrimination. Mais il semblait éprouver quelque satisfaction à expliquer et presque à justifier le geste soviétique. L'U.R.S.S., a-t-il dit, a pris sa décision *« après avoir pesé tout ce qu'elle avait à gagner du Trade Act en échange d'une intrusion dans ses affaires intérieures »*. C'est tout juste si M. Kissinger n'a pas déclaré : *« Je vous l'avais bien dit »* à ses adversaires du Congrès — le sénateur Jackson notamment — qui avaient tant insisté pour obtenir des Russes des assurances sur l'assouplissement de la politique d'émigration.

Le secrétaire d'État se montra néanmoins assez réservé dans son commentaire : *« Nous partageons les objectifs de ceux dont nous désapprouvons la tactique mais que nous ne considérons pas comme déraisonnables. »* A plusieurs reprises, il avait mis en garde les parlementaires contre une interprétation trop stricte et trop précise de l'accord de principe sur l'émigration juive qu'il avait négocié discrètement avec Moscou. Peine perdue puisque, lorsque le 18 décembre l'Union soviétique proclama qu'elle n'avait pris aucun engagement en ce qui concerne le nombre des émigrants, le sénateur Jackson et ses amis affirmèrent qu'elle cherchait seulement à sauver la face.

Il est évident que si l'émigration des juifs soviétiques se ralentit et si les mesures de harcèlement se prolongent, le sénateur Jackson en subira le contrecoup. *Pour avoir crié victoire trop* vite, il risque d'avoir sérieusement compromis ses chances à *l'investiture démocrate* pour l'élection présidentielle de 1976. Mais si c'est une revanche pour M. Kissinger, elle est amère, car la non-application de l'accord de 1972, qui jeta les bases de la normalisation commerciale entre les deux pays (il prévoyait que des crédits américains étaient destinés à l'Union soviétique et définissait les termes d'un règlement *de la dette prêt-bail* contractée par Moscou), est un coup sévère porté à sa politique.

HENRI PIERRE.

MOSCOU : un coup à la détente

(Suite de la première page.)

Tass avait également protesté à ce moment-là contre la limitation à 300 millions de dollars des crédits devant être garantis au cours des quatre prochaines *années par l'Export Import Bank* afin de favoriser le développement des échanges commerciaux entre Moscou et Washington.

La non-application de l'accord de 1972 constitue, quoi que puisse en dire M. Kissinger, un nouvel indice de la dégradation des rapports entre l'Union soviétique et les États-Unis.

Les échanges commerciaux entre les *deux superpuissances n'ont* jamais constitué en effet un secteur parfaitement « étanche ». Ils devaient, au contraire, selon M. Brejnev comme selon M. Kissinger, favoriser la transformation de la détente en un *processus* irréversible, permettre le *passage de la coexistence pacifique* à la coopération. Force donc est de constater qu'on vient d'enregistrer un grave échec sur cette voie. Quoi que puissent en dire les commentateurs officiels soviétiques, cet échec est aussi celui de M. Brejnev qui *depuis trois ans s'était fait l'avocat* de cette politique.

Cet échec intervient, d'autre part, à un moment particulièrement délicat dans les relations soviéto-américaines. A Moscou, en effet, on *estime de plus en plus que Washington* n'a pas seulement violé ses engagements en ce qui concerne les échanges commerciaux, mais aussi en ce qui concerne le Proche-Orient. On rappelle de plus en plus que, à Vladivostok, MM. Brejnev et Ford *étaient tombés d'accord pour au* moins ne pas envenimer la situation dans cette partie du monde. Les déclarations de M. Kissinger concernant une possible intervention militaire contre certains pays producteurs de pétrole sont considérées, ici, comme *allant* nettement à l'encontre de cet engagement. La presse, depuis deux jours, donne une grande importance aux mouvements de la flotte américaine, enregistrés aussi bien dans l'océan Indien qu'en Méditerranée. La *Pravda* de ce mercredi matin mentionne même les manœuvres américaines organisées dans le *sud de la France.* Toutes ces démonstrations de force, n'hésite-t-on plus à affirmer maintenant, constituent un retour à la « politique de la canonnière » contraire à l'esprit de la détente.

Le Vietnam également revient à la surface et, là encore, on constate avec de plus en plus d'insistance que, sans l'appui massif de Washington, le régime de Saigon ne tiendrait pas longtemps.

Le président Ford est encore épargné

Le président Ford est encore épargné. Il n'en va plus de même pour M. Kissinger accusé de jeter *de l'huile sur le feu* au Proche-Orient, après avoir fait preuve de mauvaise foi dans ses négociations avec M. Gromyko à propos de l'émigration juive. Le secrétaire d'État américain — dont les numéros de trapéziste avaient réussi à impressionner un moment les dirigeants soviétiques — irrite de plus en plus et on parle de lui non plus comme un partenaire, mais presque comme un adversaire.

Pour les Soviétiques donc, la dégradation de leurs rapports avec *Washington ne découle* pas *d'un changement de leur politique*, mais d'un durcissement de l'attitude américaine. Il ne semble pas donc qu'il faille s'attendre à des initiatives spectaculaires de la part de Moscou. On affirme clairement ici que *« la balle est dans le camp américain »*, plus exactement au Congrès, puisque la preuve est faite maintenant qu'un président des États-Unis a sans doute le pouvoir de déclencher une guerre nucléaire, mais non plus celui de signer un simple accord commercial. Ce raisonnement va sans doute être appliqué au dossier le plus important des rapports américano-*soviétiques : les discussions sur* la limitation des armements stratégiques (SALT). Les Soviétiques paraissent prêts à respecter leurs engagements pris à Vladivostok, mais là encore, font-ils remarquer, c'est le Congrès américain qui cherche à *remettre en cause l'accord préliminaire* conclu par MM. Brejnev et Ford.

La nouvelle initiative diplomatique soviétique pose plusieurs autres problèmes :

— Quelle va maintenant être la politique de Moscou à l'égard des contestataires soviétiques et des juifs cherchant à quitter le pays ? Il est impossible encore de répondre à cette question, les indices recueillis depuis quelques semaines étant contradictoires et pouvant être utilisés pour accréditer n'importe quelle hypothèse. Un durcissement trop net de la lutte contre les dissidents et la politique d'émigration serait cependant *fort maladroit de la part* des dirigeants soviétiques s'ils veulent, comme ils commencent à l'affirmer en privé, développer considérablement leurs rapports commerciaux et économiques avec les pays industrialisés de l'Europe occidentale, *maintenant qu'ils ont constaté* l'impossibilité d'avoir accès à la technologie américaine sans subir d'humiliation.

— Quelles seront les conséquences du changement de ton adopté par Moscou et la position personnelle de M. Brejnev ? Là encore, il est trop tôt pour se prononcer nettement. Une certitude cependant : le *constat d'échec auquel on vient de* procéder à Moscou ne peut pas consolider la position personnelle du secrétaire général qui restera comme le grand initiateur de la détente américano-soviétique et comme le partisan le plus convaincu d'une coopération économique et technique entre les deux super-puissances. L'échec enregistré par *M. Brejnev* constitue une arme redoutable à la disposition de ses ennemis. On commence à reconnaître à Moscou même, dans les cercles les plus « orthodoxes », qu'il n'en manque pas. Reste à savoir si les adversaires du *secrétaire* général ont intérêt ou non à lancer un coup de force contre M. Brejnev avant le *prochain congrès du parti, qui devrait* avoir lieu dans la première moitié de 1976.

L'analyse de la presse de ces derniers jours ne permet pas, en tout cas, de prévoir une chute prochaine de M. Brejnev qui, s'il n'apparaît toujours pas en public, est fréquemment mentionné.

JACQUES AMALRIC.

Les principales dispositions du traité

C'est le 29 mai 1972 que le président Nixon signait à Moscou *les préliminaires du traité* de commerce entre les États-Unis et l'Union soviétique, qui allait prendre forme définitive le *18 octobre de la même année.* A cette date, le secrétaire américain au commerce d'alors, M. Peter G. Peterson, et son *collègue soviétique*, M. N. Patolichev, apposaient leur signature au bas d'un accord commercial comprenant neuf articles, trois *annexes, un échange de* lettres et plusieurs additifs. Le principal additif portait sur le règlement des « dettes de guerre » de *l'U. R. S. S. contractées* envers les États-Unis au titre du prêt-bail et estimées forfaitairement à 722 millions de dollars *remboursables jusqu'au 1er juillet* 2001. Les Soviétiques versaient sur l'heure 12 millions de dollars. En 1972 et en 1973, ils payaient 32 *millions de dollars.*

Deux points essentiels sont à retenir de cet ensemble de textes. Le premier est que l'accord qu'on peut appeler de Moscou ou de Washington, selon qu'on choisit l'un ou l'autre lieu d'origine, avait une validité de trois ans ; il était estimé qu'à l'issue de ce délai le volume des échanges atteindrait un « minimum » de 1 milliard et demi de dollars.

Le second point, qui dérive de l'article premier, première section du texte d'octobre 1972, est que les Soviétiques ont un solide argument pour renvoyer à des jours meilleurs l'exécution de leurs engagements. Les deux partenaires sont convenus que « chaque gouvernement accordera sans condition (« *unconditionnally* ») aux produits en provenance de son pays ou exportés vers l'autre un traitement aussi favorable que celui dont jouissent les mêmes produits des pays tiers ». Or le « Trade Act » signé le 3 janvier 1975 par le président Ford attache à *l'octroi* de la clause de la nation la plus favorisée à l'U.R.S.S. non pas une condition, mais une série de conditions, assorties de vérifications et contrôles unilatéraux, imposés par le Sénat en *dépit* des démarches instantes de M. Kissinger et des pressions de la Maison Blanche. Les États-Unis sont donc revenus sur ce qui avait été entendu sans équivoque de part et d'autre. Il n'en est pas moins nécessaire de signaler que, bien que le traité de commerce américano-soviétique ne soit pas légalement entré en vigueur, les échanges commerciaux entre les deux grandes puissances n'ont pas cessé pour autant de prendre de l'extension.

(1) *Le Monde* a publié le 14 janvier une page « Événement » consacrée au « Trade Act ».

CINQ MILLE HOMMES D'AFFAIRES AMÉRICAINS DANS LA CAPITALE

Le numéro de janvier de la revue mensuelle américaine « Fortune » contient un remarquable article d'Herbert Meyer intitulé « Pourquoi cette vague d'achats soviétiques n'est pas durable » (« Why that Soviet buying spree won't last »). Il signale que de 1968 à 1974 les exportations américaines vers l'U.R.S.S. sont passées de 58 millions de dollars à 600, les exportations en sens inverse passant de 58,5 millions de dollars à environ 356. Les experts n'escomptent pas une progression *de plus de 10 %* par an. A moins que... Moscou a reçu en 1974 cinq mille hommes d'affaires américains. Plus de quarante *firmes* américaines travaillent déjà sur le gigantesque chantier de la future usine de camions de Tol'yatti, sur la *rivière Kama, au sud de Kazan.* Le matériel qu'elles ont sur place est évalué à un demi-milliard de dollars. Et puis il y a *les* fabuleuses *réserves* de gaz naturel de Sibérie, qui tentent les amateurs américains de grandes aventures. Avant qu'elles ne soient rentables, il faudrait investir 10 milliards de dollars dans leur exploitation. D'où viendraient les capitaux ? En tout cas, les deux termes de l'alternative sont bien dessinés : ou bien on laisse les échanges américano-soviétiques suivre leur cours, et rien de spectaculaire n'est à en attendre, ou bien les deux gouvernements donnent leur aval à de vastes entreprises conjointes aux dimensions du vingtième siècle. Pour l'instant, ni Moscou ni Washington ne paraissent impatients de s'y attaquer.

UNE FERME LAITIÈRE DE DEUX MILLE VACHES VA ÊTRE CONSTRUITE PAR LA SUÈDE EN U.R.S.S.

La société suédoise Alfa-Laval a signé avec les autorités soviétiques un contrat de vente d'une ferme laitière contrôlée par un cerveau électronique, pour un montant total de 45 millions de couronnes (1 kr = 1,08 F). La ferme laitière, qui pourra recevoir deux mille vaches, qui seront nourries, soignées et traitées mécaniquement, sera *construite à Kolchoseu*, à environ 30 kilomètres de Moscou. Elle devra entrer en fonction dès 1977. — (A.F.P.)

La déclaration du secrétaire d'État

Washington *(A.F.P.).* — Au cours de sa conférence de presse, M. Kissinger a déclaré que l'Union soviétique considère comme contraire à l'accord de 1972 et *« comme une ingérence »* dans ses affaires intérieures l'amendement Jackson, qui liait l'octroi à l'U.R.S.S. de la clause de la nation la plus favorisée et d'autres avantages commerciaux à un assouplissement de la politique d'émigration du Kremlin, notamment à l'égard des Juifs.

« Le gouvernement soviétique, a poursuivi M. Kissinger, *a notifié qu'il n'a pas l'intention d'accepter un statut commercial discriminatoire et que, en conséquence, il ne mettra pas en application l'accord de 1972.*

» Finalement, le gouvernement soviétique nous a informés que si des déclarations étaient faites par les États-Unis dans les termes requis par le traité concernant des assurances données par le gouvernement soviétique sur des questions qu'il considère comme ressortissant de sa juridiction intérieure, de telles déclarations seraient répudiées par l'Union soviétique. »

« En raison de ces développements, dit encore le texte de M. Kissinger, *nous avons conclu que l'accord de commerce de 1972 ne peut être mis en application à l'heure actuelle et que le président, en conséquence, n'effectuera pas les démarches requises à cet effet. »*

Le secrétaire d'État a rappelé la procédure prévue par le « trade bill » prévoyant que le président devait, après une période initiale de dix-huit mois, faire rapport au Congrès pour l'informer des assurances qu'il avait reçues quant aux pratiques d'émigration en cours en U.R.S.S. C'est en fonction de ces assurances que le président devait ou non proroger l'application de la clause de la nation la plus favorisée à l'U.R.S.S.

« Le gouvernement, a dit M. Kissinger, *regrette la façon dont les événements ont tourné. Il continuera évidemment à explorer toutes les voies possibles devant permettre une amélioration des relations commerciales avec l'Union soviétique, y compris des efforts pour obtenir une législation qui permettra de normaliser ces relations. »*

En réponse aux *questions*, M. Kissinger a déclaré qu'il n'avait pas reçu d'indications laissant prévoir un accroissement de la pression soviétique ou une annulation de la visite prévue aux États-Unis de M. Brejnev.

Le secrétaire d'État a d'autre part *jugé « raisonnable »* de penser que la renonciation à l'accord entraînerait l'annulation des dispositions prévoyant le paiement *par l'Union soviétique de 300 millions* de dollars de dettes contractées envers les *États-Unis* pendant la deuxième guerre mondiale *au titre du « prêt-bail » et un* ralentissement des échanges commerciaux entre les deux pays.

M. Kissinger a estimé d'autre part que le plafond de 300 millions de dollars fixé par le Congrès pour les crédits gouvernementaux *pouvant être* accordés à l'U.R.S.S. pendant quatre ans était l'une des causes de la décision soviétique.

● *La loi commerciale* récemment adoptée par les États-Unis est « nettement discriminatoire » *et incompatible* avec la charte de l'Organisation des États africains, affirme le président mexicain Luis Echeverria, dans une lettre *adressée à son collègue* vénézuélien, M. Carlos Andres Perez, et publiée lundi 13 janvier à Mexico.

Par *cette prise* de position, M. Echeverria souligne l'appui du Mexique à la demande du Venezuela et de l'Équateur de *convoquer le conseil permanent* de l'O.E.A. Les deux pays souhaitent que celui-ci examine dans les « délais les plus brefs » la situation *créée* par la nouvelle loi commerciale américaine. — *(A.F.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

Corée du Sud

● LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, le général Park Chung-Hee, a rejeté, mardi 14 janvier, les demandes de révision constitutionnelle présentées par l'opposition : *« Jamais je ne tolérerai*, a-t-il dit, *que les mauvais Coréens attaquent notre régime. »* Il a ajouté que son régime n'était pas oppressif, et que les personnes arrêtées, l'an dernier, en application de la législation d'exception, étaient *« des criminels agissant contre l'État »*. — *(A.F.P.)*

Danemark

● LE PROFESSEUR KNUD TOGEBY, spécialiste scandinave de la langue et de la littérature française, vient de trouver la mort dans un accident d'automobile. Né en 1918, il occupait depuis 1955, la chaire de philologie et littérature romanes à l'université de Copenhague. Auteur de nombreux ouvrages — notamment d'une grammaire française et d'un précis historique du grammaire français — Knud Togeby était également, depuis 1959, critique littéraire du quotidien conservateur *Berlingske Tidende*. — *(Corresp.)*

Etats-Unis

● LE PRESIDENT FORD a annoncé, le mardi 14 janvier, la nomination de M. Edward Levi, soixante-trois ans, président de l'université de Chicago et spécialiste de la législation antitrust, au poste de ministre de la justice, en remplacement de M. William Saxbe. Fondée par le grand-père de M. Nelson Rockefeller, l'université de Chicago conserve les faveurs de la famille, et M. Levi avait l'appui du vice-président. M. Saxbe a été désigné au poste d'ambassadeur à la Nouvelle-Delhi.

● *UN NOUVEAU SOUS-SECRETAIRE D'ETAT AUX AFFAIRES ECONOMIQUES*, M. Charles Robinson, homme d'affaires californien âgé de cinquante-cinq ans, a été nommé le 3 janvier. Il succède à M. William Casey, actuel *président de la banque gouvernementale* d'import-export. Le poste était vacant depuis neuf mois. — *(A.F.P., A.P.)*

● LES ETATS-UNIS MOINS SEVERES ? — Le président *Ford* devrait proposer *dans* son message sur l'état de l'Union un relâchement des normes antipollution automobile jusqu'en 1981. En échange les constructeurs s'engageraient à améliorer de 40 %, sur une période de cinq ans, les performances de leurs voitures en ce qui concerne la consommation d'essence. *Reste à savoir* si le Congrès adoptera les recommandations du président, ce qui ne paraît pas certain. — *(A.F.P.)*

Italie

● DANS UN ARTICLE consacré à « la mentalité de coup d'État en Italie » et *publié* par *l'International Herald Tribune* du 15 janvier, le journaliste américain C.L. Sulzberger croit savoir qu'un *« attentat à la mitraillette »* avait été monté en septembre dernier pour assassiner M. Enrico Berlinguer, secrétaire du P.C.I., qui se trouvait à l'époque dans sa villa de Sardaigne.

Nations unies

● M. WALDHEIM, secrétaire général de l'ONU, se rendra du 1er au 20 février en visite en Belgique, en Allemagne fédérale, au Luxembourg, en République démocratique allemande, en Italie, en Arabie Saoudite, dans les Emirats arabes unis, à Qatar, à Bahrein, à Koweit et en Irak. — *(A.F.P.)*

Pakistan

● M. BHUTTO, PREMIER MINISTRE DU PAKISTAN, fera une visite officielle aux États-Unis du 4 au 7 février. — *(Reuter.)*

Vietnam du Sud

● LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU GABON et le gouvernement révolutionnaire provisoire de la République du Vietnam du Sud ont décidé d'établir des relations diplomatiques à l'échelon des ambassadeurs, a annoncé, mardi 14 janvier, l'agence Chine nouvelle dans une émission captée à Hongkong. — *(U.P.I.)*

Yougoslavie

● CINQ YOUGOSLAVES D'ORIGINE ALBANAISE ont été condamnés, le mardi 14 janvier, à des peines de trois à neuf ans de prison par le tribunal de Prichtina, *« pour avoir tenté de renverser l'ordre constitutionnel et pour atteinte à l'intégrité territoriale de la Yougoslavie »*. L'annonce de ce jugement intervient peu après que des rumeurs aient signalé des manifestations qui demandaient *le rattachement* de cette capitale du Kosovo à l'Albanie. — *(A.F.P., Reuter.)*

هكذا من الأصل

EUROPE

Portugal

Après le succès de la manifestation communiste et la prise de position du Mouvement des forces armées

Le gouvernement se prononce le 17 janvier sur le projet de loi syndicale

Une foule estimée à cinquante mille personnes a défilé, mardi soir 14 janvier, dans le centre de Lisbonne à l'appel de l'Intersyndicale, du parti communiste, du Mouvement démocratique portugais et du Mouvement de la gauche socialiste. Cette manifestation en faveur de la création d'une confédération syndicale unique s'est déroulée dans le plus grand calme. Il n'y a pas eu d'incident.

C'est vendredi 17 javnier que le gouvernement portugais doit examiner le projet de loi syndicale, alors que le conseil des Vingt, organe suprême du Mouvement des forces armées, s'est publiquement prononcé, mardi, en faveur du projet défendu par les communistes et leurs alliés de gauche. La cause semble donc entendue et la question qui se pose est de savoir si les socialistes, violemment hostiles à une centrale syndicale unique, ne vont pas offrir leur démission.

M. Salgado Zenha, ministre de la justice, a personnellement mené toute l'offensive contre le projet soutenu par les communistes, au nom du pluralisme syndical. M. Mario Soares, ministre des affaires étrangères et secrétaire général du parti socialiste, a déclaré, de son côté, que la nouvelle de sa démission était purement spéculative.

Le parti socialiste devait organiser un meeting à Lisbonne, jeudi soir, pour préciser sa position.

L'alternative

De notre envoyé spécial MARCEL NIEDERGANG

Lisbonne. — Il n'y aura pas de programme commun de la gauche au Portugal. A peine esquissée, l'alliance entre le parti communiste et le parti socialiste est rompue. Cette alliance était possible. Au lendemain du 25 avril, M. Alvaro Cunhal secrétaire général du P.C.P. et M. Mario Soares, premier dirigeant du parti socialiste, retour d'exil, avaient été reçus avec un égal enthousiasme. Tous deux avaient lutté, avec des moyens différents mais un courage identique, contre la dictature. Le P.C.P. surgissait de la clandestinité avec le prestige d'une formation dont les militants avaient été les cibles de prédilection de la police politique. M. Mario Soares, réfugié pendant quatre ans en France, apportait au nouveau Portugal les précieuses amitiés étrangères nouées pendant sa traversée du désert.

L'un et l'autre ont appartenu à toutes les équipes gouvernementales qui se sont succédé au palais de Sao-Bento, M. Alvaro Cunhal comme ministre d'Etat, et M. Mario Soares comme ministre des affaires étrangères. Le second, à l'époque assez lointaine où il sympathisait avec le parti communiste, a été l'élève du premier. Mais aujourd'hui ils sont adversaires. Sans doute le sont-ils à la portugaise. C'est en vain que l'on chercherait dans la presse de Lisbonne les traces d'une polémique personnelle entre les deux dirigeants, il est vrai membres du même gouvernement.

La loi syndicale

Les premiers congrès nationaux des deux partis se sont tenus à quelques semaines d'intervalle. Les mêmes slogans, les mêmes formules ont résonné au palais des Sports ou dans le grand amphithéâtre du rectorat de la Cité universitaire : lutte contre le fascisme, démocratie, défense des libertés, construction d'une société socialiste. En réalité, le P.C.P. et le parti socialiste, qui a réélu M. Mario Soares au poste de secrétaire général, sont en désaccord total sur les principaux thèmes débattus aujourd'hui sur la place publique :

● PROJET DE LOI SYNDICALE. — Il doit être examiné par le conseil des ministres le vendredi 17 janvier. Le P.C.P., favorable à une confédération unique, a obtenu le soutien capital du conseil des Vingt, l'organisme suprême du Mouvement des forces armées (1). Les socialistes défendent le pluralisme. « *Il n'est pas souhaitable*, nous a dit M. Alvaro Cunhal, *que des forces extérieures au monde du travail puissent intervenir dans les syndicats. Car ces derniers ne doivent pas devenir les instruments des partis politiques. Ce serait affaiblir la capacité de dialogue de la classe ouvrière face au patronat.* »

Les socialistes rétorquent par la voix de M. Salgado Zenha, ministre de la justice et ami personnel de M. Mario Soares. « *Le syndicat unique, c'est la porte ouverte au parti unique et, pourquoi pas, à la liste unique aux élections. On pourra même nous dire qu'il est inutile demain d'élire une Constitution. Nous rejetons tout ce qui peut rappeler le monolithisme et l'autoritarisme de la dictature fasciste...* »

Derrière ces arguments, on devine bien entendu des préoccupations électorales. Le P.C.P. contrôle déjà l'Intersyndicale, non encore légalisée, qui regroupe environ cent quatre-vingts syndicats. Cette emprise n'est pas totale. Les communistes sont influents à la direction de l'Intersyndicale, mais la base leur échappe souvent. Si leur thèse l'emporte, ce qui est probable après la prise de position des Vingt, ils accroîtront leur domination dans le monde du travail.

Cette perspective irrite les dirigeants socialistes, dont la base ouvrière est relativement faible. En outre, le P.S. vient de perdre son aile gauche, dirigée par M. Manuel Serra, avec un certain nombre de syndicalistes et de militants ouvriers. Ils appartenaient pour la plupart au Mouvement socialiste populaire, dont le ralliement officiel au P.S. ne remonte qu'au 14 décembre. Leur départ rétablit, en principe, la situation antérieure du Congrès. En fait, la scission de l'aile gauche prive le P.S. de cette coloration « de base », sinon « ouvrière », dont il aurait bien besoin en année électorale.

M. Serra a justifié son départ en accusant les dirigeants du P.S. de « *collusion avec la droite aventuriste* ». Pour les Portugais l'allusion est claire : le bouillant leader de l'ancien Mouvement socialiste populaire (rebaptisé Front socialiste populaire), accuse les amis de M. Soares d'entretenir des liens avec le général Spinola et de souhaiter le retour à la présidence de la République d'un homme qui vient de dénoncer « *le péril d'une dictature de gauche* ».

Il n'est donc pas surprenant que les ministres socialistes laissent entendre qu'ils pourraient quitter le gouvernement si le projet de loi syndicale, défendu par le P.C.P. et les officiers de gauche du M.F.A., était adopté.

Les élections d'avril

● LES ELECTIONS A LA CONSTITUANTE. — Il est déjà à peu près acquis qu'elles n'auront pas lieu en mars, comme prévu, mais en avril, sans doute le 25, jour anniversaire de la chute du gouvernement Caetano. Sur ce point aussi, communistes et socialistes divergent. Le P.C.P. se défend de remettre en cause le principe des élections et le respect des institutions. « *Nous avons été trop longtemps privés de la liberté pour ne pas l'apprécier à son juste prix*, dit encore M. Cunhal. *Nous défendons la démocratie en toute sincérité. Nous n'autorisons personne à en douter. Que veulent dire ceux qui vont chercher dans des manuels que nous voulons nous emparer du pouvoir...?* »

Pour le P.C.P., « *la bataille entre le fascisme et la démocratie n'est pas terminée* » et ce qui compte, avant tout, « *c'est la victoire de toutes les forces de gauche* » et non pas « *du seul parti communiste* ».

Cela étant, il est vrai que les communistes appréhendent les élections d'avril. Non pas tant parce qu'ils redoutent de « *faire un score modeste* ». Les estimations accordent généralement 15 % des voix au parti d'Alvaro Cunhal, qui affirme ne pas avoir « *de préoccupations électoralistes comme les socialistes* ». Mais les communistes craignent que « *le jeu des élections ne soit faussé après quarante-huit ans de dictature et seulement une année de liberté* » Le Portugal « de l'intérieur », celui des campagnes entre Tage et Minho, n'a littéralement pas bougé depuis le 25 avril. Archaïque, soumis à l'influence des caciques et des curés anticommunistes, il est hostile aux « idées nouvelles » et tout particulièrement aux « partis de gauche », qui n'ont même pas la possibilité de mener une campagne électorale. Or, ce Portugal « de l'intérieur » représente environ 60 % de l'électorat. C'est lui qui risque de faire pencher la balance.

De nombreux jeunes officiers du Mouvement des forces armées, sans partager le point de vue des communistes, rejoignent leurs préoccupations. « *Aurons-nous*, disent-ils, *rétabli la démocratie au Portugal pour voir la droite caétaniste imposer sa volonté par le biais des élections démocratiques ?* » Certains de ces militaires, rejoignant l'analyse, non seulement du P.C.P., mais aussi de formations comme le MES (Mouvement de la gauche socialiste) et le M.D.P. (Mouvement démocratique portugais, issu de la C.D.E., commission démocratique électorale regroupant communistes et démocrates de gauche adversaires du salazarisme lors des élections de 1969), estiment que « *la direction actuelle du parti socialiste ne se situe plus du tout à gauche mais au centre, sinon à droite* ».

De leur côté, les amis de M. Soares soupçonnent les communistes de souhaiter une annulation des élections « *pour s'emparer du pouvoir* ». Les communistes dénonçaient en octobre dernier les intrigues de la C.I.A. à Lisbonne, à un moment où M Kissinger laissait dire que les Etats-Unis n'interviendraient pas au Portugal « *sauf situation exceptionnelle* ». Les socialistes affirment aujourd'hui, en privé, que le P.C.P. « *reçoit des fonds importants de l'U.R.S.S.* » et que « *la tactique des amis d'Alvaro Cunhal est trop subtile pour être élaborée à Lisbonne* ».

En décembre, les dirigeants socialistes faisaient état de sondages qui les situaient largement en tête de toutes les formations politiques appelées, si elles ont lieu, à participer aux élections d'avril... Aussi ne redoutent-ils pas l'épreuve de l'isoloir. Leur souci ne vient pas davantage de l'éventuelle force électorale du P.C.P., qu'ils savent devoir être limitée en toute hypothèse.

Ils dénoncent en revanche l'existence du M.D.P.-C.D.E., qualifié de « *cheval de Troie du parti communiste* ». Il est vrai que le M.D.P., dont certains dirigeants, comme le professeur Pereira de Moura, ne sont certainement pas communistes, a des cadres et de nombreux militants ayant appartenu au P.C.P. « *La double appartenance n'est pas admise* », précise Alvaro Cunhal. Sans doute, mais les socialistes s'étonnent que le P.C.P. ait accepté aussi facilement de se séparer d'une nombre important de ses propres cadres et militants « *pour les prêter au M.D.P.* ».

En outre, le M.D.P. bénéficie d'un avantage certain : son sigle de C.D.E. est connu dans tout le Portugal comme celui d'une formation ayant rassemblé les antifascistes aux heures les plus difficiles et les plus dures de la lutte contre la dictature. Les socialistes craignent que ces suffrages-là viennent finalement renforcer les bataillons communistes.

● LE ROLE DU MOUVEMENT DES FORCES ARMÉES. — « *Il n'y a que deux forces réelles et qui comptent*, dit M. Cunhal : *l'armée et le peuple.* » Le P.C.P., sans réclamer ouvertement une participation active du M.F.A. à la campagne électorale et à la future Assemblée constituante, « *n'est pas hostile du tout à cette formule* ». Il y voit la garantie « *de la démocratie* », et, plus concrètement, « *la poursuite d'une expérience commencée le 25 avril 1974* ».

Le parti socialiste s'oppose, lui, à la présence des militaires dans la vie publique. Ses dirigeants ne l'ont pas encore dit publiquement, mais, certains de pouvoir bâtir une « *démocratie pluraliste et humaniste* » avec le concours des forces politiques qui partagent leur vues, ils estiment que la véritable place des militaires est dans les casernes. Du moins à long terme. Car le rôle du M.F.A. et son poids actuel dans la vie politique sont trop importants pour que ce souhait puisse être exprimé aussi librement.

Il semble que la tendance majoritaire au sein du M.F.A. soit en faveur de « *la non-participation à la campagne électorale* », mais la majorité des officiers, qui forment aujourd'hui l'avant-garde « politisée » des forces armées portugaises, penchent également pour le maintien d'une présence militaire, « *sous une forme ou sous une autre* », dans la vie politique, du moins aussi longtemps que les institutions démocratiques « *ne seront pas solidement installées* ».

La mise au point d'un plan économique de trois ans (dont la publication est de nouveau ajournée en raison des divergences au sein du gouvernement), le contrôle de la radio et de la télévision, les campagnes de « *dynamisation culturelle* » entreprises par le M.F.A. dans le Portugal « de l'intérieur », l'épuration des administrations : autant de thèmes, parmi d'autres, à propos desquels socialistes et communistes sont loins de partager les mêmes points de vue.

Il n'est pas possible de réduire la crise, actuelle et latente, à la seule controverse entre le P.C.P. et le P.S. Les éventuels regroupements provoqués par les autres formations, à la gauche du P.C.P. ou à la droite du P.S., ne sont pas négligeables. En outre, la véritable originalité de la situation portugaise est la présence d'un Mouvement des forces armées tout à la fois juge et partie du jeu politique, et, en fait, véritable détenteur du pouvoir. Mais la querelle entre communistes et socialistes risque de favoriser la polarisation des forces. L'alternative serait ou bien un régime nettement socialiste, soutenu par la fraction de gauche du M.F.A., et rejetant la direction actuelle du parti socialiste au centre, ou bien un regroupement qualifié de social-démocrate laissant le P.C.P. dans l'opposition, et impliquant à court ou moyen terme le retour du général Spinola.

(1) Le conseil des Vingt est composé des membres de la junte, des membres de la commission de coordination du M.F.A., des ministres militaires et du général Otelo de Carvalho, commandant adjoint du Copcon, la force d'intervention sur le continent.

Grande-Bretagne

A la veille de l'expiration de la trêve en Irlande

Londres annonce la libération de vingt cinq détenus de l'IRA

De notre correspondant

Avant l'expiration du cessez-le-feu en Irlande, la déclaration faite mardi 14 janvier aux Communes par le secrétaire d'Etat britannique à l'Irlande du Nord a créé dans l'île, selon notre correspondant à Dublin, une déception mêlée d'appréhension. On s'attendait e effet que M. Rees annonçât la libération d'un grand nombre de détenus de l'IRA, condition minimale posée par l'organisation extrémiste pour une prolongation de la trêve. Mercredi, Belfast n'a annoncé l'élargissement que de vingt-cinq détenus. Toutefois, cinquante autres pourront se rendre dans leur famille durant trois jours.

A Belfast, un commandant de l'UDA (Ulster Defence Association, organisation paramilitaire protestante) a été blessé d'une balle mardi, alors qu'il se trouvait dans son bureau.

A Londres, un communiqué officiel a confirmé que M. Harold Wilson se rendrait en Union soviétique du 13 au 17 février (nos dernières éditions du 15 janvier).

Londres. — Alors que la trêve en Ulster doit en principe expirer jeudi soir 16 janvier, M. Merlyn Rees, secrétaire d'Etat britannique en Irlande du Nord, a laissé entrevoir aux Communes qu'une prolongation n'était pas exclue et qu'un règlement pacifique de tout le conflit serait concevable. Toutefois, il n'a pas offert de concession substantielle à l'IRA. Il semble bien qu'à l'heure actuelle le gouvernement de Londres compte sur le désarroi relatif des « provos » pour maintenir une attitude dure à l'égard des organisations paramilitaires en Irlande du Nord.

M. Rees a indiqué que Londres pourrait envisager une abolition progressive du régime d'internement, une réduction des patrouilles militaires dans les rues et peut-être même, à plus long terme un retrait partiel des troupes. Mais le secrétaire d'Etat n'a proposé aucun « calendrier ». Tout dépend, selon lui, d'un engagement ferme par lequel l'IRA provisoire garantirait une « *paix permanente* ». Selon M. Rees, il ne saurait être question d'ici là de « *marchander la trêve tous les quinze jours* ».

L'impression subsiste néanmoins que derrière cette façade de fermeté la véritable attitude des dirigeants de Londres serait un peu plus souple. Il semble bien que des contacts indirects aient eu lieu une fois encore avec les « *terroristes* » et que ceux-ci aient été informés à l'avance de la position adoptée par M. Rees devant les Communes.

Le secrétaire d'Etat à l'Irlande du Nord doit faire une nouvelle déclaration jeudi, quelques heures avant l'expiration du cessez-le-feu. Il lui serait possible alors de fournir des précisions sur le nombre des détenus sans jugement que les autorités de Belfast pourraient libérer dans les semaines à venir en vue d'apaiser l'opinion catholique et de créer ainsi l'atmosphère favorable a une poursuite de la trêve.

Tout aussi sérieuse est la déception des catholiques de l'Ulster. M. Fitt, le député du S.D.L.P., a même été tellement surpris par l'apparente inflexibilité de M. Rees qu'aussitôt après son exposé aux Communes il s'est rendu dans le bureau du secrétaire d'Etat où il aurait « *tapé du poing sur la table* » en expliquant que les chances de paix en Ulster seraient minimes tant que les autorités britanniques continueront d'interner des suspects sans jugement.

JEAN WETZ.

LE NOUVEL « INTENDANT DU MANOIR DE NORTHSTED »

Londres. — Non sans avoir longtemps hésité, M. John Stonehouse a fait connaître lundi qu'il renonce à son mandat parlementaire. Le député travailliste avait été retrouvé récemment en Australie après qu'il eut tenté de faire croire à sa disparition sur une plage de Floride. Depuis lors, l'enquête se poursuit à Londres sur ses nombreuses affaires dans le monde du commerce et de la finance.

La démission de M. Stonehouse a été annoncée dans un télégramme à M. Short, le leader de la Chambre des communes. Celui-ci s'est félicité de cette décision en disant que le député aurait choisi la « solution honorable ». En fait, les dirigeants travaillistes s'apprêtaient déjà à proposer l'exclusion de M. Stonehouse du Parlement.

Conformément à la tradition, il a demandé à être nommé « intendant du manoir de Northsted », poste fictif qui, comme celui de « bailli des Chiltern Hundreds », interdit à son détenteur de siéger aux Communes. Ce manoir mythique est situé à dix mètres sous la surface d'un lac dans le parc municipal de Scarborough.

Le départ de M. Stonehouse provoquera une élection partielle. Celle-ci cependant ne saurait causer aucune inquiétude au parti travailliste. Dans sa circonscription de Walsall, le démissionnaire avait gagné la partie au mois d'octobre avec une majorité de plus de seize mille voix. — J. W.

● *Une grande manifestation* a rassemblé, mardi après-midi 14 janvier, autour de la Chambre des communes, environ huit mille syndicalistes, dont beaucoup étaient venus par autocars et trains spéciaux. Ils exigeaient la libération des « *deux de Shrewsbury* », Dennis Warren et Eric Tomlinson, condamnés respectivement à trois et deux ans de prison, à la suite d'une grève des travailleurs du bâtiment en 1972, pour avoir « *intimidé et terrorisé* » leurs camarades qui voulaient reprendre le travail.

Depuis lors, les milieux gauchistes et communistes ont mené une campagne persistante pour obtenir la grâce des condamnés. Leur tâche a été facilitée dans la mesure où, avant les élections, certains dirigeants du Labour ont cru bon d'appuyer cette agitation. — *(Corr.)*

Une réunion de militants néofascistes européens s'est tenue à Lyon à la fin de l'année

De notre correspondant

Lyon. — Le juge d'instruction italien Luciano Violante a révélé récemment à Rome qu'une réunion internationale de militants néofascistes du Nouvel Ordre européen s'est tenue, les 28 et 29 décembre derniers, à Lyon. Constitué dès 1951, à Zurich, ce mouvement regroupe des adhérents du M.S.I. italien, du N.P.D. allemand (nationaux-démocrates), de l'Union Jack britannique, de la Phalange espagnole ou d'anciens membres d'Ordre nouveau, aujourd'hui dissous. Il édite à Lausanne, où il a son siège, un périodique, *l'Action européenne*, dont le rédacteur en chef est M. Amandrouze.

Selon le sympathisant lyonnais propriétaire du café où eut lieu la réunion de décembre — un dimanche, jour de fermeture de l'établissement — le Nouvel Ordre européen doit être tenu pour une « *école de pensée à but culturel* » soucieuse de défendre seulement les « *valeurs de l'Occident* ».

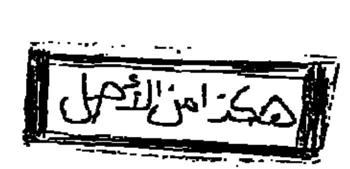
Moins anodine, la déclaration publiée à la suite de la réunion de Lyon assure que, « *dès 1951, le Nouvel Ordre européen avait exigé le retour des allogènes dans leur pays d'origine* » et qu'aujourd'hui « *il faut préciser au peuple à qui profite l'immigration : ni aux immigrés ni aux populations européennes mais à quelques capitalistes apatrides* ».

La réunion de Lyon stigmatisait le « *crime de métissage* », exigeait « *la libération immédiate de Rudolf Hess, détenu depuis plus de trente ans pour avoir voulu rétablir la paix, ainsi que celle de nombreux camarades qui ont combattu pour l'Europe, tels Reder, Kappeler, Jacques Vasseur et Giorgio Fredda* ».

La mention du nom de Jacques Vasseur apparaîtra assez significative à certains résistants français, puisqu'il s'agit de l'ancien collaborateur de la Gestapo d'Angers.

La réunion des 28 et 29 décembre n'a pas été ignorée des services de police lyonnais, qui y dénombrèrent une trentaine de participants, les délégations les plus importantes étant celles des Allemands, des Italiens et des Belges. L'interdiction ne fut pas envisagée en raison du caractère privé et de l'ignorance que l'opinion en avait, ce qui, du même coup, ne faisait pas courir le risque de troubles ou de désordres.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.



EUROPE

Grèce

APRÈS L'ARRESTATION DU GÉNÉRAL IOANNIDIS
L'agitation anti-gouvernementale prend de l'ampleur

De notre correspondant

Athènes. — Après les heurts de dimanche (*le Monde* du 15 janvier) de nouvelles et violentes bagarres ont mis aux prises, mardi, les étudiants et la police à Athènes et à Salonique. Les étudiants dénoncent le retour à « *la la loi de la matraque et des grenades lacrymogènes* ». L'agitation, qui gagne toutes les universités du pays, se concrétise par la grève des cours et des manifestations pendant lesquelles les étudiants scandent des slogans tels que : « *Le fascisme ne passera pas* » ; « *Seul le pays est souverain* » ; « *A bas les monopoles étrangers* » ; « *Pas de nouvelle terreur* » et réclament une « *démocratisation à tous les niveaux* ». Dans la capitale, les étudiants font la grève et manifestent devant le ministère de l'éducation nationale ; la fièvre monte également à Janina, Patras et en Crète. Le gouvernement examine la situation créée dans les universités et envisagerait de fermetures provisoires.

Cette agitation explique en partie la décision du gouvernement de M. Caramanlis d'arrêter le général Dimitri Ioannidis, ancien chef de la police militaire grecque. Alors que les chefs historiques du coup d'Etat d'avril 1967 (*nos dernières éditions du 15 janvier*), MM. Georges Papadopoulos, Stylianos Patakos, Nicolas Makarezos, Jean Ladas et Michel Roufogalis, se morfondaient à Kea, le général Ioannidis circulait librement dans la capitale, s'affichait en public et paraissait bénéficier d'occultes mais puissantes protections. Or, pendant sept ans, le général Ioannidis fut le chef de la fraction la plus dure du régime militaire et partagea pleinement le pouvoir avec Georges Papadopoulos. Puis, en novembre 1973, après les sanglants événements de l'Ecole polytechnique d'Athènes, dont il assume la responsabilité, et après avoir chassé l'équipe au pouvoir, il ne fit pas appel aux hommes politiques mais tenta de jouer sa propre carte. Haï par les étudiants, méprisé par la majorité des officiers, qui ne lui pardonnèrent pas d'avoir trahi un mouvement dont il fut l'un des chefs, ridiculisé, aux yeux des Grecs, par la pantalonnade que fut le gouvernement Androutopoulos, le général Ioannidis faisait figure depuis la tragédie chypriote de juillet 1974 de « *fauteur de guerre* ». Or il jouissait d'une étrange mansuétude de la part du pouvoir, et de nombreux Grecs se demandaient si finalement il n'allait pas échapper au châtiment, et la colère enflait sans cesse parmi les étudiants et les victimes de la dictature. Le gouvernement Caramanlis ne pouvait pas l'ignorer.

Il est fermement décidé à épurer totalement l'appareil de l'Etat. Près de trois cents officiers ayant joué un rôle durant les sept années de régime militaire seront sans doute invités à rendre des comptes. Dans la marine, le nombre des officiers visés dépasse la centaine. Le cas de huit cents officiers de l'armée de terre est « *examiné* ». Dans l'aviation, l'épuration sera très limitée car c'est l'arme qui s'est compromise le moins avec le régime militaire. Les coupes sombres, qui seront effectuées dans les forces armées, seront en partie compensées par la réintégration de centaines d'officiers des trois armes qui furent éliminés sous la dictature.

Les poursuites engagées contre les principaux responsables de la dictature ne semblent cependant pas satisfaire les milieux de gauche. Le journal *Rizospastis*, organe du parti communiste de l'extérieur, estime ce mercredi matin que le gouvernement ne cherche pas vraiment à liquider les séquelles du régime militaire, mais à « *noyer le poisson* ». Ce journal estime que le sentiment qui domine dans les milieux gouvernementaux est qu'il ne convient pas de transformer la Grèce « *en un gigantesque tribunal* », alors que le peuple, selon le journal, réclame une véritable opération de réelle démocratisation du régime.

De son côté, le quotidien royaliste *Ellelikon Mellon* laisse entendre que le général Ioannidis, d'accusé pourrait bientôt se poser en accusateur, et révéler « *bien des points communs entre la junte et M. Caramanlis* ».

Enfin, le gouvernement affronte des difficultés du côté des agriculteurs. A Karditsa, dans le nord du pays, les producteurs de coton manifestent ce mercredi contre la politique suivie dans ce secteur. Le mouvement de mécontentement des paysans peut faire tache d'huile. Il s'ajouterait à celui des salariés, préoccupés de plus en plus par la hausse continuelle du coût de la vie.

MARC MARCEAU.

Chypre

Mgr Makarios remanie son gouvernement

Correspondance

Nicosie. — M. Cleridès, président de la Chambre de l'île, et M. Denktash, chef de la communauté chypriote turque, ont commencé mardi 14 janvier les négociations sur le fond du problème chypriote. Au cours de leur rencontre, les deux dirigeants chypriotes sont convenus de discuter, pendant leurs prochaines réunions, des problèmes de l'aéroport de Nicosie fermé à la navigation aérienne depuis le 19 août dernier et de l'avenir des ports de l'île. Ils ont également décidé de créer une sous-commission qui sera chargée des problèmes humanitaires, et dont les réunions auront lieu en même temps que les rencontres des deux négociateurs.

Un communiqué des Nations unies, diffusé après la rencontre de mardi qui a duré quatre heures, affirme que les négociateurs ont échangé des points de vue « *utiles* ». MM. Cleridès et Denktash ont décidé de se rencontrer deux fois par semaine, chaque lundi et vendredi. M. Denktash a déclaré, pour sa part, aux journalistes, que la question d'un gouvernement central dans un Etat fédéral serait débattue la semaine prochaine.

Quarante jours après son retour à Chypre, le président de la République, l'archevêque Maarios, a remanié, mardi soir, son gouvernement. Malgré les suggestions des partis politiques qui demandaient la formation d'un cabinet d'unité nationale, l'ethnarque a été finalement amené à former, après des consultations laborieuses, une équipe de techniciens.

LE NOUVEAU CABINET

Voici la composition du nouveau cabinet :

AFFAIRES ETRANGERES : M. Jean Christophidès ;

TRAVAUX PUBLICS : M. Spannos ;

COMMERCE ET INDUSTRIE : M. Michel Colokiadès ;

JUSTICE : M. Georges Ioannidès (précédemment ministre de l'intérieur) ;

EDUCATION : M. Andréas Michelidès ;

FINANCES : M. Andréas Patsalidès ;

INTERIEUR : M. Chritopoulos Veniamine (précédemment directeur général du ministère des affaires étrangères) ;

AGRICULTURE : M. Frixos Colotas (précédemment magistrat) ;

COMMUNICATIONS : M. Georges Tompazos (précédemment chef des services de renseignements.

LE PARLEMENT EUROPÉEN FIXE A MAI 1978 LA PREMIÈRE ÉLECTION DIRECTE

Luxembourg. — Le Parlement européen — dont les membres sont actuellement désignés par les parlements nationaux — a adopté, mardi 14 janvier à Luxembourg, une convention instituant son élection au suffrage universel direct. La première élection interviendrait le premier dimanche de mai 1978.

Le « sommet » de Paris du 9 décembre dernier a décidé de mettre en œuvre « à partir de 1978 » l'article 138 du traité de Rome prévoyant l'élection du Parlement européen au suffrage direct. D'après cet article, le Parlement doit d'abord proposer les modalités de l'élection, sur lesquelles le conseil de la Communauté doit se prononcer ensuite à l'unanimité. Seuls la Grande-Bretagne et le Danemark ont réservé leur position lors du « sommet » de Paris, en précisant qu'ils ne s'opposaient pas à ce que leurs partenaires procèdent à l'élection directe.

La convention adoptée par le Parlement européen fixe à trois cent cinquante le nombre des élus : soixante et onze Allemands, soixante-sept Britanniques, soixante-six Italiens, soixante-cinq Français, vingt-sept Néerlandais, vingt-trois Belges, dix-sept Danois, treize Irlandais et six Luxembourgeois. Le Parlement a esquivé le problème le plus délicat, celui d'une loi électorale uniforme prévue par le traité de Rome. Il propose qu'un projet de procédure uniforme soit élaboré avant 1980 et que, pour le scrutin de 1978, les élections européennes se déroulent selon la procédure en vigueur dans chaque Etat membre.

Les élections auront lieu à la même date dans tous les Etats membres, au besoin sur deux jours. Les parlementaires « européens » seront élus pour cinq ans et leur mandat sera compatible avec un mandat national.

Après le vote, M. Ortoli, président de la Commission européenne, a dit qu'un « premier pont » était jeté « vers l'union européenne » et qu'une « option décisive » était prise pour une Europe démocratique.

AMÉRIQUES

Cuba

Les déclarations de M. Carlos Rafael Rodriguez

(Suite de la première page.)

» Nous avons les moyens d'acheter en France beaucoup plus que nous ne l'avons fait jusqu'à présent, mais nous voudrions bénéficier d'une plus grande réciprocité.

— *Que pourrait exporter Cuba ?*

— On peut penser au nickel, mais aussi au rhum, frappé de lourds droits de douanes qui l'empêchent d'entrer en compétition avec le rhum de la Martinique ou de la Guadeloupe. Il en est de même pour nos cigares, qui se vendent en France grâce à leur qualité, mais qui sont, eux aussi, désavantagés. Nous sommes un pays socialiste qui se développe avec ses difficultés propres, parce qu'il a dû partir de très bas. Nous pensons que le gouvernement français pourrait, en raison de ces efforts, nous accorder des crédits privilégiés.

— *Quel sens politique donnez-vous à votre visite en France ?*

— Cette visite constitue, pour les deux parties, une relance. A l'époque du gouvernement du général de Gaulle, nous avions senti que la France ne s'associait pas au blocus de Cuba. La position de ce gouvernement s'était traduite dans les domaines économique, et aussi politique. Sans doute étions-nous alors, comme l'a dit Fidel Castro, dans une étape de « survie » : nous nous débattions au milieu de graves difficultés. Notre diplomatie était moins active et moins libre de ses mouvements. A un certain moment, en 1968, nos relations se sont réduites dans des circonstances qui ne valent pas la peine d'être commentées, parce que c'est inutile (1). Aujourd'hui, l'attitude du gouvernement français nous permet de retrouver nos premières relations et les élargir.

— *On s'interroge en Europe sur le caractère des relations entre Cuba et l'Union soviétique et sur le degré de dépendance de votre pays à l'égard de Moscou ?*

— Les relations entre Cuba et le camp socialiste ont commencé au moment où notre révolution connaissait ses plus grandes difficultés. Il faut se souvenir des premières mesures agressives des Etats-Unis à notre égard. Ils coupèrent notre approvisionnement en pétrole et interdirent l'entrée de notre sucre sur leur marché. Ils pensaient que cela nous conduirait à la catastrophe. Ces mesures auraient pu être dramatiques si nous n'avions pas eu à ce moment-là la possibilité de compter sur l'assistance de l'U.R.S.S. Il n'existait alors aucun lien idéologique entre ce pays et la révolution cubaine. Cette révolution avait proclamé son caractère démocratique, mais elle n'était pas encore socialiste, même si les orientations socialistes des nouveaux dirigeants étaient évidentes. Cette aide peut être comparée à celle que l'Union soviétique a accordée à l'Egypte, face aux attaques d'Israël. A partir de là, la pression grandissante exercée par les Etats-Unis et la transformation du processus révolutionnaire cubain en un processus socialiste ont contribué à renforcer les liens entre les deux pays. Cette dépendance économique n'appelle pas pour autant une dépendance politique. A aucun moment de notre révolution, nos échanges avec l'U.R.S.S. n'ont impliqué, et j'en suis sûr, ils n'impliqueront une dépendance politique à l'égard de l'U.R.S.S.

» Aujourd'hui, à mesure que Cuba développe ses investissements, ses importations de matières premières et d'équipements à partir des pays non socialisés augmentent. Et cela pour une raison qui vaut aussi pour les pays socialistes européens : toute une série de technologies ne sont pas encore disponibles dans le camp socialiste. Le commerce extérieur des pays socialistes européens s'oriente, dans la proportion de 30 % vers la C.E.E., le Japon et même les Etats-Unis. Nos chiffres évoluent dans le même sens.

— *Compte tenu de sa situation géographique, quel peut être le rôle de Cuba au sein du COMECON ?*

— Lorsque nous sommes entrés dans le COMECON, j'ai expliqué à nos interlocuteurs que nous sentions qu'une intégration au sein de l'Amérique latine était nécessaire à tout notre développement. Notre participation au COMECON est donc un acte de présence politique, d'identification avec les objectifs communs des pays membres, qui constituent pour nous le centre de la communauté socialiste mondiale. D'autre part, nous bénéficions, par les vingt-cinq commissions technico-économiques, d'informations et de l'apport d'un savoir-faire technologique qui nous permettent d'appliquer à notre développement les techniques les plus avancées.

La coopération avec l'Amérique latine

» Le jour viendra où Cuba produira des équipements agricoles, des tracteurs, qui pourront être utilisés par l'ensemble des pays du COMECON. Nous participerons ainsi à la division du travail à mesure que notre industrie se développera. Mais il est naturel que nous songions déjà à un projet d'intégration latino-américaine qui n'est pas contradictoire avec ceux du COMECON. Ce projet n'exige pas une similitude de régimes sociaux et économiques, ainsi, les entreprises publiques du Mexique ont commencé à collaborer concrètement avec les entreprises cubaines afin de développer la production mécanique pour l'industrie sucrière et l'industrie automobile. On peut concevoir une économie latino-américaine unie, complémentaire dans ses différentes parties et qui permettra une défense commune. Un jour, peut-être, des pays comme le Venezuela, le Mexique, Cuba, c'est-à-dire les pays caraïbes, combineront-ils leurs efforts pour produire de l'acier, de l'aceronickel, de l'aluminium. Peut-être parviendront-ils à un système d'intégration et de division du travail, à jouir des avantages d'une économie de production à grande échelle, d'un marché plus large.

— *Quel jugement portez-vous sur l'évolution de la situation politique en Amérique latine ?*

— Fidel Castro a récemment déclaré que, selon nous, on ne peut envisager, à court terme en Amérique latine, un processus révolutionnaire entraînant des transformations aussi intenses que celles qui ont eu lieu à Cuba. Mais ce qui est évident aussi à nos yeux, c'est que cette partie du continent est en train de vivre une phase de nationalisme intense, de différenciation et de contradictions de plus en plus ouvertes à l'égard des Etats-Unis. Cuba a une vision stratégique de cette évolution : il lui paraît important d'unir les différentes forces contre la domination américaine. Par conséquent, toute démarche qui contribue à affaiblir celle-ci nous paraît positive : quand ces attitudes sont aussi précises que celles du Pérou, du Venezuela et du Mexique, elles ont l'appui complet de Cuba. »

— *Pensez-vous qu'au cours de la conférence de Quito les Etats-Unis aient cherché à affaiblir encore davantage l'O.E.A., pour en hâter la fin ?*

— Je ne le crois pas, je pense que les Etats-Unis ont essayé de défendre désespérément l'O.E.A., convaincus que cette organisation continue d'être leur unique instrument pour exercer une influence sur l'ensemble du continent. D'après tout ce que nous savons, il semble que les Etats-Unis aient considéré à tort que quatorze votes contre Cuba étaient assurés. Les Etats-Unis préfèrent que ce soient les pays latino-américains qui leur imposent un changement d'attitude à l'égard de Cuba. Aussi ont-ils voulu échapper à leur responsabilité historique en s'abstenant, pour ne pas avoir l'air d'exercer de pressions. En réalité, plusieurs de ces votes n'étaient pas sûrs. Certains pays cherchaient à vendre leur voix contre de l'argent ou des avantages politiques, ils ont cru améliorer leur position en s'alignant sur les Etats-Unis.

— *Comment considérez-vous les nombreuses rumeurs qui circulent sur une amélioration des relations entre Cuba et les Etats-Unis ?*

— Notre position est claire : nous sommes convaincus que Cuba a eu raison, a usé de son bon droit, a subi une agression, et qu'on a tenté de l'étouffer sans y parvenir. Notre peuple a été soumis à des privations économiques, à des risques militaires. Aujourd'hui, rien ne peut nous inciter à revenir sur la fermeté de notre position de principe. Cuba a fait savoir qu'avant de nouer un dialogue au cours duquel serait analysé le différend entre les Etats-Unis et Cuba, le blocus doit être levé. Cette suppression pourra comprendre différentes phases, revêtir différentes formes, mais c'est cela l'essentiel. Nous ne nions pas que l'élimination du blocus économique nous donnera de nouvelles possibilités de développement, mais nous ne sommes pas non plus impatients. Pour nous le plus dur est passé.

— *Selon vous, les Etats-Unis ont-ils manifesté d'une manière ou d'une autre leur volonté de changement à votre égard ?*

— Il n'y a pas eu de grand geste, mais, sans aucun doute, dans les organisations internationales, la politique américaine a évolué visiblement. L'abstention à la conférence de Quito elle-même est significative. Il ne fait pas de doute que le cadre de référence de nos relations a changé.

— *Cuba commence à se donner des institutions représentatives. Comment et pourquoi avoir attendu si longtemps ?*

— Au début de la révolution nous ne voulions pas, et Fidel l'a dit clairement, agir avec précipitation. Nous ne voulions pas imiter les modèles existants, même ceux des sociétés où s'était réalisé le socialisme. Nous ne sommes pas partisans de l'autogestion, dans laquelle le pouvoir de décision dans une usine passe pratiquement aux mains des travailleurs. Nous ne croyons pas que cela donne une démocratie authentique : une inégalité de vie due à des différences technologiques ou au rendement différentiel de la terre dans les exploitations agricoles. Cela entraîne une certaine anarchie dans le processus de planification. Nous croyons que le citoyen doit se sentir maître et responsable de l'ensemble de l'Etat. Mais nous voulons établir la gestion administrative au plus bas niveau local possible afin que tout ce qui peut être géré directement par les citoyens le soit. C'est ce qui se passe dans le pouvoir populaire que nous sommes en train d'organiser dans la province de *Matanzas* (2), où nous avons voulu que la participation du peuple dans la sélection des candidats, puis dans les élections, soit totale et que dans le nouveau pouvoir la délégation soit la plus petite possible et la participation la plus grande possible.

» Dans le projet de Constitution que nous sommes en train d'élaborer figure la généralisation de ce système. Ce projet sera tout d'abord discuté par la direction de notre parti et ensuite soumis durant quatre ou cinq mois à un débat général dans tout le pays, auquel nous espérons bien que plus de trois millions de personnes pourront participer. Cette discussion se fera à travers le syndicat, les organisations féminines et de jeunesse et aussi les comités de défense de la révolution au niveau de l'immeuble ou de l'entreprise. Les conclusions de ces divers organes seront rassemblées par la commission lui-même, et d'autres dirigeants, chargée de la rédaction du texte, qui soumettra l'ensemble au congrès du parti, à la fin de l'année, où sera finalement approuvé un projet de Constitution. Ce projet sera enfin soumis à un plébiscite, et en 1976 l'Etat sera complètement institutionnalisé, et nous aurons des élections.

— *N'y a-t-il pas, pour les « chefs historiques » de la révolution, le sentiment qu'avec le congrès du parti une ère s'achèvera ?*

— Je pense que ce congrès, qui se tiendra à la fin de l'année, sera comme la cristallisation de toute l'expérience révolutionnaire cubaine. Pour ceux d'entre nous, comme moi, qui sont des vétérans et n'appartiennent pas à la génération la plus jeune de la direction de la révolution, ce sera sans doute une sorte de culmination de tout ce dont nous avons rêvé, de ce que nous avons poursuivi pendant quarante ans. La génération conduite par Fidel Castro a bien sûr devant elle encore une longue période de responsabilités. Mais il y a quelques jours, Fidel a expliqué que si venaient à disparaître, la révolution continuerait. »

Propos recueillis par
ALAIN-MARIE CARON.

(1) M. Fidel Castro a justifié et approuvé, en 1968, l'invasion de la Tchécoslovaquie par les troupes soviétiques.

(2) Voir l'article de notre envoyé spécial Philippe Labreveux dans *le Monde* daté du 15 janvier 1975.

PORTRAIT

L'ONCLE DE LA RÉVOLUTION

Seize ans après leur arrivée au pouvoir, les dirigeants cubains sont encore mal connus, à l'exception de M. Fidel Castro. L'image que les « observateurs » ont donnée d'eux a varié selon les étapes de la révolution cubaine. Dans les premières années, naquit le mythe du guérillero barbu et sympathique, voué corps et âme à une révolution humaniste autant que socialiste. Mais Cuba devint communiste et, qui plus est, orthodoxe. Les années passent ; si le « mythe Fidel » reste toujours aussi puissant, ses collaborateurs directs paraissent plongés dans l'ombre. On finit par se demander si « Cuba n'est pas devenu un pays communiste comme les autres ». Raul Castro, frère du premier ministre, sous sa casquette de commandant en chef des forces armées cubaines, les plus puissantes d'Amérique latine, paraît aussi mystérieux que ses homologues des pays de l'Est. On est très surpris de retrouver sur des photos de l'époque de la sierra Maestra un jeune homme aux joues rebondies ou de rencontrer, comme ce fut le cas il y a quelques jours, au cours d'une réception à La Havane, un bon vivant, voire un gai luron.

La personnalité de M. Carlos Rafael Rodiguez prête, elle aussi, aux conjectures. Il était communiste avant la victoire de Fidel Castro. C'est le premier responsable de son parti qui a rejoint les insurgés dans la sierra. Etait-il à cette époque (1958) partagé (déchiré peut-être) entre ses convictions idéologiques et son admiration pour Fidel Castro ? En fait, membre du bureau exécutif du parti socialiste populaire (nom que portait alors le parti communiste cubain), Carlos Rafael Rodriguez a été désigné très régulièrement par les communistes pour les représenter auprès des guérilleros. Il est impossible de dire s'il a administré à ceux-ci une « leçon » sur la manière correcte de conduire une révolution, comme on l'y avait invité paraît-il, ou s'il s'est, au contraire, mis à l'école de Fidel Castro. En tout cas, beaucoup de commentateurs ont pensé qu'il pourrait bien être « l'homme de Moscou ». Le singulier est un peu mesquin à l'égard de l'Union soviétique, qui, en quinze ans de coopération étroite avec La Havane, a certainement pu, si elle l'a voulu, « placer » quelques dizaines d'hommes sûrs.

Carlos Rafael Rodriguez est moins encore que tout autre responsable cubain réductible à une image simple. A cause de l'ancienneté de son engagement politique — il militait déjà quand Fidel Castro était enfant. A cause aussi de son intelligence. On ne l'imagine pas défendant des positions simplistes mais, par contre, très capable de poursuivre un objectif précis en jouant des événements heurtés, parfois contradictoires.

Il ressemble à un vieux monsieur bourgeois, souriant et plein d'urbanité. Cet ancien élève des maristes et des jésuites, issu d'une famille aisée, a commencé à militer à dix-sept ans, en 1930, dans le mouvement étudiant de sa ville natale, Cienfuegos. Il a fait à La Havane, où il était devenu responsable universitaire, des études plus que brillantes ; il fut reçu à vingt-quatre ans, avec une double mention summa cum laude, docteur en droit et docteur en sciences sociales. Ses activités révolutionnaires ultérieures ne l'empêchèrent pas de parachever sa formation. En 1950, il se verra attribuer, par concours, la chaire d'économie de l'université de La Havane.

Journaliste, écrivain, Carlos Rafael Rodriguez collabore dès sa jeunesse aux revues avant de diriger ou de créer, au cours des années, plusieurs publications d'études marxistes. Au sein du parti communiste, où il est entré en 1934, il a joué rapidement un rôle important. Dès 1939, il était membre de la direction du P.C. et secrétaire du Parti uni révolutionnaire, couverture légale du P.C. cubain, alors interdit. En 1944, au cours du premier gouvernement de Batista (un gouvernement d'union nationale), il succéda à un autre communiste, Juan Marinello, comme ministre sans portefeuille. Quand ce gouvernement tourna à la pure dictature (1952-1959), il passa dans la clandestinité et devint, à partir de 1953, un des six membres du bureau exécutif du Parti socialiste populaire (P.S.P.).

La participation du P.C. cubain au régime de Batista est un des deux principaux griefs faits à ce parti à Cuba même. On lui reproche aussi de s'être longtemps méfié de la guérilla castriste ; il ne l'a rejointe que quand la victoire paraissait assurée. Le régime cubain n'est pas encore disposé, semble-t-il, à s'expliquer à ce propos. Le P.S.P. devait se fondre en 1962 dans l'ensemble des organisations révolutionnaires intégrées (ORI), puis dans le Parti uni de la révolution socialiste de Cuba (PURSC) avant de renaître en 1964, sous son vrai nom de parti communiste de Cuba. Peu de ses leaders ont, comme Carlos Rafael Rodriguez, fait constamment partie du groupe dirigeant de la révolution cubaine. Le P.C. cubain a eu lui aussi ses conflits internes, qui ont éclaté en 1962, lors de l'affaire Annibal Escalante, dirigeant communiste accusé par Fidel Castro d'avoir imposé à Cuba une politique « sectaire » et limogé cette année-là. L'affaire avait d'ailleurs, à l'époque, suscité une tension avec l'Union soviétique.

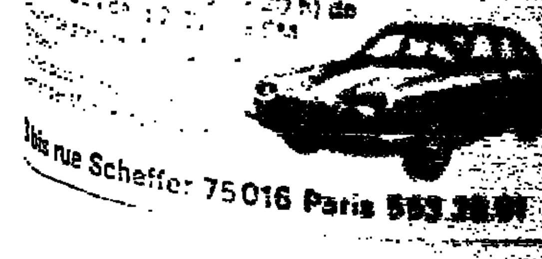
Pour être toujours resté aux premier rang, Carlos Rafael Rodriguez, un homme aimable et disert, qui passe de temps à autre les doigts dans une petite barbe blanche qui le fait ressembler à l'acteur espagnol Fernando Rabal, doit être d'une d'une grande adresse politique et intellectuelle. Celui qui s'entretient avec lui est frappé par la distance que l'on devine entre ses propos et lui-même. « Il a, nous disait quelqu'un qui l'avait vu très souvent dans les circonstances simples de la vie quotidienne, une familiarité qui n'est ni d'un père ni d'un frère, mais d'un oncle. » L'oncle de la révolution ? L'image en veut bien une autre sans être nécessairement plus vraie. — A. M-C.

Cuba :

III.

CENSURE DE PRESSE ES

victoire d'un grand jour



Cuba : le bout du tunnel ?

III. — LE MEILLEUR HOMMAGE A CAMILO

De notre envoyé spécial PHILIPPE LABRÉVEUX

Les rentrées exceptionnelles en devises provenant des ventes de sucre permettent aux dirigeants cubains d'envisager avec optimisme une relance dynamique de leur plan de développement. Et l'expérience de démocratisation des pouvoirs locaux se poursuit à Matanzas (« le Monde » des 14 et 15 janvier). Mais l'essentiel, pour les chefs de la révolution cubaine, reste l'amélioration des rendements dans tous les domaines.

La Havane. — *« L'argent est devenu « jivara » (insaisissable). »* Propriétaire de cinq « caballerias » (67 hectares) à mi-chemin entre la capitale et Pinar-del-Rio, M. Jose Cisneros est mécontent. Comme la plupart des cent quatre-vingt mille membres de l'Association nationale des petits agriculteurs (ANAP), il préférerait sans doute vivre sous un autre régime.

Pourtant il a conservé son coquet bungalow de bois et ses champs valonnés au pied de la cordillède du Rosario. Sous l'ilang-ilang qui embaume le jardin, il prend, à midi, son verre de rhum mélangé de lait de coco. Le dimanche, il fait les comptes avec le « mayordomo » et les six employés. Bref, il est encore propriétaire terrien. Mais le gouvernement, qui le tolère, ne lui laisse pas le choix de ses activités.

« Faute d'aliments pour mes bestiaux, dit-il, *j'ai dû renoncer à l'élevage intensif des bœufs et des porcs ; faute d'engrais, mes caféiers dépérissent, de même que les manguiers, insuffisamment fumigés. Alors, nous nous sommes résignés à cultiver des agrumes, qui sont bien payés, et surtout du tabac. »*

Dans la province de Pinar-del-Rio, la culture du tabac, dont le cycle s'étend sur onze mois, règle la vie des paysans. Au mois d'août ils labourent la terre, en septembre ils sèment, et repiquent en novembre. Arrosée, sarclée, ouverte rituellement, la plante est cueillie à partir du mois de janvier. Suspendues deux jours au soleil, les feuilles sont ensuite engrangées dans la maison du tabac. Sous l'effet de l'humidité, elles s'amollissent. Au mois de juin, on les entasse pour provoquer leur fermentation. Enfin, en juillet, on les vend.

« En 1974, dit M. Cisneros, *la récolte a été bonne : 46 quintaux de « principal », les feuilles les plus grandes qui servent à la confection des cigares, et 8 quintaux de « capadura », destinée à celle des cigarettes. L'Etat nous a payé 25 à 30 pesos le quintal de « principal » et la moitié pour la « capadura ». Par les temps qui courent, c'est tout ce que nous pourrons espérer. »*

L'ANAP a décerné à M. Cisneros le diplôme du meilleur « tabaquero ». Mais ni le patron ni ses employés ne paraissent sensibles aux stimulants m o r a u x. Ils se plaignent d'être mal rétribués et menacés constamment d'expropriation. Malgré les exhortations des dirigeants de l'ANAP, les petits exploitants ne renoncent pas volontairement à leur terre au profit de l'Etat. Attachés à leurs habitudes, les ouvriers agricoles redoutent de leur côté d'être chassés de leur maison et relogés au village. Pour prolonger une situation manifestement provisoire, les uns et les autres ne connaissent qu'un méthode : « *con las autoridades* (faire plaisir aux autorités. »

Chez Ramon Castro

« La révolution, nous a-t-on dit à La Havane, *veut moderniser l'agriculture mais elle ne sacrifie pas pour autant le bien-être des paysans. Elle les traite au contraire avec égards. Allez donc voir dans la vallée de Picadura, chez Ramon. »*

Ramon, c'est le frère aîné de M. Fidel Castro. Il dirige un « *plan génétique* » de 5 000 hectares, situé à une cinquantaine de kilomètres de la capitale sur la route de bord de mer qui mène à Matanzas et à la célèbre station balnéaire de Varadero. Une exploitation modèle : l'Etat a succédé au grand propriétaire réfugié aux Etats-Unis et les plantations de canne à sucre ont fait place à de vertes prairies artificielles couvrant des collines autrefois incultes. Produits d'un croisement entre des étalons Holstein importés du Canada et des vaches « *créoles* », les taureaux élevés dans la vallée de Picadura sont ensuite répartis dans le pays tout entier. Ainsi a-t-on commencé à renouveler un cheptel bovin qui avait été au dix-neuvième siècle la principale ressource de Cuba.

La réforme agraire c'est aussi une réforme sociale : les paysans, qui vivaient dans leurs cahutes couvertes de feuilles de palmier, ont été relogés dans deux bâtiments modernes. M. Ramon Castro, qui les a fait construire, ainsi qu'une école, un magasin et un théâtre, a choisi lui-même l'emplacement : la crête d'une colline éventée. Un site digne d'un seigneur féodal. De cette éminence les paysans peuvent distinguer dans les creux, près des points d'eau, leurs misérables « bohios ». Parfois ils versent des larmes en les voyant brûler...

« Il est vrai qu'en nous relogeant l'Etat nous donne des biens que souvent nous n'avions pas, admet un planteur de tabac de Pinar-del-Rio : *l'eau courante, l'électricité, l'école à proximité pour les enfants. »* « *Mais,* ajoute-t-il, *nous n'aimons pas changer de vie. Nous aimons notre terre comme quelqu'un de la famille. Et nos poulets. Et nos cochons.* »

Changer la vie

Changer de vie, changer la vie. C'est ce que chantent les habitants de La Havane qui, chaque année au mois d'octobre, accourent au Malecon, le boulevard le long de la mer, pour jeter aux vagues « une fleur pour Camilo ». Ils rendent ainsi hommage au commandant Camilo Cienfuegos, disparu il y a quinze ans dans un accident d'avion. Et aussi à « Che » Guevara, assassiné en Bolivie le 8 octobre 1967. Deux « guérilleros héroïques », deux vies « faites de sacrifice et de travail » que les dirigeants présentent comme exemplaires.

Mais « *le meilleur hommage à Camilo c'est,* selon le gouvernement, *l'effort quotidien* ». Ce slogan, répété à satiété, en dit plus sur le régime que beaucoup de savants essais. La révolution c'est le travail : les enfants l'apprennent dès l'école primaire. Ils sont alors initiés au travail productif et commencent à « *se former pour la vie* ».

A Alamar, une ville-dortoir proche de la capitale, garçonnets et fillettes de l'école Salvador-Allende passent deux heures par jour à empaqueter des graines d'anis. Ils ne lèvent même pas le nez de leur pupitre lorsque entre le directeur accompagné d'un visiteur. Morosité ? Non, ils ne veulent pas perdre de temps : divisés en plusieurs groupes, ils « *font la course* » et, dit le maître avec fierté, « *battent souvent un jour le record de production de la veille* ».

Après les cours, les élèves de l'enseignement secondaire et technique vont aux champs ou dans les usines. C'est dans les ESBEC (1) (Escuela secundaria basica en el campo) que les études et le travail manuel sont le plus intimement liés. L'« *école dans les champs* » est en fait une exploitation agricole où la production est assurée par des jeunes gens.

« *Café, agrumes, tomates, papayes, fraises... La première année, les élèves se familiarisent avec toutes les cultures, puis ils se spécialisent selon leurs préférences* », dit un agronome chargé de superviser les pensionnaires de « la Commune de Paris », une ESBEC, construite aux environs de San-Antonio-de-los-Banos, 550 hectares tous en culture ; les cinq cent vingt-deux élèves n'ont guère de répit. Ils ne négligent pas pour autant leurs études. « *Nous n'avons que 3 % d'échecs aux examens* », affirment le directeur.

Les universitaires, eux, ont un emploi à plein temps. Il n'y a pas d'inactifs à Cuba. Même dans les crèches, où les petits enfants jouent, chantent et dansent sans cesse sous la direction des puéricultrices. Même dans les asiles d'aliénés. Le commandant barbu et joyeux qui règne sur les deux mille patients de l'hôpital psychiatrique de La Havane a trouvé u n e panacée : l'ergothérapie (réadaptation par le travail). Le traitement en tout cas a le meilleur effet sur les paranoïaques, à qui on a confié un élevage de poulets. « *Les malades sont calmes et disciplinés,* dit le docteur Hierro qui les surveille ; *ils accomplissent parfaitement leur tâche et n'ont rien à envier aux aviculteurs professionnels.* »

L'effort, la production, l'efficacité... On le chante sur tous les rythmes. Et la « fiesta » ? « *Revenez en juillet,* disent les Cubains, *quand la « zafra » sera terminée...* »

FIN

(1) Ecole d'enseignement secondaire de base de campagne.

Brésil

LA CENSURE DE PRESSE EST PROGRESSIVEMENT SUPPRIMÉE

Le gouvernement du général Geisel vient de prendre un certain nombre de mesures de libéralisation vis à vis de la presse. Les directives adressées naguère quotidiennement aux journaux pour leur interdire de traiter certains sujets, ont été espacées, puis supprimées. Seuls, deux ou trois hebdomadaires continuent à subir, mais de façon de plus en plus souple, une « révision préalable ».

L'un des bénéficiaires de cette mesure est l'un des principaux journaux brésiliens, « O Estado de Sao Paulo ». Ce quotidien vient en effet d'être délivré des censures. Cette mesure a été pris à l'occasion de la célébration, le 4 janvier dernier, du centenaire de ce journal, dont notre correspondant à Rio décrit ici l'influence au Brésil.

La victoire d'un grand journal : « O Estado de Sao Paulo »

De notre correspondant

La récente célébration du centenaire d'*O Estado de Sao-Paulo* a montré à quel point ce journal est devenu, ces dernières années, un rouage essentiel dans la vie politique du Brésil : ministres, chefs politiques, hommes d'affaires, intellectuels s'y sont pressés. Le quotidien est devenu, en effet, un des principaux foyers de résistance à l'état d'exception en vigueur, opposition d'autant plus notable que ses dirigeants ont participé au mouvement militaire de 1964 et qu'ils continuent de se réclamer des « idéaux » proclamés par les auteurs du coup d'Etat. Par son indépendance, il a forcé le respect de ses adversaires, qui se situent surtout à gauche, après avoir reçu la Plume d'or de la liberté, attribuée par la Fédération internationale des éditeurs de journaux. M. Julio de Mesquita Neto, directeur du quotidien, a été élu l'an dernier président de la Société interaméricaine de presse.

La puissance, la qualité du quotidien explique aussi son succès : avec ses soixante pages grand format en semaine, et ses deux cent soixante pages le dimanche, il offre une « couverture » abondante de l'actualité, et il est le véhicule privilégié, tant pour l'information que pour la publicité, de la bourgeoisie pauliste.

Dès sa naissance, *O Estado* a pris position. Il est abolitionniste et républicain aux temps de l'esclavage et de l'empire. Il se réduit alors à quatre pages que six Noirs affranchis tirent à deux mille exemplaires, sur une presse achetée d'occasion et éclairée par des bougies.

Avec l'avènement de Vargas et la dictature de *l'Estado Novo*, le journal entre dans la politique — et la résistance — actives. Son d i r e c t e u r de l'époque, Julio de Mesquita Filho, héritier du premier Mesquita, est arrêté et exilé plusieurs fois. *O Estado de Sao-Paulo* est confisqué pendant cinq ans et rendu à ses propriétaires après la chute de Vargas.

Cette expérience le confirme dans sa vocation libérale et « anti-totalitaire ». Elle l'amène aussi à poursuivre, d'une haine quasi inexpiable, les héritiers du getulisme. Même J u s c e l i n o Kubitschek, l'un des présidents les plus dynamiques et les plus populaires que le pays ait connus, ne trouve pas grâce à ses yeux.

Restauration démocratique ajournée

La ligne du journal suit alors d'assez près celle de l'Union démocratique nationale, parti de la bourgeoisie, qui en appelle de plus en plus au « radicalisme » militaire pou. chasser les gouvernements populistes. Parce qu'il croit voir se dessiner, derrière Goulart et ses amis, les menaces d'un « totalitarisme de gauche », Julio de Mesquita Filho participe à la conjuration qui aboutira au mouvement armé de 1964. Il souhaite alors un « *gouvernement militaire de deux ou trois ans* », mais c'est pour constater, en fin de compte, que la restauration démocratique promise par les généraux rebelles a été ajournée *sine die*. De même ont été ajournées les profondes r é f o r m e s sociales envisagées par la « révolution », et dont l'actuel rédacteur en chef du journal, Oliveiros Ferreira, avait été l'un des théoriciens les plus remarqués.

Partisan résolu des libertés individuelles, appelant de ses vœux un régime issu du suffrage universel, avec un Congrès indépendant, des syndicats affranchis de la tutelle gouvernementale et un éventail de partis assez large pour refléter l'ensemble de l'opinion, le journal de Sao Paulo s'est donc trouvé dans la situation des maris trompés. Son credo libéral en économie a, en revanche, largement coïncidé avec la politique des militaires.

Une totale indépendance financière

Et si 1964 était à refaire ? « *Nous le referions* », dit à peu près M. de Mesquita Neto, qui a succédé à son père en 1969. Avec son frère Ruy Mesquita, directeur du *Jornal da Tarde*, édition du soir d'*O Estado*, il estime en effet que le « *socialisme totalitaire* » est toujours l'ennemi public numéro un, le « *régime le plus réactionnaire que l'histoire ait produit* ».

Une telle conception conduit le journal à faire preuve, en politique étrangère, d'un intégrisme sans faille : « jusqu'au-boutiste » au Vietnam, que M. Kissinger est accusé d'avoir bradé au profit du « terrorisme » vietcong ; hostile aux virages diplomatiques du gouvernement Geisel en direction de Pékin et des pays arabes ; étrangement complaisant au Chili de Pinochet et systématiquement critique à l'égard du Pérou de Velasco — ce qui ruine quelque peu la doctrine antifasciste de la maison, mais ce que M. Julio Mesquita Neto justifie de la façon suivante : « *Le régime de Pinochet est de transition : il y a un espoir qu'il se démocratise, alors qu'au Pérou le totalitarisme a été institutionnalisé.* »

Le journal est pourtant assez libéral pour avoir accueilli parfois des articles sur l'Afrique portugaise et sur l'Amérique latine contraires aux vues de la direction. Il bénéficie surtout d'un avantage incomparable aux yeux de ses rédacteurs et de ses lecteurs : il est indifférent aux pressions. Qu'il traite de la vie politique ou de la vie quotidienne, il le fait avec un esprit critique assez rare chez ses confrères, prompts au « suivisme » et à l'euphorie, et pourtant indispensable à toute société démocratique.

Si *O Estado* parle haut, c'est qu'il est assuré d'une totale indépendance financière. Quelques chiffres témoignent de sa bonne santé : avec un tirage moyen de près de deux cent mille exemplaires en semaine et trois cent mille le dimanche, il a fait 240 millions de cruzeiros de recettes en 1973 (156 millions de francs) et 50 millions de bénéfices nets (32 millions de F). Pour 72 %, ces recettes provenaient de la publicité, qui occupe 70 % de la surface imprimée : proportion qu'un journal européen pourrait trouver dangereuse, mais qui s'explique dans un pays où l'augmentation de la diffusion se heurte aux difficultés de transport et à la faiblesse de la culture générale. Aucune aide gouvernementale n'est apportée au journal, qui assure ses propres messageries.

CHARLES VANHECKE.



PROCHE-ORIENT

Le président Sadate : Il n'y aura pas de renouvellement du mandat des « casques bleus » dans le Sinaï sans nouveau repli israélien

Le Caire (*A.F.P.*). — L'Egypte n'acceptera pas le renouvellement du mandat des « casques bleus » en avril prochain (1), si, auparavant, un nouveau repli israélien n'est pas intervenu dans le Sinaï, dans le Golan et en Cisjordanie, a déclaré, mardi 14 janvier, le président Sadate devant un groupe de juristes français.

Interrogé sur l'éventuelle liberté de navigation pour les bateaux israéliens dans le canal de Suez, le chef de l'Etat égyptien a déclaré : « *J'ai promis de rouvrir le canal, mais, pour des raisons de sécurité, Israël doit évacuer de nouveaux territoires dans le Sinaï. Ensuite, il sera ouvert à la navigation, sauf pour Israël, tant qu'un état de guerre prévaudra entre lui et l'Egypte. Le cas est d'ailleurs prévu par la convention de 1880 sur la navigation dans le canal de Suez.* »

Le président Sadate a ensuite rappelé sa position à l'égard des thèses soviétique et américaine sur un règlement de la crise du Proche-Orient : « *Depuis le « sommet » soviéto-américain de Vladivostok*, a-t-il déclaré, *il apparaît qu'il existe deux doctrines pour un règlement du conflit. Il y a la doctrine américaine du pas-à-pas devant aboutir à un dégagement. Ensuite la conférence de Genève pourra commencer ses travaux. La doctrine soviétique est, au contraire, de commencer par la conférence de Genève. Nous pensons, nous, que toutes les occasions de récupérer des territoires arabes doivent être saisies. Il s'agit donc de tâcher d'obtenir un nouveau dégagement, puis de se rendre à Genève.* »

Comme on lui demandait quelle était l'attitude de l'Egypte à l'égard des super-puissances, le président Sadate a répondu :

« *Avant tout, je dois dire notre admiration pour la politique d'indépendance nationale menée par les présidents de Gaulle, Pompidou et Giscard d'Estaing. Nous refusons totalement d'être intégrés à l'un ou l'autre camp, et c'est d'ailleurs pour cela que nous avons beaucoup de problèmes, aussi bien avec l'un qu'avec l'autre. Nous, Egyptiens, nous voudrions constituer un troisième bloc avec les pays du tiers-monde, mais auquel viendrait se joindre l'Europe. Nous aiderions ainsi puissamment à l'équilibre et à la paix du monde.* »

En ce qui concerne la France, que le président Sadate va visiter à la fin de ce mois, le chef de l'Etat égyptien a dit : « *Cette visite sera l'un des moments les plus heureux de ma vie. Je rencontrerai mon ami le président Giscard d'Estaing, pour confronter nos vues, qui, d'ailleurs, sont actuellement les mêmes sur tous les problèmes mondiaux. Je saisis cette occasion pour dire notre gratitude au peuple français pour son attitude à l'égard du conflit du Proche-Orient, et pour l'assurer que nous saisirons toutes les chances de régler ce conflit d'une manière pacifique.* »

M. ARAFAT : le mois de janvier sera décisif

Dans une interview publiée mercredi par l'hebdomadaire libanais *Al Sayyad*, M. Yasser Arafat affirme que l'année 1975 « *sera lourde de conséquences sur les plans arabe et palestinien* ». « *Le mois de janvier*, a-t-il poursuivi, *sera décisif. Il sera marqué soit par une solution partielle* (du conflit israélo-arabe), *soit par la reprise de la conférence de Genève, soit alors par la guerre.* »

Selon M. Arafat, la guerre apparaît comme la seule solution possible dans les circonstances actuelles, car, dit-il, « *Israël est dans une impasse politique et économique dont seule une reprise des hostilités peut permettre de sortir* ». M. Arafat annonce d'autre part que la résistance palestinienne « *envisage d'intensifier ses opérations militaires et son action politique, car l'escalade répond à la fois aux impératifs de la révolution palestinienne et aux menées de ses ennemis* ».

(1) Le mandat qu'évoque le président Sadate est celui des « casques bleus » installés entre Egyptiens et Israéliens depuis le 24 octobre 1973, et renouvelable de six mois en six mois.

Le secrétaire américain à la défense n'écarte pas une intervention militaire en cas de « très grave urgence »

Washington (*A.F.P.*). — M. James Schlesinger, secrétaire américain à la défense, a admis, le mardi 14 janvier au cours d'une conférence de presse, l'éventualité d'une intervention militaire américaine au Proche-Orient en cas de « *très grave urgence* ». Le secrétaire à la défense a affirmé à plusieurs reprises que seule une menace d' « *étranglement* » de l'économie américaine pourrait provoquer une telle action, que le Pentagone ne « *prévoit pas* ».

Lorsqu'on lui a demandé si les ventes d'armes américaines à certains pays arabes n'étaient pas en contradiction avec une telle éventualité et ne risquaient pas de faire tuer de jeunes Américains par des armes américaines, il a répondu : « *C'est peu probable.* » *Mais, selon lui, il serait* préférable de toute façon pour les Etats-Unis de ne pas se trouver confrontés à des adversaires équipés d'armements fournis par une autre puissance.

A propos du Vietnam, M. Schlesinger a affirmé que les services de renseignements américains, se basant sur les mouvements de troupes et de personnels récemment observés, ne pensaient pas que les opérations en cours au nord de Saigon puissent avoir le caractère d'une offensive générale des Nord-Vietnamiens telle que celle qui avait eu lieu au printemps 1972. « *Le Vietnam du Nord,* a-t-il affirmé, *respecte toujours la puissance américaine. Il hésiterait à mener des actions qui pourraient conduire à un retour de la puissance américaine au Vietnam.* » M. Schlesinger a rappelé que l'opinion américaine était « *versatile* » et que, en cas d'une attaque communiste de l'envergure de celle de 1972, « *le Congrès pourrait bien autoriser l'usage de la force américaine* ». machine 18

Dans ce contexte, le secrétaire d'Etat a jugé « *inadéquat* » le montant des crédits pour l'aide militaire américaine au Vietnam du Sud, qui s'élève à 700 millions de dollars pour l'année fiscale en cours. On sait que M. Schlesinger *souhaiterait que ces crédits soient* portés à 1 milliard de dollars. M. Schlesinger a d'ailleurs annoncé mardi que le prochain budget de la défense « *sera très certainement augmenté* ». Sous l'effet de l'inflation, le prix des équipements militaires a monté de 6 à 7 % au cours des récentes années et de 12 à 15 % en 1974, a-t-il précisé ; « *Nous élèverons le niveau du budget de la défense pour compenser les effets de l'inflation.* »

Les pertes humaines prévisibles en cas de guerre mondiale

D'autre part, dans un rapport *fait en septembre dernier devant* la sous-commission sénatoriale des affaires étrangères chargée des questions de contrôle des armements et publié mardi, le secrétaire à la défense indique que si l'Union soviétique frappait les villes américaines avec des armes atomiques, les pertes en vies humaines s'élèveraient à 95 ou 100 millions, y compris les morts victimes des retombées. Ce nombre, a-t-il précisé, serait approximativement le même en Union soviétique dans le cas d'une attaque similaire des Etats-Unis.

En revanche, a noté M. Schlesinger, dans le cas d'une attaque *nucléaire soviétique limitée* aux bases nucléaires américaines — silos de missiles, aéroports de stationnement de bombardiers stratégiques, bases de sous-marins — le nombre des victimes serait de 6 700 000 morts et 5 100 000 blessés. L'explosion elle-même et les radiations « immédiates » tueraient quelque 700 000 personnes et 6 millions d'autres mourraient dans les trente jours, victimes des retombées.

M. MARCHAIS DÉNONCE LA COMPLICITÉ ENTRE LE POUVOIR GISCARDIEN ET L'IMPÉRIALISME AMÉRICAIN ».

M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., a déclaré mardi 14 janvier : « *Le président des Etats-Unis vient de confirmer qu'il envisage une action militaire contre les pays arabes pour le compte des grandes compagnies pétrolières. En même temps, il profère des menaces contre le peuple vietnamien qui lutte pour l'application stricte de l'accord de Paris, quotidiennement saboté par les Etats-Unis. Il affirme enfin la prétention de l'impérialisme à « assumer la direction du monde entier ».*

» *Le mutisme de Giscard d'Estaing et de ses ministres devant de telles déclarations, le fait qu'ils mettent le camp de Canjuers à la disposition des « marines » de la VI[e] flotte américaine pour s'entraîner à une intervention militaire au Proche-Orient — tout cela montre qu'il y a décidément complicité entre le pouvoir giscardien et l'impérialisme américain. L'attitude du gouvernement comporte le risque que la France et son peuple, demain, subissent les graves conséquences d'une aventure militaire entreprise pour le seul intérêt du grand capital américain.*

» *La France doit dire non à cette perspective, non à Washington.* »

● *Mme Golda Meir*, ancien premier ministre israélien, a été admise, ce mercredi matin 15 janvier, au service ophtalmologique de l'hôpital Hadassah, à Jérusalem, pour y être opérée d'une cataracte. — (*A.F.P.*)

M. WALDHEIM EXPRIME SON PESSIMISME

(De notre correspondant.)

Nations unies. — Au cours d'une conférence de presse, le mardi 14 janvier, M. Waldheim a fait preuve, à propos du Proche-Orient, d'un pessimisme qui se fonde sur deux considérations : l'absence de résultats importants des récents efforts pour rapprocher les adversaires, les échéances prochaines pour le renouvellement du mandat des « casques bleus ».

Selon M. Waldheim, on peut douter que le mandat des troupes des Nations unies qui séparent Arabes et Israéliens soit renouvelé lorsqu'il arrivera à expiration, c'est-à-dire en avril pour le Sinaï, en mai pour le Golan.

Evoquant à ce propos les entretiens qu'il a eus avec le président Assad à Damas, M. Waldheim a souligné que celui-ci lui avait fait savoir que son pays n'accepterait pas un nouveau renouvellement du mandat au-delà des six mois en cours.

Quant à la déclaration du secrétaire d'Etat, M. Kissinger, évoquant la possibilité d'une intervention militaire des Etats-Unis au Proche-Orient pour prévenir l' « *étranglement* » des économies occidentales, le secrétaire général a répété que ce problème ne pourrait être résolu ni par la confrontation ni par une intervention militaire, mais par une consultation entre les producteurs et les consommateurs de pétrole.

M. Waldheim a critiqué le manque de coordination entre les différents gouvernements, les groupes régionaux et les organisations internationales, qui, tous, cherchent des solutions. — Ph. B.

DES TROUPES ISRAÉLIENNES ONT FAIT UN NOUVEAU RAID DANS LE SUD-LIBAN

L'agence palestinienne Wafa a indiqué, le mercredi 15 janvier, qu'une unité israélienne avait pénétré vers 1 h. 20, dans la région de Kfar Chouba, dans l'Arkoub (sud-est du Liban). La même agence avait annoncé auparavant que l'artillerie israélienne avait bombardé la région de Kfar Chouba, en particulier le village de Chebaa, à l'extrémité orientale de l'Arkoub.

La nouvelle opération israélienne a été annoncée par le porte-parole de l'armée israélienne, selon lequel une unité a pénétré dans la nuit de mardi à mercredi dans le village de Kfar Chouba et détruit des maisons *utilisées par les fedayin ainsi* qu'un petit canal d'adduction d'eau. Huit soldats ont été blessés par des grenades lancées par des fedayin.

En revanche le porte-parole israélien a démenti les informations de source *libanaise*, selon lesquelles les villages de la région de Kfar Chaouba ont été soumis durant l'après-midi *de mardi à un nouveau bombardement* de l'artillerie israélienne. Selon l'agence palestinienne Wafa ce bombardement a *provoqué* le même jour une manifestation de la population locale, qui a exprimé son mécontentement à l'égard des autorités libanaises. Plusieurs centaines d'habitants de la région, et des étudiants, se sont rassemblés devant la mairie de Merjayoun, chef-lieu de l'Arkoub, dont il ont brisé les vitres et le mobilier. Ils réclamaient une protection accrue de leurs villages, et une aide des autres pays arabes. Des renforts de gendarmerie appuyés de *véhicules blindés ont été* envoyés pour les disperser.

On annonce d'autre part, de source libanaise, que des vedettes israéliennes ont été aperçues mardi au large de Tyr et de Rachidieh, dans le Sud-Liban. Les bâtiments ont tiré des fusées éclairantes en direction de la côte. — (A.F.P., Reuter, A.P., U.P.I.)

EN VISITE A DAMAS

Le roi Fayçal souhaiterait convaincre la Syrie de ne pas dépendre exclusivement de l'U.R.S.S. pour son approvisionnement en armes

De notre envoyé spécial

Damas. — Le roi Fayçal, dont c'est la première visite depuis 1953, est arrivé mardi 14 janvier à Damas. Le souverain avait fait parvenir l'avant-veille de son arrivée au gouvernement du général Assad sa quote-part des 250 millions de dollars d'aide financière octroyés lors de la conférence de Rabat par les Etats arabes producteurs de pétrole aux pays du champ de bataille.

Plusieurs dizaines de milliers de personnes s'étaient massées aux abords de la route empruntée par le cortège depuis l'aéroport de Damas jusqu'au Palais des Hôtes, dans le quartier résidentiel d'Abou Remmaneh, *où séjourneront le roi* d'Arabie, son frère, le prince Fahd et leur suite.

Sur des *centaines de calicots on* pouvait lire les slogans du Baas modéré au pouvoir en Syrie et des *inscriptions* à la *gloire* de l'Arabie Saoudite et de la solidarité arabe. Debout dans une Mercédès décapotée, les bras levés, le roi a fait, aux côtés du président Assad, une entrée triomphale dans Damas pavoisée aux couleurs syriennes et saoudites.

Tout laisse croire que cet accueil a *été organisé* pour monter à l'hôte royal, qui se veut le premier défenseur des croyants, que la Syrie, *tenue un moment pour* irrécupérable parce que « *satellisée* » par l'U.R.S.S., n'a pas renié les préceptes de l'Islam.

Le roi Fayçal, dit-on dans l'entourage de la délégation saoudite, veut profiter de ce que les Syriens sont revenus à de meilleurs sentiments à leur égard pour les dissuader de dépendre exclusivement de l'U.R.S.S. pour leur approvisionnement en armes et en munitions. « *L'argent n'a pas d'odeur*, a rappelé à ses interlocuteurs baasistes un émissaire du roi qui l'avait précédé dans la capitale syrienne. « *Tant que vous en disposez à votre gré*, avait-il ajouté, *et que nous sommes là pour vous aider, vous aurez intérêt à diversifier vos sources d'approvisionnement pour ne pas être à la merci d'un seul fournisseur.* »

A quoi les Syriens ont répondu en rappelant les difficultés techniques d'une « *reconversion* », qui impliquerait un recyclage des cadres de l'armée syrienne, alors que celle-ci est appelée à faire face à tout moment à une attaque israélienne ou à livrer une nouvelle guerre à l'Etat hébreu. Les dirigeants syriens ne manquent pas aussi de souligner les différentes initiatives qu'ils ont déjà prises pour amorcer une politique d'ouverture vers le monde occidental et libéraliser leur économie.

Les Syriens croient pouvoir compter sur le roi, devenu l'arbitre des querelles arabes, pour qu'il s'oppose à un nouvel accord *bilatéral sur le dégagement* des forces dans le Sinaï. Ils estiment qu'un tel accord sèmerait la discorde dans les rangs des pays du champ de bataille et couperait l'Egypte de ses alliés.

ÉDOUARD SAAB.

A Vienne

LE CHAH D'IRAN AFFIRME QU'IL NE LIVRERA PAS DES ARMES OFFENSIVES AUX REBELLES KURDES

Vienne. — En visite privée à Vienne, le chah d'Iran a déclaré, le mardi 14 janvier, dans une interview à la télévision autrichienne qu' « en cas de nouveau conflit au Proche-Orient, la position de Téhéran serait la même que par le passé ». Mais, a-t-il ajouté, « il est clair que mes sympathies iraient aux Arabes ».

Le souverain iranien a toutefois tracé des limites à la solidarité de son pays avec les Etats arabes. D'une part il a affirmé qu'il se refuserait, tout comme par le passé, à s'associer à un boycottage des livraisons de pétrole. D'autre part, jugeant la situation explosive au Proche-Orient, il s'est prononcé sans équivoque pour la poursuite immédiate de la « politique des petits pas » de M. Kissinger. Contrairement à ce que souhaitent certains pays arabes, le chah estime qu'il ne serait guère utile actuellement de réanimer la conférence de Genève. Celle-ci, juge-t-il, ne pourra être reprise que lorsque la mission du secrétaire d'Etat aura permis d'aboutir au minimum d'accord indispensable.

Précisant enfin les propos qu'il avait tenus à un journal koweïtien avant de se rendre au Caire, le *souverain a affirmé* qu'il n'était « pas favorable à l'indépendance du Kurdistan irakien ». C'est précisément, a-t-il *déclaré parce qu'* « il ne veut pas reconnaître le Kurdistan comme un pays libre et indépendant » qu'il n'est pas question pour lui de livrer aux insurgés des « armes offensives ». — M. L.

M. JOSÉ PAOLI EST NOMMÉ AMBASSADEUR DE FRANCE AU KOWEIT

Le *Journal officiel* de ce mercredi 15 janvier annonce la nomination de M. José Paoli comme ambassadeur au Koweït, en remplacement de M. Paul Carton.

[M. Paoli, licencié ès lettres, diplômé de l'Ecole des langues *orientales*, *est né en 1924. Il a été* en poste à Bagdad, Amman, au Caire, à Damas, à la direction d'Afrique-Levant, à Moscou, Washington, Rabat et Tripoli. Il était depuis 1971 sous-directeur pour l'Afrique du Nord à l'administration centrale.]

ASIE

Indochine

RÉPONDANT A LA NOTE DE WASHINGTON

Le G.R.P. accuse les États-Unis de poursuivre la « politique nixonienne de vietnamisation de la guerre »

Le G.R.P. a répondu mardi 14 janvier à la note envoyée le 11 janvier *par Washington aux pays signataires* de l'acte final de la conférence internationale sur le Vietnam de 1973 (*le Monde* du 15 janvier). Il déclare notamment : « *Comment les Etats-Unis pourraient-ils nier qu'après la signature de l'accord de Paris ils ont massivement envoyé au Sud plus de 700 avions de tous types, plus de 200 bateaux de guerre, 800 canons lourds, 1 100 chars et blindés, 1 100 000 tonnes de bombes et de munitions, 112 000 missiles ? Comment pourraient-ils nier que l'ambassade américaine à Saigon, avec un personnel de 3 288 membres, dont la plupart sont des agents de la C.I.A., dirige en fait l'appareil de guerre et de répression de Thieu, que le bureau de l'attaché militaire, avec des effectifs de 25 000 militaires, est en réalité le commandement militaire américain chargé de diriger l'armée de Saigon ?* »

Le G.R.P. *dénonce les mouvements* de la VII[e] flotte, l'envoi illégal de munitions et d'armes à partir de la Thaïlande, la récente visite à Saigon du général Jones, chef d'état-major de l'armée de l'air américaine, etc. Il ajoute : « *Que vise toute cette série d'actions américaines sinon à poursuivre la politique nixonienne de « vietnamisation » de la guerre, à saboter l'accord de Paris, à annuler les acquis révolutionnaires de la population du Sud et à éliminer le G.R.P., seul représentant légitime de la population sud-vietnamienne, en vue d'imposer au Sud la domination néo-colonialiste des Etats-Unis par le truchement du groupe belliciste de Thieu ?* » Le G.R.P. demande que Washington respecte les accords, que le régime de M. Thieu soit renversé et remplacé par un gouvernement désireux de respecter les accords, avec lequel les révolutionnaires négocieraient.

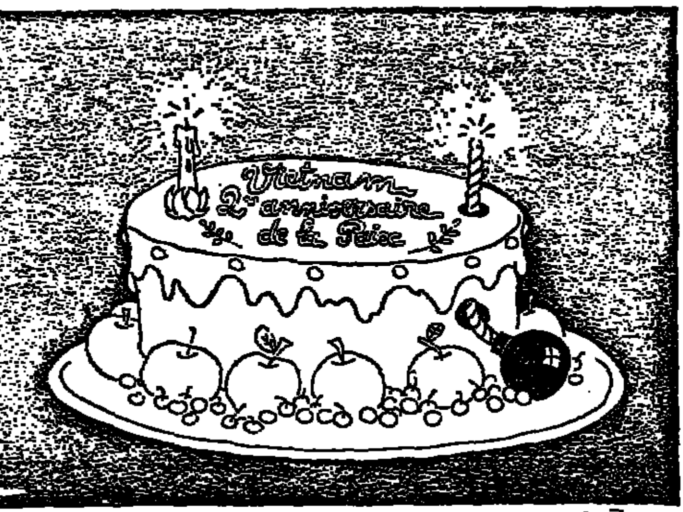
Répondant à ce document, la délégation de Saigon à la conférence de La Celle-Saint-Cloud parle d' « *un défi inadmissible à l'opinion mondiale* ».

● AU VIETNAM DU SUD, on signale des tirs de roquettes par les révolutionnaires contre les *bases* de Bien-Hoa et de Lai-Khé, proches de Saigon, et contre Tay-Ninh, à 90 kilomètres au nord-ouest de la capitale. Pour la première fois depuis longtemps, indique le commandement saïgonnais, un groupe d'une cinquantaine de communistes en armes a été repéré à une vingtaine de kilomètres à l'est de Saigon.

● AU CAMBODGE, les combats ont repris autour de Phnom-Penh. Un communiqué indique que les Khmers rouges ont tiré sur deux bateaux évacuant par le Mékong des *civils de Néak-Luong*, ville *et* base stratégique située sur le fleuve, et investie par les révolutionnaires.

● A NEW-YORK, M. Waldheim a déclaré mardi que la situation en Indochine est très préoccupante. Il a ajouté qu'il ne pourra faire un *effort de conciliation* (ce *que lui* recommande la résolution votée en novembre par les Nations unies) que lorsque les deux parties y seront favorables, ce qui n'est pas le cas du GRUNC.

● A PARIS, le bureau des cinquante-trois organisations luttant pour la paix et l'indépendance des peuples d'Indochine (P.C., P.S., P.S.U., C.F.D.T., C.G.T., FEN, etc.) fera du 28 janvier une « *journée nationale de soutien à tous les peuples d'Indochine* » ; des délégations se rendront à l'ambassade des Etats-Unis et aux consulats américains de province pour condamner la politique de Washington dans la péninsule. A Paris aussi se tiendra, les 18 *et 19 janvier, un séminaire* international de juristes sur le Vietnam organisé par l'Association internationale des juristes démocrates. M. Pham Van Bach, président de la Cour suprême de la R.D.V., dirigera la délégation nord-vietnamienne. — (*A.F.P.*)



(*Dessin de PLANTU.*)

CONTRADICTIONS

Le porte-parole du ministère des affaires étrangères à Bangkok a déclaré mercredi 15 janvier que la Chine souhaitait que les Etats-Unis maintiennent des effectifs militaires en Thaïlande, l'U.R.S.S. pouvant intensifier ses activité dans l'océan Indien. M. Chou En-lai, président du *conseil chinois*, avait *déjà* déclaré l'an dernier à des émissaires thaïlandais que Pékin ne jugeait pas nécessaire un retrait américain total de Thaïlande. La semaine dernière, M. Chou En-lai a reçu à Pékin le général Chatichai Choonhavan, ministre adjoint des affaires étrangères thaïlandais, et lui a réitéré ce point de vue.

Or M. Nguyen Duy Trinh, ministre nord-vietnamien des affaires étrangères, dans un télégramme à Bangkok, dénonce la présence militaire américaine en Thaïlande, et notamment l'utilisation de bases pour l'approvisionnement des armées de Saigon et de Phnom-Penh, le ravitaillement de mercenaires étrangers au Laos. De son côté, le Pathet-Lao affirme que, à partir de leurs bases thaïlandaises, les Américains cherchent à fomenter des troubles dans les régions tenues par la gauche laotienne.

Il y a pour le moins contradiction entre le point de vue de Pékin et celui des révolutionnaires indochinois.

Angola

AUX TERMES DE L'ACCORD SUR L'INDÉPEN…

Les trois mouvements national…
bénéficieront de prérogatives é…

…ANGLA DESH

هكذا من الأصل

AFRIQUE

Angola

AUX TERMES DE L'ACCORD SUR L'INDÉPENDANCE

Les trois mouvements nationalistes bénéficieront de prérogatives égales

De notre correspondant

Lisbonne. — L'accord sur le processus devant conduire, à la fin de 1975, à l'indépendance de l'Angola est signé ce mercredi 15 janvier à Penina, par la délégation portugaise et les délégations des trois mouvements nationalistes angolais présents à la conférence « au sommet », qui se déroule depuis le samedi 10 janvier. Il reflète les principales préoccupations qui ont dominé les négociations : assurer aux autorités portugaises un rôle prépondérant dans le processus de décolonisation ; protéger la minorité blanche installée dans le territoire ; assurer l'égalité des différents mouvements de libération.

Cette égalité sera, en particulier, respectée lors des élections, qui auront lieu durant la période de transition, pour désigner une Assemblée constituante. C'est cet organisme qui élira le chef du futur État angolais indépendant.

En attendant, un gouvernement de transition devrait être formé très prochainement. Il comprendra des ministres nommés par les mouvements de libération et par le gouvernement portugais. Il n'y aura pas de premier ministre. Ce poste sera remplacé par une structure collégiale, appelée conseil présidentiel, qui regroupera un représentant de chacun des trois mouvements. La direction de ce conseil sera assurée, par rotation, par chacun des mouvements nationalistes.

Pour les postes ministériels jugés les plus importants — comme par exemple l'information et l'intérieur — le titulaire sera assisté de deux secrétaires d'État appartenant à chacun des deux mouvements non représentés à la tête du département.

Quelques-uns des ministres choisis par le gouvernement portugais représenteront la minorité blanche. Toutefois, ils devront être acceptés par les trois mouvements de libération, afin de barrer la route à ceux qui se sont organisés depuis le 25 avril pour s'opposer à la politique de décolonisation.

L'armée, sous un commandement unique appelé conseil national de défense, comprendra un contingent de troupes portugaises et des contingents équivalents de chacun des trois mouvements. Mais l'intégration des armées nationalistes sera faite progressivement, « *en fonction du climat de confiance* », ainsi que l'a expliqué un dirigeant de l'UNITA. Les troupes portugaises ne quitteront le pays qu'une fois l'indépendance proclamée.

Un haut commissaire, ayant la confiance de tous, sera nommé par le gouvernement portugais. Il participera au conseil des ministres et au conseil national de défense. L'amiral Rosa Coutinho, actuel haut commissaire, ne sera pas reconduit.

Le ministre de la coordination interterritoriale, M. Almeida Santos, avait déclaré aux journalistes que le haut commissaire devrait mériter « *une égale acceptation des trois mouvements, sous peine de se transformer en générateur de conflits, au lieu d'être source de solution des problèmes* ».

Le Front national de libération de l'Angola de M. Holden Roberto et l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola de M. Jonas Savimbi se sont prononcés à plusieurs reprises contre l'amiral, qu'ils accusent de faire la politique du Mouvement populaire de libération de l'Angola de M. Neto.

Le statut du futur citoyen angolais a été également étudié au cours de la conférence. Sont considérés comme Angolais tous ceux qui sont nés en Angola, et ceux qui, s'y étant installés après leur naissance, acceptent le principe de l'Angola indépendant.

JOSÉ REBELO.

Rhodésie

M. Callaghan : il y a beaucoup de chemin à parcourir en vue d'un règlement

« *Le gouvernement britannique est prêt à sonder le premier ministre rhodésien, M. Ian Smith, sur les mesures qui pourraient être prises en vue de mettre fin à la crise constitutionnelle* », a déclaré M. James Callaghan, mardi 14 janvier, à la Chambre des communes.

Le secrétaire au Foreign Office, qui vient de faire une tournée dans sept pays d'Afrique pour examiner les perspectives de solution du conflit rhodésien, s'est montré très prudent sur les chances de règlement.

« *Il y a encore beaucoup de chemin à parcourir*, a-t-il dit. *Il ne reste guère de temps si la Rhodésie veut choisir entre la guérilla et un règlement pacifique.* »

Il a néanmoins estimé que jamais les chances d'un règlement « *pacifique et honorable* » n'avaient été meilleures.

M. Callaghan a préconisé des conversations « *exploratoires* » directes entre le régime minoritaire blanc et les dirigeants nationalistes africains. Il a, en outre, demandé aux deux parties d'appliquer intégralement et rapidement les dispositions de l'accord de Lusaka sur le cessez-le-feu, dont les clauses font actuellement l'objet d'interprétations divergentes. « *Il s'agit là*, a-t-il dit, *de deux* « conditions préalables essentielles » *à une conférence constitutionnelle.* »

A Salisbury, le président du parti gouvernemental Rhodesian Front, M. Des Frost, a accordé une interview au quotidien de Pretoria *Die Oggendblad* dans laquelle il qualifie d' « *impossible* » un gouvernement de la majorité noire. Il estime d'autre part que les positions respectives des deux camps sont « *diamétralement opposées* », et que c'est aux Noirs à faire des concessions et non aux Blancs. L'impasse actuelle dans les négociations, affirme-t-il, ne signifie pas pour autant la fin des pourparlers. « *Nous sommes disposés à libérer toutes les personnes encore détenues dès que le terrorisme cessera.* »

M. Jeremy Thorpe, leader du parti libéral britannique, qui fait une visite à Salisbury, a eu mardi un entretien avec le chef du gouvernement rhodésien, et a rencontré trois membres du « Conseil national africain » (ANC), dont M. Joshua Nkomo et le révérend Sithole. *(A.F.P., Reuter.)*

Éthiopie

NOUVEAUX ATTENTATS EN ÉRYTHRÉE

Trois charges de plastic ont explosé, dans la soirée de mardi 14 janvier, dans les bâtiments de la poste centrale d'Asmara, capitale de la province de l'Érythrée. Des attentats s'étaient également produits il y a quelques jours, à proximité du port d'Assab, où des maquisards avaient incendié trois camions et fait sauter une station de pompage d'eau.

Ces attentats sont imputés au Front de libération de l'Érythrée, dont le secrétaire général, M. Osman Saleh Sabbi, qui fait actuellement une tournée des capitales arabes, a réaffirmé, mardi, à Doha (Qatar), la volonté d'acquérir pour la province érythréenne l'indépendance totale.

Des divergences sensibles existent, indique l'A.F.P., entre les deux principaux mouvements de libération, le FLE et le Mouvement populaire de libération, de tendance marxiste, sur la stratégie à suivre vis-à-vis d'Addis-Abeba. Des représentants du M.P.L. ont eu récemment des conversations avec une délégation de vingt-neuf chefs communautaires érythréens, agissant au nom du conseil militaire éthiopien au pouvoir à Addis-Abeba. Ces conversations, qui portaient principalement sur l'instauration d'une trêve et l'ouverture de pourparlers à un échelon plus élevé, sont au point mort. « Nous recherchons une solution qui garantira les droits légitimes de la population d'Érythrée », a déclaré mardi, au Caire, le ministre de l'information de l'Éthiopie.

D'autre part, dans un message adressé, le mois dernier, au général Teferi Bante, le roi Fayçal indique que l'Arabie Saoudite est prête à accorder une assistance à l'Éthiopie, ce qui a surpris les observateurs à Addis-Abeba, Ryad ayant annoncé il y a quelques semaines l'accroissement de son aide aux mouvements de libération de l'Érythrée.

● *Création d'un hebdomadaire comorien.* — Un nouvel hebdomadaire — *le Courrier des Comores* — va prochainement être édité à Paris (44, rue de l'Ermitage, 20e). Dirigée par El Hadj Hassanali, cette nouvelle publication, dont le « numéro zéro » vient d'être diffusé, réserve une large place à l'actualité de l'archipel et comporte deux pages en langue arabe. Son prix unitaire sera de 3 francs (150 francs C.F.A.).

● ERRATUM — Une ligne sautée a rendu incompréhensible la fin du premier paragraphe de l'information parue sur le Tchad en page 4 du *Monde* du 15 janvier. Il fallait lire : « *Le texte ajoute que deux Tchadiens sont* gravement compromis : MM. Diguimbaye et Mohamat Outmane. »

POLITIQUE

LES DIFFICULTÉS DE LA GAUCHE

Le malaise cardiaque du secrétaire général du P.C.F. est dû au surmenage

Les services du comité central du parti communiste ont indiqué, *mercredi matin* 15 *janvier*, que le malaise cardiaque de M. Georges Marchais était vraisemblablement dû *au surmenage*. La vie du secrétaire général du P.C.F., comme celle de tous les dirigeants *de partis politiques*, est *en effet* particulièrement éprouvante. Tôt levé, M. Marchais se mettait tout aussitôt au travail *pour de longues* journées, très souvent prolongées par des meetings ou des *réunions publiques. Sa seule pause* était le déjeuner, qui lui offrait à peu près chaque jour l'occasion de retrouver ses collègues du bureau politique.

Avant les fêtes de fin d'année, M. Georges Marchais était particulièrement fatigué, ayant dû, coup sur coup, animer la campagne de sa formation pour l'élection présidentielle, puis préparer le vingt et unième congrès (extraordinaire) du P.C.F., qui s'était déroulé à Vitry-sur-Seine du 24 au 27 octobre. Il avait, en conséquence, pris une semaine de repos dans le midi de la France.

LE PROBLÈME DE L'INTÉRIM

Quand M. Waldeck Rochet avait commencé à ressentir, en avril 1969, les premières attaques d'un mal qui, malgré deux opérations, devait l'écarter définitivement de la scène politique et lui interdire la moindre activité, aucun intérim n'avait été *officiellement* annoncé par le P.C.F. M. Georges Marchais, alors secrétaire à l'organisation, avait simplement remplacé le secrétaire général défaillant aussi bien à la tête des délégations du parti que *dans le* rôle de porte-parole. Ce n'est qu'à l'occasion du vingtième congrès du *P.C.F., en février 1970*, que M. Georges Marchais était devenu secrétaire général adjoint du parti, *puis au vingtième* congrès, en décembre 1972, secrétaire général. M. Waldeck Rochet avait *alors été* nommé président d'honneur du P.C.F., titre qui avait été créé en mai 1964 (dix-*septième congrès) pour* Maurice Thorez, empêché par la maladie d'assumer ses fonctions de secrétaire général.

DES VŒUX DE RÉTABLISSEMENT DE MM. MITTERRAND ET FABRE

Dès qu'il a été informé de l'hospitalisation de M. Marchais, M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, a déclaré : « *L'amitié que je porte à Georges Marchais et la considération que j'ai pour son action — l'union de la gauche lui doit beaucoup — me font ressentir profondément cette nouvelle. Je forme les vœux les plus vifs pour son rapide rétablissement.* »

De son côté, M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche, a dit : « *Les combats que nous avons menés en commun au sein de l'union de la gauche m'ont permis d'apprécier le courage et le dévouement à notre idéal commun de Georges Marchais. Des liens d'amitié personnels se sont instaurés entre nous. C'est pourquoi la nouvelle de son hospitalisation m'a frappé et ému. Je souhaite son prompt rétablissement et lui adresse l'expression de mes sentiments les plus cordiaux.* »

M. Mitterrand : une querelle utile à M. Giscard d'Estaing

M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, qui était interrogé, mardi 14 janvier sur la chaîne de télévision TF 1, a évoqué la controverse entre sa formation et le parti communiste. Il a déclaré :

« *Au mois de mai dernier, treize millions de Français ont eu une grande espérance, et il s'en est fallu de bien peu pour que la France connaisse un cours nouveau de son histoire, dans la liberté pour le progrès. Ce qui compte pour moi avant toutes choses, c'est de justifier l'espérance de ces treize millions de Français.*

» *J'estime que ni les communistes ni les socialistes n'ont le droit ni d'altérer ni de diminuer, le cas échéant de frapper à mort, cette espérance des masses.*

» *Quand on me dit que je suis trop silencieux, je réponds que je suis prêt à répondre à toutes les questions posées, mais j'ai décidé, une fois pour toutes, de ne participer à aucune polémique.* »

Après avoir fait remarquer qu'« *une querelle, une division est toujours nuisible* », le député de la Nièvre a souligné qu'à son avis « *les affaires propres au parti communiste comme les affaires propres au parti socialiste passent après l'union de la gauche et la réussite de notre action* ».

« *Nous avons un contrat*, a poursuivi M. Mitterrand. *Ce contrat est respecté. C'est le programme commun de gouvernement de la gauche. C'est un contrat qui nous lie. Il est intégralement respecté et j'estime qu'il est véritablement dangereux pour la gauche et donc utile pour M. Giscard d'Estaing que d'entretenir cette querelle.* »

« *Ne comptez donc pas sur moi pour répondre du tac au tac* », a répété le dirigeant socialiste en ajoutant qu'il étudie « *avec le plus grand intérêt* » et qu'il « *tient le plus grand compte* » des avis de M. Marchais, homme pour lequel il a « *beaucoup de considération* » et dans lequel il voit un « *camarade de combat* ». « *Mais*, a-t-il souligné, *je ne le suivrai pas sur ce terrain tout à fait secondaire et sans intérêt qui désespère beaucoup de braves gens.* »

Quant aux raisons expliquant l'actuelle position communiste, M. Mitterrand a évoqué tout d'abord celles ayant un « *caractère historique* », c'est-à-dire la division de la famille socialiste intervenue en 1920, lors du congrès de Tours, qui donna le jour au parti communiste. Puis il a ajouté :

« *Le parti socialiste est depuis quelques années, et surtout depuis quelques mois, le parti qui monte, qui bénéficie aujourd'hui du plus grand pourcentage de sympathie, le parti dont l'électorat s'est le plus accru. Eh bien, de tous les côtés on s'en inquiète ! C'est flatteur.*

» *Je ne cherche pas à dire que le P.C.F. se débarrasse de ses problèmes internes sur le dos des socialistes. Je suis convaincu que le bureau politique du P.C.F. a procédé à une analyse extrêmement approfondie s'il a décidé de déclencher ce tir d'artillerie contre son partenaire. Je crois que les raisons sont multiples.* »

M. Mitterrand a ensuite estimé que tenir des meetings communs dans une dizaine de villes, comme le demandent les communistes, et alors que la polémique se poursuit, ne constituerait devant l'opinion publique qu'« *une pure façade, un spectacle* ». Le député de la Nièvre a également été interrogé sur le point de savoir s'il parlait en tant que chef de file de l'opposition ou de premier secrétaire du P.S. « *Je suis le responsable du parti socialiste et je ne suis rien d'autre, et quand je dis rien d'autre, je dis beaucoup* », a-t-il répondu.

Enfin, après avoir souligné que le parti socialiste « *est le meilleur garant du programme commun* », le dirigeant socialiste a fait remarquer que « *les divergences qui apparaissent à gauche sont moins graves que celles séparant la gauche de la droite* », en ajoutant qu'il restait confiant dans le fait que les grandes formations de la gauche ont assez le sens du devoir pour savoir s'unir contre les partis « conservateurs ». « *Les discussions*, a-t-il dit, *sont dans la nature des choses. L'essentiel c'est de rester sur la même route. (...) Je défie quiconque de prétendre que nous avons changé d'opinion.* »

« *Le P.S.*, a-t-il conclu, *est un parti très démocratique. J'en connais les inconvénients. Un parti démocratique représente un immense avantage et je serais très content que Georges Marchais veuille y réfléchir.* »

M. ATTALI : le programme commun est plus actuel que jamais.

M. Jacques Attali, conseiller économique de M. Mitterrand, qui a été mis en cause à diverses reprises par le P.C.F. et accusé de ne pas respecter les analyses du programme commun, a répondu ce mardi 14 janvier au micro d'Europe 1. Il a affirmé que « *les solutions du programme commun de la gauche étaient plus actuelles que jamais et que la crise actuelle était la crise du capitalisme multinational* ».

Après avoir rappelé qu'il n'était pas autorisé à engager le P.S. par ses déclarations, M. Attali a précisé :

« *Il s'agit, par les nationalisations prévues dans le programme commun de constituer un certain nombre de groupes qui puissent avoir le statut d'entreprises françaises multinationales, assurant dans le cadre de la division mondiale du travail une indépendance et une autonomie de développement de la France afin qu'elle puisse mettre en œuvre son propre projet politique et choisir son avenir. Le programme commun implique une relance économique qu'on peut chiffrer autour de 80 à 100 milliards de francs. Cette relance est absolument nécessaire aujourd'hui. Le projet de société vers lequel il faut tendre est un modèle de société décentralisée impliquant davantage de contrôle de la part de ceux qui travaillent.* »

M. Paul Laurent : un double refus

M. Paul Laurent, membre du secrétariat du P.C.F., consacre l'éditorial de *l'Humanité* du 15 janvier à une réponse aux déclarations faites à TF 1 par M. Mitterrand. Il écrit :

« *François Mitterrand a rompu son silence hier à la télévision. Nous n'en sommes pas rassurés pour autant. (...) Tout d'abord, si l'existence d'un débat est naturelle, si le parti communiste est un parti sérieux et réfléchi (qui en douterait ?) comment justifier l'absence de réponses à des questions fondées sur des réalités indéniables. (...)*

» *Si le débat est la conséquence normale de l'existence de deux partis profondément différents, comment est-il possible de l'opposer à l'action commune sous peine de concevoir la suite des événements comme une alternance folklorique d'idylles et de disputes, alors qu'il s'agit du problème sérieux de la lutte pour une politique nouvelle, conforme aux intérêts des travailleurs et du peuple. (...) Nous dira-t-il s'il considère que la prose austère (c'est le cas de le dire) des Rocard, Attali, Martinet et autres Delors contribue à clarifier les problèmes et à mobiliser l'opinion contre Giscard d'Estaing et son gouvernement, ou au contraire à obscurcir et à démobiliser ?*

» *François Mitterrand semble voir là le signe du fonctionnement démocratique du parti socialiste. Pour les communistes, la démocratie du parti c'est, après la libre discussion, le respect par tous des engagements solennels pris devant le peuple.*

» *Au total, François Mitterrand persiste dans un double refus : refus d'argumenter sur les problèmes posés par notre parti, refus de l'action commune urgente et nécessaire. Des propos lénifiants ne peuvent remplacer la réponse à des questions majeures. Ils ne peuvent mettre fin à l'inquiétude ressentie par tous ceux qui ont au cœur l'immense espérance née de l'existence du programme commun.* »

M. MARCHAIS : ne pas détourner l'union de son objectif

M. Georges Marchais, qui était, mardi 14 janvier, l'invité de la « tribune libre » de TF 1, a déclaré, lui aussi en réponse à M. François Mitterrand, que l'union « *doit être le moyen de mettre en œuvre une politique entièrement nouvelle* ». Il a ajouté : « *Nous, communistes, nous ne consentirons jamais à ce que l'union soit détournée de cet objectif-là. C'est le fond du problème que pose le comportement du parti socialiste* »

● *M. René Billères*, sénateur radical de gauche des Hautes-Pyrénées, ancien président du parti radical, a notamment déclaré mardi 14 janvier, à Tarbes : « *Nous, radicaux de gauche, pensons que la divergence entre le P.C. et le P.S. est inutile, déplacée et dangereuse. La gauche a mieux à faire que de se disputer. Aucun parti de gauche n'a trahi les autres. La gauche est unie par le programme commun et représentait jusqu'ici une alternative au régime actuel ; je ne vois pas de raisons sérieuses qui puissent motiver un désaccord. Je ne vois pas quand le P.S. a renié ses engagements.* — (Corresp.)

● *Une délégation du parti communiste des Etats-Unis*, dirigée par M. Henri Winston, président du parti, est arrivée à Paris, lundi 13 janvier, à l'invitation du parti communiste français. La délégation du P.C des Etats-Unis séjournera pendant quelques jours dans la capitale et rendra visite à certaines municipalités communistes de la banlieue parisienne.

Trois formations d'extrême gauche préparent chacune le lancement d'un quotidien

Trois formations d'extrême gauche envisagent actuellement de publier chacune un quotidien, qui serait lancé dans le courant de l'année 1975 : la Ligue communiste révolutionnaire avec *Rouge*, le Parti communiste révolutionnaire (marxiste-léniniste) avec *Front rouge*, enfin le comité de rédaction de *l'Humanité rouge*, animé principalement par d'anciens dirigeants du parti communiste marxiste-léniniste de France, dissous en 1968.

C'est une analyse commune des perspectives de lutte du courant d'extrême gauche qui conduit ces trois formations à accomplir un tel effort matériel, intellectuel et financier. Leurs dirigeants respectifs s'attendent en effet, pour 1975, à un sensible durcissement des conflits sociaux, qu'ils éclatent *dans le monde du travail* proprement dit ou à l'occasion de « choix de société », sort des travailleurs *immigrés, statut des soldats*, autonomismes régionaux, problèmes culturels, urbanisme, environnement, etc. *Ils estiment* que le développement de ces affrontements rend nécessaire pour eux *de disposer* d'un instrument d'information et de réponse au jour le jour.

La naissance du quotidien *Libération* avait partiellement répondu à ce souci. Ses difficultés actuelles et son absence de ligne politique unique — particulièrement depuis l'été 1973, au cours duquel une crise interne a abouti à l'éviction de certains éléments pro-chinois de la rédaction issus de *l'ex-Gauche prolétarienne* — font aujourd'hui que les trois formations d'extrême gauche en question considèrent sa présence au sein de la presse quotidienne française comme trop aléatoire *et de toute façon insuffisante.*

Le premier projet à voir le jour devrait être celui de *l'Humanité rouge* quotidienne. Dès le début du printemps, en effet, selon les prévisions de ses rédacteurs, une publication trihebdomadaire sera assurée et le passage au rythme quotidien pourra ensuite avoir lieu en quelques semaines si l'opération semble intéresser suffisamment de lecteurs. Pour tirer environ vingt-cinq mille exemplaires du journal, les diffuser principalement par le système de la vente militante, en conservant l'équipe actuelle de *l'Humanité rouge* renforcée (l'hebdomadaire subsistant d'ailleurs dans sa forme présente), il faut à cette dernière, selon sa propre — et modeste — estimation, environ 200 000 francs. Une souscription a été lancée dans les colonnes du journal.

Le projet du P.C.R. (M.-L.) porte sur septembre 1975. La décision a été prise lors d'une réunion du comité central, en octobre dernier. Les promoteurs de l'opération insistent sur deux idées : il faut donner à la presse française « *un quotidien communiste* » (puisque *l'Humanité* est, selon eux, le quotidien d'un parti « révisionniste », qui n'a de communiste que le nom) ; il convient en outre de « *briser le monopole de la bourgeoisie sur les moyens d'expression* » ; 250 000 francs sont nécessaires au lancement du *Front rouge* quotidien ; la campagne d'abonnements anticipés en aurait déjà fourni environ la moitié.

Quant à la Ligue communiste révolutionnaire, c'est au cours de son congrès constitutif de Saint-Gratien (*le Monde* du 24 décembre 1974) qu'elle a décidé de publier son propre quotidien. Les *premiers numéros doivent paraître* en octobre prochain. Il s'agira de renouveler l'expérience faite au *cours de la campagne présidentielle* de 1974 en faveur de M. Alain Krivine : à cette occasion, l'hebdomadaire *Rouge* était, quelques semaines durant, devenu quotidien, et les résultats de la vente avaient alors été trouvés assez encourageants. Rassemblant sensiblement plus de militants que les deux formations marxistes-léninistes, la L.C.R. disposera pour le lancement de son journal d'un budget plus élevé.

Les trois formations mettent en tout cas l'accent sur la nécessité *de proposer aux futurs lecteurs*, sans renoncer aux débats théoriques, une information militante qui ne soit pas trop « *indigeste* », et de répondre sous une forme véritablement quotidienne à une actualité qui ne l'est pas moins.

BERNARD BRIGOULEIX.

Au Conseil d'État

MM. LECAT, BELORGEY FOUQUET ET LATOURNERIE MAITRES DES REQUÊTES

M. Jean-Philippe Lecat, ancien ministre, ancien député U.D.R. de la Côte-d'Or, battu aux élections législatives partielles du 6 octobre 1974, a été nommé maître des requêtes au Conseil d'État (premier tour intérieur) par décret paru au « Journal officiel » du 15 janvier. M. Lecat était entré au Conseil d'État comme auditeur en 1963, à sa sortie de l'École nationale d'administration. Il est actuellement chargé par le président de la République d'une mission d'études sur les problèmes de l'imprimerie.

Deux autres auditeurs de première classe ont été promus maîtres des requêtes. Il s'agit de MM. Jean-Michel Belorgey (nomination hors tour) et Olivier Fouquet (deuxième *tour intérieur*).

Enfin, M. Dominique Latournerie, chargé de mission au secrétariat *général du gouvernement*, a été nommé maître des requêtes (tour de l'extérieur).

● *Le bureau du groupe communiste de l'Assemblée nationale* s'est élevé, mardi 14 janvier, contre la « *nocivité de la politique gouvernementale d'austérité* », qu'il considère comme génératrice de chômage. Le bureau « *exige qu'il soit mis fin à la politique d'austérité et que des mesures d'urgence, telles celles qui figurent dans les propositions de loi du groupe communiste, interviennent en faveur des familles laborieuses et de toutes les victimes de cette politique néfaste* ».

« Le Communiste » se réjouit de la disparition d'« Unir pour le socialisme »

Le Communiste, organe d'un groupe d'oppositionnels communistes, rassemblés dans un « Comité d'action contre la guerre mondiale », commente dans son numéro de janvier, la disparition d'*Unir pour le socialisme*, organe d'une autre tendance clandestine du P.C.F. (*le Monde* du 4 janvier). *Le Communiste* était, jusqu'en 1969, l'organe de la « tendance révolutionnaire » du P.C.F. qui était animée par Michèle Mestre. Aujourd'hui décédée, celle-ci était, jusqu'en 1956, membre du secrétariat de la IVe Internationale (trotskiste). En changeant de nom pour devenir le « Comité d'action contre la guerre mondiale » ce groupe n'a pas renoncé à son action critique au sein du P.C.F., reprochant en particulier à la direction de cette formation d'avoir renoncé au caractère révolutionnaire du parti communiste pour adopter une ligne « opportuniste » symbolisée par le programme commun et l'alliance avec un P.S. jugé « anticommuniste » et « antisoviétique ». *Unir pour le socialisme* militait, au contraire, pour une plus grande ouverture du P.C.F. et avait par exemple défendu M. Roger Garaudy.

Le Communiste juge, en conséquence, que « *la disparition d'Unir est en soi un fait extrêmement positif par la démonstration qu'il apporte, non seulement aux militants qui comme nous luttent pour la transformation révolutionnaire de notre parti, mais aussi à tous ceux qui, par milliers, se sont dressés dans la dernière période contre la tentative d'accentuation du cours opportuniste amorcée au comité central de juin* » (N.D.L.R. — Comité central qui avait lancé le mot d'ordre d'union du peuple de France). (...) « *Cette « pression des militants » et la situation qu'elle a fait naître dans le parti nous créent, de même qu'à tous les camarades décidés à battre en brèche le courant opportuniste, des raisons supplémentaires de poursuivre notre action pour la transformation révolutionnaire de notre parti* ».

★ *Le Communiste*, 42, rue René-Boulanger, 75010 Paris.

EN BREF...

● *M. Edgar Faure*, président de l'Assemblée nationale, a quitté Paris mercredi 15 janvier pour un voyage au Liban, en Syrie et en Iran, dont il reviendra le 2 février.

● *M. Raymond Marcellin*, président du conseil général du Morbihan, ancien ministre, a demandé, mardi 14 janvier à Vannes, à l'occasion de la session budgétaire de ce conseil, qu'« *une politique de défense des classes moyennes* » soit rapidement menée. Le sénateur du Morbihan a notamment préconisé la création en France, « *d'un service public semblable à celui qui existe aux Etats-Unis* ».

● *M. André Bettencourt*, député (R.I.) de la Seine-Maritime, ancien ministre, a été réélu, mardi 14 janvier, président du conseil régional de Haute-Normandie, par 21 voix contre 10 à M. Olivier Goubert, candidat de l'union de la gauche.

● *A Saignes* (Cantal), *le conseil* municipal a décidé, à l'unanimité, le lundi 13 janvier, d'adresser au *préfet sa démission collective. Il* entend ainsi protester contre le refus de l'office départemental *d'H.L.M. de prendre en compte*, pour l'exercice de 1975, le projet de construction d'une maison de retraite.

Les « braves gens »

(Suite de la première page.)

S'étant jusqu'alors imposé à lui-même et ayant obtenu de ses amis une patience et un silence méritoires, qui devaient en principe durer jusqu'à l'ouverture des travaux du congrès socialiste (31 janvier), l'ancien candidat commun de la gauche à la présidence de la République n'a pas su dominer ses nerfs, soumis à rude épreuve depuis plus de trois mois.

Il serait inique de lui en faire grief, s'il est vrai que, depuis le 7 octobre le P.C.F. s'est évertué *à pilonner jour après jour* un partenaire dont la progression l'inquiétait et s'est constamment *comporté en procureur intransigeant*, sourd à tous les arguments de la défense.

MM. Mitterrand, Defferre, Mauroy, Attali et bien d'autres encore pouvaient bien protester de leur *inébranlable attachement* à l'union de la gauche et à son programme commun, ils n'étaient pour leurs accusateurs que pestiférés clamant dans le désert. On le constate encore aujourd'hui même avec la réplique de *M. Paul* Laurent au premier secrétaire du P.S.

Il reste que l'escalade à laquelle M. Mitterrand s'est abandonné après s'y être si longtemps refusé, au risque d'entendre dénoncer son « étrange silence », ne peut avoir pour résultat que de déboussoler un peu davantage encore tous les « braves gens » sur la désespérance desquels il s'est paradoxalement apitoyé mardi.

Ces « braves gens » sans le concours desquels il n'y aura jamais de victoire de la gauche en France, et, surtout, les quelques millions de « non-engagés » qui avaient misé en mai sur la dynamique unitaire de cette gauche bien plus encore que sur les communistes, les socialistes ou les radicaux, ces « braves gens » qui voulaient tout à la fois « changer de cap » et « changer de vie » sont fondés aujourd'hui à ne plus espérer grand-chose.

Pourpeu que le parti communiste *et le parti socialiste* persistent à se déchirer l'un l'autre — et l'effacement temporaire de *M. Marchais interdit plus que* jamais d'écarter cette éventualité, — il ne se trouvera plus jamais treize *millions de Français pour* faire confiance au candidat commun de la gauche, quel que soit ce candidat.

RAYMOND BARRILLON.

هكذا من الأصل

Giscard d'Estaing

Laurent : un double refus

M. MARCHAIS : ne pas détourner l'œ[il] de son objectif

braves gens

APRÈS LA MANIFESTATION DE KARLSRUHE

Des sanctions disciplinaires seraient prises contre certains appelés français

Des sanctions disciplinaires seront vraisemblablement prises à l'encontre de certains soldats de la garnison française de Karlsruhe, qui sont considérés par le commandement comme les animateurs de l'assemblée générale puis du défilé d'appelés du contingent, le 13 janvier, dans les rues de cette ville, en République fédérale d'Allemagne. On ignore à ce jour la nature des sanctions éventuelles.

Le commandement des troupes françaises outre-Rhin a d'autre part informé les autorités ouest-allemandes que l'une des raisons de la manifestation était l'absence d'une réduction de tarif sur les chemins de fer ouest-allemands pour les permissionnaires. Ce problème fait l'objet de discussions, depuis plusieurs mois, entre des responsables français et ouest-allemands.

De même, il faut noter la déclaration, mardi 14 janvier à Tubingen, du général de brigade André Sciard, commandant la 5e brigade mécanisée stationnée dans le Bade-Wurtemberg, et selon laquelle l'état des casernes françaises dans le nord-ouest de la République fédérale d'Allemagne était « misérable ». Le général Sciard a exprimé l'espoir que les négociations en cours avec le gouvernement fédéral, responsable financièrement de l'entretien des casernes, permettront de remédier à cette situation et de disposer des sommes nécessaires à la rénovation des installations militaires françaises.

« Citoyens en uniforme » dans la Bundeswehr

De notre envoyé spécial

Karlsruhe. — Des bâtiments modernes au milieu des pelouses, un vaste parking, le tout entouré d'un mur bas au faîte duquel court un fil de fer barbelé très discret. C'est une caserne de la Bundeswehr que rien ne permet de distinguer des bâtiments industriels de la banlieue de Karlsruhe. Il est 16 h. 30. Impossible de rencontrer un officier. Un soldat qui monte une garde nonchalante au milieu d'un joyeux groupe de camarades, sourit aimablement : *« Mais tout le monde est déjà parti... Revenez demain. Mais pas trop tôt... »*, précise-t-il encore, surpris de l'étonnement d'un étranger. La journée est terminée. En civil, au volant de leur voiture, des jeunes gens présentent une carte d'identité militaire au gardien. On a l'impression qu'ils *« pointent »*, c'est la sortie des employés.

Incorporés depuis six mois, MM. Ivo Steinbach et Dieter Lang, vingt ans, se rendent à Karlsruhe pour suivre un cours du soir. Ils viennent d'apprendre la manifestation des appelés français du lundi 13 janvier dans les rues de la ville et ils disent ne pas comprendre que l'on puisse descendre dans la rue pour obtenir ce qui, en partie, figure comme des droits dans un petit livret vert, édité par le ministère de la défense, à l'intention du contingent ouest-allemand. Ils sont également surpris par *« le ton agressif »* de l'« appel de cent » de leurs collègues français.

Amers

Professeur de français en Allemagne, M. Jacob Mayer précise que les militaires ouest-allemands, français et américains se côtoient fréquemment, mais s'ignorent totalement. Il remarque, amusé : *« L'Américain vit sous cellophane ; le Français dans « ses » cafés ou dans les trains ; quant à l'Allemand, il n'est presque pas militaire. »* Il ajoute que, en tout état de cause, l'état-major français n'aurait pas intérêt, actuellement, à faciliter les contacts entre les jeunes soldats de ces trois pays. *« Les jeunes Français en seraient encore plus amers. »* Tels, sans doute, la plupart des appelés allemands, MM. Steinbach et Lang estiment que leurs quinze mois de service national — douze mois en France — sont trop longs, que les sursis sont rares ou encore que la discipline, même assouplie, reste une contrainte dont on ne perçoit pas toujours la finalité. Mais il reconnaissent qu'un mouvement de contestation analogue à celui qui se développe aujourd'hui dans l'armée française est impensable dans la Bundeswehr.

Le contingent allemand jouit d'une situation matérielle plus que confortable. Ayant un grade équivalant à celui de caporal — *« promotion quasi automatique »* après six mois de service, précisent-ils, — MM. Steinbah et Lang disposent d'une solde journalière de 7 deutschemarks, soit un peu plus de 13 F (1), celle du soldat à son incorporation étant de 5,5 deutschemarks, soit 10,34 F (contre 75 F par mois en France, soit 2,50 F par jour) (2). La comparaison est beaucoup plus éloquente lorsqu'il s'agit d'un soldat chargé de famille, puisque la République fédérale d'Allemagne lui verse pendant la durée du service près des quatre cinquièmes du salaire qu'il gagnait dans le civil lorsque son épouse ne travaille pas. En France, l'indemnité n'est que de 80 F par mois dans ce cas, mais le soldat continue à bénéficier de la Sécurité sociale.

D'autre part, tous les appelés de la Bundeswehr bénéficient de primes spéciales : 215 deutschemarks en fin d'année et 900 deutschemarks au terme du temps de service.

Avantage singulier mais très apprécié, l'Etat ouest-allemand peut assurer le paiement des *« dettes »* contractées par les recrues avant leur incorporation, ceci dans le cas où ces « dettes » correspondent à un investissement pour l'avenir de l'intéressé : le remboursement d'un crédit pour l'achat d'un logement ou d'une voiture par exemple. Cet avantage n'est accordé que sur présentation d'un dossier et l'examen en est devenu récemment plus sévère, après la découverte de nombreux abus. L'occasion est évidemment tentante...

Les manifestants français de Karlsruhe ont souligné leurs difficultés de transport, déjà souvent dénoncées par l'ensemble du contingent en France. En République fédérale, les appelés ont droit à un voyage gratuit par mois et bénéficient du demi-tarif pour tout voyage supplémentaire (3). Quant aux sorties et permissions, il s'agit pratiquement d'un droit dans la Bundeswehr. Le samedi et le dimanche sont libres, sauf pour les personnels qui assurent une permanence, encore leurs effectifs sont-ils de plus en plus réduits. De toute façon, chaque appelé a droit à vingt-sept jours de vacances pendant son temps — vingt et un jours en France pour douze mois de service — et durant ses jours d'absence, égard remarquable !, le prix des repas est *« remboursé »* (4). La somme est même doublée lorsqu'il s'agit des vacances.

Les droits civiques du soldat allemand représentent tout un chapitre du manuel qui lui est remis lors de son affectation. Il y est clairement indiqué que chacun a le droit, *« ainsi que tout autre citoyens »*, d'adhérer à un parti politique et le droit de s'exprimer avec, toutefois, un rappel à l'obligation de réserve. D'autre part, tout militaire peut directement solliciter l'intervention du « Wehrbeauftragter », un parlementaire désigné par le Bundestag pour être son observateur auprès de la Bundeswehr, sorte d'*ombdusman* de l'armée allemande. Enfin, il n'existe pas de juridiction militaire en République fédérale. Les sanctions disciplinaires sont limitées à vingt et un jours d'arrêts. Tout délit passible d'une peine supérieur relève du tribunal civil.

« Auprès des soldats de la Bundeswehr, « l'appel des cent » n'aurait de succès que pour l'augmentation de la solde », conclut le caporal Steinbach. Dans les textes officiels de la République fédérale d'Allemagne, les mots « militaire » ou « soldat » sont souvent remplacés par l'expression « *Burger in uniform* ». Citoyen, c'est ce mot et son sens que revendiquent les soldats contestataires de l'armée française.

FRANCIS CORNU.

(1) Un deutschemark vaut 1,88 F.

(2) Un appelé français outre-Rhin reçoit, outre sa solde normale, une indemnité spéciale de 188 F par an.

(3) Depuis le début de cette année, en plus des permissions régulières qui bénéficient du quart de place sur la S.N.C.F., l'appelé en France a droit à des déplacements gratuits : huit voyages gratuits par an au-delà de 800 kilomètres entre la garnison et le lieu de résidence ; cinq voyages gratuits par an entre 400 et 800 kilomètres et trois voyages gratuits entre 200 et 400 kilomètres. Au-dessous de 200 kilomètres, le soldat à deux voyages gratuits par an.

(4) En France, le prêt-franc existe pour certaines affectations et les soldats mariés.

Un changement de ton dans la contestation

Le mouvement de contestation à l'intérieur de l'armée vient de changer de ton. Aux revendications catégorielles qui s'étaient exprimées avec le défilé de Draguignan se sont ajoutés, avec la manifestation de Karlsruhe, des thèmes de réflexion plus politiques sur la présence des forces françaises en territoire ouest-allemand. Cette évolution apparaît à un moment où des contestataires de l'armée, en France, tentent de prolonger les actions antimilitaristes par une campagne sur les orientations actuelles de la politique nationale de défense. Sur ce point, les mouvements de lutte à l'intérieur de l'armée sont profondément divisés et ils déclarent — pour la plupart — n'attendre aucun soutien, ni réclamer de compréhension des partis politiques de l'opposition ou du mouvement ouvrier.

Ce qui apparaît aujourd'hui, à quelques jours de la convocation des assises antimilitaristes chargées d'élaborer « une plate-forme politique de soutien » aux comités de soldats, c'est incontestablement le durcissement des militants les plus révolutionnaires et la condamnation, sans nuances, d'un antimilitarisme jugé réformiste, comme celui de certains gauchistes affiliés au Comité de défense des appelés.

A première vue, ce durcissement est le plus net dans l'est de la France et dans les unités stationnées en République fédérale d'Allemagne, où l'on qualifie volontiers d'opportunisme et de confusionnisme la ligne d'action des militants les plus proches de la Ligue communiste révolutionnaire de M. Alain Krivine. Les antimilitaristes les plus virulents vont parfois jusqu'à s'en prendre publiquement aux revendications exprimées par « l'appel des cent » et réclament une résistance offensive à l'armée avec, par exemple, des actions dites de sabotage du matériel militaire. Ce que redoutent certains de ces militants antimilitaristes, c'est qu'une amélioration des conditions du service national en France n'entraîne un appauvrissement de leur combat politique dans les casernes et le refus d'une radicalisation de leur action.

En d'autres termes, il ne s'agit pas, pour les responsables de ces mouvements, d'aménager le service militaire pour le rendre plus supportable par les appelés, mais de détruire l'institution militaire actuelle qui serait au service de la bourgeoisie.

Dans les forces françaises en Allemagne, le mouvement antimilitariste continue — dans l'intention de susciter l'adhésion du plus grand nombre de soldats — de mettre en avant les revendications catégorielles les plus légitimes de « l'appel des cent ». Cependant, l'accent est mis, depuis quelque temps, sur des mots d'ordre plus politiques, dont le moins populaire n'est pas le retrait du contingent d'outre-Rhin.

Fondamentalement, ce qui semble être en cause aujourd'hui, si l'on en juge par les réflexions et les travaux des comités antimilitaristes en Allemagne, ce sont d'abord les missions de ces forces françaises cantonnées hors des frontières nationales. Comme le soutiennent — en feignant d'ignorer la guerre froide — certains de leurs militants qui font leur service en République fédérale d'Allemagne, le rôle des alliés était, à la fin de la dernière guerre, d'empêcher, par la présence de leurs contingents armés, un réveil du nazisme. Aujourd'hui, les forces françaises sur le territoire ouest-allemand participent, aux côtés des unités de l'OTAN, à ce qui paraît être, à ces mouvements antimilitaristes, une défense du capital occidental contre un ennemi situé à l'Est. Les partisans d'une telle thèse affirment tirer leurs arguments du thème des manœuvres françaises outre-Rhin.

L'analyse politique, au sein de ces mouvements, a porté, plus récemment encore, sur le rôle du système d'armes nucléaires tactiques Pluton de l'armée de terre. Nombre de ces comités de lutte contre l'armée ont cru pouvoir discerner — non sans quelque exagération — dans le Pluton un instrument de guerre civile ou de domination politique aux mains de la classe dirigeante et destiné, par la menace de son emploi, à contenir une insurrection populaire. C'est la raison pour laquelle certains de ces mouvements contestataires se sont alliés à des comités antinucléaires pour dénoncer et rejeter toute politique nationale de dissuasion.

Ainsi, comme en témoignent certaines des revendications posées par l'assemblée générale des appelés de Karlsruhe qui a précédé le défilé hors de la caserne, les comités de lutte contre l'armée ont commencé de placer, avec prudence dans un premier temps, des jalons en vue d'une action plus politique qui remettrait en cause les grandes orientations de défense. La démarche est progressive. Elle n'en est pas moins assez évidente.

En se radicalisant, l'attitude de ces mouvements ne trouve plus le même écho auprès des partis politiques et des syndicats classiques. Certes, la plupart des revendications catégorielles continuent d'avoir leur soutien, avec quelques nuances ici ou là. Mais il est intéressant de constater qu'aucune de ces organisations traditionnelles n'a, à ce jour, donné, sans la moindre ambiguïté, son sentiment sur les revendications du retrait du contingent ou de l'ensemble des forces françaises d'outre-Rhin.

Sur ce point, les opinions des principaux responsables politiques en France ne sont pas concordantes. Au sein même de la majorité, il est apparu quelques divergences sur le sujet, comme on a témoigné, il y a deux ans environ, le souhait publiquement exprimé par M. Alexandre Sanguinetti, alors président de la commission de la défense nationale à l'Assemblée, que soient rapatriées les unités françaises d'Allemagne pour apporter la preuve d'une indépendance totale vis-à-vis de l'OTAN. Au moment où tout porte à croire que le gouvernement français se montre de plus en plus conciliant envers les Etats-Unis, nul ne souhaite préciser davantage le rôle des troupes stationnées en République fédérale d'Allemagne.

Dans les partis de l'opposition, on peut aussi penser que personne n'a finalement intérêt à débattre publiquement d'un problème — les rapports militaires de la France avec l'alliance atlantique — qui divise profondément la gauche et qui a toutes les chances de devenir un motif supplémentaire de discorde entre le P.C.F. et le P.S.

JACQUES ISNARD.

(Dessin de CHENEZ.)

La réforme des statuts de l'officier et du sous-officier entraînera une dépense annuelle d'un milliard de francs

Si certains militaires peuvent se sentir *« mal à l'aise »* en temps de paix, il n'y a pas en réalité de *« malaise »* dans l'armée. C'est en substance ce qu'a déclaré le ministre de la défense, M. Jacques Soufflet, mardi 14 janvier, devant les députés membres de la commission de la défense et des forces armées à l'Assemblée, dont la réunion était prévue — bien avant la manifestation de Karlsruhe — pour l'examen des projets de statuts particuliers des officiers et des sous-officiers. Le président de la commission, M. Albert Voilquin, député républicain indépendant des Vosges, a exposé au ministre que les problèmes du contingent méritent *« une attention plus poussée de la commission et du gouvernement »* et que la commission de l'Assemblée *« devrait se pencher prochainement »* sur le service national.

Le ministre de la défense a présenté les grandes lignes des projets de statuts, dont les incidences financières sont, dès à présent, évaluées à une dépense de 1 milliard de francs par an.

L'amélioration de la situation matérielle des officiers se traduit par un ensemble de mesures à effet cumulatif :

— L'intégration dans un corps d'officiers se fera à l'indice égal ou immédiatement supérieur à l'indice précédemment atteint ; par exemple, l'officier issu du rang sera nommé directement au grade de lieutenant ;

— Les grades seront classés en trois groupes : celui des officiers subalternes ; celui des commandants et des lieutenants-colonels ; celui des colonels (les officiers généraux formant un groupe à part). Dans le groupe des officiers subalternes, et dans une moindre mesure dans celui des commandants et des lieutenants-colonels, l'avancement s'effectuera automatiquement jusqu'au sommet indiciaire du groupe ;

— Une amélioration quasi générale des indices est prévue, plus importante au niveau des capitaines anciens et des commandants et des lieutenants-colonels :

— Enfin, les fins de carrière seront améliorées.

Le choix ne jouera désormais qu'à deux étapes de la carrière, pour l'accès aux grades de commandant et de colonel ; mais ce choix sera davantage déterminant et résultera de *« créneaux de sélection »*, c'est-à-dire de la fixation, pour être promu, non seulement d'une ancienneté minimum, mais aussi d'une ancienneté maximum de grade au-delà de laquelle la promotion ne sera plus possible, sauf utilisation éventuelle d'une passerelle de « rattrapage ». Des compensations indiciaires ou des possibilités de conversion seront accordées pour compenser cette rigueur dans la sélection.

Pour les sous-officiers, le système des échelles de solde attribuées en fonction de la qualification sera maintenu. La réforme porte donc essentiellement sur l'amélioration de la situation matérielle des intéressés : elle sera réalisée par une réduction de la durée des échelons et par un ensemble de mesures ponctuelles ayant pour objet d'apporter, aux diverses étapes de la carrière de sous-officier, un avantage supplémentaire, indiciaire ou indemnitaire.

M. Soufflet a annoncé que le comité permanent du service national — un organisme consultatif récemment créé — serait mis en place dans les prochains jours. Le comité comprendra douze personnes :

— Deux députés : MM. Michel de Bennetot (U.D.R., Finistère) et Jean-Paul Mourot (U.D.R., Indre) ;

— Deux sénateurs : MM. Pierre-Christian Taittinger (U.D.R., Paris) et Jacques Ménard (R.I., Deux-Sèvres). Les quatre parlementaires sont tous issus de la majorité, l'opposition ayant refusé de participer à ce comité ;

— Quatre militaires (deux officiers, dont un général et deux sous-officiers) ;

— Quatre personnalités jugées compétentes par le ministre mais dont les noms ne sont pas encore connus.

● LE CENTRE CONFEDERAL DE LA JEUNESSE C.G.T. : *« La manifestation de Karlsruhe apporte un flagrant démenti au ministre de la défense, qui, au lieu de considérer les problèmes des appelés comme niaiseries, serait mieux inspiré d'ouvrir des discussions rapides sur les revendications des jeunes soldats : relèvement de la solde à 30 % du SMIC ; gratuité des transports ; arrêt de toutes brimades ; levée des sanctions et possibilité pour les appelés d'exprimer collectivement leurs revendications et d'en discuter avec toute la hiérarchie militaire dans la caserne. »*

● *Arrestation de deux insoumis.* — MM. Jean Bretonnière, 26 ans, ingénieur agricole, insoumis depuis le 5 août dernier, et François Feutren, vingt-deux ans, insoumis depuis juin 1973, ont été arrêtés : le premier, membre du mouvement « Insoumission collective internationale » a été appréhendé le 9 janvier à Vertou (Loire-Atlantique) et conduit à la prison de Rennes ; le second a été interpellé le 13 janvier près de Chartres (Eure-et-Loir).

● *M. Jacques Chirac* a été promu chef d'escadron de réserve dans l'armée blindée et la cavalerie. Cette nomination a été publiée au *Journal officiel* du 8 janvier dans la liste des officiers de réserve inscrits au tableau d'avancement.

DÉFENSE

Le remplacement des avions F-104 en Europe

Les pays fournisseurs remettent leurs propositions définitives aux clients

Les gouvernements et les constructeurs aéronautiques américains, français et suédois, engagés dans la compétition pour le remplacement de l'avion de combat F-104 Starfighter, devaient déposer, ce mercredi 15 janvier avant minuit, leurs dernières propositions définitives dans les capitales des quatre clients intéressés : les Pays-Bas, la Belgique, la Norvège et le Danemark. Le choix récent du Pentagone devrait, en principe, avoir éclairé les conditions de la lutte entre le YF-16 de General Dynamics, le Mirage F-1 M-53 français et le Viggen Eurofighter suédois.

Toutefois, la société américaine Northrop, qui construit le YF-17 Cobra non retenu par l'armée de l'air des Etats-Unis, affirme qu'elle continue de participer au « marché d'armes du siècle », mais elle devra surmonter le handicap qui consiste dans le fait que ses propositions ne sont pas officiellement, à ce jour, soutenues et garanties par le gouvernement américain. Seul, en effet, le YF-16 est le candidat présenté par les Etats-Unis dans la compétition en Europe.

● BRUXELLES : de meilleures chances pour le Mirage

De notre correspondant

Bruxelles. — L'annonce par le Pentagone du choix du YF-16 de General Dynamics pour équiper l'armée de l'air américaine semble avoir moins ému les Belges que les Néerlandais. Les experts belges se contentent de noter que les caractéristiques des deux appareils américains sont très proches et les performances identiques. Ils ont, dès lors, tendance à considérer les réactions néerlandaises comme excessives.

Certains milieux sont allés jusqu'à penser que le choix du YF-16 allait sonner le glas des espoirs de vente américains en Europe. La Belgique, la plus tentée par le Mirage dès le début, pourrait maintenant plus facilement entraîner les Néerlandais dans un choix européen, laissait-on entendre mardi 14 janvier. Cependant, dans le monde politique, on se montre plus réservé et on estime, après des contacts avec La Haye, que les Néerlandais seraient encore toujours tentés par l'achat d'un appareil américain — ce qui n'empêche pas les Belges de penser que les chances du Mirage ont très légèrement augmenté depuis le début de la semaine.

A Bruxelles encore, mardi, M. Allen Greenwood, président de l'Association européenne des constructeurs de matériel aérospatial (A.E.C.M.A.), qui représente une main-d'œuvre de cinq cent mille personnes, a déclaré que l'Europe, en se prononçant pour l'avion qui remplacera les Starfighter, doit faire face à un choix fondamental : *« Construire ses propres avions ou confiner son industrie aérospatiale dans un rôle de sous-contractant des Etats-Unis. »* — P. de V.

● LA HAYE : le Cobra toujours en compétition

De notre correspondant

Amsterdam. — Le porte-parole de l'armée de l'air néerlandaise a fait savoir que le choix des Américains en faveur du YF-16 ne signifie pas que les Pays-Bas achèteront *« par définition »* le même avion. Il a ajouté que le YF-17 Cobra, de la société Northrop, était toujours un candidat éventuel pour le remplacement du Starfighter aux Pays-Bas et des autres pays acheteurs.

Cependant, dans tous les commentaires de la presse néerlandaise, on estime que le Cobra n'a plus aucune chance d'être retenu, d'autant que les compensations offertes par les Américains consistent en la mise sur pied en Europe d'un centre d'entretien opérationnel pour les deux cents appareils que l'armée de l'air américaine fera stationner en Europe et pour les avions du même type (YF-16, donc) que les quatre pays pourraient commander.

Aux Pays-Bas, on estime également que les deux candidats européens, le Mirage F 1-M 53 et le Viggen Eurofighter suédois, voient leurs chances augmenter. Néanmoins, en privé, les responsables de l'armée de l'air néerlandaise continuent de faire savoir qu'ils préfèrent un avion américain. — Ph. Fr.

M. KRIVINE (L.C.R.) : l'armée porte atteinte au moral de la jeunesse.

M. Alain Krivine, membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire, a accusé, mardi 14 janvier, l'armée de *« porter atteinte au moral de la jeunesse »*.

Dans une déclaration à l'issue des incidents de Karlsruhe, il a nié l'intervention de meneurs. Les diverses manifestations qui ont eu lieu résultent, à son avis, *« de la prise de conscience de jeunes qui ont gardé le souvenir de mai 68, de la lutte contre la loi Debré, ou de leurs luttes syndicales antérieures à leur incorporation »*.

« *L'institution militaire*, a affirmé M. Krivine, *est la plus répressive et la plus conservatrice de la société actuelle, alors qu'elle en accueille les éléments les plus jeunes.* »

Bien qu'antimilitariste, la Ligue ne rejette pas le service militaire, car, opposée à l'armée de métier, elle estime qu'« *il est bon d'apprendre le maniement des armes dans une perspective révolutionnaire* ».

POLICE

La création de dix C.R.S. supplémentaires est prévue pour le VIIe Plan

A l'occasion de plusieurs réunions, qui ont eu lieu au cours du dernier trimestre de l'année 1974 au siège de divers groupements régionaux de C.R.S. avec les commandants d'unités, M. Roger Gros, chef du service des C.R.S. à la direction centrale de la sécurité publique, a commenté les perspectives d'avenir qui s'offrent aux forces mobiles qu'il dirige. Deux de ses projets retiennent particulièrement l'attention :

— L'un concerne les effectifs qui pourraient connaître une augmentation spectaculaire, M. Gros ayant annoncé la création, pendant la période d'application du VIIe Plan, de dix compagnies républicaines de sécurité supplémentaires venant s'ajouter aux soixante déjà existantes. M. Gros a donné à ses interlocuteurs l'assurance que la conjoncture financière défavorable ne compromettrait pas ce dessein ;

— L'autre projet prévoit la publication, au cours de l'année 1975, d'un « règlement sur les compétences judiciaires des C.R.S. » (essentiellement sur les autoroutes et en montagne), document qui ne manque pas d'intérêt quand on sait que les officiers encadrant les compagnies s'efforcent depuis longtemps d'obtenir l'habilitation d'officiers de police judiciaire.

Une « armée de l'intérieur » ?

Depuis la dissolution, en 1962, des dix-neuf compagnies formées au cours de la guerre d'Algérie, les compagnies républicaines, au nombre de soixante, sont réparties sur l'ensemble du territoire, et devraient regrouper en principe environ 14 500 hommes. Malgré l'effort de l'administration pour en présenter un visage plus attrayant (maîtres nageurs-sauveteurs, sections de montagne, section motocyclistes), elles restent fondamentalement vouées, ainsi que le précisent les textes de 1944, 1947 et 1948 qui les créent et les organisent, au maintien de l'ordre. Des craintes particulières dans ce domaine, ou des insuffisantes criantes dans le dispositif global — qui a pourtant fait la preuve de son efficacité dans des situations plus tendues qu'aujourd'hui, — justifient-elles un accroissement des effectifs de plus de 15 % ?

Le souci de *« sécurisation »* de la population manifesté depuis son arrivée au ministère de l'intérieur par M. Michel Poniatowski, dont les effets, selon lui, tangibles démontrent le bien-fondé, autorise à se demander si, au lieu de renforcer les unités mobiles, il ne serait pas plus *« rentable »* pour la protection des citoyens de donner la priorité dans les dotations aux services territoriaux, ceux-ci se révélant plus compétents en matière de connaissance du terrain, des hommes et de la « routine » policière. L'évolution de la criminalité, l'insécurité dans les grands ensembles, dans les nouveaux quartiers et parfois dans les grandes artères, indiquent que la seconde solution serait, de loin, la plus profitable à la population.

— Si les promoteurs du projet jugent les unités impuissantes à faire face à leurs tâches propres, peut-être devraient-ils commencer par en chercher la cause dans la multiplication, depuis quelques années, de missions inutiles. Par exemple, pourquoi, plusieurs semaines après la fin des incidents consécutifs au transfert de la préfecture du Var de Draguignan à Toulon, continue-t-on à maintenir en permanence dans l'ancien chef-lieu deux compagnies (dont l'une aurait même, sans la protestation des hommes, été logée dans la caserne) ?

Sur le strict plan de l'organisation, est-il vraiment utile, pour renforcer les C.R.S., de créer de nouvelles unités ? Nne conviendrait-il pas d'abord de compléter les rangs de celles qui existent ? Si l'effectif théorique d'une compagnie (section motocycliste exclue) est de deux cent dix hommes, l'effectif réel dépasse rarement cent soixante-cinq hommes. Sur l'ensemble des unités, le *« déficit »* en personnel atteint de ce fait deux mille quatre cents hommes, soit l'équivalent des effectifs des dix compagnies qu'on veut créer. Combler les vides ne permettra jamais au ministère de l'intérieur de disposer dans le meilleur des cas de plus de quatorze mille cinq cents hommes, alors qu'en se faisant ouvrir des crédits pour la création d'unités supplémentaires il se donne la possibilité de mobiliser, si les circonstances l'exigent, près de dix-sept mille hommes. La brièveté des délais de formation — quatre mois — permettrait d'effacer rapidement les vacances.

Les véritables bénéficiaires de ce gonflement seraient finalement les officiers. Un déroulement de carrière relativement plus favorable que dans les services territoriaux a abouti chez ceux-ci à un encombrement au sommet de la pyramide hiérarchique, alors que la base apparaît au contraire clairsemée (selon certaines estimations, il manquerait quatre cent officiers dans toute la police, qui en compte actuellement mille cinq cents).

En offrant des postes de commandants d'unités, d'officiers, et peut-être même de commandants de groupement, la création de dix compagnies ouvrirait de nouvelles perspectives à ceux qui se trouvent actuellement bloqués dans les échelons supérieurs.

Aussi la hiérarchie s'est-elle toujours montrée favorable à un accroissement du nombre des unités : au début de l'an dernier, M. Jacques Lenoir, à quelques semaines de son départ de la direction générale de la police, avait fini par accepter la mise en place de deux compagnies nouvelles, projet qui disparut en même temps que son auteur, non sans avoir provoqué une vive hostilité au sein des principales organisations de gardiens de la paix.

Le second volet important des réformes et des améliorations promises par M. Roger Gros vise la publication, dans le courant de cette année, d'un règlement sur les compétences judiciaires des C.R.S. d'autoroute et de montagne. Le désir profond des responsables du service est d'obtenir la qualification d'officier de police judiciaire pour les officiers — et si possible pour les gradés — des unités servant sur les autoroutes. Cette volonté est généralement présentée comme une manifestation d'amour-propre. Actuellement, les C.R.S. — qui ont compétence sur les autoroutes de dégagement de Paris et des grandes villes — sont contraints, en cas d'accident corporel, de faire appel pour mener l'enquête... à la gendarmerie la plus proche.

Dix-sept mille hommes

Quand on connaît l'antagonisme traditionnel qui sépare ces deux services — l'un civil, l'autre militaire, — on imagine l'état d'esprit d'un responsable de compagnie ou de section que son *« infériorité judiciaire »* contraint à se départir de tel ou tel de ses dossiers au profit de son *« rival »*. Mais une telle exigence paraît négliger le fait que la qualification d'O.P.J. ne se fractionne ni dans l'espace à l'intérieur d'une circonscription judiciaire donnée) ni dans le temps. Or, même s'il est prévu d'affecter de manière permanente — et non plus par roulement comme aujourd'hui — certaines C.R.S. à la surveillance des autoroutes, le jeu des mutations, en amenant périodiquement un brassage de personnel entre les compagnies routières et les autres, soulèvera inévitablement des problèmes de statuts juridiques. On peut donc se demander si, renouant avec les velléités maintes fois exprimées, l'état-major ne vise pas à terme à faire de *tous* les cadres C.R.S. des officiers de police judiciaire.

Echappant complètement à la tutelle du commissaire de police local — mais les autorités administratives les plus diverses n'ont-elles pas pris l'habitude de « court-circuiter » ce fonctionnaire que le code de procédure pénale reconnaît pourtant comme seul responsable des opérations de maintien de l'ordre ? — les C.R.S. en opération assureraient à la fois le rétablissement de l'ordre et les enquêtes judiciaires afférentes, qu'elles concernent les exactions des manifestants ou les « bavures » des forces de l'ordre. Les mêmes qui donnent les coups, bons ou mauvais, se chargeraient ensuite d'en fournir l'explication définitive. Quoi qu'on puisse en penser, et malgré ses imperfections, l'actuel partage des responsabilités entre l'action et l'enquête offre au citoyen des garanties qui ne tarderaient pas à disparaître si les deux fonctions se confondaient sous la même « casquette ».

Les projets présentés par le chef du service des C.R.S., tout en favorisant les ambitions des cadres, traduisent finalement la volonté d'octroyer aux unités mobiles une place à part au sein de la police nationale dont elles sont, en principe, partie intégrante. En 1969, déjà, l'état-major avait imaginé un plan visant à accorder aux compagnies une *« spécificité »* qui, d'une obligation de service pendant dix ans à des améliorations de la condition matérielle, en passant par l'affranchissement des sujétions et des contrôles actuels, aurait abouti à faire des C.R.S. des mercenaires au service exclusif de l'entourage ministériel.

Depuis l'intégration à la Sûreté nationale en 1954, des compagnies qui, jusque-là, étaient indépendantes de la police, certains, à des niveaux divers de la hiérarchie, rêvent de retrouver cet *« âge d'or »* des super-policiers choyés et intouchables. Mais doit-on pour flatter l'orgueil de quelques chefs, donner le jour à une force para-militaire échappant à son cadre traditionnel, libre de toute contrainte administrative et juridictionnelle, véritable armée de l'intérieur comptant près de dix-sept mille hommes ?

JAMES SARAZIN.

JUSTICE

Le marché des sucres blancs à la cour d'appel de Paris

Le procès d'un système

Dix heures de plaidoiries souvent brillantes, la participation de plusieurs ténors du barreau, une avalanche d'arguments techniques et juridiques très normalement contradictoires, une assistance attentive dans une salle comble et le sentiment, très désagréable, que le vrai procès était ailleurs, tel est le bilan de deux audiences que la première chambre de la cour vient de consacrer, les 13 et 14 janvier, à l'appel de deux ordonnances de référé prises les 11 et 12 décembre dernier par le président du tribunal de commerce pour tenter de mettre fin à la crise du marché international des sucres blancs de Paris.

Le fonctionnement de ce marché, le seul au monde de son espèce puisque ceux de Londres et New-York traitent seulement le sucre roux non raffiné, est, on le sait, paralysé depuis le 3 décembre dernier, après qu'il eut littéralement « éclaté » au terme d'un fol emballement.

Fait notable, aux côtés des opérateurs professionnels habituels (négociants), des intermédiaires, jusqu'alors de surface assez réduite, étaient venus prendre sur le marché une place prépondérante.

A la veille de la crise, l'un d'entre eux, M. Maurice Nataf, ne détenait-il pas, avec ses cinq cents principaux clients, plus de la moitié des engagements à terme de la place, avec 640 millions de francs sur près de 1,2 milliard de francs ? Les gains furent énormes, notamment en octobre et novembre 1974, où, par exemple, M. Nataf et ses mandants purent parfois se trouver crédités journellement de 24 millions de francs. Mais la roche Tarpéienne est proche du Capitole, et le 22 novembre la tendance s'inversa, les cours se remettant à descendre aussi vite qu'ils étaient montés, affichés en baisse maximum (limit down) pendant sept séances sans que pratiquement aucun acheteur se présentât.

Pour de nombreux commissionnaires et leurs clients, au premier rang d'entre eux M. Nata, dans l'impossibilité de se dégager en revendant, c'était la faillite inévitable, et avec elle celle du marché de Paris. La recherche d'un compromis avec les négociants échoua.

Une suspension des cotations obtenue du ministre de tutelle, M. Ansquer, pour « assainir le marché », permettait aux défaillants, notamment à M. Nataf, de réclamer l'application du fameux article 22 du règlement qui prévoit la fixation d'un cours de liquidation forfaitaire, *« notamment par suite de mobilisation générale, de guerre ou de cas de force majeure »*, et du même coup les sauvait de la catastrophe et les avantageait même quelque peu. Devant l'opposition farouche des professionnels et surtout des négociants, les défaillants firent confirmer cette mesure par le tribunal de commerce.

A partir de là, tout fut bloqué : les professionnels et négociants, criant au coup de force, firent appel, tandis que M. Nataf et les spéculateurs se retranchaient derrière l'article 22.

Un affrontement entre deux camps

Au-delà des arguments juridiques, déversés par les appelants qui contestent la décision du tribunal de commerce de faire appliquer la procédure prévue en cas de force majeure, lui déniant toute compétence, en la réservant aux tribunaux administratifs, et ceux des défendeurs, qui soutiennent le contraire, affirmant que les fameuses *« circonstances exceptionnelles »* étaient réunies et qu'il faut appliquer le règlement, on perçoit l'affrontement entre deux camps. D'un côté, les puissantes maisons de négoce, quatre ou cinq, assurant à elles seules, en temps normal, 80 % des transactions du marché ; de l'autre, certains commissionnaires, à leur tête M. Nataf, qui ont drainé une nombreuse clientèle de particuliers, médecins, retraités, etc.

Les professionnels et négociants déclarent qu'ils s'en sont tenus à leurs opérations commerciales, notamment vis-à-vis de l'étranger, et qu'ils ont été gravement lésés par les agissements irresponsables de « spéculateurs » cupides et imprudents ; de grandes maisons anglaises, dont Tate and Lyle, la plus grosse du monde, se sont montrées vertueusement indignées par le comportement « inqualifiable » du marché de Paris, qui ne *« respecte pas ses engagements »*, ce qui n'est pas inexact. Mais les « spéculateurs », acheteurs par principe, affirment à qui veut les entendre qu'ils ont été littéralement « asphyxiés » par les premiers, qui se sont portés vendeurs, et que le même marché de Paris est victime d'une attaque en règle des marchands de Londres, jaloux de son développement rapide et de son succès. Bien entendu, toutes les cartes sont biseautées, et, au fil des plaidoiries, l'on vit des anges passer, au ailes bien noires.

Quant aux « spéculateurs », notamment les « petits », dont le principal défenseur, Me Vaysse, paraissait un peu gêné, ils ont commencé par gagner beaucoup, avec le risque, il est vrai, de pouvoir perdre encore davantage. En vérité, les marchés à terme des matières premières, très volatiles, sont dangereux pour les non-initiés : si l'on veut pouvoir « encaisser » leurs mouvements, brutaux et parfois imprévisibles, il faut de l'expérience et... des moyens importants...

C'est là que le vrai procès commence. Comme l'a indiqué l'avocat général, avant que la cour rende son arrêt le 4 février, le tribunal de commerce n'a peut-être fait que remplir un vide juridique et prendre une décision en fonction d'une suspension des cours, à laquelle il ne pouvait plus rien. Très probablement, il n'était guère possible d'éviter la suspension, tant la situation était devenue explosive. Les responsabilités, véritables, doivent être recherchées au niveau des instruments du marché, comité technique, compagnie des commissionnaires, caisse de liquidation, bourse de commerce, chambre de commerce et leurs commissaires du gouvernement, qui ont vu poindre l'orage et n'ont rien fait. Dès le début de septembre, le président de la compagnie, M. Maurer, n'écrivait-il pas à M. Bauche, président de la Caisse, responsable de l'enregistrement des opérations et garant de leur bonne fin, pour lui faire part de son inquiétude et envisager les conséquences d'une baisse brutale et prévisible ?

Afin de freiner la spéculation, il lui suggérait d'augmenter progressivement le dépôt de garantie des engagements (déposit), normalement fixé à 10 %, et qui fut porté à 18 % le 6 novembre, trop tard, hélas ! A la Bourse des valeurs de Paris, par exemple, au printemps 1974, l'on décida bien de porter le « déposit » de 15 % à 40 % pour la rente 4 1/2 % 1973 (ex-Pinay), dont l'emballement faisait peur. Depuis des années, les pouvoirs publics ont à l'étude un projet de loi concernant le démarchage et fixant le statut de la profession (remisiers) qui n'a pu voir le jour.

La commission de contrôle des banques, de son côté, a-t-elle suffisamment porté attention aux très fortes cautions données aux commissionnaires et négociants par les établissements dont un représentant, celui de la banque Vernes, assistait à l'audience ? Bien sûr, toute cette affaire aurait dû, à l'origine, se dénouer par un compromis souhaité par tous, mais qui n'a pu être trouvé, tant les intérêts étaient opposés. Encore maintenant, elle devrait pouvoir déboucher sur un arrangement amiable, car, pour un marché à terme international qui fonctionne chaque jour, le recours aux tribunaux et à leurs longues procédures est, non seulement le péché contre l'esprit, mais la mort sans phrases. Si l'on parvient à cette échéance fatale, tous les agents du marché et ceux qui le contrôlent en porteront la responsabilité.

FRANÇOIS RENARD.

Après l'inauguration de l'École nationale d'application des secrétariats-greffes à Dijon

M. Jean Lecanuet souhaite que la loi sur le secret de l'instruction soit modifiée

De notre correspondant

Dijon. — M. Jean Lecanuet, ministre de la justice, a inauguré, mardi 14 janvier, à Dijon, l'Ecole nationale d'application des secrétariats-greffes installée dans une ancienne caserne. Cette école, unique en France, assurera la formation professionnelle des greffiers en chef et des secrétaires-greffiers ainsi que des cycles de formation permanente.

Une première promotion de cinquante greffiers en chef stagiaires issus du dernier concours externe est entrée à l'école le 10 janvier dernier. Une promotion de cent vingt secrétaires-greffiers y entrera le 1er octobre prochain.

Dans son discours d'inauguration, M. Lecanuet s'est attaché à définir les missions spécifiques du greffier dans la vie judiciaire. Il a notamment affirmé que *« le service public de la justice s'incarne quotidiennement dans la personne du secrétaire-greffier »*. *« Il dépend du greffier*, dit-il, *que ce dialogue soit marqué d'un esprit d'accueil et je dirai au sens noble du terme d'un souci de complaisance. Il dépend de lui que disparaisse dans le domaine qui lui est confié cette espèce d'indifférence parfois méprisante qui trop souvent caractérise les relations d'hommes séparés cependant par un simple guichet. »*

Au sujet des lenteurs des procédures dans les centres urbains, M. Lecanuet a affirmé : *« Il est urgent de remédier à cet état de choses si nous ne voulons pas voir se développer, pour les mieux organiser, certaines formes de justice parallèle qui n'apportent pas les mêmes garanties et, pour les autres, une carence pure et simple, un vide à la place duquel ce sera toujours la loi du plus fort qui finira par prévaloir. »*

Répondant ensuite au cours d'un entretien avec les journalistes à une question concernant l'affaire Dujardin, M. Lecanuet a précisé : *« On demande au citoyen de respecter la loi. Que penser d'un magistrat qui la transgresse délibérément ? »*

A ce propos, le ministre de la justice a déclaré qu'il est *« vrai que le secret de l'instruction était assez souvent violé »*, mais en indiquant qu'il *« n'admettait pas qu'un magistrat ne soit pas un serviteur fidèle de la loi »*. M. Lecanuet a ajouté : *« Un juge n'a pas le droit de refuser d'appliquer une loi. Le juge est indépendant, je protège cette indépendance mais je lui demande d'être indépendant de sa subjectivité. »* Le ministre a toutefois reconnu qu'il était souhaitable de modifier la loi sur le secret de l'instruction : *« Je suis ouvert aux propositions*, a-t-il souligné. *Une commission a déjà travaillé sur ce sujet mais je dois dire que je n'ai pas encore vu de projet satisfaisant. »*

Enfin, M. Lecanuet a indiqué qu'il souhaitait que le projet de loi sur le divorce serait inscrit à l'ordre du jour des deux Assemblées au cours des sessions de printemps.

[Nous avons donné dans *le Monde* du 4 janvier les principales des positions du projet de loi que doit prochainement examiner le conseil des ministres.]

● *Mort d'un détenu à la prison Charles-III de Nancy.* — Découvert grièvement blessé, ce mercredi matin 15 janvier, dans sa cellule de la prison Charles-III de Nancy, un détenu originaire de Champigneulles (Meurthe-et-Moselle), M. Arthur Lagrène, est décédé peu après son transport à l'hôpital de la ville. Une autopsie a été ordonnée pour connaître les raisons du décès de M. Lagrène qui n'ont pas été établies pour l'instant.

Désengagement de l'État ?

هكذا من الأصل

SUPPLÉMENT FORMATION PERMANENTE

Désengagement de l'État ?

« *LA situation du Centre d'études supérieures industrielles fait apparaître en pleine lumière la nécessité d'un réexamen des relations entre l'Etat et les grands organismes de formation privés.* » Cette déclaration faite par M. Paul Granet, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, le 17 décembre à l'Assemblée nationale est-elle l'expression de la politique libérale du gouvernement dans le domaine de la formation continue, politique qui vise à « désengager » l'Etat ?

Averti en septembre dernier des difficultés financières du CESI — déficit de l'ordre de 1 million de francs en 1973 et de 4 millions de francs en 1974 sur un chiffre d'affaires de l'ordre de 30 millions de francs. — M. Granet estime, après une enquête, peut-être trop rapide, que certaines imprudences de gestion ont été commises. En particulier le nouveau centre de Gif-sur-Yvette, *Point* F, ouvert depuis un an, démarre lentement. Conçu pour accueillir neuf cents personnes, il fonctionne pour le moment à moins de 50 % de ses capacités. La formation professionnelle exigeait-elle de construire une telle « *cathédrale de béton* » ? demande M. Granet. Même certains formateurs du CESI reconnaissent qu'on peut se poser la question : d'autres admettent qu'on a peut-être sous-évalué certaines charges de gestion.

Quoi qu'il en soit, l'Etat se trouve doublement mis en cause. D'une part, les dirigeants du centre soulignent que les aides publiques n'ont cessé de diminuer en valeur relative depuis six ans : les subventions pour la formation (en particulier d'individuels ou de travailleurs privés d'emploi), qui représentaient 51,8 % des ressources du CESI en 1968, n'en constituaient plus de 21,5 % en 1974. Ils réclament une révision des conventions avec l'Etat afin de tenir plus justement compte de l'augmentation des coûts.

D'autre part, M. Granet souligne que dans la mesure où des hauts fonctionnaires de l'éducation, du travail et de l'industrie sont membres ès qualités du conseil d'administration du CESI, l'Etat se trouve à la fois cogestionnaire d'un organisme privé et cocontractant puisque les ministères signent des conventions avec cet organisme. Cette « *confusion regrettable* » aboutit, selon M. Granet, au fait que les représentants des employeurs et des syndicats présents aux aussi au conseil d'administration « *s'abritent derrière les représentants des ministères dans leur relation avec l'Etat* », c'est-à-dire que « *plus personne ne se sent vraiment responsable* ».

Le cas du CESI n'est pas unique : d'autres grandes associations privées de formation sont gérées selon la même formule tripartite.

Le souci du secrétaire d'Etat de clarifier les choses est loin d'être condamnable. Il propose de retirer le droit aux fonctionnaires d'être présents dans les instances de gestion des organismes privés de formation et de nommer un commissaire du gouvernement chargé de contrôler l'application des conventions avec l'Etat et l'utilisation des aides publiques. Mais ne faudrait-il pas alors trouver une autre formule — du type peut-être des comités de perfectionnement des grandes écoles — qui permettrait de maintenir un dialogue « à la base » sur les politiques de formation entre les services publics et les partenaires sociaux ?

Il est à craindre que le gouvernement soit plutôt désireux de laisser les représentants des employeurs et des salariés face à face, quitte à élargir le droit au congé individuel des seconds et à le faire prendre plus largement en charge par les premiers.

M. Granet reconnaissait pourtant dans une interview au *Monde*, le 23 octobre 1974, qu'il était « *extrêmement fâcheux* » que la politique de formation professionnelle apparaisse être « *du ressort exclusif des chefs d'entreprise et des organisations patronales* ». Laisser les partenaires sociaux face à face, n'est-ce pas risquer d'accroître le déséquilibre entre les deux parties ? Plus que jamais les entreprises auront le dernier mot puisqu'elles paieront davantage. L'Etat n'aurait-il désormais d'autre politique de formation continue que l'aide aux marginaux et aux exclus vers laquelle il est question de réorienter l'aide publique ? Ce serait un singulier rétrécissement de sa mission.

J.M. D.

Le CESI : un millier d'ingénieurs formés en quinze ans

Le Centre d'études supérieures industrielles est-il en cessation de paiement ? Cette « question d'actualité » posée à l'Assemblée nationale, quelques jours avant la fin de la session parlementaire, a causé un certain émoi dans les milieux de la formation des adultes. Rien d'étonnant à cela. Bien qu'organisme privé, ce centre, connu sous le sigle CESI, ne se confond pas avec les multiples marchands de formation qui ont fleuri ces dernières années. Créé en 1958 par cinq grandes firmes (Renault, Chausson, Compagnie électro-mécanique, Télémécanique et SNECMA), il compte aujourd'hui plus de 700 entreprises adhérentes, emploie dans sept établissements 90 formateurs à temps plein — dont environ la moitié sont des ingénieurs — et 1 200 professeurs à temps partiel. Il a formé dans des cycles à plein temps de deux ans un millier d'ingénieurs et a perfectionné ou reconverti plusieurs milliers de cadres (1).

Mais surtout, le CESI a expérimenté des méthodes pédagogiques originales qui lui ont fait jouer un rôle de pionnier dans le développement de l'éducation permanente en France. N'a-t-on pas vu celui qui l'a dirigé pendant plus de dix ans, M. Raymond Vatier, un ingénieur des arts et métiers, devenir le premier directeur de la formation continue au ministère de l'éducation nationale en 1970 ?

Le bruit fait soudain autour de difficultés financières réelles, mais étrangement dramatisées et amplifiées de l'extérieur, ne pouvait manquer d'avoir des échos jusqu'au Parlement et au gouvernement. D'autant que des représentants de trois grands ministères (l'éducation, le travail et l'industrie) siègent au conseil d'administration du CESI, à côté de chefs d'entreprise et des dirigeants nationaux des syndicats de cadres C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C. et C.G.C.

Après quelques polémiques entre le secrétariat d'Etat à la formation continue et les dirigeants du CESI, les difficultés paraissent s'aplanir. Un prêt de la Caisse des dépôts, une révision des conventions avec l'éducation nationale et la mise au point d'un cahier des charges entre le CESI et l'Etat devraient permettre au Centre d'assainir sa situation, en attendant que soit adoptée très prochainement une réforme de son organisation interne.

Dans cette affaire, une seule chose n'a pas été remise en cause : c'est la valeur pédagogique des actions du CESI. Non seulement les entreprises françaises sont toujours plus nombreuses à y recourir, mais des firmes étrangères et maintenant des pays exportateurs de pétrole, au premier rang desquels l'Algérie, lui demandent de former leurs ingénieurs. Des professeurs d'université viennent même de faire appel au CESI pour qu'il les initie aux problèmes de la formation continue. Un tel succès demande quelques explications.

UNE PÉDAGOGIE « NÉGOCIÉE »

UNE série de bâtiments modernes de deux niveaux aux formes hexagonales, disposés en alvéoles : des salles de vingt-quatre places aux murs de béton entouré de trois salles de huit places, une bibliothèque, un studio équipé d'un magnétoscope, quelques bureaux, une pièce réservée à la lecture et à la détente : l'établissement du CESI de Lyon, installé à quelques kilomètres de l'agglomération, à proximité de l'école centrale, mais dans un décor encore champêtre, est d'une grande sobriété. Le schéma général de la construction préfigure déjà « POINT F », le nouveau centre parisien du CESI ouvert il y a moins d'un an à Gif-sur-Yvette et dont l'architecture et l'organisation sont l'expression la plus totale et, en cela, la plus révolutionnaire des conceptions pédagogiques du CESI (*le Monde* du 13 février 1974).

« Ici, on ne vient pas suivre des cours »

Moins prestigieux que son brillant cadet de la région parisienne, le centre de Lyon-Ecully ne connaît pas ses difficultés de gestion qui sont, pour une large part, à l'origine des difficultés financières du CESI, car lui fonctionne à plein. Il est le seul des six établissements de province qui offre la même gamme de cycles de formation et de perfectionnement pour les ingénieurs et les cadres que celle de l'établissement parisien : session de trois mois destinée à préparer des cadres promus à leurs nouvelles responsabilités, cycles de trois mois aussi pour des cadres et ingénieurs qui désirent changer d'orientation, session de formation pour des futurs formateurs d'entreprises ou d'organismes, carrefours sous forme de cinq sessions de quatre jours pour de jeunes diplômés ou pour des cadres de haut niveau, stages en « temps partagé » — c'est-à-dire où la formation est étalée sur deux ans à raison d'une journée tous les quinze jours et de trois à quatre jours bloqués tous les quatre mois, — particulièrement destinés au personnel d'encadrement des petites et moyennes entreprises qui ne peuvent s'absenter trop longtemps.

Par-delà la diversité de ces formules, on retrouve une même démarche pédagogique mise au point et sans cesse adaptée depuis, dans le cycle le plus long, le plus ancien et le plus spécifique du CESI : la formation d'ingénieurs.

« *Ici, on ne vient pas suivre des cours ou acquérir des unités de valeur. On organise ensemble notre formation, on négocie le programme entre nous et avec le professeur. On gère même le budget global attribué à la « promo » pour sa formation.* » Une dizaine de stagiaires français et algériens qui terminent leur cycle de deux ans à plein temps d'ingénieurs dans l'établissement de Lyon font le bilan de leur expérience : ils approuvent totalement la déclaration d'un des leurs : « *Nous sommes les artisans de notre propre formation.* » Le terme « *négocier* » revient d'ailleurs comme un leitmotiv.

Certes, au début, les méthodes du CESI les ont un peu surpris. Souvent d'origine sociale modeste et de formation technique (du C.A.P. au B.T.S.), ils avaient déjà suivi des cours de mathématiques ou de sciences tout en travaillant dans l'industrie comme technicien ou agent de maîtrise, afin d'acquérir le niveau de connaissances — voisin du baccalauréat — exigé pour entrer au CESI. Après avoir passé avec succès des épreuves de sélection devant des jurys composés de représentants d'entreprises, de syndicalistes, de permanents du centre et d'anciens stagiaires, ils sont arrivés les uns à Lyon, les autres à Paris, Arras ou Toulouse. Ils s'attendaient à être plongés d'emblée dans le travail intellectuel : deux ans c'est court pour former un ingénieur, il n'y a pas de temps à perdre. Et pourtant ils ont commencé par « perdre » trois semaines : ateliers d'expression, jeux d'entreprise, préparation par petits groupes d'une série de voyages dont un seul sera retenu finalement à l'issue d'un vote de toute la promotion. Cette période de mise en route qui n'est pas toujours facilement acceptée par tous les stagiaires — « [illegible] entre dans le concret et [illegible] des maths [illegible], disait l'un des participants quelques jours après son arrivée — permet en fait aux individus de mieux se connaître mais aussi à chacun de prendre conscience de l'image qu'il donne de lui-même aux autres.

« *Les stagiaires*, explique un responsable du CESI, *ont entre vingt-sept et quarante-cinq ans ; la moyenne oscille autour de trente-deux ans. Ils ont tous au moins cinq ans de vie professionnelle et des positions bien établies sur la formation, le savoir, le rôle qu'ils doivent tenir, leur statut, l'entreprise, etc. Pas toujours conscientes, ces « représentations », si elles ne sont pas élucidées, analysées, remises en cause, risquent de bloquer les évolutions souhaitables.* » Au terme de trois semaines, les stagiaires — ils sont une vingtaine par promotion à Lyon, quatre-vingts au total dans l'ensemble des établissements — s'organisent par petits groupes et entament une première période de sept mois où l'accent est mis sur la formation générale : mathématiques, physique, chimie, électricité, statistiques, économie, sciences humaines, etc. A ce stade c'est moins le contenu des connaissances que les modalités de l'apprentissage qui sont négociés entre les groupes et les formateurs, le plus souvent des intervenants extérieurs : travaux collectifs et individuels alternent avec les exposés et autres activités d'expression.

Une auto-expérimentation en vraie grandeur

La deuxième période, qui dure environ huit mois, est consacrée à la formation industrielle. Après avoir fait ensemble le point des acquis, les stagiaires commencent à bâtir leur plan de formation individuelle. Qu'ils aient été envoyés au CESI par leur entreprise — c'est le cas d'un peu plus de la moitié d'entre eux — ou qu'ils y soient venus individuellement après avoir perdu ou abandonné leur emploi, ils sont invités à s'interroger sur ce qu'ils veulent devenir à leur sortie. Quelle fonction souhaitent-ils remplir demain ? Comment envisagent-ils l'évolution de leur carrière à moyen terme, et comment l'envisage éventuellement l'entreprise qui les a envoyés en formation ? On ne peut pas se contenter de répondre à ces questions dans l'abstrait.

Deux stages, le premier d'un mois consacré à l'analyse d'un secteur d'une entreprise, le second de trois mois durant lequel le stagiaire exerce une responsabilité effective, technique ou de commandement, permettent à chacun de confronter ses connaissances et ses projets aux réalités. Entre ces deux stages un enseignement est donné par des praticiens venus de l'extérieur sur l'organisation de la production, la gestion de l'entreprise. Il prépare aussi, avec l'aide éventuelle de chefs de travaux qui sont des cadres en fonction dans les entreprises de la région, la rédaction d'un mémoire qui porte sur des problèmes industriels concrets à résoudre. « *Les apports théoriques ou intellectuels sont constamment confrontés avec les réalités industrielles* », expliquent les responsables du CESI, qui souhaitent que la formation soit « *une auto-expérimentation en vraie grandeur. Seul apprend celui qui fait* ».

La troisième période de formation (six mois) commence par la soutenance publique des mémoires devant des jurys composés de chefs d'entreprise. « *C'est, plutôt qu'un examen, une occasion d'enrichissement pour les stagiaires*, estime M. Thaler, un des dirigeants du centre. *D'abord grâce aux conseils que donnent les membres du jury aux intéressés. Et puis aussi parce que les stagiaires participent tour à tour au jury [illegible] Nous sommes les avocats de la défense, mais comme candidats. Ils peuvent voir ainsi comment une équipe d'hommes examine un candidat et forme sa décision.* »

Savoir couper le cordon ombilical

Après six semaines d'études intensives de langues — depuis deux ans des stagiaires de Lyon font ce stage à Dublin et logent dans des familles irlandaises — le groupe prend en compte les plans de formation individuelle et organise l'emploi du temps pour que chacun puisse approfondir la spécialité — ou mieux se préparer à la fonction — qu'il a choisie. Les stagiaires sont désormais totalement maîtres de leur travail. « *Il faut savoir*, explique M. Thaler, *couper le cordon ombilical avant qu'ils ne sortent.* » Un ultime stage de deux mois, recherché et organisé par les futurs ingénieurs dans la spécialité que chacun a choisie, et une semaine de bilan critique terminent le cycle. Avant leur sortie, 70 à 80 % des stagiaires ont déjà leur futur emploi.

A vrai dire, et malgré l'absence du titre officiel d'ingénieur à la sortie du CESI, les stagiaires trouvent assez facilement leur place dans les entreprises. D'abord parce qu'ils restent des hommes de la production, des ateliers, même si un nombre plus important que par le passé s'orientent vers l'ingénierie et le technico-commercial.

Ensuite parce que la réputation des quelques mille ingénieurs formés par le CESI en quinze ans commence à être faite. Des enquêtes effectuées auprès des chefs d'entreprise ont montré que ceux-ci appréciaient beaucoup les capacités d'autonomie et d'initiative des ingénieurs du CESI, leur aisance dans les relations, la qualité de leurs méthodes de travail. Que leur compétence dans le domaine de la gestion ne soit pas toujours considérée comme suffisante est un handicap relativement aisé à combler.

L'aspect le plus controversé est la capacité de commandement des anciens stagiaires. Difficulté pour des techniciens de passer à la fonction de cadre ou refus d'une conception traditionnelle du commandement ?

JEAN-MARIE DUPONT.

(1) CESI, 2, rue Heyrault, 92100 Boulogne-Billancourt. Etablissements à Aix-en-Provence, Arras, Lyon, Nantes, Strasbourg, Toulouse.

(Lire la suite page 13.)

Entre le C.E.T. et le poste de travail

L'adaptation des jeunes chez Renault

« Retourner à l'école après l'école ? » Pour un jeune qui en a terminé, souvent sans regrets, avec sa scolarité et qui espère entrer directement dans la vie active, une telle perspective est rarement enthousiasmante. *C'est pourtant ce que la régie Renault propose chaque année, dès leur embauche, à un certain nombre de jeunes ouvriers : aller à l'école de l'usine, non seulement pour recevoir un complément de formation technique, mais pour suivre un stage d' « adaptation au travail industriel » et pour y faire l'apprentissage d'une situation sociale nouvelle.* Expérience, semble-t-il, concluante, puisque la régie Renault la reconduit maintenant depuis six ans et y consacre une partie des moyens importants (100 millions de francs en 1974) qu'elle met à la disposition de son Centre de formation professionnelle et technique (C.F.P.T.) de Boulogne-Billancourt.

A l'origine de cette initiative, il y a un double constat. Un constat technique d'abord : au sortir de l'enseignement technique, les jeunes ne sont pas toujours capables d'exercer la profession qu'ils ont apprise et pour laquelle ils sont diplômés. « *Il ne s'agit absolument pas*, dit M. Bouclet, directeur du centre, *de faire le procès de l'éducation ou d'un enseignement technique mal orienté, car ne répondant pas aux besoins de notre industrie. Alors que l'enseignement technique évoluait vers une simplification et s'attachait plus à donner aux élèves une formation de base solide au lieu d'une formation très technique, voire pratique, l'industrie, et spécialement celle de l'automobile, allait, elle, en sens inverse.*

» *Les problèmes y sont devenus beaucoup plus complexes, au point d'entraîner la création de techniques propres à l'automobile et donc la création de métiers très spécialisés qui ne figurent évidemment pas au programme de l'enseignement dans les C.E.T.* »

Mais à cet impératif technique s'est ajouté un autre souci : « *Faciliter l'intégration de ces jeunes.* » Ils ont en effet vécu à l'école des situations sociales et « relationnelles » très différentes de celles qu'ils vont trouver dans l'entreprise. Il y a donc nécessité d'une adaptation et, pour cela, d'une formation qui dépassera la seule ambition technique. Il faut mettre les jeunes en face de leur futur cadre de travail et non pas seulement en face des futurs problèmes strictement professionnels. « *Il s'agit*, dit M. Bouclet, *de dépasser l'apprentissage de réflexes et de mécanismes, et aller plus loin qu'une pédagogie des centres d'intérêt : en appliquant une pédagogie des situations, donner au jeune les moyens de se situer par rapport à des contraintes auxquelles il est confronté pour la première fois.* »

Cette pédagogie des situations, cet apprentissage des contraintes et de l'entreprise et, bien sûr, ce complément de formation technique que sont fournis au cours du stage. Ainsi la régie espère-t-elle réussir au mieux l'intégration. « *Si l'on veut bien enlever à ce mot le sens péjoratif qu'on lui donne souvent*, affirme M. Bouclet, *l'intégration n'est pas seulement le fait d'un intérêt bien compris, mais une obligation morale et sociale, une prise de responsabilité.* »

Un système rentable ?

Chaque année, en effet, le C.F.P.T. Renault accueille cent cinquante à deux cents élèves sortis de l'enseignement technique avec le niveau du brevet d'études professionnelles (B.E.P.) ou d'un certificat d'aptitudes professionnelles (C.A.P.). C'est-à-dire des élèves destinés à devenir des ouvriers professionnels (O.P.). La sélection se fait à partir de trois résultats : ceux d'une *série d'essais techniques* (les essais de « niveau »), qui ont simplement une valeur indicative, ceux ensuite des tests d'aptitudes et enfin ceux d'un entretien individuel que chaque candidat a avec les psycho-sociologues de l'entreprise.

Les jeunes gens retenus deviennent alors des J.F.O.P. (jeunes en formation d'ouvrier professionnel), salariés — 1 900 F par mois, — logés s'ils le désirent dans un foyer. Ils vont faire leur année de stage au rythme normal de travail, quarante heures par semaine.

Pendant le premier mois, les J.F.O.P. sont placés en situation *d'observateurs dans différents* secteurs de l'entreprise. Outre le contact réel avec le futur cadre de travail, ils reçoivent par les visites, les relations avec les formateurs qui les suivent un « arsenal » d'informations pratiques et de données sur l'entreprise.

Le mois suivant est consacré à un *stage d'orientation* qui permet aux J.F.O.P. de choisir et aux formateurs de porter un premier diagnostic. Son choix fait, le stagiaire va passer deux ou trois mois au centre où il sera placé sous la direction de moniteurs en « *situation artificielle de travail* ». C'est-à-dire qu'il sera amené à tenir dans un atelier parfaitement équipé l'emploi qu'il souhaiterait avoir dans l'usine, mais, évidemment, sans *les mêmes critères d'efficacité et* de rapidité. Il va aussi recevoir un enseignement théorique (des cours d'expression écrite et orale, de législation du travail, d'hygiène et de sécurité, des réunions d'information sur la structure et les activités de l'entreprise, etc.), et trois heures d'éducation physique par semaine.

A l'issue de cette période au centre et après un nouveau « rapport » du formateur, chacun des élèves-ouvriers est placé en « *situation réelle de travail* » dans un département de l'entreprise. Ce stage plus ou moins prolongé donne lieu à une double appréciation des responsables du département et des formateurs. Enfin, chacun des jeunes revient, à l'issue de ce stage, au centre de formation, où on va l'aider non seulement à tirer les leçons de cette expérience, mais à l'expliciter et à la commenter dans un stage d'expression verbale et écrite.

Ce n'est qu'après cette dernière étape que le J.F.O.P. sera employé dans l'entreprise avec son statut d'ouvrier professionnel. L'intégration, si l'on fait référence aux chiffres fournis par les responsables du C.F.P.T., ne pose pas de problèmes. Alors qu'aucune clause n'oblige les stagiaires à *travailler dans l'entreprise* un certain temps pour « payer » le stage, le nombre des départs est extrêmement faible : une dizaine par promotion au maximum (le plus souvent, ils se produisent en cours de stage et, affirment les responsables, sont essentiellement provoqués par des problèmes d'adaptation aux conditions de vie dans la région parisienne). Il est vrai que les conditions faites aux jeunes qui entrent chez Renault se retrouvent difficilement ailleurs.

Pour les responsables du centre, qui disposent pour se prononcer des jugements portés sur leurs anciens élèves par les dirigeants des différents secteurs de l'entreprise, l'expérience est largement concluante. « *Nous ne pouvons parler de rentabilité du système de formation, puisque cela, évidemment, ne se mesure pas ; mais nous savons — et les dirigeants de l'entreprise savent — que c'est là, parmi d'autres, une des conditions du progrès technique et donc de survie de Renault.* »

PIERRE GEORGES.

UN CHOMEUR REPREND LE CHEMIN DE L'ÉCOLE

Relever la tête

PENDANT des années on mène une vie sans histoire, sans à-coups, avec juste ce qu'il faut d'ambition pour ne pas végéter, avec suffisamment de modestie pour ne pas viser trop haut. Et puis un beau matin, la malchance débarque sans crier gare. Chômeur à trente-quatre ans, il n'y a pas de quoi faire un drame. « Au début, j'avais confiance. Je suis parti avec les indemnités, plus de 1 million ancien. »

Un regard un peu triste, un sourire fragile, une silhouette d'adolescent, à peine marquée par les années. Il égrène d'une voix neutre ses souvenirs d'homme encore jeune. Des difficultés familiales, le divorce de ses parents, à dix-sept ans il quitte sans le baccalauréat le lycée de la ville du Sud-Ouest où il a passé son enfance. Cinq années dans la marine. Au terme de son engagement l'armée le rend à la vie civile. Il a en poche un brevet élémentaire de secrétaire, acquis en six mois à l'école des fourriers : « En fait, j'ai surtout appris à taper à la machine. »

Embauché au siège de l'OTAN à Paris, il refuse — quand la France quitte l'organisation — de partir pour Bruxelles : « Je m'étais marié. Nous avions une petite fille. Ma femme, institutrice, avait un logement de fonction. En Belgique, elle aurait eu du mal à trouver du travail. » *Il est alors employé administratif dans un organisme patronal, puis agent de planning dans une entreprise de machines agricoles, puis salarié dans une société d'électronique. Instabilité ?* « Chaque fois que j'ai changé de travail, je gagnais un peu plus. Mais c'était souvent des voies de garage. Je cherchais autre chose. » *Il y a deux ans, cette tactique semble lui sourire. Il devient attaché de direction et bientôt coordinateur des ventes d'une société d'éditions musicales de moyenne importance.* « J'étais chargé de suivre le travail des représentants. J'avais un salaire de près de 3 000 francs par mois, plus le treizième mois. »

Filiale d'un groupe européen, l'entreprise qui l'emploie subit les soubresauts d'une réorganisation décidée au siège londonien. Au printemps dernier, plusieurs postes sont supprimés. Il est le premier de la charrette. La recherche d'un nouvel emploi est, cette fois, plus difficile. Les semaines passent. La conjoncture, comme disent les journaux, n'est pas favorable. « J'ai fait comme tout le monde : les petites annonces, le curriculum vitae, les convocations. » *Offres alléchantes, propositions dérisoires, réponses qui tardent à venir, courrier guetté chaque matin, les blessures d'amour-propre ne manquent pas. Légers accrochages avec sa femme, le baromètre n'est pas au beau fixe.* « J'ai fini par me demander si j'étais vraiment capable de quelque chose. »

Quarante heures de cours par semaine

Dans le monde anxieux du chômage, on échange la moindre information. « Après une séance de dynamique de groupe où nous avions été convoqués pour être sélectionnés, j'ai été boire un verre avec les autres candidats. L'un d'eux m'a signalé qu'on pouvait suivre des stages de formation de longue durée. » *Quelques jours d'hésitation. Le pécule du départ fond rapidement. Il faut de toute façon songer à réclamer les indemnités de chômage. A l'Agence nationale pour l'emploi de son quartier, l'orienteuse professionnelle — limitation des crédits oblige ? — est avare de précisions.* « Elle ne m'a proposé que des stages de deux ou quatre mois. J'ai insisté. Elle a fini par me remettre le programme de formation continue de l'Institut universitaire de technologie de Paris. »

Il décide de préparer en un an le diplôme de techniques de commercialisation. Pendant tout ce temps, il touchera de l'ASSEDIC son salaire antérieur. « J'étais impressionné, je n'avais jamais fait d'études supérieures. Quand j'ai vu qu'il y avait des cours de « psychologie de la clientèle » et de « marketing international », je me suis dit que je n'avais pas beaucoup de chance d'être pris. » *Son admission, pourtant, se fait sans histoires.*

Il a repris le chemin de l'école et suit quelque quarante heures de cours par semaine, consciencieusement, notant avec application sur un agenda d'écolier les épreuves et les devoirs de la semaine à venir. Il reconnaît pourtant que l'atmosphère de l'I.U.T. est différente de celle qu'il a connue au lycée. « Les enseignants savent qu'ils s'adressent à des adultes qui sont dans une mauvaise passe. Ils en tiennent compte. Et puis, il y a le travail en groupe, c'est plus intéressant. »

Cette période de chômage sera-t-elle finalement bénéfique ? Il n'est pas loin de le penser : « Les études théoriques sont un bon complément à mon expérience professionnelle. Je crois d'ailleurs qu'il vaut mieux aller d'abord sur le tas. C'est plus enrichissant. » *Et puis il se sentira mieux armé :* « La différence fondamentale, quand on a un diplôme, c'est qu'on peut discuter avec un employeur. »

Est-ce si sûr ? En septembre arrivera l'échéance redoutable de la fin du stage. Avec la possibilité, si le chômage persiste, de recevoir un temps encore des indemnités de secours. Une perspective à laquelle — pendant ses longues soirées de travail — il ne veut pas songer. Même si ce n'est pas le Sésame qu'il croit, en septembre il aura un diplôme. Une façon de relever la tête.

BERTRAND LE GENDRE.

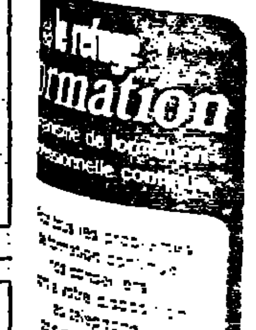
PERMANENTE

QUINZE « CIFFA » C

Du défricha

Les premiers

Une pédagogie « négociée »



Une page

هكذا من الأصل

QUINZE «CIFFA» CRÉÉS DEPUIS 1972 PAR L'ÉDUCATION NATIONALE

Du défrichage à la formation d'animateurs

Le ministère de l'éducation doit d'ici à la fin de l'année scolaire préciser par un texte réglementaire la mission et l'organisation des Centres intégrés de formation de formateurs et d'animateurs (CIFFA). En effet, ces établissements, qui figurent parmi les premières institutions créées pour faire participer l'enseignement public à la formation continue instituée par la loi de juillet 1971, n'ont cessé d'être marginaux qu'à une date relativement récente. Placés sous l'autorité des délégués académiques à la formation continue, leur tâche essentielle est actuellement de former des « animateurs » pour les groupements d'établissements scolaires. Mais ce rôle ne s'est précisé que lentement, à mesure que la formation continue s'organise dans l'éducation nationale et que les établissements s'engagent dans des actions de formation.

Aussi les controverses et les conflits qui ont marqué ce passage se sont-ils repercutés sur la vie des CIFFA. Aujourd'hui encore, toutes les incertitudes ne sont pas levées : les projets de réforme de l'enseignement peuvent apporter des modifications au rôle des CIFFA. Ceux-ci, d'autre part, risquent de voir leur action entravée par la faiblesse des moyens nouveaux accordés à la formation continue en 1975.

LES « animateurs » de formation continue formés par les quinze CIFFA sont destinés à jouer le rôle de « *conseillers techniques* » pour un groupe d'établissements secondaires et techniques. Recrutés parmi des enseignants volontaires, ils suivent une formation en alternance d'une durée d'une année scolaire du début octobre à la fin juin. Placés « *en responsabilité* » dans un groupement d'établissements, ils se familiarisent « sur le terrain » et au cours des sessions organisées au CIFFA, avec les méthodes, les règles, les institutions, les partenaires de la formation continue, ainsi qu'avec le milieu économique et social dans lequel ils doivent travailler. Deux cent cinquante animateurs formés par les CIFA sont déjà en place ; deux cent trente autres accomplissent actuellement leur année de stage et prendront leurs fonctions définitives au printemps prochain.

La mission de formation des CIFFA est en principe plus large : ils peuvent aussi organiser des stages pour les enseignants qui vont participer à la formation d'adultes, pour d'autres catégories de fonctionnaires et même pour des personnes du « privé » chargées des mêmes fonctions ou qui s'y destinent. Mais ce n'est que cette année qu'ont commencé des sessions pour les enseignants — et elles n'en ont touché qu'un petit nombre. Si quelques CIFFA, d'autre part, ont été amenés à participer à la formation continue de conseillers d'orientation, ce n'est qu'exceptionnellement qu'ils ont accueilli des formateurs d'entreprise.

D'autre part, les CIFFA peuvent jouer un rôle de conseil pour les animateurs déjà en fonctions, qu'il s'agisse d'étudier les demandes ou les besoins de formation d'une entreprise ou de mettre au point un programme. Ils doivent aussi informer les établissements sur les techniques modernes de formation. Enfin, ils ont à conduire des recherches et des expérimentations sur la formation des adultes — dans certains domaines spécialisés.

En fait, les CIFFA sont souvent intervenus dans bien d'autres domaines. Cela tient d'abord à la façon dont ils ont été mis en place. Les cinq premiers centres ont été créés en 1972 dans la région parisienne (deux) et à Lyon, Reims et Toulouse. Sept autres les ont suivis au cours de l'année 1973 (à Aix-en-Provence, Bordeaux, Dijon, Grenoble, Lille, Nancy et Rennes) et trois à la rentrée de 1974 (Paris-centre, Caen et Clermont-Ferrand).

Installées progressivement, les équipes des CIFFA, de compétences et de formation diverses, devaient, comme les animateurs à leur suite, se former sur le terrain. « *Il nous est apparu,* notaient les responsables d'un CIFFA à la fin de 1972, *que sans une expérience suffisante dans le domaine de la formation continue, l'organisation de stages risquait de n'être que la transposition de pratiques de la formation initiale.* » « Maniement » des situations de conflit dans les entreprises, élaboration de stratégies pédagogiques nouvelles, essais de modes de gestion, connaissance de « publics » divers (manœuvres, employés, cadres) ont été les thèmes de leurs travaux.

Les premiers

D'autre part, dans les CIFFA, les plus anciens, les « permanents » se sont trouvés un certain temps les premiers (et parfois les seuls) *responsables* de formation continue dans *leur académie*. Ils ont donc « prospecté » les entreprises et conclu des conventions pour ne pas laisser échapper des propositions. Pour convaincre les enseignants et les chefs d'établissement de s'engager dans la formation continue, ils ont organisé des campagnes de « sensibilisation » et participé à des dizaines de réunions. Ils ont eu à conseiller des entreprises sur des procédures de formation ou à aider à la mise en œuvre de plans de formation (« *dans un cas,* raconte un « permanent » de la région parisienne, *nous avons même organisé l'information du personnel.* ») Ils ont négocié des accords avec des fédérations professionnelles ou des ASFO (1). Enfin, ils ont été amenés à prendre les premières initiatives pour les actions définies comme « prioritaires » par le gouvernement.

Aujourd'hui, une partie de ces tâches — notamment les contacts et les interventions en entreprise, l'information des enseignants, la négociation des conventions, la préparation des actions de formation, est aujourd'hui prise en charge par les « animateurs » des établissements. Seules certaines actions expérimentales ou ayant une taille particulièrement importante restent confiées aux CIFFA, comme l'action de promotion collective de Montceau-les-Mines, placée sous la responsabilité du CIFFA de Dijon.

D'autre part, les tâches « politiques » sont du ressort du délégué académique à la formation continue (DAFCO). Mais certaines restent assurées par les permanents du CIFFA. Ainsi, dans l'académie de Créteil, ceux-ci continuent sous l'autorité du DAFCO à jouer un rôle de conseil pour les partenaires sociaux, assurent l'animation du réseau (notamment l'information des chefs d'établissement, de leurs responsables, et la mise en place des groupements), la négociation de certains accords, la supervision des actions destinées aux publics prioritaires...

Le passage d'un système à l'autre a parfois été difficile. Jusqu'à la création des délégations académiques à la formation continue, les CIFFA se trouvaient dans une situation marginale. Les permanents, et même les stagiaires, en avaient à la fois les inconvénients — les difficultés à « prendre » sur la machine de l'enseignement public, la multiplicité des tâches, et leur caractère provisoire — et les avantages — la liberté, et le fait de ne dépendre en définitive que de l'administration centrale et d'avoir avec elle des relations directes. Formés en petites équipes fonctionnant de façon démocratique (les CIFFA ne comportent qu'un coordinateur, premier parmi des égaux), ils n'avaient guère envie de s'intégrer dans une organisation hiérarchisée, si peu que ce soit, et d'abandonner certaines responsabilités.

Aujourd'hui encore certaines difficultés subsistent. Certains délégués académiques ont accepté de confier de larges responsabilités aux permanents des CIFFA, d'autres se contentent de leur commander tel ou tel travail. La disparition de l'Institut national de formation des adultes (INFA), qui était chargé de former les permanents des CIFFA, et son remplacement par l'Agence nationale pour le développement de l'éducation permanente (ADEP) avaient créé un trouble supplémentaire.

Pas de création en 1975

La formation des animateurs s'est elle-même modifiée au fur et à mesure que se précisaient leurs fonctions. Au départ, on leur donnait un rôle largement pédagogique et psychosociologique. Ils devaient être capables d'analyser les besoins profonds des travailleurs et des organisations ; en mettant eux-mêmes la main à la pâte, ils entraîneraient les enseignants à réfléchir sur leur pratique et évalueraient les méthodes de formation employées.

En fait, les activités de prospection, de relations publiques, d'organisation et même, parfois, de gestion ont occupé le plus clair du temps des animateurs et pris le pas sur le reste dans leur formation. « *La méconnaissance de la législation, du fonctionnement de l'administration — y compris celle de l'éducation — et des partenaires sociaux aurait empêché les anmiateurs d'avoir une action efficace* », déclarent des permanents de CIFFA. Mais cette orientation due à l'urgence peut changer au cours des prochaines années : « *Lorsque les groupements d'établissements auront trouvé leur rythme de croisière, les aspects pédagogiques vont reprendre de l'importance.* »

Le rôle des animateurs a posé aussi des problèmes délicats et fait des CIFFA un hérisson dans les mains de l'administration. Chargés de tâches complètement nouvelles, même pour ceux qui avaient déjà une pratique de la formation des adultes, les animateurs sont de surcroît souvent entrés en conflit avec les chefs d'établissement, désireux parfois de ne pas céder de leurs prérogatives et de leurs responsabilités, ou au contraire d'être totalement déchargés des soucis matériels de la formation continue, ou peu empressés à s'y engager.

D'autre part, les rapports entre les CIFFA, qui ont, en principe, compétence pour tous les ordres d'enseignement, et les universités, chargées par la loi d'orientation de la formation initiale et permanente des professeurs, ne sont pas encore bien définis. Quelques assistants et maîtres-assistants sont devenus animateurs ou permanents de CIFFA ; celui de Lyon a formé des assistants de l'université de Saint-Etienne et de Lyon-II. En revanche, à Rouen, c'est l'université qui prépare cette année des animateurs pour des établissements de second degré. Les attributions respectives des deux types d'établissements vont dépendre aussi du système adopté pour la formation des maîtres.

Le sort des CIFFA va dépendre aussi des moyens qui leur seront accordés. Au début de 1972, on prévoyait de créer vingt CIFFA en deux ans. Ces ambitions ont été ensuite abandonnées : le rythme de création des CIFFA s'est ralenti, et on ne prévoit pas d'en créer de nouveaux en 1975. Le ralentissement a été pour une part la conséquence des difficultés de mise en place. Mais, il tient davantage actuellement au faible nombre de postes disponibles : pour achever le réseau d'animateurs, dans le second degré, le ministère doit utiliser une cinquantaine de postes, destinés initialement à des stages d'enseignants dans des entreprises. Aucun poste n'est disponible pour renforcer les équipes de permanents des CIFFA. Or, celles-ci restent la plupart du temps incomplètes.

GUY HERZLICH.

(1) Associations de formation créées par le patronat pour recueillir sur le plan local ou par branches professionnelles la contribution des entreprises à la formation continue.

Une pédagogie «négociée»

(Suite de la page 11.)

Les responsables du C.E.S.I., en majorité des ingénieurs, font tout pour que le milieu de la formation ne soit pas un monde factice et provisoire mais au contraire un lieu en symbiose avec le monde industriel où ont vécu et vivront les stagiaires. Ils doivent bien reconnaître cependant que leur pratique pédagogique, qui vise à « *briser le conditionnement autoritaire et hiérarchique des individus* », est pour le moins « déphasée » par rapport aux réalités de beaucoup d'entreprises. Mais ces réalités ne commencent-elles pas à se modifier ? Former des hommes efficaces ce n'est pas seulement les rendre capables « *de vivre les changements* », c'est aussi leur donner les moyens d'en être les moteurs. Certains des stagiaires rencontrés à Lyon, tout en reconnaissant s'être « *forgé de bons outils* » pour assumer de nouvelles fonctions, tout en se félicitant « *d'avoir beaucoup changé en deux ans* », craignaient à leur retour dans le monde industriel de se cogner aux rigidités de l'organisation de l'entreprise. « *A la sortie du CESI ont vit différemment, on a acquis une grande ouverture d'esprit,* déclarait l'un d'eux. *Ce n'est pas pour autant qu'on va modifier le milieu.* » Signe d'un relatif échec ou témoignage supplémentaire du réalisme du CESI, qui a su éviter de faire de la formation un euphorisant ? On maîtrise mieux les difficultés quand on ne les sous-estime pas.

J.-M. D.

ÉDUCATION

ANCIEN DIRECTEUR A LA FORMATION CONTINUE

M. Raymond Vatier quitte le ministère

M. Raymond Vatier vient de quitter le ministère de l'éducation. Nommé en mars 1970 directeur délégué à l'orientation et à la formation continue, puis, à l'arrivée de M. Joseph Fontanet rue de Grenelle, en juillet 1972, directeur à la formation continue. Depuis juillet 1974, il était chargé de mission au ministère.

Un développement irréversible

« Nous voulons que l'on puisse à la fois quitter l'école et poursuivre des études. » Aujourd'hui, de tels propos ne choqueraient personne. Mais, en novembre 1970, dans la bouche d'un directeur du ministère de *l'éducation nationale*, on leur trouvait un côté douteux. N'était-ce pas vouloir restreindre les tâches de l'enseignement public ?

L'œil ironique derrière les lunettes, l'air faussement candide, *M. Raymond* Vatier a le goût de l'allusion et ne déteste pas surprendre. Mais son arrivée, au début de 1970, à la tête de la direction déléguée à l'orientation et à la formation continue, que venait de créer M. Olivier Guichard, avait déjà choqué plus d'un. C'était la première fois qu'on choisissait pour un poste de cette nature quelqu'un qui n'était ni un universitaire ni un administrateur.

Ingénieur des arts et métiers, M. Raymond Vatier avait d'abord fait carrière à la régie Renault. Spécialiste des questions de recrutement et de personnel, il dirigeait depuis 1957 le Centre d'études supérieures industrielles (C.E.S.I.), organisme que la Régie avait mis en place pour assurer le perfectionnement de ses cadres techniques et former des ingénieurs par *la voie de la « promotion supérieure du travail »*.

Pour beaucoup d'enseignants et même d'administrateurs, il apparaissait comme l'intrus. Sa venue n'annonçait-elle pas une privatisation de l'éducation nationale ? Ce handicap s'est ajouté aux difficultés créées par la réforme de l'administration centrale de 1970. M. Vatier a mis un certain temps pour se faire accepter, d'autant plus qu'il était entouré, au départ, d'une équipe plus familiarisée avec les problèmes pédagogiques de la formation continue qu'avec les embûches de l'administration. *Il a toujours préféré la démarche* empirique sur le terrain, à la réglementation : celle-ci a essentiellement pour rôle, selon lui, de codifier la pratique. Ce pragmatisme n'aura pas toujours été payant : il l'a parfois fait soupçonner d'intentions machiavéliques et a contribué à certaines oppositions.

M. Vatier n'aura pas moins surpris à l'éducation nationale par sa politique d'information. *« Mais que trouvez-vous à leur dire ? »*, lui demanda un fonctionnaire, lorsqu'il annonça, en 1970, qu'il recevrait la presse, chaque mois. Cette politique d'ouverture lui aura gagné les journalistes, qui ont eu accès aussi facilement aux services chargés de la formation continue qu'à leur directeur. Mais elle faisait aussi partie de sa tactique : *« La méthode Vatier »*, dit aujourd'hui un de ses anciens collaborateurs, *« a été de jouer la presse pour faire trancher un problème de l'éducation nationale. »*

Ces méthodes peu orthodoxes n'auront pas empêché M. Vatier de bâtir avec patience et obstination : il a mis en place le réseau des délégués académiques à la formation continue, celui des groupements d'établissements et celui des centres intégrés de *formation de formateurs*. Pour les achever, il n'aura pas obtenu tous les moyens qu'il souhaitait : il évoquait récemment *« la bataille perdue de la cote 37-93 »* (le chapitre budgétaire dévolu à l'expérimentation pédagogique et par lequel il avait espéré obtenir des crédits en faveur de la formation continue).

Mais ce qui lui paraît la preuve de la réussite de la formation continue au moment où il quitte le ministère, c'est le développement des activités dans nombre d'établissements scolaires, même si ceux-ci ne recueillent encore qu'une part assez minime de la contribution des entreprises. Il considère comme *« irréversible »* le fait que la formation continue a mobilisé des hommes : *« Elle occupe aujourd'hui douze cents ou quinze cents personnes à plein temps, et plusieurs milliers à temps partiel. »*

Ce ne sont certes pas les chiffres que l'on avait espérés il y a quelques années (quatre mille formateurs à temps plein, notamment). Mais, cela suffit, estime M. Vatier, pour amorcer déjà *« un changement de société »*. La preuve que la formation continue est entrée dans les mœurs, c'est qu'elle fournit, aujourd'hui, de nouveaux thèmes de revendications aux syndicats d'enseignants, alors qu'ils avaient souvent accueilli avec méfiance la loi de juillet 1971.

Autre sujet de satisfaction pour M. Vatier : les universités s'y sont mises. *« Cela ne veut pas dire que les soixante-dix universités s'y emploient énergiquement. Mais un tiers d'entre elles font quelque chose. »* Les efforts en ce sens expliquent que M. Vatier ait peu apprécié la création du secrétariat d'Etat aux universités, qui enlevait celles-ci à la direction à la formation continue. *« Quand le ministre m'a demandé de préparer les modalités de cette division, j'ai dit que je n'étais pas l'homme qu'il fallait... A vrai dire*, ajoute-t-il, avec humour, à l'égard de lui-même, *on ne m'a pas retenu. »*

Après six mois en position de « chargé de mission », M. Vatier vient de rentrer au CESI, avec l'espoir d'en devenir président, mais pour une présidence qui, il y compte bien, ne sera pas honorifique. Tout en ayant un pied chez Hachette. Le camp de l'ennemi, aux yeux de nombreux enseignants... Mais la cause de la formation continue vaut d'être *défendue sur tous les fronts...*

GUY HERZLICH.

● *M. Jean-Luc Hennig*, le professeur agrégé de lettres modernes muté d'office de Nantua à Nancy pour avoir utilisé dans son enseignement des textes jugés « *pornographiques* », vient d'être suspendu par le recteur de l'académie de Metz-Nancy, M. Paul Pastour. Il s'agit d'une mesure à caractère conservatoire ne préjugeant pas de la décision définitive du ministre de l'éducation. M. Hennig, arrivé au lycée Frédéric-Chopin de Nancy il y a une semaine, avait affirmé (*le Monde du 7 janvier*) *son désir de poursuivre* dans la voie pédagogique qu'il s'était fixée : « *Ouvrir l'école à la rue, au sexe et à la politique.* » Il avait demandé à ses élèves d'analyser un extrait d'Alain Robbe-Grillet sur les couvertures des livres de « sex-shops » et d'étudier la chanson de Pierre Perret *le Zizi* et un texte de Boris Vian : « *Vous mariez pas, les filles* ». — *(Corresp.)*

SCIENCES

Mort du physicien nucléaire André Lagarrigue

Le physicien nucléaire André Lagarrigue est mort brusquement d'une crise cardiaque, le mardi 14 janvier, alors qu'il donnait un cours à la faculté d'Orsay. Agé de cinquante et un ans, André Lagarrigue dirigeait depuis plusieurs années le laboratoire de l'accélérateur linéaire d'Orsay.

Né dans la région toulousaine en 1924, André Lagarrigue fit ses études dans cette ville avant d'entrer à l'Ecole polytechnique. Très vite, il commença à travailler dans le laboratoire de recherches de l'école alors dirigé par M. Leprince-Ringuet. A. Lagarrigue participa aux recherches d'alors sur les rayons cosmiques et fit sa thèse de doctorat sur ce sujet. Puis il accomplit un séjour d'un an environ au laboratoire du professeur Fretter à l'université de Berkeley, en Californie.

De retour des Etats-Unis, André Lagarrigue œuvra à Orsay dans le domaine qui a le plus contribué à le faire connaître : la construction de détecteurs de particules de haute énergie que sont les chambres à bulles à liquides lourds. Il construisit d'abord un modèle expérimental au propane, puis deux autres chambres de plus en plus grandes avec lesquelles les physiciens français et européens commencèrent à faire des expériences. Il lança ensuite le projet de la grande chambre à bulles européenne Gargamelle, aujourd'hui installée à Genève au Centre européen de recherche nucléaire (CERN). Récemment, cette chambre a permis de faire une découverte fondamentale, celle des courants neutres.

Depuis 1971, André Lagarrigue s'intéressait beaucoup à la réforme de l'enseignement des sciences physiques et de la technologie, et présidait une commission de réforme, installée par M. Olivier Guichard, lorsqu'il était ministre de l'éducation. La commission avait pour tâche de rédiger de nouveaux programmes pour le second cycle et de prévoir l'introduction des sciences physiques dans les classes du premier cycle. Elle a mené un important travail d'expérimentation et largement contribué à faire admettre l'idée d'un enseignement des sciences expérimentales dans tout le deuxième degré.

● *M. Hubert Curien*, délégué général à la recherche scientifique et technique, a remis le mardi 14 janvier le prix scientifique 1974 de la Fondation de France à MM. Michel Crozon et Peter Sonderegger. Les deux lauréats sont des physiciens qui ont organisé à Aix-en-Provence, en septembre 1973, une manifestation destinée à populariser la physique auprès des habitants de la ville.

LE SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ORGANISERA DES MANIFESTATIONS LE 23 JANVIER

La semaine d'action organisée du 20 au 25 janvier par le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup, affilié à la Fédération de l'éducation nationale) sera marquée par des manifestations, le jeudi 23 janvier, devant les rectorats et, à Paris, devant le secrétariat d'Etat aux universités, où seront déposés des pétitions ainsi qu'un « *Livre blanc des universités* ». Les autres journées seront consacrées à des discussions, à des réunions d'information, des distributions de lettres ou de tracts auprès des étudiants et de la population, à des prises de contact avec les représentants syndicaux, les élus universitaires, etc.

Au cours d'une conférence de presse, mardi 14 janvier, les dirigeants du SNE-Sup ont souligné que cette semaine d'action a été décidée pour protester contre « *l'organisation de la pénurie financière dans laquelle le gouvernement plonge les universités, le blocage des carrières, la nouvelle carte universitaire* ». Le syndicat estime notamment que la carte universitaire envisagée par M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, aboutira à une restriction de l'éventail des carrières offertes aux étudiants dans chaque université : « *Inspirée par un souci d'économie pour préserver les intérêts régionaux et nationaux du patronat, elle risque*, a déclaré M. Paul Mazliak, secrétaire général du SNE-Sup, *d'arrêter le développement des petites universités* ».

Le budget voté pour 1975 « *étrangle les universités* », a-t-il ajouté. « *L'augmentation accordée est loin de couvrir le taux d'inflation. Cela se traduit par une baisse importante de leur pouvoir d'achat. Les investissements sont réduits d'autant, et nous allons vers l'extinction de la recherche universitaire.* » Le syndicat réclame une augmentation des subventions de fonctionnement accordées aux établissements d'enseignement supérieur, et la suppression de la T.V.A. sur ce qui permettrait aux universitaires d'obtenir un supplément de 300 millions de francs au lieu des 50 millions accordés récemment aux présidents d'universités.

Le S.N.E.-Sup se plaint également du « blocage des carrières » dans l'enseignement supérieur, en particulier pour les assistants. « *Nous demandons une transformation des postes d'assistant en postes de maître-assistant, car ils assurent les mêmes fonctions* », a dit M. Maliak, affirmant : « *Cela ne devrait pas coûter un centime au gouvernement.* »

Actuellement, le S.N.E.-Sup. cherche à rencontrer les centrales syndicales et les partis de gauche pour organiser avec eux des *actions communes qui pourraient* avoir lieu pendant la semaine d'action. Déjà le Syndicat général de l'éducation nationale a répondu favorablement, et dans un communiqué rédigé avec le S.N.E.-Sup., il appelle « *les universitaires à tenir des assemblées générales à partir du 20 janvier* ».

LA SOCIÉTÉ DES AGRÉGÉS VEUT MAINTENIR LE « CARACTÈRE NATIONAL » DE L'ENSEIGNEMENT

La Société des agrégés, dont le comité s'est réuni le 12 janvier, lance un appel « *pour que le caractère national de l'enseignement soit maintenu (dans la réforme préparée par le ministre de l'éducation) avec des programmes nationaux, définis dans chaque discipline, depuis la classe de sixième jusqu'à la terminale, et avec des examens nationaux passés en dehors de l'établissement scolaire à la fin de la classe terminale* ».

Elle s'est déclarée « *très favorable au rétablissement envisagé par M. René Haby de la première partie du baccalauréat à la fin de la classe de première* », mais elle demande que « *le choix des enseignements en classe terminale n'appartienne pas exclusivement aux élèves* ».

Pour ce qui est de l'enseignement supérieur, la Société des agrégés s'oppose à ce que les diplômes nationaux universitaires de second cycle (licences et maîtrises) soient délivrés par les universités « *sans aucune règle nationale commune* ». Enfin, elle demande que le nombre de places au concours de CAPES et d'agrégation 1975 « *soit au moins égal à celui de 1974, c'est-à-dire respectivement 7 150 et 2 200 places* ».

● *La Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public* (que dirige M. Antoine Lagarde) déclare dans un communiqué « *que l'avancement nécessaire de la procédure ne constitue qu'un élément du dossier du C.E.S. Edouard-Pailleron. Elle constate avec beaucoup d'amertume que, deux ans après le drame, les travaux de déblaiement n'ont toujours pas été entrepris, les élèves poursuivant leur scolarité dans des baraquements provisoires, avec tous les risques que fait comporter une telle situation* ». La fédération « *réclame avec insistances que la reconstruction en dur soit entreprise sans délai* ».

SOCIÉTÉ

A Antenne II

Dossiers de l'immigration, par contumace

Antenne 2 consacrait mardi soir ses « Dossiers de l'écran » aux travailleurs immigrés. D'abord Mektoub, *document à peine romancé d'Ali Ghalem tourné en 1970 sur les terrains vagues, sur les chantiers et dans les taudis de la région parisienne. Et puis le débat, un débat auquel les intéressés n'assistaient pas. Il y avait là un procureur général, M. Hervé de Fontmichel, et des avocats de la défense. Un procès par contumace. Pourquoi ? Le film n'était pourtant ni doublé ni sous-titré. Ses protagonistes parlaient parfaitement le français. Les travailleurs immigrés ne sont-ils pas réunis en associations, en amicales ? N'ont-ils pas des représentants auxquels Daniel Lecomte n'a pas craint de donner la parole dans l'accablante enquête sur le racisme programmée à la même heure sur la chaîne à côté (1). Hasard ou obligation de noyer le poisson ? On en arrive à se le demander.*

Armand Jammot, lui, a préféré donner, en dépit de toutes les protestations, la vedette au maire de Grasse, qui n'a pas hésité à se faire encore une fois l'écho des préjugés les plus répandus dans l'opinion. A en juger par une petite phrase de Guy Darbois, chargé de filtrer les appels téléphoniques, nombreux apparemment et véhéments, il y a encore beaucoup à faire pour donner aux Français une meilleure connaissance des faits et pour les amener à un peu plus de tolérance et de fraternité. Ce mot de fraternité, M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat à l'immigration, dont l'optimisme touchait à l'euphorie, s'en est littéralement gargarisé. A l'entendre — et l'on entendait que lui — les difficultés d'accueil, d'embauche et de logement appartenaient au passé.

Il voyait grand, il voyait loin, il mettait en avant — et en cela il avait raison — les stages destinés à alphabétiser les nouveaux arrivés, d'origine rurale le plus souvent, à les préparer à la vie urbaine, à leur donner quelques rudiments de droit du travail. Il espérait pouvoir renvoyer plus tard, dans leur pays, des ouvriers vraiment spécialisés et garder ici en les intégrant, voire en les naturalisant, tous les étrangers, et en particulier leurs enfants, qui désireraient rester.

Très bien, mais en attendant ? Où en est-on ? Existe-t-il encore des bidonvilles, je voudrais bien savoir, s'exclamait sur le ton d'un enfant capricieux Joseph Pasteur, le meneur de jeu. Vous devriez savoir, rétorquait M. Mohamed Bedjaoui, ambassadeur d'Algérie à Paris, en regrettant qu'on soit encore obligé, à notre époque, de demander à des hommes de traiter d'autres hommes en hommes. Heureusement qu'il était là pour nous fournir, avec le concours d'un enseignant marocain, M. Mustapha Ouazzani, quelques précisions chiffrées sur l'emploi de la main-d'œuvre étrangère en France, sa nécessité absolue et ses formidables avantages. Et pour rappeler, en passant, que les accidents du travail tuent un ouvrier algérien tous les deux jours. Tous les deux jours, un avion se pose à Alger qui ramène un cercueil.

CLAUDE SARRAUTE.

(1) FR 3 doit donner prochainement la suite de cette enquête dont « le Monde » a rendu compte le 5 janvier.

LE SILENCE...

Ils se sont réunis mardi soir, boulevard Barbès, pour regarder « les Dossiers de l'écran ».

Saïd, la sœur de Saïd, Ahmed et sa fiancée française, Haroun le Tunisien. Sur un pouf, deux Marocains qui apportent des nouvelles de Montpellier. Dans un coin, quatre Mauriciens s'exprimant avec discrétion dans un français châtié, aux intonations créoles. Tous sont entrés sur la pointe des pieds, à cause des voisins : « Ils cherchent un prétexte pour nous expulser. »

Sur une étagère, traînent des journaux, des fleurs en papier, un précis d'architecture. Dans un débarras voisin, derrière des tentures de fortune, on devine la présence d'un enfant qui dort sur un matelas, posé à même le sol. Sur la table, il y a des oranges, une baguette de pain, une carafe d'eau. De temps en temps, quelqu'un rompt un morceau de pain et mange à bouchées lentes, les yeux rivés sur M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux travailleurs immigrés, venu en ami, lui aussi, dans l'humble logis, par le miracle de la télévision — ce tapis magique des temps modernes.

Saïd, Ahmed, les Mauriciens, tous se taisent. Leurs visages marquent un certain étonnement. Ils s'attendaient à un débat sur les causes profondes de l'immigration, sur les mécanismes de leur misère et des conflits qu'elle entraîne, sur le racisme enfin, dont ils ne s'expliquent pas toujours les mobiles. On leur parle, sans gêne aucune, de lances d'incendie.

De temps en temps, tout de même, une réplique : « Ces lances-là, elles auraient pu servir, quand le bidonville a flambé, aux Francs-Moisins ! » *M. Dijoud, il est vrai, assure qu'il n'y a plus de bidonvilles. Mais il reconnaît avec honnêteté qu'il a fallu* « des crises, une réflexion, des événements graves, même » *pour provoquer, parmi les Français, une prise de conscience quant à l'existence des travailleurs immigrés, quant à la nécessité de leur présence.*

Parmi les interlocuteurs, un seul — une jeune femme d'origine yougoslave — est censé représenter les immigrés. Cette personne dira que « beaucoup de gens sont contents de leur sort ». *Où sont les syndicats, les organisations de défense des immigrés, et, surtout, les immigrés eux-mêmes ?*

« C'est une farce, *déclare Saïd en souriant*, un débat-bidon qui resterait célèbre, si ce n'était aussi médiocre. Nous avons été mystifiés. » *Saïd est étudiant à Paris. Les autres sont des ouvriers : ils restent graves.* « Une fois de plus, *constate Ahmed*, les Dossiers de l'écran ne nous ont pas invités. » — J. B.

APRÈS L'ARRÊT DU CONSEIL D'ÉTAT

L'annulation partielle des circulaires réglementant le séjour des étrangers ne modifiera guère les procédures d'accueil

L'annulation, par le Conseil d'Etat, de certaines dispositions des circulaires Marcellin et Fontanet de janvier-février 1972 réglementant les conditions de séjour des étrangers (*le Monde* du 15 janvier) n'entraînera sans *doute pas une modification* sensible des procédures d'introduction en France des travailleurs immigrés.

Les dispositions annulées portent essentiellement sur l'obligation de logement du primo-immigrant pour obtenir des titres de travail et de séjour, et sur le caractère provisoire du contrat de travail pendant la première année. Cependant, il faut s'interroger sur la portée pratique et juridique de ces décisions.

D'une part, depuis le 9 octobre 1974, l'immigration se trouve purement et simplement suspendue, et l'arrêt rendu le 13 février par le Conseil d'Etat n'entame nullement cette décision, prise en conseil des ministres. D'autre part, le gouvernement lui-même, tout en réaffirmant sa volonté d'éviter le caractère anarchique *des flux migratoires* — par le renforcement des contrôles et le verrouillage provisoire des frontières, — avait récemment proposé une libéralisation des fameuses circulaires.

On fait observer au secrétariat d'Etat pour les travailleurs immigrés que l'obligation pour l'employeur de justifier, préalablement à la conclusion du contrat, que l'étranger qu'il se propose de recruter sera logé dans des conditions convenables et à un prix normal, « *constitue un progrès social incontestable, de nature à prévenir le développement des bidonvilles et autres taudis et logements insalubres et à lutter de manière décisive contre l'activité des marchands de sommeil* ».

Le secrétariat d'Etat estime que « *cette procédure, qui a porté ses fruits, devra être maintenue par la voie réglementaire* ». Elle sera, rappelle-t-on, renforcée *puisque, conformément aux décisions* prises par le conseil des ministres du 9 octobre, un projet de loi sera déposé devant le Parlement pour organiser la consultation obligatoire des instances représentatives du personnel dans les entreprises sur les conditions de logement offertes aux primo-immigrants.

Le Conseil d'Etat considère d'autre part que, outre le contrat qui lui est remis par l'Office national d'immigration après visa des services de main-d'œuvre, le travailleur étranger doit être mis en possession, dès la date d'effet du contrat, d'une première carte de travail. Tel est aussi le point de vue gouvernemental, affirment les services de M. Paul Dijoud, qui précisent qu'un décret, en cours de préparation, prévoit que tout primo-immigrant titulaire d'un contrat de travail visé par les services de main-d'œuvre recevra une carte de travail, dite carte A, l'autorisant à travailler pendant un an dans une profession et une région déterminées. Tout en maintenant l'obligation du contrat d'un an, le secrétaire d'Etat « *souhaite supprimer la sanction pénale dont est assortie la rupture de ce premier contrat pour tenir compte des difficultés d'adaptation à la vie en France des primo-immigrants* ».

On rappelle enfin que M. Dijoud a demandé à la commission de codification des libertés publiques de rassembler les dispositions applicables aux étrangers résidant en France dans une charte des droits et obligations des étrangers : cette commission pourra, le cas échéant, proposer au gouvernement les modifications législatives ou réglementaires qu'elle *jugera opportunes*.

En fin de compte, il s'agit d'une simple modification de *forme*. La *fermeture des frontières* pour les travailleurs immigrés n'est pas remise en cause. La suspension de l'immigration ne pourra éventuellement être levée que pays par pays, par voie de négociations bilatérales, à mesure de la mise en place d'une politique adaptée à nos possibilités d'accueil : c'est ce qu'avait déjà déclaré M. Dijoud le 22 octobre devant la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale.

Il reste qu'un principe a été réaffirmé par le Conseil d'Etat : celui de la nullité de dispositions dérogatoires au droit commun et attentatoires à la liberté, telles que ce « contrat-visa » subordonné au bon plaisir de l'employeur, et dont la première conséquence était d'accroître la précarité de la condition d'immigré.

On ne peut que regretter que ces mesures aient été ordonnées au plus haut niveau et qu'il ait fallu, pour en arriver à la conclusion d'aujourd'hui, d'ailleurs rendue inutile par les circonstances, trois années de lutte, de contestations, de conflits et d'injustices.

● *A propos des travailleurs saisonniers de l'Hérault*, le Mouvement des travailleurs arabes (M.T.A.) prend acte du fait que les autorités « *ont été amenées à reconnaître l'existence des immigrés sans papiers, et à leur accorder des contrats saisonniers* ». Toutefois, ajoute ce mouvement, une telle issue « *ne changera pas fondamentalement leur situation à moyen terme et leurs conditions de vie indécentes (...). Si la police est intervenue, c'est parce que l'action des travailleurs marocains de Montpellier et d'Avignon concernait tous les travailleurs sans papiers et tous les immigrés* ».

Le M.T.A. conclut : « *A cette heure, se joue à Montpellier et en Avignon, la liberté de l'immigration tout entière, le droit à l'expression, à se rassembler, et le droit à la carte de travail.* » Le M.T.A. proteste en outre contre le refoulement de deux de ses militants de Montpellier, MM. Idriss et Mustapha, renvoyés au Maroc par avion ces derniers jours.

MÉDECINE

A l'Académie

« LA MÉDECINE GRATUITE EST UN LEURRE » a déclaré le docteur Sournia

Faut-il conserver en France le système actuel d'assurance-maladie ou instaurer un système de « médecine gratuite » comme au Royaume-Uni, au Canada et en Suède ? Le docteur Jean-Charles Sournia, médecin-conseil à la Caisse nationale d'assurance-maladie, s'est très nettement prononcé, au cours de la séance de l'Académie nationale de médecine du 14 janvier, pour le maintien du système actuel. Favorable également au maintien du ticket modérateur, « pour des raisons psychologiques et de santé mentale, sinon pour des raisons d'économie », le docteur Sournia a notamment déclaré : « La médecine prétendue gratuite est un leurre, et ce que le malade ne paie pas à son médecin comme honoraire, le citoyen le paie à l'Etat comme impôt. Dès lors (...) l'Etat est libre des sommes qu'il entend consacrer aux soins. »

Selon le docteur Sournia, la « médecine gratuite » présente plusieurs inconvénients : l'instauration de pratiques clandestines, qui reconstituent l'opposition « médecine de riche - médecine de pauvre », la réduction du rôle du généraliste à celui d'un « trieur », l'encombrement des hôpitaux. »

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

LE DEMI-MILLÉNAIRE DE MICHEL-ANGE

Une image tout en mouvements contrariés

ON possède sur Michel-Ange une masse de documents peu ordinaire, mais il n'y a guère de chances qu'elle puisse augmenter beaucoup... Il a certainement voulu laisser une certaine image de lui-même, tout en mouvements contrariés, comme ses statues, en tenant de temps en temps des propos, qui ont été avidement recueillis, sur les trois thèmes dont il a fini par faire les trois grands secrets de sa vie : l'amour, la sculpture, la mort. La génération de Barrès, de Romain Rolland, de Rilke, a su par cœur ces phrases sur le foudroiement devant la beauté, sur le geste primordial du marteau qui libère la figure ensevelie dans le bloc, sur le destin qui nous habite. G.-F. Contini a judicieusement observé que les poèmes où apparaissent ces thèmes ne sont pas des cris du cœur romantiques mais des exercices littéraires pas toujours très originaux sur des arguments bien sûr chers à l'artiste. De fait, celui-ci semble bien avoir envisagé, vers 1545, la publication d'un recueil de vers.

Ce qui n'était pas prévu pour la publication, ce sont les lettres, qui sont surtout des billets d'affaires ou des épitres familiales. Une édition définitive et soignée en a été entreprise par P. Barocchi et R. Ristori (trois volumes parus sur six, éd. Sansoni). Tout s'y trouve : conseils, récriminations, questions d'argent, remerciements pour un panier de poires, maladie, longues recommandations pour les marbres, explications tatillonnes... Un trésor pour les biographes. Michel-Ange n'y apparaît pas comme quelqu'un de tout repos. On a publié, il y a quelques années, les *Ricordanze* d'un prieur de Saint-Laurent, G.-B. Figiovanni : celui-ci, dans les mois difficiles de 1530 où, la ville étant tombée, les partisans d'Alexandre de Médicis voulaient exécuter Michel-Ange, l'avait *caché* et sauvé. Il conclut ses souvenirs sur le grand homme irritable par ces mots : *« Job ne l'aurait pas supporté toute une journée. »*

Michel-Ange exerce une fascination exactement inverse de celle de Léonard, qu'il détestait. C'est le prestige de l'art-poésie opposé à l'art-science. La tentation de de l'interprétation philosophique est d'autant plus forte que les œuvres sont toutes d'une saisissante complexité. On a beaucoup écrit naguère sur l'inspiration savante, les notions néo-platoniciennes, les formules dantesques, les images bibliques qui ont pu le porter. Mais la tendance est plutôt maintenant déflationniste. C'est d'un historien de la philosophie, E. Garin, qu'est venu l'avertissement de ne pas étouffer sous les constructions d'une iconologie rigide des œuvres incroyablement ambitieuses sans doute mais où la pensée ne reconnaît que la médiation des formes. Si l'on interroge celles-ci, il ne faut surtout pas *mettre à part* l'architecture. Michel-Ange possédait la capacité d'intervenir victorieusement dans *tous* les arts, c'est-à-dire d'en changer le cours. Quand il produit une maquette pour Saint-Laurent de Florence, dessine une fenêtre pour le palais Farnèse, articule l'abside de Saint-Pierre, nous sommes loin de nous rendre compte des forces mises en jeu. Elles demandent une interprétation précise et forte. Selon B. Zévi, Michel-Ange se trouve à l'égard des formules du Quattrocento dans la même position que l'architecte moderne en face du « rationalisme » dépassé, c'est-à-dire contraint d'aller « au-delà ». Mais, rappelle J. Ackermann, contrairement à ce qu'on croit souvent, il n'a à sa disposition ni théorie ni système. Les structures antiques, les partis modernes, les programmes, ne s'ajustent pas. Il faut assumer des mouvements contradictoires. Il faut inventer.

Le nu et les théologiens

L'architecture était supposée vivante, comme un organisme. Le principe même, le moteur de cet art, c'est une conscience intense et précise des possibilités du corps humain. Rien sans doute de plus opposé aux préoccupations des modernes — sauf, peut-être, dans le domaine de la photographie. Mais, si l'on ne restitue pas à Michel-Ange l'obsession de cette forme — signe primordial de ce « chiffre » universel, comme eût dit Focillon, — on ne pénètre pas chez lui et la porte se referme. Comme l'a bien marqué Lord Clark dans un beau livre (Londres, 1956), qui est un peu passé inaperçu en France, cela commence avec les batailles d'hommes nus — conduisant au carton de *la Bataille de Cascina* pour la grande salle du Palais Vieux non réalisée (et cela vaut peut-être mieux !) ; — puis alternativement en peinture et en sculpture dans les démonstrations stupéfiantes de la Sixtine : les ignudi du tombeau de Jules II ; les esclaves, des figures couchées de la chapelle Médicis, du *Jugement dernier*. Et chaque fois un nouveau style.

Pour Malraux tout se joue là ; comme on peut le lire maintenant dans *l'Irréel* (Gallimard, 1974), la beauté sculpturale mais sans cesse renouvelée du nu — et c'est du nu viril qu'il s'agit, avant tout — emporte tout : elle marque l'avènement décisif d'un art : né pour l'admiration : et non plus pour le sacré, c'est-à-dire l'espèce de glissement qui rend seul intelligible toute la suite. Mais est-ce si clair dans les motivations de l'artiste ? Son souci d'orchestrer les grandes compositions avec des figures non de *putti*, d'enfants-ornements, d'angelots, comme on le faisait partout, mais de beaux adolescents, n'est certes pas inexplicable. Mais que signifie son obstination à déployer le nu intégral non seulement pour un monument public comme le *David* de Florence (Donatello l'avait fait), mais pour une statue d'église, comme *le Christ* de la Minerve et, en peinture, sur un immense mur d'autel, avec *le Jugement dernier* ?

Dans ce dernier cas, ce fut un beau scandale, qu'on se contente un peu trop facilement de rapporter à la nouvelle atmosphère de bigotterie, née avec la Contre-Réforme. Un théologien, dont l'artiste, très préoccupé de spiritualité, comme chacun sait, avait suivi les leçons au couvent de Saint-Sylvestre, écrit, comme à regret, en 1551 : *« Il y a de notre temps un peintre-sculpteur extraordinaire du nom de Michel-Ange, admirable dans la représentation de la nudité et des Pudenda. J'en fais l'éloge du point de vue de l'art, mais c'est un trait que je condamne violemment et que je déteste. »* La tempête de protestations sur l'indécence de cette exposition de nus fut telle que la congrégation du Concile demanda en 1564 qu'ils fussent voilés, sinon détruits. Les interventions eurent lieu tout de suite après la mort du peintre. Le praticien qui a restauré l'ouvrage, il y a trente ans, a compté trente-six figures auxquelles les « braghettoni » ont ajouté des draperies. Mais la suspicion subsistait. Vers 1570, un jeune peintre venu de Venise, et qu'on nommait déjà le Greco, n'hésitait pas à déclarer que si l'on jetait bas cet ouvrage, il se faisait fort de le refaire avec plus de décence et autant d'art... Le beau prétexte ! Ce n'est pas un racontar tardif, comme aimeraient le penser les historiens espagnols, qui ont beau jeu à souligner tout ce que le Greco a dû précisément à Michel-Ange. Mais les figures du tolédan montrent bien, par leur irréalité vibrante, tout ce qu'il a voulu corriger. L'intrépidité du parti adopté dans *le Jugement* reste singulière. Affichage de virtuosité, dira un contemporain, *« comme un amoureux qui se croit tout permis »*. Ou plutôt volonté de donner le choc violent qui provoque la sublimation nécessaire ? Il y a des œuvres qui défient notre analyse, si souvent naïve, du subconscient.

Étude pour le David perdu (1502).

La « fugue »

Les vraies découvertes sont évidemment ici très rares. En dehors du *Crucifix* de bois de Santo-Spirito, travail de prime jeunesse, identifié en 1962, et d'un nouvel *Esclave* ébauché dans sa gangue, reconnu en 1965 par Tolnay, il n'y a eu que des propositions impossibles à retenir. C'est peut-être en France que des découvertes seraient concevables. En septembre 1529, ayant brusquement fui Florence assiégée par les armées impériales, Michel-Ange avait manifesté l'intention de se rendre auprès de François Iᵉʳ. Que serait-il arrivé s'il n'avait pas — non moins brusquement — fait demi-tour ? Sans nul doute un beau soubresaut pour l'art français, dont Fontainebleau ne peut donner qu'une petite idée. L'affaire devait être assez sérieuse, car un *Hercule* de marbre fut précisément cédé à cette même date, 1529, par la seigneurie républicaine à François Iᵉʳ. Ce qui a permis à Ch. de Tolnay de supposer un dessous « politique » à la « fugue » de l'artiste. De fait, chaque fois qu'il y avait une résistance au pouvoir autoritaire de la nouvelle branche médicéenne, appuyé par Charles-Quint, le recours au contrepoids français allait de soi. C'est ainsi que les deux *Esclaves* (aujourd'hui au Louvre), vestiges du tombeau de Jules II, furent donnés à Roberto Strozzi, en exil à Lyon, qui les offrit à Montmorency. A la fois acte de gratitude personnelle, geste politique et hommage à la France.

Les princes — et les prélats — français se promenaient beaucoup en Italie. Après tout, c'est un cardinal gascon qui commanda au jeune sculpteur de vingt-deux ans la *Pietà* pour la chapelle des rois de France. Un grand seigneur s'efforça quelques années plus tard d'acquérir un *David* de bronze, qui vint en 1508 à Blois chez le trésorier du roi, puis au château de Bury. Plus tard encore la *Léda* grandiose que Michel-Ange refusa à Alphonse d'Este fut amenée en France par un élève et fascina la cour. Si tout s'était bien passé, on aurait donc dû trouver dans ce pays au moins cinq œuvres de Michel-Ange, sans compter les dessins. Mais l'*Hercule* qui ornait le jardin de l'Etang à Fontainebleau, le fin *David* — qu'on devine à travers un dessin du Louvre, — ont été purement et simplement perdus ; la *Léda* indécente et superbe, peut-être détruite ; les *Esclaves* sauvés de justesse de la vente en 1794.

Légèreté, indifférence ? Oui, mais avec quelque chose de plus révélateur. Comme J. Thuillier l'a mis en évidence autrefois, il y a eu en France au dix-septième siècle une violente réaction dans les milieux académiques contre le dessin tourmenté, les « extravagantes contorsions » et ce qu'on appelle d'un terme accablant le « libertinage » de Buonarroti. Et l'on faisait les mêmes objections à l'architecture trop musclée de Saint-Pierre de Rome qu'au contour trop affirmé des prophètes de la Sixtine. Tout cela faisait horreur. Certes, il y a eu, depuis, la contre-doctrine pré-romantique du « sublime » et celle des « droits du génie » défendue par Delacroix et surtout par Rodin. Mais ont-elles annulé cette espèce de répulsion française pour la « boursouflure » et le « gigantisme » ? On se le demande. Qu'on les exècre ou qu'elles subjuguent, les grandes créations paradoxales et intransigeantes sont nos révélateurs.

ANDRÉ CHASTEL.

AU MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS

Le design terroriste de Gaetano Pesce

CETTE fois, au pavillon de Marsan, le Musée des arts décoratifs a pris les allures d'un théâtre. Un théâtre avec des accessoires délirants pour un spectacle dont nous serions les acteurs : nous nous déplaçons à travers la scène comme dans un paysage où les monuments sont des objets. Des sièges, des tables, des lampes, d'étranges assemblages organiques qui sont des sculptures et une machine à mesurer le temps d'une vie d'homme.

Nous sommes de l'autre côté de la société industrielle, nous avons pénétré dans son envers. Les lampes d'éclairage qui imitent la lampe articulée de Jacobsen ont une envergure de 3 mètres. Les tables sont cruciformes et semblent des pans de mur en brique. Elles sont d'ailleurs construites à la main, brique par brique, mais en mousse de verre et nappées d'une sanguinolente couche de polyester rouge. Les chaises sont des bandes de tissu trempées dans la fibre de verre et figées en refroidissant, pliées à la forme. Chaises translucides, fantomatiques, sans structures « sécurisantes », qui pourraient bien s'affaisser sous le poids. Entourant les tables de brique, elles semblent prêtes pour le cérémonial de quelque Cène. Ailleurs, un fauteuil en forme de torse féminin, avec son pouf qu'une chaîne rattache comme un boulet, évoque « la condition de la femme dans la société... ».

L'anti-style international

Tout le parcours de cette exposition sur l'œuvre de Gaetano Pesce est un labyrinthe d'escaliers et d'espaces qui s'ouvrent et s'étrangient comme les rues d'une vieille ville méditerranéenne. Une venelle descend vers l'habitacle que Gaetano Pesce avait exposé au Museum of modern art de New-York. C'est une chambre carrée dont l'entrée est pratiquée dans un angle. Pas de lumière. Il faut prendre une lampe avant d'y descendre comme dans un caveau de fouilles archéologiques afin d'y voir, dans une angoissante atmosphère, des figures sculptées, minéralisées à l'intérieur d'une prolifération de rochers en polyester. Le design de Gaetano Pesce est singulier, délirant, traumatisant, et sa dimension monumentale, qui critique les espaces étroits et stéréotypés dans lesquels nous vivons.

Mais, par-dessus tout, il entend pratiquer un anti-design, le contraire du style international. Au mimétisme de la machine, Gaetano Pesce oppose un design parfois anthropomorphique, sans style défini, ouvert, prêt à incorporer tous les styles dans la mesure où ils serviraient son discours.

Pesce parle d'un « design signifiant » qui serait un moyen d'expression et un témoignage du créateur sur la réalité du monde, un design qui soit porteur de valeurs subjectives et rende compte du sentiment de l'existence, de l'angoisse, de la mort, voire même de l'engagement politique.

La trajectoire de Pesce est, elle aussi, significative. Architecte et designer de l'école de Venise, il avait commencé par être peintre. Il a été même l'un des fondateurs du groupe N, l'équivalent du groupe de recherches visuelles qui s'était manifesté dans les années 60 à la galerie Denise René. Gaetano Pesce réalisait alors avec ses tableaux des pièges optiques, de formes et de couleurs en mouvement. Un jeu innocent, de l'art pour l'art qui a fini par laisser au peintre le sentiment frustrant de vivre hors de la société au moment même où des événements graves commençaient à la changer.

Les péripéties protestataires au sujet de la guerre du Vietnam et celles de mai 68 ont entraîné l'engagement politique de nombreux artistes qui ont voulu faire coïncider leur « pratique artistique » et leur position dans le monde. Gaetano Pesce dit : « L'architecture est aussi un art d'expression. Pourquoi donc ne pas faire une architecture négative et un anti-design si je ne suis pas d'accord avec la société ? Ainsi l'architecture et le design deviennent des documents culturels qui manifestent la pensée de l'individu face aux institutions. »

La politisation du design tend à en faire un art et à le soustraire à la production industrielle qui fabrique des objets dépersonnalisés. C'est un accroc de plus à l'héritage fonctionnaliste du Bauhaus qui a conduit à l'industrialisation. La philosophie du Bauhaus tendait à l'économie et à la perfection à l'intérieur d'un système donné : au mieux, elle implique la permanence ; au pis, l'impasse pavée d'ennui.

Un fonctionnalisme de l'esprit

Le Bauhaus a fait coïncider la conception de l'objet avec le processus de production de masse, avec l'économie de l'usine et celle de la distribution. L'anti-design de Gaetano Pesce veut établir un certain fonctionnalisme de l'esprit. D'où son plaidoyer, en architecture, contre le style international qui a débouché sur d'élégantes et abstraites structures, le plus souvent peu différenciées à travers le monde, à Manhattan ou à la Défense, parce qu'elles résultent d'assemblages d'éléments produits industriellement.

La critique de l'architecture émasculée par la machine, Gaetano Pesce en donne un exemple dans cet étrange et intéressant projet de restauration de l'ancienne maison de Lord Astor (du Waldorf Astoria), construite au début du siècle, dans la tradition néo-romantique, à Sorrente, près de Naples. Le nouveau propriétaire de cette maison, qui avait été habitée durant la guerre par Benedetto Croce, a demandé à Gaetano Pesce d'imaginer un aménagement nouveau. La maquette en est montrée dans cette exposition. Et on voit bien que l'architecte ne s'est pas fait prier pour tout remettre en question : tout comme le design, l'architecture est, elle aussi, un discours.

La maison, carrée, à deux étages, a été complètement vidée. Il n'en reste plus que murs, fenêtres et toit, tel un décor théâtral dramatiquement ouvert à tous vents comme après quelque cataclysme, et couvrant un escalier monumental qui conduit à la nouvelle habitation aménagée, elle, dans le sous-sol, d'où elle s'ouvre à l'air et à la lumière sur la mer, que surplombe la falaise. La maison étant monument classé, le projet a été refusé.

La contradiction

Plus encore que celui de l'architecture, le discours artistique de l'anti-design est anti-économique. L'ironie injectée dans la lampe de Jacobsen en fait un objet d'art monumental d'un prix quintuplé, aussi dispendieux qu'une lampe de Tiffany ou de Gallé, qui furent des objets quotidiens et auxquels la rareté a conféré aujourd'hui un statut d'œuvre d'art. La contradiction inhérente à tout artiste dit « engagé » veut que son discours ne soit accessible qu'aux « nantis » de la culture et de la fortune. On ne trouvera pas dans cette architecture, donnée pour révolutionnaire, la moindre solution pour un habitat populaire intéressant. Gaetano Pesce assume sa contradiction de créateur qui pense « contre » mais travaille finalement « pour ». C'est le cas, dit-il, de la plupart des architectes italiens, généralement politisés. Discours à « gauche », le soir dans les salons, et action à « droite » le jour, comme tous les hommes d'affaires. « Il est troublant, *ajoute-t-il*, de constater que l'architecture d'un homme de droite ou de gauche n'est jamais bien différente. »

L'esthétique dépersonnalisante de l'architecture industrielle laisse le créateur sur sa faim et donne un sentiment de frustration à ceux qui en parlent. Ils ne trouvent pas grand-chose à dire parce qu'elle est le résultat de l'assemblage d'éléments préfabriqués le plus souvent démunis de signification. Cela ne fait que mieux expliquer pourquoi l'architecture moderne a quitté le domaine culturel pour entrer dans celui de l'industrie. Les tours de la Défense ne nous amusent guère et on en ferait cent autres ailleurs qu'elles ne nous réserveraient aucune surprise. Schéma connu d'avance, conditionné par un processus de production.

Après le design qui remet en question un fonctionnalisme dépassé, va-t-on voir apparaître une anti-architecture nouvelle, substantielle et significative qui témoigne non de la machine mais de l'homme ? Ce ne sont pas les tempéraments intéressants qui manquent, mais une structure de production qui permette de « faire de l'architecture ».

JACQUES MICHEL.

★ *Design et architecture de Gaetano Pesce*, au Musée des arts décoratifs. Y voir également les expositions de Bernard Lassus sur l'aménagement artistique de l'environnement et celle d'André Lemonnier.

Une sélection

Cinéma

IL ÉTAIT UNE FOIS HOLLYWOOD
de Jack Haley Jr

Un film de montage sur trente ans de comédie musicale à la Metro-Goldwyn-Mayer, avec commentaires « personnalisés » de Fred Astaire, Gene Kelly, Frank Sinatra, Bing Crosby, Liza Minnelli, Debbie Reynolds. Un extraordinaire document, dansé, chanté, dialogué, sur une époque, un style de film et de pensée, finalement sur l'idéologie hollywoodienne.

ZIG-ZIG
de Laszlo Szabo

Catherine Deneuve et Bernadette Lafont chantent, dansent et se prostituent pour payer un chalet qu'elles font construire en montagne. Elles vivent le plus souvent dans un monde nocturne, un monde de fausses fêtes du plaisir où le néon éclaire l'amertume des amours perdues et des rêves brisés. Moins ancré dans la dérision que les Gants blancs du diable, *le deuxième film de Laszlo Szabo transpose, dans un Pigalle inconnu des Parisiens, les personnages marginaux des romans noirs de David Goodis. Un ton surprenant : violence et tendresse, véhémence et sentiment. Deneuve et Lafont, utilisées à contre-emploi, sont fantastiques, comme tous les interprètes d'ailleurs.*

MES PETITES AMOUREUSES
de Jean Eustache

Dans un passé improbable, peut-être les années 50 ; dans une province qui ressemble à la France, une année perdue... Un adolescent quitte l'école pour entrer en apprentissage parce que sa mère n'imagine pas qu'un fils de pauvres puisse pousser ses études au-delà de la scolarité obligatoire. Un regard glacé sur la solitude, la difficulté d'être et le besoin d'aimer. Jean Eustache, pour son second long métrage, rompt avec les envoûtements de la Maman et la Putain *pour réaliser un constat cruel, qui n'a du naturalisme français que les apparences, et qui se situe aux antipodes d'*American Graffiti, de Lacombe Lucien *et du cinéma « rétro ».*

BANANA SPLIT
de Busby Berkeley

Pour participer à l'effort de guerre américain, Busby Berkeley réalisait, en 1943, une comédie musicale avec soldats et girls, amourette et propagande, musique swing et revue de music-hall. Un pur hommage au monde du spectacle : Broadway et les Ziegfield Folies recréées par des jeux de caméras dansantes, comme dans les grands films Warner des années 30. Coiffée de fruits exotiques, empanachée comme un cheval de cirque, Carmen Miranda, dite la Bombe brésilienne, mène, en virtuose de l'extravagance, une revue aux multiples enchantements visuels.

CHINATOWN
de Roman Polanski

Los Angeles, 1937. L'histoire très compliquée d'un détective privé (Jack Nicholson) qui, lancé sur une banale affaire d'adultère, découvre que sa cliente n'est pas celle qu'il pensait, que le service des eaux de la ville est aux mains d'un gang, que les jeunes veuves sont bien séduisantes quand elles s'appellent Faye Dunaway, mais que la vie n'est pas facile quand on est la mère de sa sœur... Sur ce thème de Série noire, Roman Polanski réalise un film brillant, caustique, violent et superbement interprété. Dans la grande tradition américaine.

ON N'ENGRAISSE PAS LES COCHONS A L'EAU CLAIRE
de Jean-Pierre Lefebvre

Aussi inquiétant, aussi « noir » que le Privé *de Robert Altman, et toujours dans la mythologie américaine : Jean-Pierre Lefebvre, le plus solitaire des cinéastes québécois, raconte ici l'histoire d'un agent double, Bob Tremblay, « doublé » et victime d'un second agent double (incarné par Denys Arcand). Tableau de mœurs de la société québécoise, et canadienne en général, dans l'esprit des films de série B hollywoodiens. A voir aussitôt après* Chinatown, *pour constater que si l'Etat n'est peut-être pas encore policier, l'état d'esprit l'est déjà.*

Théâtre

LE PRÉCEPTEUR
à Gennevilliers

L'une des plus belles pièces allemandes. Lenz y éclaire, en trente-cinq tableaux magnifiquement articulés, l'inconscient collectif de la Prusse au dix-huitième siècle. Mise en scène fervente de Bernard Sobel.

LES CAPRICES DE MARIANNE
à la Renaissance

Un super-spectacle sur plateau géant. Symphonie, danse, pantomime. Musset au complet, pervers, communard, réac, innocent, amoureux, écrasé par son Œdipe. Le nouvel exploit, subjuguant et mystérieux, de Jean-Pierre Bisson. Une production d'André-Louis Perinetti au Théâtre national de Strasbourg, accueillie hors ses murs — pour cause de travaux — par André-Louis Perinetti, directeur du Théâtre national de Chaillot.

GOOD BYE MISTER FREUD et APOLOGUE
à la Porte-Saint-Martin

Jérôme Savary aime le mélodrame et le Châtelet, les décors en trompe-l'œil, les plateaux qui tournent, les toiles peintes qui font descendre des cintres des paysages de rêve. Copi aime les Folies-Bergère, les femmes en plumes qui, d'un tableau à l'autre, passent de Chicago à Naples. Tous les deux aiment le tango qui exprime le long soupir de l'homme solitaire, aiment le théâtre, qui exprime la futilité dérisoire de la vie et sa poésie fragile.

A 23 heures, la fête se termine dans les fastes d'un dîner mondain, c'est Apologue, *du F.B.I. de Guénolé Azerthiope.*

VOYAGE AUTOUR DE MA MARMITE
au Lucernaire

Pendant qu'un malade, la mâchoire maintenue ouverte par une pince, attend sur le fauteuil la suite de l'opération, le dentiste court les bijouteries, à la recherche de boucles d'oreilles pour sa servante. Très bon dialogue de Labiche, très bonne mise en scène de Caroline Huppert.

RORSCHACH
au Café-Théâtre des Amandiers

Deux femmes, seules sur une scène, et le silence, qui s'installe et qui « parle » : elles se lissent les joues, murmurent, font trois pas. Un autre monde, le « tiers-monde des femmes ». Le spectateur reste suspendu à la certitude de la perfection.

EN R'VENANT D'L'EXPO
à l'Odéon

Les luttes intérieures du syndicalisme révolutionnaire en France de 1908 à 1914 avec, en contrepoint, le Paris du caf'conc'. Jean-Claude Grumberg, auteur de « Dreyfus », signe là une œuvre plus satirique, bien soutenue par une mise en scène très vivante de Jean-Pierre Vincent.

Musique

THEATRE LYRIQUE

— TOULOUSE ; « Faust », de Gounod, direction Michel Plasson, les 17, 19, 22, 24 et 26 janvier : *Dans le Capitole rénové, le prototype de l'opéra traditionnel.*

— STRASBOURG ; « la Flûte enchantée », de Mozart, mis en scène par J.-P. Ponnelle, les 17, 19, 21, 23 et 25 janvier : *Un conte de fées pour adultes, vu par un inguérissable rêveur.*

— LYON ; « Cosi fan tutte », de Mozart, mis en scène par L. Aster, direction Th. Guschlbauer, les 17, 18, 21, 22, 24 et 26 janvier : *Jeux de masques et de vérité.*

— GENEVE ; « l'Or du Rhin », de Wagner, décors de J. Svoboda, mis en scène de J.-C. Riber, les 16, 18, 20, 23 et 25 janvier : *L'abstraction lyrique du scénographe des* Vêpres siciliennes.

— Y. TEMIRKANOV DIRIGE L'ORCHESTRE DE PARIS, « Till Eulenspiegel » de R. Strauss, « Concerto pour violon », de Beethoven, soliste L. Kogan (le 22 au palais des Congrès, à 20 h. 30) : *Deux notables soviétiques, et toujours Beethoven.*

CONCERTS

— *SERGIU CELIBIDACHE dirige* Ravel, Mozart et Beethoven au pupitre de l'orchestre du Conservatoire, soliste P.-L. Aimard (le 15, salle Gaveau, à 20 h. 30) : *L'intraitable patron du National face aux « espoirs ».*

— « CAPRICCIO », de Richard Strauss, avec E. Soedestroem, L. Driscoll, P. Gottlieb, T. Nolen et l'Orchestre philharmonique dirigé par R. Peters (le 20, au Théâtre des Champs-Elysées, à 20 h. 30) : *Conversation en un acte sur l'importance de la musique dans l'art lyrique : quand l'opéra se prend pour sujet.*

Disques

TOUS LES INSTRUMENTS ANCIENS

La musique antérieure à la Renaissance n'a longtemps intéressé en France que les spécialistes. Désormais, elle s'exécute, elle se vend. Elle s'édite chez « Harmonia Mundi » sous forme de dictionnaire. Le premier regroupait, de A à Z, les formes, les genres et les auteurs du Moyen Age. (H.M.U. 440). *Le second propose, dans des œuvres souvent essentielles, un échantillonnage de la lutherie médiévale du sixième au quinzième siècle. Le choix est d'Henri Jarrié, l'interprétation est due au « Clemencic Consort », aux ensembles « Ricercare », « Ars musicae », etc. C'est, du grégorien à Dufay, la victoire progressive de l'instrument sur la voix, de la raison et des sens sur le divin.* (H.M.U. 445 ; trois disques en souscription : 99 F.)

Arts

LE MONDE DE THOMAS JEFFERSON ET BENJAMIN FRANKLIN
au Grand-Palais

La première exposition à Paris commémorant le bicentenaire des Etats-Unis d'Amérique. De 1706 à 1826, cent vingt années qui remontent à la naissance du nouveau monde et s'achèvent juste avant l'apparition du monde moderne.

Des objets, des images et des mots mis en place par Charles et Ray Eames avec un soin minutieux et un sens de l'invention originale et classique, font revivre dans notre esprit Thomas Jefferson et Benjamin Franklin, deux hommes d'Etat qui ont présidé à la naissance d'une nation nouvelle.

DE DAVID A DELACROIX
au Grand Palais

David en premier plan avec un choix d'œuvres incroyables, dont le Portrait de Lavoisier *jamais vu en France, Gros, Fragonard, Ingres, Delacroix, les premiers Corot, mais aussi quantité de peintres dont nous ne savions presque rien et qui, grâce à l'exceptionnel travail d'investigation réalisé par les organisateurs de l'exposition, ont retrouvé la place qui fut la leur.*

DESSINS DE ROY LICHTENSTEIN
au C.N.A.C.

Les dessins de Roy Lichtenstein qui furent réalisés en tableaux, et ceux qui sont restés à l'état d'esquisses dans les cartons du peintre.

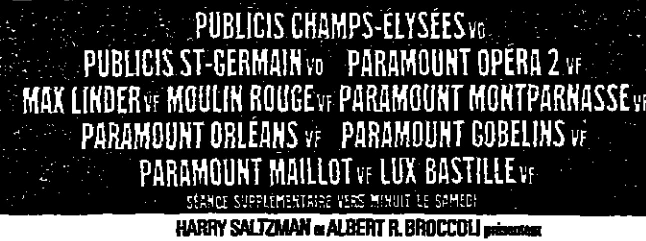
Bandes dessinées, photographies de journaux, et même la peinture de Picasso, ont alimenté l'imagerie du pop'art qui illustre la mythologie du monde moderne. L'ironie, chez Roy Lichtenstein, veut que ce soit la peinture qui prenne l'apparence technique de l'image « médiatisée », avec sa trame de papier à imprimer. Il le fait avec élégance et autorité.

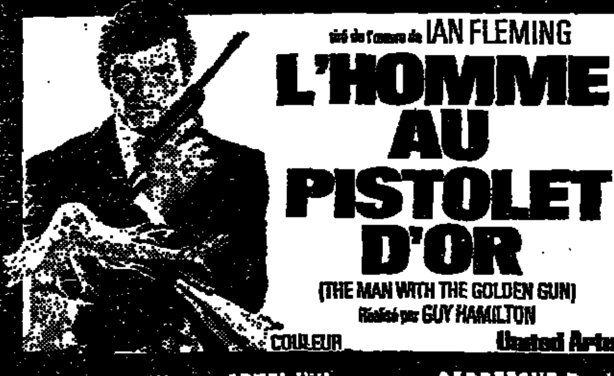
ARCHÉOLOGIE DE L'ÉTHIOPIE
au Petit Palais

L'archéologie de ces dernières années a réussi à arracher quelques secrets à la terre millénaire d'Ethiopie, dans la vallée équatoriale de l'Omo et dans les déserts de l'Afar. L'exposition du Petit Palais évoque cette quête souvent fructueuse et montre des peintures, des manuscrits et des objets liturgiques demeurés depuis toujours cachés dans d'inaccessibles églises rupestres.

LE STYLE LOUIS XV
à la Monnaie

L'initiative de cette exposition, qui célèbre le deuxième centenaire de la mort de Louis XV, revient à M. Valéry Giscard d'Estaing. C'est également au président de la République qu'elle doit son titre : un moment de perfection de l'art français ; art décoratif, meuble, peinture, architecture, dessin, tapisserie, estampe, costume, monnaie, art populaire, une tentative d'appréhension globale de l'univers esthétique de l'Ancien Régime.

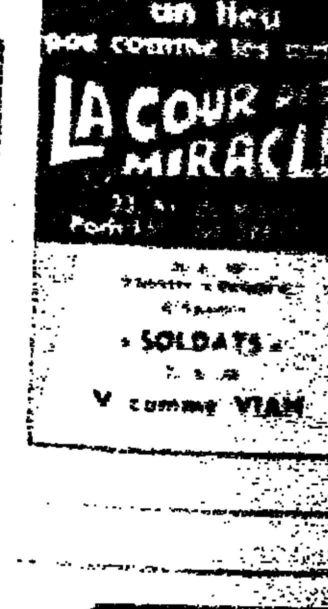














هكذا من الأصل

Les rencontres nationales du parti socialiste sur la culture

POINT DE VUE

Sur le front culturel

par BERNARD PINGAUD (*)

PHENOMENE global, inséparable de la société même, présente partout mais visible nulle part, la culture est aujourd'hui, dans les discours officiels, « ce qui va sans dire ». Et comme cela va sans dire, bien souvent, on n'en parle guère. Les motions de congrès, les programmes de parti ou de gouvernement ne lui consacrent que des développements modestes, limités, oscillant entre les affirmations très générales (du type : assurer le « plein épanouissement de l'homme ») et des propositions sectorielles (augmenter le budget des affaires culturelles, améliorer le sort des artistes et des écrivains, détaxer le livre et le film, etc.).

***

On objectera peut-être que tout programme politique, dans la mesure où il vise à changer la société, est, par définition, culturel. C'est à la fois vrai et faux. Vrai si l'on se place dans une perspective à plus ou moins long terme : une autre organisation sociale permettra à ceux qui, aujourd'hui, n'ont pas la culture d'en bénéficier et, par là même, favorisera l'apparition d'une nouvelle culture. Mais ce changement peut-il se produire si, dès maintenant, un effort considérable n'est pas fait sur le front proprement culturel ? Davantage : ne risque-t-il pas d'aboutir à la reproduction sous d'autres formes de la situation existante si la culture ne vient pas à l'aide de la politique pour la transformer elle-même profondément ? Tel est le véritable enjeu de l'action culturelle : faire en sorte que le socialisme auquel nous aspirons ne dévie pas vers des formes bureaucratiques ou technocratiques, qu'il soit vraiment fait par tous et contrôlé par tous ; lutter contre toutes les inerties, les scléroses ; défendre les appareils contre eux-mêmes ; assurer, entre la base et le sommet, des relations réciproques et continues ; en un mot, créer les conditions d'une véritable autogestion de la société.

L'entreprise est ambitieuse et pose, au départ, le problème de la définition du front culturel. S'agit-il du secteur limité que la bourgeoisie dominante désigne sous le nom de culture, c'est-à-dire les arts et lettres, le « patrimoine » historique enfermé dans les monuments, les musées, les bibliothèques ? Evidemment non. Une action culturelle qui se bornerait à diffuser, même massivement, cet héritage se contenterait de reproduire les structures actuelles. Elle aurait, qu'on le veuille ou non, un effet purement intégrateur et ne contribuerait nullement à remettre en cause un régime dont les caractéristiques principales sont : une stricte hiérarchie des tâches, la séparation entre élite et masse, entre créateurs et consommateurs, entre public et non-public, la double division du travail social (intellectuels-manuels) et du temps de vivre (métier-loisirs), une relation à sens unique, enfin, entre ceux qui détiennent le savoir, la compétence, et ceux qui vivent encore dans les ténèbres d'une vie aliénée. Il faut donc à la fois voir plus large et changer de méthode.

Voir plus large, c'est-à-dire étendre l'action culturelle à tous les secteurs de la vie sociale où sont à l'œuvre les mécanismes de reproduction du système : l'école, avant tout, mais aussi la recherche scientifique, l'urbanisme, le sport et le loisir, et bien entendu l'audio-visuel, qui est devenu le principal terrain où se livre la bataille pour la culture.

Changer de méthode, ensuite, c'est-à-dire faire en sorte que cette action soit vraiment une action. Cela suppose un pari, difficile à tenir : que la population à laquelle on s'adresse prenne elle-même en charge sa propre transformation. Entendons-nous bien : personne ne peut croire qu'une libération culturelle permette de faire l'économie des nécessaires transformations économiques et politiques. Elle peut seulement les préparer et les accompagner. Mais elle peut aussi les faire oublier. C'est toute l'ambiguïté d'une « animation » qui, dans l'esprit des animateurs, vise à désaliéner les individus, à réveiller la conscience des groupes, à susciter des solidarités nouvelles, mais qui, dans l'esprit du pouvoir, est plutôt un moyen de remédier aux inconvénients d'une société industrielle qui multiplie les frustrations et les exclusions, donc d'aliéner plus profondément encore les « sujets » au système lui-même. L'ambiguïté est inévitable tant que nous vivons dans ce système, car elle a pour origine les antagonismes sociaux qu'il secrète.

***

C'est pourquoi les thèses que le secrétariat à l'action culturelle du P.S. vient de faire adopter par le parti définissent cette action comme politisante. *Politisante et non pas politique. Elle serait politique si nous prétendions, d'en haut, apporter aux gens des réponses. Elle sera politisante dans la mesure où, au contraire, elle les amènera à se poser eux-mêmes des questions. Elle serait politique si elle définissait des choix. Elle sera politisante pour autant qu'elle incitera chacun à prendre conscience de la nécessité du choix. Différente par là, mais complémentaire de l'action politique proprement dite, qu'elle conditionne sans pouvoir s'y substituer.*

★ Secrétaire de la section socialiste des écrivains.

Dans la perspective d'une prise de pouvoir

(Dessin de BONNAFFE.)

Lors de la campagne présidentielle, M. François Mitterrand avait lancé l'idée de rencontres nationales de la culture. Cette idée a pris forme : le secrétariat à l'action culturelle du parti socialiste invite les militants politiques, les animateurs, les créateurs, les enseignants et les responsables d'association à se réunir pendant deux jours, les 18 et 19 janvier, à la Cité internationale. Une double série de «tables rondes» portant sur les secteurs de l'action culturelle, campagne, ville, banlieue, région, et sur les thèmes : concentration capitaliste, école, cadre de vie, télévision, statut des animateurs, précédera un débat général présidé par M. François Mitterrand.

Depuis la rédaction de son programme, peu disert sur les problèmes culturels, le parti socialiste a entrepris de combler son retard. Retard, entre autres, sur le parti communiste, qui s'est expliqué depuis longtemps sur ces sujets. L'action du P.S. est méthodique. A l'issue de son congrès de Grenoble en 1973, il crée un secrétariat national à l'action culturelle. Premier temps : rédaction d'un document et organisation du secrétariat en sections (écrivains, artistes-plasticiens, architectes, interprètes, cinéastes, audiovisuel, théâtre et musique). Deuxième temps, interventions dans diverses manifestations, et notamment au Festival d'Avignon ; création d'une collection « La Rose au poing » *chez Flammarion et d'un club socialiste du livre ; fondation d'un conseil en animation pour les municipalités. Troisième temps, ces rencontres nationales qui devraient constituer une première synthèse. Tout au long de l'année, elles seront prolongées par des rencontres régionales.*

Dominique Taddei, qui dirige le secrétariat à l'action culturelle, expose les grandes lignes de travail de cet organisme.

« NOUS ne cherchons pas à faire du spectaculaire, *dit Dominique Taddei.* Depuis la création du secrétariat, nous nous sommes attachés à un travail en profondeur qui consistait tout d'abord à élaborer un document présentant les thèses fondamentales du parti. Dans le domaine culturel, rien n'avait été fait depuis le Front populaire.

» Le but, aujourd'hui, est de faire prendre conscience aux socialistes de la dimension culturelle du combat qu'ils mènent. La politique politicienne consiste le plus souvent à n'envisager que des problèmes électoraux. Ce qui sous-tend la philosophie du P.S. — « changer la vie » — est encore peu considéré. Nous avons une conquête à faire à travers tout le pays, et la première est celle du parti qui doit se convaincre en profondeur.

— Votre action culturelle se situe dans une perspective de prise de pouvoir...

— C'est évident et nous sommes sûrs que la venue au pouvoir de la gauche unie déclencherait une véritable explosion culturelle. Ce mouvement, il faut être en mesure de l'entretenir. Le parti socialiste ayant assumé en profondeur la dimension culturelle, doit faire en sorte qu'une telle explosion ne soit pas sans lendemain. L'action culturelle n'est pas un luxe qu'il s'offre. Il est décidé à assumer les mutations d'une révolution culturelle.

— Vos thèses semblent à mi-chemin du P.S.U. et du P.C.

— Le P.S.U. a fait des concessions de type un peu gauchiste sur le primat de la révolution culturelle. Ses conceptions sont riches mais pas très rigoureuses. Fondamentalement, nous sommes de la même branche autogestionnaire. La thèse du parti socialiste est « post-mai 68 ». Nous ne renions pas cet héritage.

» Le P.C., à l'autre pôle, a raison de voir la nécessité de la dimension économique et sociale des problèmes culturels. Son analyse est juste mais elle donne l'impression que la révolution culturelle se déduira mécaniquement de ce qui se fera dans le domaine politique, économique et social. Nous, nous disons : le débat sur l'antériorité des révolutions est un faux débat. La dimension culturelle doit être présente à tout moment, elle est coexistentielle au combat. C'est un mouvement social d'ensemble. Le slogan « changer la vie » résume, je crois, assez bien sa finalité.

— N'y a-t-il pas contradiction entre vos conceptions autogestionnaires et les structures que vous avez mises en place ?

— Ces structures sont provisoires. Au bout du processus, elles ne devraient plus être nécessaires. Notre idée n'est évidemment pas de créer un ghetto culturel au sein du parti.

— N'est-il pas équivoque de mettre la culture au service d'une stratégie politique pour la prise du pouvoir ?

— Il faut distinguer deux choses : la culture et l'action culturelle. Si nous parlons de stratégie, le terme s'applique à l'action culturelle. Mais il ne s'agit pas de régenter la culture comme le fait l'Etat. Il s'agit pour nous de donner aux gens les moyens de sécréter leur propre culture. Il y a un risque de subordination, c'est vrai. Cependant, ce que nous lions à la politique, c'est l'action culturelle.

» Si le P.S. disait aux créateurs « Faites-moi quelque chose pour telle circonstance », ou s'il jugeait leurs œuvres : « Celle-ci est belle, celle-là ne l'est pas », il entretiendrait de graves confusions. Son but n'est pas d'enchaîner les créateurs à une esthétique ni à une stratégie culturelle, mais de créer les conditions pour libérer la création et non pas seulement les créateurs, pour réduire la division des fonctions et du travail qui existe entre eux et le public. Oui, il faut les défendre, mais ce n'est pas l'essentiel.

PROGRAMME

Les Rencontres nationales de la culture, organisées par le parti socialiste, auront lieu à la Cité internationale, 19, boulevard Jourdan, Paris (14e), les :

SAMEDI 18 JANVIER

9 h. 30-10 h. 30 : Rapport introductif ; 11 h.-15 h. : Premières « tables rondes » ; 15 h.-17 h. : Le cinéma ; 17 h.-21 h. : Deuxièmes « tables rondes » à partir de 21 h. : La musique à la portée de tous.

DIMANCHE 19 JANVIER

10 h.-12 h. : Rapports des travaux des « tables rondes » ; 14 h. 30 - 16 h. : Dialogue de théâtre ; 16 h.30 - 18 h. 30 : Séance de clôture.

★ Renseignements : secrétariat national de l'action culturelle, 12, cité Malesherbes à Paris-9e (878-40-73).

— Que peut être l'autogestion en matière culturelle ?

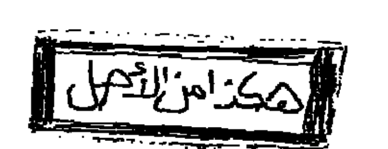
— Certains principes ont été adoptés au dernier congrès des élus à Cachan. La Fédération nationale des élus socialistes dispose maintenant d'une commission permanente chargée de préparer le programme culturel municipal du P.S.

» Il y a des questions auxquelles il est urgent de répondre. Premièrement, comment articuler les responsabilités des élus et celles des animateurs ? Il faut sortir du dilemme que représente le « despotisme » des politiques et le « terrorisme » des culturels. C'est un peu schématique, mais pourtant vrai. On doit aboutir, par un processus à étudier, à la prise de décisions collectives.

» Deuxièmement : comment instaurer un contrôle culturel ? Pour l'autogestion, on parle de contrôle ouvrier. Il doit exister de même un contrôle culturel qui permette aux usagers d'être obligatoirement concertés, de faire des propositions, d'enquêter. Si un désaccord surgit entre eux et les élus, il y aura un débat démocratique. Cela signifie que les choix culturels désormais seront débattus. Or il est flagrant aujourd'hui qu'ils ne le sont pas. Organiser les conflits, c'est permettre un débat, mais c'est aussi placer les élus dans une position moins confortable.

» Mais tout cela n'a de sens qu'à partir du mouvement culturel que doit créer la venue de la gauche au pouvoir. Et je ne crois pas un tel mouvement utopique. Je le crois au contraire irréversible. »

Propos recueillis par
LOUIS DANDREL.



Correspondance

IL FAUT LIBÉRER SEMIHA TEWFIK

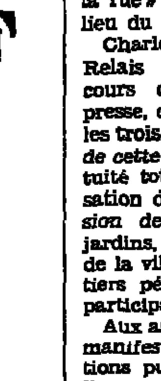
Takar Cheriaa, ancien secrétaire général des Journées cinématographiques de Carthage, nous écrit :

Si on veut noyer son chien, on l'accuse de la rage, mais que fait-on d'une artiste qui n'oublie pas qu'elle est d'abord une citoyenne et que cela lui confère des obligations civiques très simples comme d'avoir une prise de conscience des problèmes de son pays et de sa société, et de devoir s'engager politiquement en conséquence, afin de participer, par son travail artistique bien sûr, mais par tous les autres moyens d'expression et d'action, si nécessaire, à la solution, ou au moins au progrès vers la solution, de ces problèmes ? Eh bien, il semble qu'en Egypte (comme ailleurs..., en Amérique latine, par exemple) on l'accuse, cette artiste, d'être « une gauchiste », une irresponsable manipulée par l'étranger, etc. Pour le prouver, on arrête cette artiste et on l'emprisonne...

C'est ce que je viens d'apprendre (« le Monde » du 9 janvier) : l'actrice Semiha Tewfik, « la Grande Dame du théâtre égyptien » — et du cinéma... depuis son premier rôle, mémorable, de « Misr - Bahya « (l'Egypte la Belle) dans « le Moineau », de Youssef Chahine, — serait arrêtée... parce que, le 1er janvier, des ouvriers ont manifesté au Caire sans l'autorisation préalable des autorités compétentes, que des étudiants se seraient solidarisés avec eux, toujours sans permission préalable des autorités, et que des intellectuels... et même des artistes (le comble, n'est-ce pas ?), comme Semiha Tewfik, Cheikh Imame et Fouad Negm, auraient une certaine tendance à approuver ces manifestants plutôt que les autorités compétentes et qu'ils seraient bien capables de le manifester publiquement si on ne les en protégeait pas en les fourrant — préventivement — en prison...

Tout cela est bien triste. Car c'est vain et assez borné de mettre en prison des artistes, même « préventivement » et « pour leur bien ». Il faut libérer Semiha Tewfik, voyons... Sa place ne peut être en prison... surtout si l'Egypte est en si excellente santé que le disent ces mêmes... autorités compétentes.

EN BREF



Les appétits du super-8.
(Extrait de l'affiche du festival de l'Espace Cardin.)

Festivals

MUSIQUE DANS LA RUE A AIX-EN-PROVENCE MAIS SANS LA RADIO ?

Le quatrième « Musique dans la rue » d'Aix-en-Provence aura lieu du 22 juin au 4 juillet.

Charles Nugue, directeur du Relais culturel, a précisé, au cours d'une conférence de presse, que, comme par le passé, les trois principes fondamentaux de cette opération seront la gratuité totale des concerts, l'utilisation de la rue (et par extension des cours, hôtels, places, jardins, monuments historiques de la ville et de la région, quartiers périphériques, etc.), et la participation de la population.

Aux aspects traditionnels de la manifestation (concerts, répétitions publiques, sérénades, ateliers musicaux, activités audiovisuelles, auditorium) s'ajouteront des actions nouvelles comme une décentralisation intensifiée dans les quartiers, la création d'ateliers pour enfants, des expositions à thème musical et, pour la première fois, des concerts de musique arabe maghrébine. Des œuvres composées spécialement pour «Musique dans la rue » y seront créées avec le souci de rechercher une écriture contemporaine de musiques de circonstances : cortèges et défilés, sonneries « à tisser » au-dessus de la ville de clochers à beffrois. Enfin, une musique à jouer, le soir du 23 juin, au sommet de la montagne Sainte-Victoire, ce qui, assurément, comblera d'aise les mânes de Paul Cézanne..

On organisera même, à la demande du conseil général des Bouches-du-Rhône, des journées de « musique à la campagne » destinées au monde rural du pays d'Aix entre l'Arc et la Durance.

France-Musique viendra-t-elle pour la retransmission de certains concerts ? Elle ne participera pas, en tout cas, comme l'année dernière à l'organisation et au financement de l'opération, ce qui expliquait son omniprésence dans la ville. *« C'est une affaire aixoise*, a précisé Charles Nugue. *Nous avons eu pendant deux ans l'appui fabuleux de France-Musique et j'en remercie M. Charles Chaynes et son équipe ; mais il faut rappeler que « Musique dans la rue » est une aventure et non pas, ce qu'à Dieu ne plaise, une institution du Relais culturel d'Aix. Cette année nous souhaitons la venue non seulement de France-Musique mais aussi celle de France-Inter et de FR 3. »*

Paul CHOVELON.

LE « CARNIVAL SUPER-8 » DE NEW-YORK

Organisé par les « inventeurs » du super-8 en France, Jérôme Diamant-Berger et Dimitri Davidenko, « Carnival super-8 » aura lieu à New-York du 23 janvier au 2 février. Cette manifestation porte le nom de l' « antenne » américaine d' « Action super-8 et vidéo ». Au Loeb Center de l'université de New-York, au Manhattan square, seront projetés sur un écran de cinq mètres de base, de 18 h. à 20 h. et de 22 h. à 24 h. la sélection française et internationale issue du récent festival de l'Espace Cardin (près de cinq cents films et quatre mille entrées), ainsi qu'un choix de films américains préparés par « Carnival super-8 ». James Blue, Richard Leacock, Lenny Lipton, ainsi que des représentants de l' « underground » et des universités américaines participeront aux débats, de 20 h. à 22 h. Six chaînes de télévision en couleurs par câble diffuseront en permanence des programmes super-8 à l'intérieur de la manifestation, tandis que cent cinquante mille foyers new-yorkais reliés à la Manhattan Cable TV recevront, pendant ces dix jours, quatorze heures de programme extraites du festival. Le festival devrait ensuite « tourner » dans les universités américaines.

Y. Bd.

★ Pour tous renseignements concernant voyage (aller - retour : 900 F environ) et séjour (2 000 F voyage compris), contacter Action Super-8, 2, rue Visconti, 75006 Paris. Tél. 033-52-62.

Galerie

MOSTA-HEIRT AU FIL DE L'ESPACE

Quelques bandes horizontales blanches. Chacune suit et englobe, d'un bord à l'autre du tableau, la course d'une ligne fragile et solide à la fois, jamais tout à fait droite, jamais tout à fait continue. Résultat de frottage, la toile à plat par-dessus un fil étendu. D'un tableau à l'autre les éléments sont les mêmes, stricts.

Le travail de Come Mosta-Heirt, qui bénéficie de l'aide de l'Etat à la première exposition, est une recherche austère, honnête, dont les moyens sont dégagés des techniques classiques., une recherche spatiale complexe, dynamique à travers des rythmes réguliers et sériels, une recherche de matière. L'objet-poutre en bois peint, posé à *même le sol*, relève des mêmes préoccupations.

Geneviève BREERETTE.

★ Galerie Eric Fabre, 34, rue de Seine.

Jeunes

LES DIFFICULTÉS DU THÉATRE LA FONTAINE A LILLE

Sous le titre « le Droit d'exister », le *Théâtre La Fontaine*, compagnie de recherche et de création pour la jeunesse, dont le siège est à Lille, publie un document qui est un réquisitoire très vif contre la politique des subventions pratiquée par l'Etat. « L'année dernière, les troupes de la décentralisation ont reçu en moyenne 24 francs par spectateur, alors que la subvention allouée pour les théâtres de la jeunesse n'a été que de 0,70 franc par spectateur. C'est une situation scandaleuse. Un très grand nombre d'écoliers restent obligatoirement à l'écart de toute expérience théâtrale. »

Fondé en 1968 par M. René Pillot, le Théâtre La Fontaine a déjà monté *quatorze spectacles* parmi lesquels « la Chanson de Roland », « le Roman de Renart », « le Petit Prince », *etc.* En onze cents représentations, il a rassemblé, dans le Nord et le *Pas-de-Calais, quelque deux* cent soixante-dix mille spectateurs. Actuellement, il présente « Capitaine clown », d'après un poème de Théodore de Banville, adapté avec la collaboration des enfants de l'école Michelet, à Lille.

Son mécontentement est d'autant plus vif que la quasi-totalité des 7,5 millions de crédits alloués par le *ministère* des affaires culturelles pour la région, vont être répartis entre le théâtre de la Salamandre de Gildas Bourdet et le Théâtre populaire des Flandres de Cyril Robichez. Le Théâtre La Fontaine ne percevra que 132 000 francs. *« Cette mesure a été prise à notre insu et à l'insu de la région. Nous avons l'impression d'être dans la peau du petit commerçant devant les « grandes surfaces ». On voudrait nous faire disparaître qu'on ne s'y prendrait pas autrement. »*

Dans une région où la densité scolaire est la plus forte de France (sept cent mille jeunes *de sept à quatorze ans*), le Théâtre La Fontaine est, en effet, la seule troupe menant une action spécifique pour la jeunesse. C'est peu. *« Si les perspectives du tiers temps pédagogique étaient appliquées, il en faudrait une vingtaine »*, affirme René Pillot.

Georges SUEUR.

Musique

UNE STATUE POUR CASALS A PERPIGNAN

Le conseil municipal de Perpignan, que préside M. Paul Alduy, député socialiste, a pris la décision *d'ériger un monument* à la mémoire de Pablo Casals. Dans sa délibération, le conseil municipal entend *« rendre hommage à l'homme et au musicien dont la vie fut entièrement attachée à la liberté humaine ».*

L'œuvre a été confiée au sculpteur catalan Miguel Paredès. Elle sera érigée à l'extrémité de la célèbre promenade des Platanes, face au Palais des congrès et de la jeunesse.

Le projet comporte un socle de pierre d'une hauteur de 1,80 mètre sur lequel sera sculptée une statue de femme allégorique symbolisant les idées pour lesquelles Pablo Casals a sacrifié une grande partie de sa vie.

La face principale portera l'effigie en bronze de 60 centimètres de diamètre du masque du musicien. Sur les côtés, on pourra lire, en français et en catalan, l'inscription : « Hommage de la *ville de Perpignan* à Pau Casals. »

Une citation du discours de *Pablo Casals* à l'ONU, rappelant ses exigences en matière de liberté, sera gravée sur la face arrière.

Roger BECRIAUX.

هكذا من الأصل

هكذا في الأصل

JAZZ A L'A.R.C.

Un soir avec Dharma

DHARMA, formation française de jazz, est né en 1970. Tour à tour trio, quintette et sextette, il s'est produit en quartette, dans le cadre des concerts du mercredi soir de la section « Jazz » de l'A.R.C. Sous la direction artistique de Daniel Humair, l'un des plus grands percussionnistes européens, près de deux cent cinquante concerts ont été organisés depuis 1967. L'Art Ensemble de Chicago, Sunny Murray, Steve Lacy, une grande partie de ceux qui comptent dans le jazz d'avant-garde est venue jouer au Musée d'art moderne.

Groupe qui se veut « *sans leader ni sidemen* », Dharma pratique l'improvisation « totale », improvisation par récurrence, sans thème, à la recherche de la communion, d'où d'inévitables passages à vide où chaque musicien tente de renouer le fil ténu d'un discours collectif qui, soudain, s'est brisé. Musique de réminiscences et d'expériences, travail discontinu sur le son, la couleur, le rythme. Musique d'atmosphères, quand l'harmonie s'établit, quand tout devient adéquat — nées d'une fièvre tranquille qui s'empare de Patricio Villaroel, le joueur de tablas chilien au masque souriant dont la virtuosité et l'intelligence dans la ponctuation réjouiraient Roy Bodal — issues d'un accord de la guitare électrique de Gérard Marais. Le travail de ce dernier, fort original instrumentiste (il a enregistré *Splendid Yzlements*, avec Michel Portal), apparemment mal servi par une amplification de mauvaise qualité, évoque par éclairs un Sonny Sharrock qui s'efforcerait de se souvenir de Wes Montgomery, indication limitative qui ne peut circonscrire sa constante recherche sur la sonorité. De cette poursuite jaillissent de brusques lignes mélodiques vite réduites à néant, des chuintements, des cris, des clichés, trituré par une action conjuguée sur les différentes pédales, distorsion, volume, réverbération-échos. Une quête originale et profondément *juste* d'un instrument aux possibilités encore peu explorées, malgré Hendrix, et que Marais, perpétuellement, redécouvre.

A de multiples reprises, c'est à partir de ses improvisations que paraît s'articuler la « phrase » des autres membres de la formation. La basse, acoustique et électrique, de François Méchali et la batterie de Jacques Rondreux — ce soir-là, le maillon faible du Dharma — accordent leur inspiration aux décors que brosse la guitare. Seul Villaroel échappe à cette attraction centripète, suivant une voie parallèle, en une sorte de monodie obsessionnelle, en cette inlassable invention monocorde propre aux meilleurs spécialistes des tablas.

YVES BOURDE.

★ A.R.C. 2, Musée d'art moderne de la Ville de Paris. Prochain concert, ce mercredi, à 20 h. 30 : Jazz Big Work.

De la comédie musicale aux travestis

CE QUI SE PORTE A LONDRES

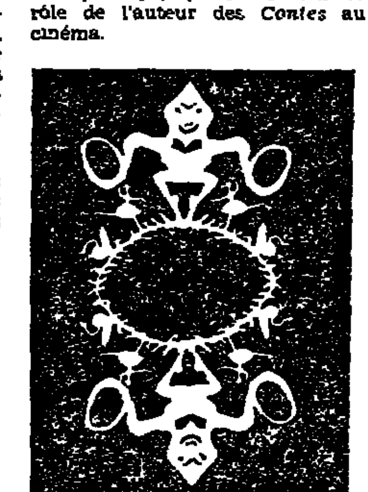
« C'EST *tellement spectaculaire, tellement bien fait, que cela apparaît comme un anachronisme dans la production commerciale actuelle...* » Ainsi s'exprime *Time Out*, le magazine des programmes, la Bible des spectacles londoniens. Qu'ils lisent ou non *Time Out*, les Anglais, par familles entières, de l'écolier bien sage à la grand-mère aux cheveux bleus, en passant par la cousine du Sussex, s'engouffrent dans une sorte de cathédrale de boiseries patinées et cirées, avec cendriers de cuivre lourd, lustres à tulipes rougeoyantes, fauteuils d'époque : au London Palladium.

Habituellement, ce temple du kitsch bien élevé abrite les géants du music-hall, Tom Jones ou Marlène, et pour les fêtes un type très particulier de spectacle : la pantomime. Elle se pratique depuis des siècles et, depuis des siècles, raconte, dans un bariolage truculent de belles histoires pour faire rêver et rire les enfants émerveillés, l'histoire de Peter Pan ou celle de Cendrillon.

Bouleversant la tradition, les directeurs du Palladium ont accueilli cette année une comédie musicale, d'ailleurs tout à fait traditionnelle, *Hans Andersen*. Lorsqu'un Anglais ose faillir à la tradition, il doit espérer mieux que la réussite. *Hans Andersen* est un triomphe. La presse est unanime, le public suit la presse, les salles sont louées des semaines à l'avance. Chaque soir, les « teen-agers » des années 55-60 se souviennent, sourient, s'attendrissent devant leur idole d'alors, l'ex-pop-star Tommy Steele, toujours star, toujours blond et jeune.

Le triomphe du cockney

Le destin de Tommy Steele pourrait servir de thème à un feuilleton édifiant : né dans une famille pauvre des faubourgs de Londres, une chanson l'a porté au hit parade. Il a connu la gloire et a su la garder, en évoluant, en se plaçant au-delà des modes, même aujourd'hui, alors que la jeune génération essaie de faire revivre le temps de sa jeunesse à lui. Cet ancien « loulou » ne fait rien revivre. Avec une vitalité intense et contrôlée, il poursuit une tradition qui n'est jamais morte, il prend et conserve un personnage de jeune premier malicieux, débrouillard, au cœur pur. Son sourire très large, son charme typiquement cockney, font oublier l'épais fond de teint ocre qui met en valeur sa blondeur juvénile et le pervenche de ses yeux. Il emplit la scène de sa présence, chante et danse en grand professionnel, exprime avec justesse des sentiments très simples. Les Anglais disent qu'il efface le souvenir de Danny Kaye, qui avait tenu le rôle de l'auteur des *Contes* au cinéma.



Papier découpé de Hans-Christian Andersen.

Il apparaît tout vêtu de bleu, entouré d'enfants et de chaussures. Il ne faudrait pas croire, pourtant, à une histoire grinçante de fétichisme et de perversité à la Lewis Caroll. Dès les premières minutes, Hans Andersen, le petit cordonnier à l'accent cockney, chante ses contes les plus célèbres sur une musique trépidante, entraîne ses fans dans un univers aux couleurs candides, où la gentillesse et la persévérance sont toujours récompensées, et le talent aussi. Mais qui connaît la célébrité connaît la solitude, ainsi va la vie, il serait injuste de tout avoir, et le spectacle s'achève sur une mélancolie. Mais, auparavant, nous avons suivi le héros de son village à Copenhague, de son échoppe à l'opéra, à la salle de bal du palais royal, dans un va-et-vient de toiles peintes en perspectives, de vraies tables massives, de bateaux qui tanguent, de crinolines et de tutus. Décors et costumes sont d'un dessin appliqué, sans le moindre clin d'œil. Il n'y a pas de second degré dans *Hans Andersen*, mais un tourbillon de richesses qui défilent sans interruption. Les noirs durent le temps d'un soupir, et déjà c'est un autre tableau. La vraie vedette c'est l'équipe technique, une équipe de champions, le Saint-Etienne des machinistes.

« Rule Britania »

Le clin d'œil et le second degré, on peut les trouver, en revanche, au Mayfair, un théâtre dans un hôtel où les portiers sont déguisés en cochers du dix-huitième siècle. Sur scène, deux messieurs déguisés en vieilles demoiselles édouardiennes chantent des opérettes du siècle dernier et se disputent un homme déguisé en vieux cabotin emphatique. Primesautières, elles offrent au public un doigt de sherry et lui font partager les plaisirs délicats de la musique légère : Gilbert et Sullivan, chansonnettes enfantines dans le style « Bob et Bobette », avec petite danse à l'éventail, quatuors arrangés pour deux, et pot-pourri de Carmen. Le cabotin emphatique, avec sa voix de stentor et sa lourdeur masculine, jette le trouble dans les frisures de leur existence.

Ce n'est pas un spectacle de travestis comme on l'entend en France. Le travesti appartient à la tradition anglaise, même dans les spectacles très familiaux comme la pantomime. Il n'y a rien d'étonnant à ce qu'un homme joue un personnage de femme. Les deux vieilles demoiselles, robe de soie, lorgnons en sautoir, tour de cou en fourrure, semblent sorties d'un film de Hitchcock, semblent prêtes à jouer *Arsenic et vieilles dentelles*. La caricature est précise, impitoyable, elle ne cherche pas le grotesque.

Les deux comédiens font un travail extrêmement professionnel. Bien entendu ils n'utilisent pas le « play-back ». Ils viennent du cabaret, mais ne se contentent pas d'étirer leur numéro ni d'offrir un divertissement ironique avec plaisanteries à double sens sur les ambiguïtés du sexe. Ils soignant les détails de leurs personnage comme ceux des décors, ils tiennent leur public et, après une heure et demie de parodie et de fou rire, ils font lever les spectateurs. On voit alors toute une salle debout, chantant *Rule Britania* sous la conduite de deux travestis et d'un cabotin à la chevelure léonine.

Nous sommes au cœur de la question : professionnalisme et tradition sont les deux piliers du « show business » anglais

COLETTE GODARD.

Le souvenir de Pierre Fresnay

M. Giscard d'Estaing a assisté aux obsèques

M. Valéry Giscard d'Estaing a assisté en personne aux obsèques de Pierre Fresnay, qui ont eu lieu mardi après-midi dans l'ancien cimetière de Neuilly. C'est la première fois qu'un président de la République rend un tel hommage à un comédien disparu. Olivier Merlin évoque ici son souvenir et celui d'Yvonne Printemps.

ADIEU NOTRE PETITE TABLE...

ILS s'étaient connus sur une scène de Boulevard, ce Boulevard où ils allaient, pendant plus de quarante ans, vivre un roman d'amour auprès duquel les idylles du répertoire sont de l'eau de rose. Sacha Guitry représentait et interprétait au Théâtre de la Madeleine — c'était en mars 1931 — une de ses comédies du second rayon : « Frans Hals ou l'Admiration ». En fait d'admiration, Fresnay, dès ses premières répliques, fort minces par rapport au texte fluvial de l'auteur, était tombé sous le charme de la vedette féminine. Yvonne Printemps, à cette époque, incarnait la Parisienne en platine irisée, et son bonheur de jouer la comédie avec un sourire aux dents de perle, de chanter les « lyrics » d'une voix que la nature avait comblée, rayonnait sur tous les spectateurs.

Ce fut un si grand coup de foudre pour Pierre Fresnay qu'il joua doublement au naturel la scène du ravissement. Dans sa nature profondément puritaine et soucieuse d'élégance, il ne devait jamais tout à fait se remettre d'avoir enlevé à Sacha et la femme qu'il avait épousée et la comédienne qui était la création la plus parfaite de son théâtre. De ce jour, comme par une sorte de remords ou de transfert, il parut faire un trait sur ses ambitions personnelles et vouloir gommer cette « présence » dont il avait marqué ses rôles depuis les Perdican et Fortunio de ses débuts au Français jusqu'au Marius tout récent du Théâtre de Paris. Promis aux plus hautes destinées de l'art dramatique, pouvant prétendre à la carrière, sinon à la carrure, d'un Mounet-Sully, il se désintéressa au tréfonds de lui-même de l'acteur Fresnay.

Nous le revîmes alors régulièrement sur la scène de la Michodière où il passera le reste de l'existence dans l'ombre de sa Belle (en même temps que directrice) : un jour sous le frac subalterne du « Valet maître », un autre jour distillant quelques méchants couplets des « Trois Valses », jeune premier de carte postale amoureux avec son casque de cheveux cosmétiqués et sa petite moustache conquérante. Son premier rôle viril au cinéma, dans « la Grande Illusion », lui avait valu, à défaut de la notoriété bientôt universelle de son partenaire Jean Gabin, d'être consacré dans l'emploi de l'officier de cavalerie français.

Cet officier français, les hasards de la « drôle de guerre » me l'avaient fait croiser pendant l'hiver 1940 dans des « extérieurs » de neige en avant de Metz. Je l'avais regardé de haut — j'étais à cheval, — mais avec le respect dû à ses galons : le capitaine de Boieldieu, vu par Renoir dans le... civil, s'était réincarné aux armées sous la capote kaki du commandant Laudenbach.

Peu après la libération, bien que davantage sollicité par le cinéma, Fresnay avait créé de nouveau au théâtre ces personnages en demi-teinte, aux antipodes du « one man show », dont il se contentait peut-être pour ne pas provoquer une jalousie plus ou moins conjugale. Il s'était ainsi confiné auprès de la compagne aimée et aînée, qui avait quitté la rampe, dans le rôle de chevalier servant, de l'inséparable aux petits soins, qui dominait sa vie, sans que celle-ci, pour autant, fût exempte de scènes passionnelles dignes des « Amants terribles ».

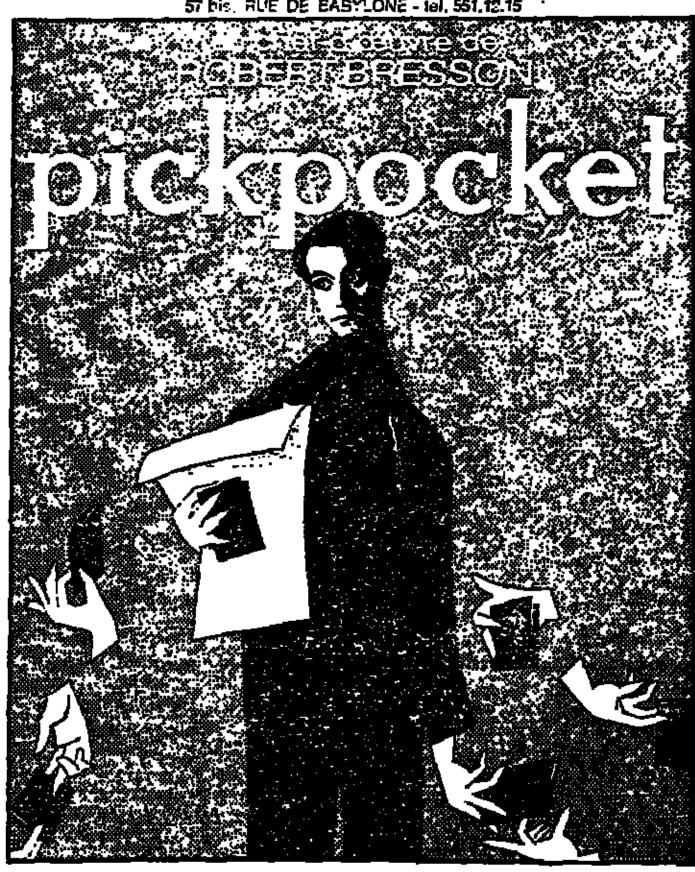
Chaque soir, quittant le théâtre avant de regagner Neuilly, le couple venait souper à la même table d'un grill-room célèbre de la place Gaillon. C'est là que je les voyais souvent, que je les voyais encore il y a un mois : elle, toujours coquette et fascinante au premier coup d'œil, super-maquillée sous sa voilette, lui reconnaissable tout de suite à la voix — cet organe indiscutable, magique, unique, dont Fresnay tirait ses dernières séductions et dont il n'émettait plus hier que des sons inintelligibles, tenant la main de l'éternelle Printemps.

OLIVIER MERLIN.











Expositions

ART DU XXe SIECLE, FONDATION PEGGY GUGGENHEIM, VENISE. — Orangerie des Tuileries (073-89-48). Sauf mardi de 10 h. à 20 h.; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F; le samedi : 5 F. (Gratuite le 23 janvier.) Jusqu'au 3 mars.

DESSINS DU MUSEE NATIONAL D'ART MODERNE : 1890-1945. — Musée national d'art moderne, 13, avenue du Président-Wilson (704-61-10). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 6 F; le dimanche : 4 F. Jusqu'au 20 janvier.

RAOUL HAUSMANN : COLLAGES, *ASSEMBLAGES*, *PHOTOS-MONTAGES*, AUTOUR DE « L'ESPRIT DE NOTRE TEMPS - 1919 ». — Musée national d'art moderne (voir ci-dessus).

LOUIS XV : *UN MOMENT DE* PERFECTION DE L'ART FRANÇAIS. — Hôtel des Monnaies, 11, quai Conti (326-52-07). Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 5 avril.

MILLENAIRE DE L'ETHIOPIE. — Petit Palais, avenue Alexandre-III (265-99-21). Sauf mardi, de 10 h. à 16 h. Entrée : 5 F; le samedi : 3 F. *Jusqu'au 17 février.*

L'ART ALBANAIS A TRAVERS LES SIECLES. — Petit Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 17 février.

DE DAVID A DELACROIX. La peinture française de 1774 à 1830. — Grand Palais, entrée Clemenceau (231-81-34). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. Le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F; le samedi : 5 F. Jusqu'au *3 février.*

LE NEO-CLASSICISME FRANÇAIS. DESSINS DES MUSEES DE PROVINCE. — Grand Palais (voir ci-dessus). Entrée : 6 F; le samedi : 4 F. Jusqu'au 10 février.

LE MONDE DE FRANKLIN ET DE JEFFERSON. — Grand Palais, entrée Eisenhower (voir ci-dessus). Jusqu'au 10 mars.

L'U.R.S.S. ET LA FRANCE. LES GRANDS MOMENTS D'UNE TRADITION. — Grand Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 février.

***DESSINS* DU MUSEE ATGER, DE MONTPELLIER.** — Musée du Louvre, cabinet des dessins, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 6 F; le dimanche : 2 F (donnant droit à la visite du musée). Jusqu'au 20 janvier.

RENAISSANCE DU MUSEE DE BREST. ACQUISITIONS RECENTES. — *Musée du Louvre*, département des peintures (voir ci-dessus). Entrée : 3 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 27 janvier.

PRESENCE DE TAMAYO. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (553-48-10). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Entrée : 3 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 2 février.

WOLF VOSTELL. ENVIRONNEMENTS/HAPPENINGS : 1958-1974. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris. A.R.C. 2 (voir ci-dessus). Jusqu'au 26 janvier.

BESTIAIRE POUR LES ENFANTS. — Musée des enfants. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 16 février.

SALON DE L'ATELIER DE LA BUCHERIE. PRIX ANTRAL. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 16, avenue de New-York. Sauf mardi, de 12 h. à 17 h. Samedi et dimanche, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 19 janvier.

DESSINS DE ROY LICHTENSTEIN. — Centre national d'art contemporain, 11, rue Berryer (267-46-84). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Entrée : 4 F. Jusqu'au 16 février.

BERTRAND LAVIER. — Centre national d'art contemporain (voir ci-dessus).

ANDRE LEMONNIER, COULEUR. — Centre de création industrielle, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h.; le dimanche, de 11 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 24 mars.

GAETANO PESCE. LE FUTUR EST PEUT-ETRE PASSE. — Centre de création industrielle (voir ci-dessus). Entrée : 6 F. Jusqu'au 3 mars.

BERNARD LASSUS. PAYSAGE QUOTIDIEN. — Centre de création industrielle (voir ci-dessus). Entrée : 6 F. Jusqu'au 3 mars.

BRAM VAN VELDE. ŒUVRE *GRAVE* : 1955-1974. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 2 février.

L'ENFANT, SES LIVRES, SES *JEUX*. — *Goethe Institut*, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Du lundi au vendredi, de 10 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 12 février.

VILLES NORDIQUES EN BOIS. — *Centre* culturel suédois, 11, rue Payenne (272-87-50). Tous les jours de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 16 février.

THEA EKSTROM, peinture et aquarelles; **RAGNAR VON HOLTEN,** collages, objets, gravures. — Centre culturel suédois (voir ci-dessus). Jusqu'au 11 février.

FAIGA ZONSZAIN, gouaches, et **AZUELOS,** huiles. — Centre culturel juif, 14, rue Georges-Berger (924-13-19) Jusqu'au 23 janvier.

ERNST WOLFHAGEN, eaux-fortes. — Centre culturel allemand, 31, rue de Condé. Du lundi au vendredi, de 12 h. à 20 h. Jusqu'au 14 février.

PAUL FOUJINO et SATISH PANCHAL. — Centre international de séjour de Paris, 6, avenue Maurice-Ravel (343-19-01). Jusqu'au 2 février.

L'ESTAMPE IMPRESSIONNISTE. — Bibliothèque nationale, galerie Mansart, 58, rue Richelieu (742-02-51). Tous les jours de 11 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Prolongée jusqu'au 19 janvier.

CERAMIQUE IMPRESSIONNISTE. Atelier Haviland de Paris - Auteuil 1873-1882. — Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier. Sauf dimanche, lundi et jours fériés, de 13 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 15 février.

LA VIE UNIVERSITAIRE PARISIENNE AU XIIIe SIECLE. — Chapelle de la Sorbonne, place de la Sorbonne (325-24-13). Tous les jours, de 11 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Prolongée jusqu'au 16 mars.

LOUIS - PHILIPPE, L'HOMME ET LE ROI, 1773-1850. — Archives nationales, 83, rue Vieille - du - Temple (277-11-30). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. 30. Entrée : 5 F. Jusqu'au 15 février.

GALERIES

LE JEU DE L'ETERNEL ET DE L'EPHEMERE : ART JAPONAIS. — Galerie Janette Ostier, 26, place des Vosges (887-28-57). Jusque fin janvier.

CALLIGRAPHIE CHINOISE. — Galerie Annick Le Moine, 21, avenue du Maine (222-47-01). Jusque fin janvier.

DESSINS D'AUTEURS. — Galerie de l'Echaudé, 24, rue de l'Echaudé (326-24-60). Jusqu'au 25 janvier.

ROY ADZAK, TEXTURES ET DESHYDRATATIONS; et NANCY KITCHEL. — Galerie Germain, 19, rue Guénégaud (633-69-31). Jusqu'au 25 janvier.

GEORGE BESSON, critique d'art (1882-1971). — Galerie Vendôme, 12, rue de la Paix (073-84-77). Jusqu'au 1er février.

JEAN DEWASNE, LA LONGUE MARCHE. — Galerie d'art d'Orly-Ouest. Jusqu'en mars.

FUCHS. — *Galerie Verrière*, 15, avenue Matignon (225-29-53). Jusqu'au 20 février.

JACQUES GAUTIER : acier et émaux. — 36, rue Jacob (260-84-33). Jusqu'au 31 janvier.

HUNDERTWASSER. — Galerie Paul Facchetti, 6, rue des Saints-Pères (260-76-22). Jusqu'au 15 février.

IPOUSTEGUY. Dessins. — Galerie Claude-Bernard, 5-7, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 8 février.

EN BANLIEUE

CORBEIL-ESSONNES. *Cueco.* — Galerie du centre culturel Pablo-Neruda, rue Marcel-Cachin. Jusqu'au 9 février.

SAINT-MAUR-DES-FOSSES. *Art africain. Mythes et vie de la savane.* — Musée, 5 ter, avenue du Bac, à La Varenne (283-22-40). Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 9 février.

EN PROVINCE

AUXERRE. Le monde minéral. — Musée d'histoire naturelle. Abbaye Saint-Germain. Jusqu'au 18 février.

CAEN. Théo Kerg. Naissance et *évolution* du tactilisme. — Musée des Beaux-Arts (81-78-63). Jusqu'au 16 mars.

DIEPPE. Louis Le Breton : 1909-1957. — Château-musée. Jusqu'au *15 février.*

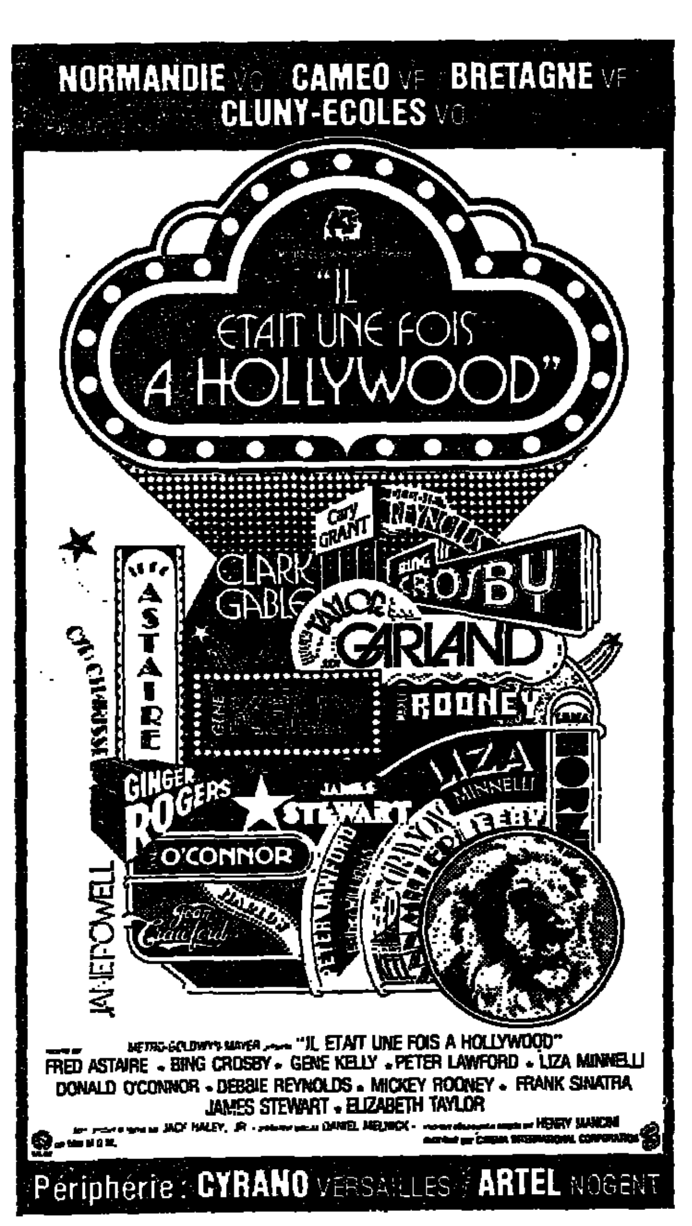
FLAINE (Haute-Savoie). Pol Bury. — Centre d'art contemporain. Jusqu'au 28 février.

MARCQ-EN-BARŒUL. Bozzolini et Laks. — Centre artistique Septentrion, ferme des Marguerites (78-30-32). Sauf lundi, de 15 h. à 19 h. Jusqu'au 2 février.

NANTES. *L'art de la vallée de la Loire.* — Musée Dobrée. Jusqu'en février.

PAU. Equipo Cronica. — Musée. Jusqu'en février.

SAINT-ETIENNE. Olivier Debré. — Musée d'art et d'industrie et Maison de la culture et des loisirs. Jusqu'au 20 février. — J. Poncet. Maison de la culture et des loisirs. Jusqu'au 10 février.



Théâtres

Les salles subventionnées

OPERA, 8, rue Scribe, 9e (073-15-59). Les 15, 20 (collectivités, étudiants) et 23 (abon. JT), à 19 h. 30 : Manon; les 16, à 20 h. 30 (abon. Hb); 18, 21 et 24, à 19 h. 30 : la Belle au bois dormant; *les 17* Abon. VI); 22 (abon. Md), et 25, à 19 h. 30 : les Contes d'Hoffmann.

COMEDIE - FRANÇAISE, Théâtre Marigny, 8e (236-04-41 ou 742-27-31), le 15 à 20 h. 30 (hommage à Molière); les 22 (abon. série blanche), et 25 (abon. série 1), à 14 h. 30 : le Médecin malgré lui, l'Ecole des maris; à partir du 23 à 20 h. 30 : la Célestine.

ODEON, 1, place Paul-Claudel, 6e 325-70-32), 20 h. 30 (D. soir, L.), mat. D. 16 h. : En revenant d'l'Expo.

PETIT-ODEON, les 24, 25 et 26, à 18 h. 30 : Dialogues avec Leuco.

CHAILLOT, Théâtre de la Renaissance, 20, bd Saint-Martin, 2e *(208-18-50, 20 h. 30 (D. soir, L.),* mat. D. 15 h., Ma. et Ve., à 14 h. 30 : les Caprices de Marianne.

THEATRE DE LA VILLE, 2, place du Châtelet, 4e (887-35-39), les 15, 16, 17 et 18 à 18 h. 30 : Rosa Duran et le Cuadro flamenco de Zambra; les 15, 18, 23, 24, à 20 h. 30; le 19, 14 h. 30 : la Création du monde et autres bisness; les 16, 17, 21, 22, 25, à 20 h. 30; les 25 et 26, à 14 h. 30 : Turcaret.

THEATRE DE L'EST PARISIEN, 17, rue Malte-Brun, 20e (636-79-09), (rel. 18, 19, 20, 23), 20 h. 30, mat., S., 14 h. 30 et D., 15 h. : L'Opéra *d'Quat-Sous.* — *Petit TEP (J., D.,* L.), 20 h. 30, mat. D., 15 h. : la Petite Cuiller; C'est pas mon frère; le 23, à 20 h. 30 : Libre parcours variétés.

Les théâtres de banlieue

BOULOGNE-BILLANCOURT, Théâtre de Boulogne, 60, rue de la Belle-Feuille, (603-60-44), les mer., jeu., ven., sam. et mar. à 20 h. 30, mat. sam. et dim. 15 h. : la Guérite.

CRETEIL, Maison de la Culture, place de l'Hôtel-de-Ville (899-94-50), les 15, 16, 17, 18, 21 à 21 h., mat. scol. le 17 à 14 h. 30 : Crime et Châtiment.

GENNEVILLIERS, salle des Grésillons, 41, avenue des Grésillons (793-21-63), ven., sam., mar. à 20 h. 45, dim. à 17 h. : le Précepteur.

SAINT-DENIS, Théâtre Gérard-Philipe, 59, bd Jules-Guesde (243-00-59), le 21 à 20 h. 30 : Autour *du Barbier de Séville et Rossini.*

VERSAILLES, Théâtre Montansier, 13, rue des Réservoirs (950-71-18) : le 17 à 21 h. : le Tournant; le 18 à 21 h. : Huis-clos; le 18 à 21 h. : *Huis-clos; le 21, à 21 h. :* les Justes.

VINCENNES, théâtre Daniel Sorano, rue Charles-Pathé (808-73-74) : Grande salle : les 15, 16, 17 à 21 *h., le 18 à 18 h. : la Station* Champbaudet.

Petite salle : (D. soir, L., Mar.) 21 h. mat. Dim. 15 h. : Hamlet, de J. Lafforgue.

VITRY-SUR-SEINE, Théâtre Jean-Vilar, avenue Youri-Gagarine (680-80-20, poste 288), ven. et sam. à 20 h. 45, dim. à 16 h. 30 : un Couple pour l'hiver.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN, 6, rue Thérèse-Ire *(742-99-79)* (D.), *20 h. 45 : Dormir* debout (Mimes) : 21 h. 30 : les Amours de Jacques Le Fataliste; 23 h. : Souriez ou je tire.

AU VRAI CHIC PARISIEN, 18, rue d'Odessa, 14e (326-73-34), 20 h. 30 : Ste-Jeanne-du-Larzac; 22 h. 15 : Patrick Font et Philippe Val.

CAFE DE LA GARE, 41, rue du Temple, 4e (278-52-51), 20 h. : Just a sweet Dream; 22 h. : les Semelles de la nuit.

CAFE D'EDGAR, 58, boul. Edgar-Quinet, 14e (326-13-69) (L.), 20 h. 30 : Chorus Debile; 22 h. 15 : les Bancs; 23 h. 45 : Pierre Péchin.

CAFE-THEATRE DE LA MAISON DES AMANDIERS, 110, rue des Amandiers, 20e (797-19-59), les 15, 16, 17 et 18, à 21 h. : Rorschach.

CAFE-THEATRE DE NEUILLY, place Parmentier (624-03-83), du mer. au sam., à 21 h. 45 : la Palata.

CAFE-THEATRE DE L'ODEON, 3, r. Monsieur-le-Prince, 6e (326-43-98) *(D.), 20 h. : la Collection; (D., L.),* 21 h. 30 : Huis-Clos; (D.), 22 h. 30 : Femmes parallèles; (D., L.), 23 h. 30 : Quand j'serais grande, j'serais paranoïaque.

LE FANAL, 85, rue Saint-Honoré, 1er (236-73-69) (D.), 21 h. : Mr. Barnett; 22 h. 45 : Délire à deux.

LE JARDIN DE THEOPHILE, 139, r. Saint-Honoré, 1er (260-23-60) (D.), 21 h. 30 : Quatre Dames bien chambrées; 23 h. 30 : le Primitif.

LA PIZZA DU MARAIS, 15, rue des Blancs-Manteaux, 4e (277-42-51) (D.), 20 h. 30 : Par ici les gros sous.

LE PETIT CASINO, 17, rue Chapon, 3e (747-62-75) (D.), 21 h. 15 : la Rentrée de Greta Garbo dans Phèdre; 22 h. 45 : l'Affaire du clip de la reine d'Angleterre.

LE SELENITE, 18, rue Dauphine, 6e (033-53-14) (Mar.) I : 20 h. 30 : la Rime à quoi ? La Rime à rien; 22 h. : la Jacassière. II : 21 h. : Match à la une; 22 h. 30 : Sélénite nid d'espions.

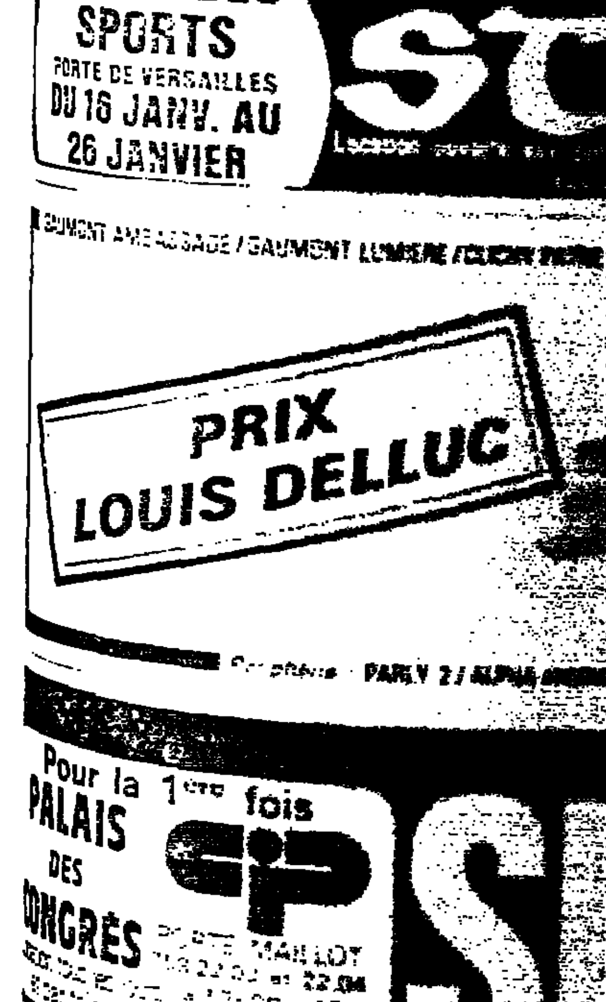
LE SPLENDID, 18, rue d'Odessa, 14e (326-73-83) (D., L.), 21 h. 30 : Comme un vieux moteur dans un arbre à viande.

LA VIEILLE GRILLE, 1, rue du Puits-de-l'Ermite, 5e (707-60-93) (L., Mar.), 21 h. : Cyglamour et le Pape; 23 h. : Double Scull.









Théâtres

Les autres salles

ACT - ALLIANCE FRANÇAISE, 101, bd Raspail, 14e (548-67-93) (S., D.), 14 h. 30 : les Fourberies de Scapin.

ANTOINE, 14, bd de Strasbourg, 10e (208-77-71) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : le Tube.

ATHENEE, square Louis-Jouvet, 9e (073-82-23) (L.) 21 h., mat. dim. à 15 h. : la Folle de Chaillot (à partir du 18, les 27 et 28 à bureaux fermés).

BIOTHEATRE, 4, rue Marie-Stuart, 2e (508-17-80) (D. soir), 20 h. 30, mat. mer., sam., dim à 15 h. : Macbeth ; (D. soir), 22 h. 30 : les Chaises (à partir du 21).

BOUFFES DU NORD, 209, rue du Faubourg-Saint-Denis, 10e (280-28-78) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. sam. et dim. à 15 h. : les Iks (le 25 à bureaux fermés).

CARTOUCHERIE DE VINCENNES, avenue de la Pyramide. — Théâtre de l'Aquarium (808-99-61) (D., L.), 20 h. 30 : Tu ne voleras point.

CHAPELLE DES FRERES, 78, rue de Sèvres, 7e (306-85-30), t.l.s. à 20 h. 30 : la Pastorale des santons de Provence (jusqu'au 20).

COMEDIE - CAUMARTIN, 25, rue Caumartin, 9e (073-43-41) (J.), 21 h. 10, mat. dim. à 15 h. 10 : Boeing-Boeing.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES, 15, avenue Montaigne, 8e (359-37-03) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Colombe.

COUR DES MIRACLES, 23, avenue du Maine, 14e (548-85-60) (D.), 20 h. 30 : Soldats ; (D.), 22 h. 30 : V comme Vian.

CYRANO - OBLIQUE, 76, rue de la Roquette, 11e (805-78-51), Grande Salle, les 15, 16, 17, 18, à 21 h., le 19, à 16 h. : la Doublure ; Petite Salle (D.), 20 h. : les Contes de Grimm.

DAUNOU, 7, rue Daunou, 2e (073-64-30) (J.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : Les portes claquent.

DIX-HEURES, 36, bd de Clichy, 18e (606-08-35) (D.), 20 h. : les Autres (Jean Bois).

EDOUARD-VII, place Edouard-VII, 8e (073-67-90) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : la Mamma.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE-ULM, 45, rue d'Ulm (326-07-25) (D. soir, L.), 21 h., mat. sam. et dim. à 15 h. : le Triomphe de l'amour.

ESSAION, 6, rue Pierre-au-Lard, 4e (278-46-42) (L.), Salle I, 20 h. 30 : Victor ou les enfants au pouvoir ; Salle II, 22 h. 30 : Voyage autour de ma marmite.

FONTAINE, 10, rue Fontaine, 9e (874-74-40) (D. soir, J.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : les Jeux de la nuit.

GAITE-MONTPARNASSE, 26, rue de la Gaîté, 14e (633-16-18) (L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : l'Abîme ; la Visite (à partir du 24).

GYMNASE, 38, bd de Bonne-Nouvelle, 9e (770-16-15) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Cher menteur.

HEBERTOT, 78, bd des Batignolles, 17e (387-23-23) (D. soir) 21 h., mat. dim. à 15 h. : Raymond Devos.

HUCHETTE, 23, rue de la Huchette, 5e (326-38-99) (D. soir et L.) 20 h. 45, mat. dim. à 14 h. 30 et 17 h. : La cantatrice chauve ; la Leçon.

LA BRUYERE, 5, rue La Bruyère, 9e (874-76-99) (D. soir et L.) 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Dr Héro.

LUCERNAIRE, 18, rue d'Odessa, 14e (326-57-23) (L.) 20 h. 30 : Buffet-Boutems ; 22 h. : les Larbins ; 24 h. : le Plaisir des dieux.

MATHURINS, 36, rue des Mathurins, 8e (265-90-00) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. à 15 h. : Le péril bleu ou méfiez-vous des autobus.

MICHEL, 38, rue des Mathurins, 8e (265-35-02) (Mer.) 21 h. 10, mat. dim. à 15 h. 10 : Duos sur canapé.

MICHODIERE, 4 bis, rue de la Michodière, 2e (742-95-22) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : les Dialogues.

MONTPARNASSE, 31, rue de la Gaîté, 14e (326-89-90) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. : Madame Marguerite.

MOUFFETARD, 76, rue Mouffetard, 5e (336-02-87) (D., L.) 20 h. 30 : les Clowns Macloma.

NOUVEAUTES, 24, bd Poissonnière, 9e (770-52-76) (J.) 20 h. 45, mat. dim. à 16 h. : la Libellule (à partir du 20, le 21 à bureaux fermés).

NOUVELLE COMEDIE, 7, rue Louis-le-Grand, 2e (073-54-74) (D. soir, L.) 21 h., mat. sam. à 17 h., dim. à 15 h. : le Prince travesti (à partir du 17).

ŒUVRE, 55, rue de Clichy, 9e (874-45-52) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. : la Bande à glouton.

PALAIS-ROYAL, 38, rue Montpensier, 1er (742-84-29) (L.) 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : la Cage aux folles ; le 20, à 20 h. 30 et le 18 à 14 h. 30 : Rencontres.

PLAISANCE, 111, rue du Château, 14e (273-12-65) (D.), 20 h. 30 : Vie et mort d'une concierge (le 17 à bureaux fermés).

POCHE-MONTPARNASSE, 75, bd du Montparnasse, 14e (548-92-97) (Dim.), 20 h. 45, le sam. à 20 h. 45 et 22 h. 30 : le Premier.

PORTE-ST-MARTIN, 18, bd St-Martin, 3e (607-37-53) (D.), 20 h. 30 : Good bye Mr. Freud ; 23 h. : l'Apologue.

PARIS - NORD, 16, rue Georgette-Agute, 18e (229-09-27) (D., L.), 20 h. 45 : l'Ile de la raison.

RENAISSANCE, voir Chaillot (salles subventionnées).

RECAMIER, 3, rue Récamier, 7e (548-63-81) T.L.S. à 20 h. 30 : Sudd.

SAINT-GEORGES, 51, rue St-Georges, 9e (878-63-47) (J., D. soir), 20 h 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Croque-Monsieur.

STUDIO - THEATRE 74, 20, avenue Marc-Sangnier, 14e (533-07-39) (D., L.), 21 h. : les Ventres brûlés ou la Vie sereine.

TERTRE, 18, rue Lepic, 18e (606-11-82) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h 30 : la Chose blanche ; 22 h. 30 : la Chanson d'un gars qui a mal tourné.

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE, 21, bd Jourdan, 14e (589-67-57). — La Resserre (D., L.), 21 h. : Comédies imaginaires (J.-C. Bussi) ; Chansons vécues (J.-C. Monnet). — La Galerie (D.), 21 h., mat. merc. et sam. à 15 h. : Oreste.

THEATRE DES DEUX - PORTES, 46, rue Louis-Lumière, 20e (797-24-51) (D. soir), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. 30 : Légère en août (jusqu'au 19) ; Tabo ou la Sainte-Barbe de combat (à partir du 21).

THEATRE D'ORSAY, quai Anatole-France (548-65-90). — Grande Salle : les 15 et 16 à 20 h. 30, le 19 à 15 h : Harold et Maude ; les 17, 18, 21 à 20 h. 30 : Zarathoustra. — Petite Salle : les 15, 16, 21 à 20 h 30, le 19 à 15 h. : les Emigrés ; les 17 et 18 à 20 h 30 : Oh ! les beaux jours !

THEATRE PRESENT, 211, avenue Jean-Jaurès, 19e (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : les Voraces ou Tragédie à l'Elysée.

THEATRE 13, 24, rue Daviel, 13e (589-05-99) (Dim. soir, L., Mar.), 21 h., mat. dim. 15 h. : Frédéric Baptiste ; Mime (à partir du 16).

THEATRE 347, 20 bis, rue Chaptal, 9e (874-28-34) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : le Fétichiste (à partir du 21) (le 23 à bureaux fermés).

TROGLODYTE, 74, rue Mouffetard, 5e (222-93-54), 22 h. : l'Inconfortable (jusqu'au 18) ; Xâhât (à p. du 21).

VARIETES, 7, bd Montmartre, 9e (231-09-92) (D. soir et L.), 20 h. 45, mat. dim 17 h. : l'Alboum de Zouc. 4-bpartir

THEATRE OBLIQUE

76, rue de la Roquette Paris 11e ☎ 805-78-51 — Mo VOLTAIRE et BASTILLE

en coproduction avec le GERM du 14 au 26 janvier

THÉATRE / MUSIQUE

2 créations

2 séries de représentations exceptionnelles

Pierre MARIETAN — LA DOUBLURE — Raymond ROUSSEL

Jean-Yves BOSSEUR — TOUS LES DON JUAN — Michel BUTOR

dramaturgie et mise en scène Henri RONSE

EN PARALLÈLE : EXPOSITION DE LEONARDO CREMONINI

Réservation obligatoire : 805.78.51

Variétés

Le music-hall

ATELIER, place Charles-Dullin, 18e (606-49-24) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim 16 h. : Avron et Evrard.

BOBINO, 20, rue de la Gaîté, 14e (033-30-49) (L.), 20 h. 30, mat. dim 15 h. : Serge et Stéphane Reggiani.

CEUJP, 30, boulevard du Port-Royal, 5e (331-98-20 +), le 18 à 20 h 30 : Douby.

CHARLES-DE-ROCHEFORT, 64, rue du Rocher, 17e (522-08-40) (L.), 20 h. 45, mat dim 18 h 30 : Des Croquettes (jusqu'au 19).

FOLIES - BERGERE, 32, rue Richer, 9e (770-02-51) (L.), 20 h 30 : J'aime à la folie.

HEBERTOT, 78 bis, boulevard des Batignolles, 17e (387-23-23) (D. soir), 21 h., mat. dim. 15 h. : Raymond Devos.

MOUFFETARD, 76, rue Mouffetard, 5e (331-59-77), tous les jours à 22 h. : Bernard Lavilliers et ses musiciens (jusqu'au 18) ; à partir du 21 à 22 h., tous les soirs : Soirée Saravah (musique d'inspiration brésilienne).

OLYMPIA, 28, boulevard des Capucines, 9e (742-25-49) (L.) 21 h. 30, mat. dim à 14 h. 30 : Michel Sardou.

PALAIS DES CONGRES, Porte Maillot, 17e (758-27-78), tous les jours à 21 h. : Serge Lama.

PALAIS DES SPORTS, Porte de Versailles, 15e (532-41-29) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. 30 : Alan Stivell (à partir du 16).

Les opérettes

CHATELET, place du Châtelet, 1er (231-44-80) (D. soir et L.), 20 h. 30, mat. sam à 14 30, dim. 14 h : Valses de Vienne.

Jazz et pop

BATACLAN, 50, boulevard Voltaire, 11e (700-30-22), le 17 à 19 h. : Can.

CENTRE AMERICAIN POUR ETUDIANTS ET ARTISTES, 261, boulevard Raspail, 14e (633-95-92), le 16 à 21 h. : Happening ; le 17 à 21 h. : groupe Kids (pop.).

MOUFFETARD, 76, rue Mouffetard, 5e (331-59-77), le 23 à 22 h. 30 : Alain Pinsolle, Kazo Takashi, Daniel Humair, Jean-François Jenny Clarke.

NOUVEAU-CARRE, 5, rue Papin, 3e (277-88-40), le 16 à 21 h. : Jam-Folk.

Folk

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE, 21, boulevard Jourdan, 14e (589-67-57), tous les jours à 21 h. : Mary Faith Boaz (chanteuse folk américaine).

Les cabarets

ALCAZAR, 62, rue Mazarine, 6e (326-52-25) (D.) 22 h. : Paris Broadway.

CRAZY HORSE SALOON, 12, avenue George-V, 8e (225-67-24), 22 h. et 0 h. 30 : Douce super-beauté.

KISS ME, 5, avenue de l'Opéra, 1er (260-64-45) 22 h. et 2 h. : Bons baisers de Paris.

MAYOL, 10, rue de l'Echiquier, 10e (770-95-08) (Mer.), 21 h. 15, mat. à 16 h 15 : Q... cul !

TOUR EIFFEL (551-19-51) (D., L.) 20 h. : Franck Fernandel et tout un programme.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE, 1, bd Saint-Martin, 3e (278-44-45) 21 h., mat dim. à 15 h 30 : De toutes les façons, il nous reste le cheval.

DEUX ANES, 100, bd de Clichy, 18e (606-10-26) (Merc.) 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : Au nom du père et du fisc.

DIX HEURES, 36, bd de Clichy, 18e (606-07-48) 22 h. : L'esprit fraudeur.

Le cirque

CIRQUE D'HIVER-BOUGLIONE, 110, rue Amelot, 11e (700-12-25), le mercredi à 16 h. 30, le samedi à 21 h., le dimanche à 14 h. et 17 h.

NOUVEAU CARRE-SILVIA MONFORT, 5, rue Papin, 3e (277-88-40), mer., sam., dim. à 14 h. 30 : Cirque Gruss.

Le théâtre sur glace

GALAXY, 211, avenue Jean-Jaurès, 19e (205-26-06), vend. et sam. à 21 h., mat. mer. et sam. à 14 h. 30, dim. à 14 h. 30 et 17 h. 30 : Cendrillon sur glace.

Les ballets

NOUVEAU CARRE - SILVIA MONFORT, 5, rue Papin, 3e (277-88-40) (J., D. soir), 20 h. 30, mat dim. à 17 h. : Ballet - Théâtre Joseph Russillo (jusqu'au 19 : Il était une fois comme toutes les fois ; à partir du 20 : Mémoires pour demain).

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE, 21, boulevard Jourdan, 14e (589-67-57), Grand-Théâtre, les 15, 16, 17 à 21 h : Atelier chorégraphique Serge Keuten.

Concerts

MERCREDI 15 JANVIER

EGLISE SAINT-SEVERIN, 3 bis, rue Saint-Séverin, 5e, 20 h. 30 : le Messie, de Haendel, par les Petits Chanteurs de Chaillot, dir. R. Thirot.

SALLE PLEYEL, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 17e (227-06-30), 20 h. : Orchestre national de France, dir. K. Richter (Mendelssohn).

SALLE GAVEAU, 45, rue La Boétie, 8e (225-29-14), 18 h. 45 : P. J. Thiollier, piano (Liszt) ; 20 h. 30 : Orchestre du Conservatoire, dir. S. Celibidache, sol. P.-L. Aimard (Ravel, Mozart, Beethoven).

EGLISE SAINT - GERMAIN - DES - PRES, place Saint-Germain-des-Prés (325-41-71), 20 h. 30 : L'âge d'or de l'orgue classique français : G. Litaize (orgue).

JEUDI 16 JANVIER

MAISON DE LA RADIO, 116, avenue du Président-Kennedy, 16e (224-22-22), 20 h. 30 : Orchestre de chambre de Radio-France, dir. J. Mercier, avec Dyna August (Pergolèse, Purcell, Liszt, Mendelssohn).

SALLE GAVEAU, 20 h. 30, Philippe Gantier, piano (Schubert).

AMPHITHEATRE DE L'INSTITUT D'ART ET D'ARCHEOLOGIE, 3, rue Michelet, 6e, 12 h. 30 : Musiciens témoins de l'histoire de la franc-maçonnerie, avec Aimé Van de Wiele, claveciniste.

SALLE CORTOT, 78, rue Cardinet, 17e (924-80-16), 20 h 45 : P. Devoyon, piano, et R. Fontanarosa, violoncelle (Mozart, Beethoven, Franck, Brahms).

SAMEDI 18 JANVIER

THEATRE DE LA GAITE-MONTPARNASSE, 26, rue de la Gaîté, 14e (633-16-18), 18 h. 30 : Libre parcours récital : Ringard, Reinemann, Gardon, François (de Purcell à Schoenberg).

DIMANCHE 19 JANVIER

SALLE PLEYEL, 17 h. 45 : Orchestre Lamoureux, dir. J.-C. Casadesus (Casanova, Schumann, Strawinsky).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 15, avenue Montaigne, 8e (359-72-42) : Orchestre Pasdeloup, dir. I. Marinov (Vladigerov, Rachmaninoff, Tchaïkovsky).

LUNDI 20 JANVIER

ESPACE PIERRE-CARDIN, 1, avenue Gabriel, 8e (265-97-60), 20 h. 30 : M. Dintrich, P. Urban, guitare (Weiss, de Visée, Reibel, Stockhausen, Drogoz, Dintrich, Urban).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. R. Peters, avec E. Soederstroem, L. Driscoll, P. Gottlieb, T. Nolen (Capriccio, de R. Strauss).

EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 21 h. : Trio Normann, avec H. Widmer (Scheidt, Lotti, Bach, Fauré, Jolivet, Alain).

MARDI 21 JANVIER

PALAIS DES CONGRES, porte Maillot, 17e (758-27-08), 18 h. 30 : Concert du mardi (Bach, Ravel, Mozart).

FACULTE DE DROIT, 92, rue d'Assas, 6e (633-67-40), 21 h. : Orchestre de Paris, dir. Y. Termikanov, avec L. Kogan, violon (Beethoven, Chostakovitch).

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, salle Maurice-Denis, place du Château, 17 h. 30 : M. Dintrich.





Cinéma

La cinémathèque

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

PALAIS DE CHAILLOT
(704-24-24)

MERCREDI 15 JANVIER. — 15 h., *le Trouillard du Far-West*, de N. Taurog ; 18 h. 30, *Brève rencontre*, de D. Lean ; 20 h. 30, *Don Giovanni*, de C. Bene ; 22 h. 30, *Love Machine*, de J. Haley.

JEUDI 16. — 15 h., *Romance of happy valley*, de D. W. Griffith ; *le Pauvre Amour*, de D. W. Griffith ; 18 h. 30, *les Charmeurs innocents*, d'A. Wadja ; 20 h. 30, *Uccellacci e Uccellini*, de P. Pasolini ; 22 h. 30, *le Limier*, de J. L. Mankiewicz.

VENDREDI 17. — 15 h., *le Dernier des hommes*, de F. W. Murnau ; *le Montreur d'ombres*, d'A. Robinson ; 18 h. 30, *le Lys brisé*, de D. W. Griffith ; 20 h. 30, *le Sang du condor*, de J. Sanjines ; 22 h. 30, *les Sept Samouraïs*, d'A. Kurosawa.

SAMEDI 18. — 15 h., *la Ligne générale*, de S. M. Eisenstein ; 18 h. 30, *Eldridge cleaver Black Panther*, de W. Klein ; 20 h. 30, *le Souffle au cœur*, de L. Malle ; 22 h. 30, *Zorba le Grec*, de M. Cacoyannis.

DIMANCHE 19. — 15 h., *les Temps modernes*, de Ch. Chaplin ; 18 h. 30, *le Sillage de la violence*, de R. Mulligan ; 20 h. 30, *Blonde Vénus*, de J. von Sternberg ; 22 h. 30, *Juliette des esprits*, de F. Fellini.

LUNDI 20. — Relâche.

MARDI 21. — 15 h., *The moter and the law*, de D. W. Griffith ; *la Chute de Babylone*, de D. W. Griffith ; 18 h. 30, *le Dialogue des carmélites*, de R. L. Bruckberger et P. Agostini ; 20 h. 30, *Alphaville*, de J.-L. Godard ; 22 h. 30, *Chacal*, de F. Zinnemann.

Les exclusivités

ANNA ET LES LOUPS (Esp., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40).
APPORTEZ-MOI LA TETE D'ALFREDO GARCIA (A., v.o.) (*) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Maine-Rive-Gauche, 14e (567-06-96) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-35).
LES AVENTURES DE TITI ET SYLVESTRE (A., v.f.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LES BIDASSES S'EN VONT EN GUERRE (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Les Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE CHAUD LAPIN (Fr.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Templiers, 3e (272-94-57) ; Sèvres, 7e (734-63-88) ; Montréal-Club, 20e (607-16-81).
CHINATOWN (A., v.o.) (*) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Caravelle, 18e (387-50-72) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Nation, 12e (343-04-67).
LA CITE DU SOLEIL (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LA CLINIQUE EN FOLIE (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46).
LES CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82).
CHAIR POUR FRANKENSTEIN (A., It.-Fr., v.f. en relief) : Mery, 17e (522-59-54).
LES DIEUX ET LES MORTS (brés., v.o.) : Ciné-Halles Positif, 1er (236-71-72).
DIS-MOI QUE TU M'AIMES (Fr.) : Maxeville, 9e (770-72-87) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-56-16) ; Ermitage, 8e (359-15-71).
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
DODES'CADEN (Jap., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Triomphe, 8e (225-45-76) ; Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'EROTISME D'HOLLYWOOD (A., v.o.), Le Marais, 4e (278-47-86), à partir de 15 h. 30.
LE FANTOME DE LA LIBERTE (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Quintette, 5e (033-35-40).
LA FEMME AUX BOTTES ROUGES (Fr.) : Liberté-Studio, 12e (343-01-59).
FENDER L'INDIEN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
LES FILLES DE KA-MA-RE (Jap., **, v.o.), Studio Galande, 5e (033-72-71).
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18).
LA GIFLE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Lumière-Gaumont, 9e (770-84-64) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE GRAND OCEAN (Fr.) : Publicis-Défense (La Défense) (776-29-34).
LES HAUTES SOLITUDES (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 14 h. et 22 h. 30.
L'HOMME AUX PISTOLETS D'OR (A., v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Chps-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) (jusqu'au 16) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Moulin - Rouge, 18e (606-63-26) ; Lux-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount - Orléans, 14e (580-03-75) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Grand-Pavois Babord, 15e (531-44-58) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
IMPOSSIBLE PAS FRANÇAIS (Fr.) : George-V, 8e (225-41-46) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Galaxie, 13e (580-76-86).
LA JEUNE FILLE ASSASSINEE (Fr.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; Clichy - Pathé, 18e (522-37-41) ; Scala, 10e (770-40-00).

Les films nouveaux

IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD, film américain de Jack Haley Jr, rétrospective des films musicaux d'Hollywood. — V.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), *Normandie*, 8e (359-41-18) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97), Caméo, 9e (770-20-89).
UNE PARTIE DE PLAISIR, film français de Claude Chabrol, avec Paul et Danièle Gégauff. — Normandie, 8e (359-41-18), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Studio Médicis, 5e (633-25-97), Montparnasse-Bienvenüe, 15e (544-25-02), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Cambronne, 15e (734-42-96), Murat, 16e (288-99-75), Liberté, 12e (343-01-59).
SERIEUX COMME LE PLAISIR, film français de Robert Benayoun, avec Jane Birkin. — Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Madeleine, 8e (073-56-03), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59).
L'HOMME DU CLAN, film américain de Terence Young, avec Lee Marvin, Richard Burton. — V.o. : Ermitage, 8e (225-15-99) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70), Telstar, 13e (331-06-19), Murat, 16e (288-99-75), Madeleine, 8e (073-56-03), Clichy-Palace, 17e (387-77-29).
AU LONG DE LA RIVIERE FANGO, film français de Catherine Sota, avec Rufus, Romain Bouteille, et le Café de la Gare. — La Clef, 5e (337-90-90), Bilboquet, 6e (222-87-23), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Studio Raspail, 14e (326-38-98).
L'HOMME DU FLEUVE, film français de Jean-Pierre Prévost, avec Jean-Luc Bideau. — Le Seine, 5e (325-92-46), *Grand - Pavois - Tribord*, 15e (531-44-58).
IL ETAIT UNE FOIS UN MERLE CHANTEUR, film russe d'Otar Iosseliani. — V.o. : Studio Logos, 5e (033-26-42), Pagode, 7e (551-12-15).
LA TARTE VOLANTE, film italien de Lino del Fra. — Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
A partir du 17 :
LES MONGOLS, film iranien, de Parviz Kimiavi. — V.o. : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
HARRY AND TONTO, film américain de Paul Mazursky, avec Art Carney. — V.o. : Boul' Mich, 5e (033-48-29), Arlequin, 6e (548-62-25), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Plaza, 8e (073-74-55).

LE LOUP DES STEPPES (Fr.-Suis.-All., v. ang.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; U.G.C. - Marbeuf (8e) (225-47-19).
MAI 68 (Fr.) : Dragon, 6e (548-54-74).
MARIAGE (Fr.) : Biarritz, 8e (359-42-33) ; Marivaux, 2e (742-83-90) ; Plaza, 8e (073-74-55) (jusqu'au 16) ; Bonaparte, 6, (326-12-12) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Publicis - Sofitel, 15e (842-04-68).
MECANICA NATIONAL (Mex., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE MILIEU DU MONDE (Suis.) : *Quintette*, 5e (033-35-40).
LA MOUTARDE ME MONTE AU NEZ (Fr.) : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Marignan, 8e (359-92-82), Dominique, 7e (551-04-55).
ON N'ENGRAISSE PAS LES COCHONS A L'EAU CLAIRE (Can.) : Marais, 4e (278-47-86).
PAOLO IL CALDO (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e) (633-79-38), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
PARADE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Champs-Elysées SP, 8e (225-67-29).
MES PETITES AMOUREUSES (Fr.) : Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14), Quartier Latin, 5e (326-84-65), Saint - Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43), 14-Juillet (11e) (700-51-13).
PINK NARCISSUS (A., v.o.) (**) : Ciné Halles, 2e (236-71-72).
LE RETOUR DU GRAND BLOND (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99), France-Elysées, 8e (225-19-73), Wepler, 18e (387-50-70), Berlitz, 2e (742-60-33), *Cluny-Palace*, 5e (033-07-76), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont - Bosquet, 7e (551-44-11), *Montparnasse - Pathé*, 14e (326-65-13), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), Terminal - Foch, 16e (704-49-53), La Royale, 8e (265-82-66).
747 EN PERIL (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Helder, 9e (770-11-24), Rotonde, 6e (633-08-22), Cambronne 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Murat, 16e (288-99-75).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), *P.L.M. St-Jacques*, 14e (589-68-42).
LA SOLITUDE DU CHANTEUR DE FOND et SI J'AVAIS QUATRE DROMADAIRES (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
SWEET LOVE (A.) (**) v.o. : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; v.f. : Gramont, 2e (742-95-82).
TERREUR SUR LE BRITANNIC (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71), Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70), Napoléon, 17e (380-41-46), Magic-Convention, 15e (828-20-64).
TEX AVERY FOLLIES SUPER SHOW (A., v.o.) : Cinoche de St-Germain, 6e (633-10-82).
UN VRAI CRIME D'AMOUR (It., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).

VINCENT, FRANÇOIS, PAUL ET LES AUTRES (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Concorde, 8e (359-92-84), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont, 14e (331-51-16).
LE VOYAGE D'AMELIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
ZIG-ZIG (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90), ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Quintette, 5e (033-35-40), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Fauvette, 13e (331-56-86), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE SPECTRE D'EDGAR ALLAN POE (A.) (**) v.o. : Styx, 5e (633-08-40) ; v.f. : Maxeville, 9e (770-72-87).

Les festivals

DESSINS ANIMES ET CIE (Fr.). — Studio République, 2e (805-51-97) : t. l. s. sauf mar. à 20 h. et 22 h.
JERRY LEWIS. — V.o., Grands-Augustins, 6e (633-22-13), mer. et dim. : Cendrillon aux grands pieds ; jeu. et lun. : le Dingue du palace ; ven. : Un pitre au pensionnat ; sam. et mar. : le Zinzin d'Hollywood.
DE GODDARD A GARREL, QUINZE ANS DE VRAI CINEMA. — Olympic-Marylin, 14e (783-67-42), mer. et jeu. : les Quatre Cents Coups ; ven. : les Demoiselles de Rochefort ; sam. : Jules et Jim ; dim. : Vivre sa vie ; lun. : Tout va bien ; mar. : les Deux Anglaises et le Continent.
POP AND ROCK STORY. — V.o., *Artistic-Voltaire*, 11e (700 - 19 - 15), mer., jeu., ven. : les Rois du rock ; sam. : les Folles Années du rock ; dim., lun., mar. : Performance.
MARCEL PAGNOL. — André Bazin, 13e (337-74-39), à partir du 16 : Regain.
SERIE NOIRE. — V.o., Boîte à films, 17e (754-51-50), 14 h. : Sherlock Holmes ; 16 h. et 20 h. : le Privé ; 18 h. : Klute ; 22 h. : Détective Privé.
FANTASTIQUE. — V.o., Boîte à films, 17e (754 - 50 - 50), 14 h. : *l'Etrange histoire du juge Cordier* ; 16 h. et 20 h. : Au rendez-vous de la mort joyeuse ; 18 h. et 22 h. : Théâtre de sang.
ACTION MUSIC FESTIVAL. — V.o., Action-République, 11e (805-51-33), mer. et jeu. : Concert pour le Bangladesh ; ven. et sam. : Joe Cocker, Mad Dogs and Englishmen ; dim., lun., mar. : Woodstock.
HUMPHREY BOGART. — V.o., Action Lafayette, 9e (878-80-50), mer., jeu. High Sierra ; ven., sam. : Casablanca ; dim., lun., mar. : le Port de l'angoisse.
BILLY WILDER. — V.o., Action Lafayette I, 9e (878-80-50), mer. : Quinze Ans de réflexion ; jeu. : Assurance sur la mort ; ven. : le Poison ; sam. : la Garçonnière ; dim. : la Vie privée de Sherlock Holmes ; lun. : la Grande Combine ; mar. : Témoin à charge.
BEATLES-POP. — V.o., Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : Pink-Floyd à Pompéi ; 14 h. : Quatre garçons dans le vent ; 15 h. 30 : Help ! ; 17 h. 15 : le Sous-Marin jaune ; 19 h. : Let It Be ; 20 h. 30 : Gimme Shelter ; 22 h. 10 : Wattstax.
MARLON BRANDO. — V.o., Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62), mer., sam. : l'Equipée sauvage ; jeu., dim. : Un tramway nommé désir ; ven., mar. : Sur les quais ; lun. : le Dernier Tango à Paris.

Les séances spéciales

ADALEN 31 (Suède) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
ALICE'S RESTAURANT (A., v.o.) : Gramont, 2e (742-95-82) V. et S., à 20 h.
LES CARABINIERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
LA CHINE (Fr., It., All.) : Seine-Studio, 5e (325-92-46), à 12 h. 15 (sf dim.).
LE CUIRASSE POTEMKINE (Rus.) : Seine-Cinéma, 5e (325-92-46) à 12 h. 15 (sf dim.).
IF (Ang., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
MACADAM A DEUX VOIES (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
MASH. (A., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (236-12-60).
PIERROT-LE-FOU (Fr.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
LA SALAMANDRE (Suis.) : Studio Marigny, 8e (225-20-74), à 18 h., 20 h., 22 h.

Les grandes reprises

BANANA SPLIT (A., v.o.) : Action Christine 6e (325-85-78).
EN QUATRIEME VITESSE (A., v.o.) : Olympic-Pigozzi 14e (337-74-39).
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Ranelagh 16e (224-14-06)
LE KID (A.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LES LOIS DE L'HOSPITALITE (A.) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Saint-Séverin, 5e (033-50-91), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), 14-Juillet, 11e (700-51-13).
LA MAISON DES SEPT PECHES (Ang., v.o.) : Mac-Mahon, 7e (380-24-81).
PICKPOCKET (Fr.) : Pagode, 7e (551-12-15).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34

(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

ÉQUIPEMEN[...]

DRAGUIGNAN SE VEN[...]

ENVIRONNEMENT

[...] pour le Larzac

هكذا في الأصل



ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

A PROPOS DE...

LE VOTE DU BUDGET DU VAR

DRAGUIGNAN SE VENGE

Le département du Var vient de voter son budget.

A cette occasion on a constaté que l'opération gouvernementale ayant consisté à transférer d'autorité la préfecture de Draguignan à Toulon avait laisse des « traces » politiques qui ne sont pas près de s'effacer. Illustration de cette cassure : M. Maurice Arreckx, maire de Toulon (centriste favorable à la majorité présidentielle), qui, jusqu'à l'affaire de Draguignan, votait dans le même sens que M. Edouard Soldani, président du conseil général et sénateur socialiste, prend désormais ses distances vis-à-vis de ce dernier.

Budget d'austérité ou budget de représailles ? Le choix que vient de faire le conseil général du Var est analysé différemment selon qu'on appartient à la majorité (de gauche) ou à l'opposition (gouvernementale). Une chose est sûre : les sept membres qui composent la commission départementale possèdent tous la confiance du président, M. Edouard Soldani (socialiste). En séance, M. André Séguin (groupe d'action sociale) devait dire : « Toulon s'en trouve exclu malgré ses deux cent vingt mille habitants. »

Le préfet du Var, M. Jean-Marie Robert, avait proposé un budget qui n'a pas été retenu. Ou du moins si profondément modifié qu'on aurait du mal à dégager les suggestions initiales. M. André Delpui, le rapporteur (socialiste), souligna que la majorité du conseil avait fait un choix : aide maximum apportée aux communes et notamment à Draguignan, et refus d'accepter les charges que l'Etat impose de plus en plus aux collectivités.

M. Aymeric Simon-Lorière a eu une interprétation différente : le député U.D.R. estime qu'on sent « un parti pris de revanche et la volonté de faire payer aux Toulonnais le transfert de la préfecture ». « Les impôts prélevés sur Toulon, *dit-il*, iront alimenter les secteurs géographiques appartenant à la majorité du conseil général ».

Le directeur de l'équipement a vu ses crédits amputés de moitié, tant pour les réparations normales que pour l'ouverture de nouvelles routes. On a également supprimé les frais de représentation du préfet et des sous-préfets. « Même dans la Seine-Saint-Denis, *ajoute M. Simon-Lorière*, on n'en arrive pas à ces extrémités. Dans six mois, le préfet du Var ne pourra même plus téléphoner. »

M. Maurice Arreckx, maire de Toulon, a regretté, lui aussi, que la minorité du conseil général soit exclue de la commission départementale. « Je constate, *dit-il*, qu'alors que vous réclamez les élections à la proportionnelle, c'est-à-dire la participation effective de toutes les tendances dans les assemblées, vous nous éliminez d'une commission qui gère, comme vous le savez, une grande partie du budget varois. »

CHARLES GALFRÉ.

ENVIRONNEMENT

UN « AVIS AUX CONTRIBUABLES »

3 % pour le Larzac

Malgré sa présentation délibérément officielle, l'« *avis aux contribuables* », lettres bleues sur fond blanc, apposé un peu partout sur les murs de France jusqu'au 15 février — date limite pour le paiement du premier tiers provisionnel, — n'émane pas du ministère de l'économie et des finances. L'affiche incite, en effet, les contribuables français à « *verser, à chaque paiement de l'impôt, 3 % de la somme demandée à M. le trésorier de l'Association pour la promotion de l'agriculture sur le Larzac, ferme de l'Hospital, 12100 Millau* ».

Le texte qui accompagne cette invite affirme : « *Tiers-monde : la famine sévit et est devenue catastrophique en de nombreux pays (Sahel, Bangladesh, etc.). Chez nous, des terres sont rendues improductives par des spéculateurs et par l'armée, notamment au Larzac. Non seulement elles sont stérilisées, mais on y expérimente des armes qui seront vendues au tiers-monde. Les paysans du Larzac refusent de se laisser expulser : ils moissonnent et labourent des terres achetées par les spéculateurs et par l'armée.* »

Il s'agit de l'opération intitulée « *Refus-redistribution de l'impôt : 3 % pour le Larzac* », menée, pour la troisième année consécutive, par des groupes d'action non violente (1). Dans un tract, ses promoteurs expliquent : « *Quand le bulletin de vote devient insuffisant, quand les protestations s'avèrent inefficaces, il reste encore un moyen d'agir : la désobéissance civile. Face à un usage contestable ou condamnable de l'impôt, le citoyen contribuable, qui est directement concerné, (...) peut exercer son propre pouvoir en refusant, par un acte de désobéissance civile, de collaborer à des entreprises inutiles ou injustes. Le pouvoir voudrait limiter la politique aux élections : au moyen du prélèvement automatique mensuel de l'impôt, il tente de retirer toute responsabilité au contribuable et, par conséquent, toute possibilité de contrôle. Refuser, même de façon symbolique, une partie du montant de cet impôt, c'est exprimer le désaveu d'une politique.* »

A l'heure actuelle, un millier de personnes, en France, souscrivent régulièrement à cette opération. Elles appartiennent à toutes les tranches d'âge et à toutes les catégories sociales, bien que le cas de ce Parisien, partisan de la majorité présidentielle, qui reverse aux paysans du Larzac 3 % des 13 000 francs d'impôts qu'il paie annuellement, soit sans doute isolé. Cette entreprise a rapporté, jusqu'à présent, la somme de 100 000 francs. Cet argent a servi à financer la construction, sur le plateau du Larzac, de la « bergerie-reproche » de La Blaquière.

Sanction pénale ?

Les contribuables qui agissent ainsi (2) le font, la plupart du temps, à titre individuel, en expliquant, par lettres adressées au ministre de l'économie et des finances, au ministre de la défense et à leur percepteur, la signification de leur démarche. Ils n'encourent aucune sanction pénale. Après commandement, le Trésor public retient sur leur salaire ou sur leur compte courant postal la somme qu'ils ont « redistribuée » (3 % ou plus), augmentée de la majoration de 10 %.

En revanche, l'action collective est réprimée par la loi : « *Sera puni d'une amende de 100 à 3 600 francs et d'un emprisonnement de un à six mois quiconque aura incité le public à refuser ou à retarder le paiement de l'impôt* » (code général des impôts). Mais, en raison sans doute des limites actuelles de cette opération ou par crainte, peut-être, d'éventuelles réactions de l'opinion publique, le ministre de l'économie et des finances n'a jamais, jusqu'à maintenant, porté plainte.

MICHEL CASTAING.

(1) Coordination nationale : M. Vincent Roussel, Le Chesnoy, 45200 Montargis.

(2) En cas de prélèvement automatique mensuel, la « redistribution » effectuée au profit des paysans du Larzac est retenue sur le solde en fin d'année.

27 MILLIONS DE FRANCS POUR LES CONSTRUCTEURS DE LA VOITURE ÉLECTRIQUE

Le rapport sur le développement des véhicules électriques commandé par M. André Jarrot, ministre de la qualité de la vie, devait être examiné, mercredi 15 janvier, par un comité interministériel d'action pour la nature et l'environnement (CIANE).

Un plan d'aide à la recherche prévoit de distribuer à certains constructeurs 27 millions de francs en deux ans pour accélérer les études dans ce domaine (« le Monde » du 11 décembre 1974). Un important rapport sur la mer devait aussi être soumis au CIANE : il serait question de confier à des « délégués à la mer et aux océans » qui coordonneraient l'action des divers ministères, mais les réticences sont nombreuses.

L'institution d'une taxe sur les carrières dont le principe a été approuvé en juillet 1972 pourrait être décidée. Le produit de cette taxe parafiscale permettrait — si elle existait enfin — de financer le recensement des ressources en sables et graviers que recèle le sous-sol afin de mieux organiser son exploitation et de faciliter l'aménagement des carrières.

Plusieurs réseaux de mesure de la pollution, des opérations « rivières propres », l'organisation du ramassage des carcasses de voitures, pourraient notamment être financés par le fonds d'intervention et d'action pour la nature et l'environnement (FIANE).

PÊCHES

LES MARINS DE HAUTE MER DEMANDENT DES GARANTIES DE PRIX

Les navires français, qui pratiquent la grande pêche à la morue et au cabillaud, sont toujours bloqués à Fécamp, Saint-Malo et Bordeaux. Les équipages refusent d'embarquer tant qu'ils n'auront pas obtenu des armateurs un prix garanti du poisson pour les campagnes de 1975, à partir duquel sont calculés les parts de pêche et les salaires. Alors qu'en 1974, le prix garanti du poisson surgelé était de 6 à 7 francs le kilo, les cours tombent actuellement à 4 ou 4,50 francs.

Le marché français est en effet encombré par 12 000 tonnes de stocks qui ne trouvent pas d'acheteurs. En outre des importations massives de merlu d'Argentine — de qualité médiocre — à des prix de « dumping » (3,80 à 4 francs le kilo) ou d'Alaska, ont entraîné une chute des cours du cabillaud, de meilleure qualité.

A ras de terre

DANS L'AUTOBUS

Un autobus parisien sur une ligne chargée entre 18 heures et 19 heures : le style boîte de sardines. Heureux ceux qui sont montés en tête de ligne, ils sont assis. Les autres se tassent dans le couloir central : impossible de bouger ni pied ni patte, de lire un journal.

Les Parisiens ont l'habitude et n'incriminent pas forcément la R.A.T.P., qui fait ce qu'elle peut pour faire circuler ses autobus dans les encombrements. Ce qu'ils ne comprennent pas, c'est qu'il leur est impossible de se débarrasser provisoirement du ou des paquets qui les encombrent. On a modernisé les autobus, bravo ! On a supprimé les porte-bagages comme on les supprime peu à peu dans les voitures du métro. Pourquoi ?

Pour éviter que les bagages ne tombent sur les personnes assises ? Personne ne fera croire qu'il est impossible de trouver un système permettant d'éviter ce risque. Les « chers usagers » méritent bien cette petite attention et ce petit effort d'imagination.

FAITS ET PROJETS

Environnement

- APRES L'ACCIDENT DE FREJUS. — A propos de l'accident qui vient de se produire au zoo de Fréjus, M. André Jarrot, ministre de la qualité de la vie, a indiqué le 14 janvier au cours de la réunion du conseil national de la protection de la nature, qu'il élaborait avec le ministre de l'agriculture, une réglementation des jardins zoologiques, parcs, enclos ou établissements commerciaux détenant des animaux sauvages. Le ministre a également rappelé sa volonté de voir aboutir le projet de loi sur la protection de la nature et de faire ratifier par la France la convention de Washington relative au commerce international des espèces animales menacées.

P.T.T.

- TELEPHONE AUTOMATIQUE A 100 % EN BRETAGNE. L'automatisation du téléphone en Bretagne sera totale au cours du premier semestre de 1975, annonce la direction régionale des télécommunications. Actuellement, un peu plus de quarante-neuf mille demandes d'abonnement demeurent en instance.

Région parisienne

- LE SYSTEME ELECTORAL DANS LA CAPITALE. — Hôte du Club Victor-Hugo (16e), animé par MM. Jacques Trorial (U.D.R.), ancien ministre et Didier Delfour (U.D.R.), ancien président du conseil de Paris, M. Yves Milhoud (C.D.P.), président du conseil de Paris, a au cours d'un dîner-débat organisé le 14 janvier manifesté son hostilité au système de la représentation proportionnelle pour les élections municipales dans la capitale.

Transports

RHIN-RHONE : 5 milliards de francs

Selon les études que vient de faire la Compagnie nationale du Rhône, le coût de la liaison fluviale à grand gabarit entre le Rhin et la Saône et le Rhône serait, aux conditions économiques de janvier 1975, de plus de 5 milliards de francs.

La décision définitive de construire cet ouvrage ne devrait être prise par le gouvernement que dans plusieurs mois.

CARNET

Réceptions

— L'ambassadeur de Belgique et la comtesse de Kerchove de Denterghem ont donné une réception à l'occasion de la visite de M. Michel Toussaint, ministre du commerce extérieur.

Naissances

— M. et Mme François Milcent, Bénédicte, Xavier et Paul sont heureux d'annoncer la naissance de
Marie-Pierre.
11, rue du Sort, Nevers.

— Paris, le 12 janvier.
Michel Simonin et Catherine, née Magnien, ont le bonheur de faire part de la naissance de
Charlotte.
4, avenue Pascal,
78600 Maisons-Laffitte.

Adoptions

— M. Jacques Sentou et Mme, née Anne-Marie Bron, ont la joie de faire part de l'arrivée de
Mathieu.
50, rue Corvisart,
Paris (13e).

Décès

René BURTIN

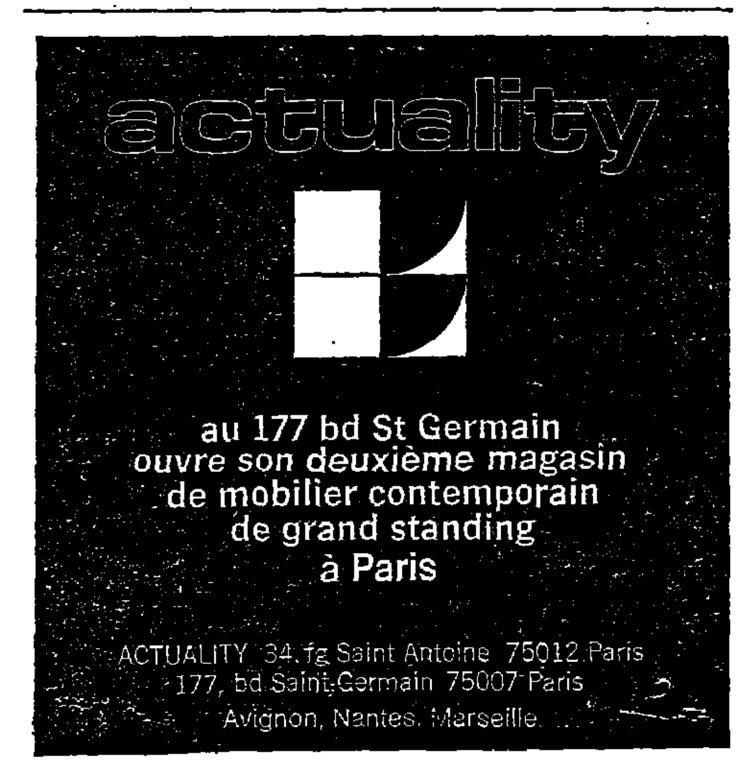
— Louhans. Serrigny-en-Bresse.
Mme René Burtin, son épouse,
Mme et M. Depulset,
Mme et M. Mailhe, ses enfants,
Mlle Marie-Josée Mailhe, sa petite-fille,
Mme Billard, sa belle-sœur,
M. et Mme Saveux et leur fille Sylvie, neveu et nièces,
Les familles Loisy, Morin, Le Montey, Blondain, Cureau, Perrot, Burtin, Sixdenier, Thevenet, Forest, Bert, et ses amis,
ont la douleur de vous faire part du décès de
M. René BURTIN,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre du Combattant,
médaille de Verdun,
ancien député de Saône-et-Loire,
conseiller municipal,
conseiller général,
ancien vice-président
de la commission de l'armée,
ancien secrétaire
de la Chambre des députés,
ancien secrétaire administratif
du groupe socialiste du Parlement,
ancien trésorier
du syndicat clandestin
des instituteurs
du 19e arrondissement,
ancien officier F.F.I.,
engagé pendant la dernière guerre,
capitaine honoraire (EM 1),
commandeur du Ouissam Alaouite
grand officier du Nichan Iftikhar,
survenu à Lons-le-Saulnier, le 10 janvier 1975, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le mardi 14 janvier, au cimetière de Serrigny-en-Bresse, près Mervans, à 11 heures.

[Né le 28 mars 1892, à La Chapelle-Thècle (Saône-et-Loire), René Burtin avait débuté dans l'enseignement puis avait été élu député (socialiste) de la circonscription de Louhans (Saône-et-Loire) en avril 1928. Battu aux élections de 1932, il avait exercé les fonctions de secrétaire administratif du groupe parlementaire socialiste.

En 1934, il avait été élu conseiller général de Saône-et-Loire puis il avait retrouvé son siège de député en 1936. Elu secrétaire de la Chambre des députés en janvier 1940, il s'était occupé, à ce titre, de la situation faite aux parlementaires après l'armistice. Démobilisé en 1945 après avoir servi dans la résistance, il avait exercé ses fonctions d'instituteur à Paris jusqu'en 1947, puis il s'était retiré à Louhans.]





Pierre David WEILL

— On apprend la mort de
M. Pierre David WEILL,
membre de l'Académie
des beaux-arts,
décédé mardi 14 janvier à Paris.
Il était âgé de soixante-treize ans.

— M. Charles Astruc,
Mme Adrienne Carrié,
Mme Marcel Guilhem,
M. Raymond Astruc,
M. et Mme Jean Guilhem,
M. et Mme Jean-Bernard Astruc,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Charles ASTRUC,
née Denise Carrié,
leur épouse, fille, nièce, belle-sœur, cousine et tante, survenu le 8 janvier, dans sa soixante et unième année, à son domicile, 8, avenue de la Porte-de-Châtillon, Paris (14e).
Les obsèques ont eu lieu le 13 janvier, en l'église Saint-Pierre de Montrouge, et ont été suivies de l'inhumation au cimetière communal de La Pie, à Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— *Mme Dominique Colin,*
M. et Mme Paul Colin,
M. François Colin,
M. et Mme Christian Gervais,
Mlle Bernadette Colin,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de
M. Dominique COLIN,
survenu le 11 janvier, à l'île de la Réunion.
Les obsèques ont été célébrées à Saint-Denis, le 12 janvier.
B.P. 392,
97469 Saint-Denis.
8, rue César-Franck,
Paris (15e).

— Agen, Montauban, Toulouse.
Mme veuve Robert Bardin, née Thérèse Espinasse,
M. André Bardin,
M. Jacques Bardin,
M. et Mme Jean-Louis Affre,
M. et Mme Henri Tisnes et leurs filles,
Mlle Pierrette Besset-Lile,
Mme veuve Jeanne Filhol, sa fidèle gouvernante,
ont la douleur de faire part du décès de leur père, grand-père et cousin,
M. Louis ESPINASSE,
premier président honoraire
de la cour d'appel de Toulouse,
officier de la Légion d'honneur,
rappelé à Dieu, avec les sacrements *de l'Eglise, le 9 janvier* 1975, en son domicile, 39, boulevard Scaliger, Agen.
Conformément à la volonté expresse du défunt, les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité, le 11 janvier 1975.
La cérémonie religieuse à Agen, en l'église Saint-Hilaire, sa paroisse, et l'inhumation à Montauban, dans le caveau de famille où repose sa femme.
Priez pour lui, priez pour eux.

— *Mme Ch. Gayet et ses enfants* ont la douleur de faire part du décès de
Me Christian GAYET,
ancien bâtonnier
du barreau d'Oudja (Maroc),
le 7 janvier 1975, à Toulon.

— Mme William Hamsher,
Ses enfants et famille
nous prient d'annoncer le décès de
M. William Papel HAMSHER,
correspondant du « Daily Express » et du « Sunday Express »,
survenu *le 13 janvier.*
Un service religieux sera célébré le jeudi 16 janvier à 11 heures du matin en l'église écossaise, 17, rue Bayard, Paris-8e.
Ni fleurs ni couronnes.

— On nous prie d'annoncer le retour à Dieu de
M. Robert LE CARPENTIER,
directeur départemental adjoint
des impôts (E.R.),
survenu le 11 janvier, dans sa soixante-cinquième année.
La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 17 janvier, à 9 heures, en l'église de Sainte-Geneviève, à Asnières (92).
L'inhumation aura lieu au cimetière ancien de Cherbourg (Manche), le même jour à 17 heures, avec bénédiction.

— On nous prie d'annoncer le décès du
colonel Charles LEPRÊTRE,
docteur en droit,
officier de la Légion d'honneur,
décédé à Blain le 14 janvier 1975.
Les obsèques religieuses auront lieu en l'église Saint-Laurent de Blain, le vendredi 17 janvier, à 15 heures.
De la part de Mme Charles Leprêtre, son épouse,
Et de toute la famille.



— M. Joseph Magnard,
M. Franck Magnard,
Mme Henri Cahen,
M. et Mme Charles Magnard,
M. et Mme René Werth,
Sa famille et ses amis,
ont la profonde douleur de faire part du décès de
Mme Joseph MAGNARD,
née Simone Cahen,
avocat à la cour de Paris.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
La famille s'excuse de ne pas recevoir.
69, avenue de Suffren,
75007 Paris.
5, avenue Saint-Honoré-d'Eylau,
75116 Paris.
Le Martinet, Montréal,
01460 La Cluse.

— M. et Mme Jean Pouget et leurs filles Sophie et Agnès,
Mme Arsène Roux,
Mme Marcel Roux,
M. et Mme Georges Lagier et leurs enfants,
Mme Guy Baumor et ses enfants,
Le docteur et Mme Florin Cismigiu et leurs enfants,
M. et Mme Fernand Arnaud et leurs enfants,
M. et Mme Claude Roux et leurs enfants,
M. et *Mme Maurice Stiers,*
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Emile MICHEL,
née Alice Roux,
survenu à Nice le 19 décembre 1974.

— *Nous sommes priés d'annoncer* le décès, le 13 janvier, de
M. Jean-Jacques ROMAN,
chevalier de la Légion d'honneur,
ingénieur E.C.P. (1920),
chef d'escadron honoraire (ORSEM).
De la part de
M. et Mme Serge Barlé, Sophie et Xavier,
M. et Mme Robert Heutsch, Muriel, Nathalie, Patricia et Sabine,
M. Jean-Louis Roman,
M. et Mme Arnaud Seydoux, Ludovic et Lara,
Ses enfants et petits-enfants,
Mme Jérome-Siddons, sa cousine germaine,
Et des familles Vienot, Frey, Monod, Ledoux.
Les obsèques auront lieu à l'Oratoire du Louvre, 1, rue de l'Oratoire, Paris (1er), *le vendredi 17 janvier* à 3 h. 30, et l'inhumation dans l'intimité familiale au cimetière du Père-Lachaise.
« Dieu est Amour. Dieu n'a pas de patrie. »

— *Mme Georges Tournadre,*
M. et Mme Claude Jolly,
Mlle Françoise Tournadre,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Georges TOURNADRE,
survenu le 14 janvier 1975.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 17 janvier, à 15 h. 30, en l'église Notre-Dame de Boulogne, à Boulogne-sur-Seine. L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise.
Ni fleurs ni couronnes.
7, rue des Pins,
92100 Boulogne.

— *Mme Arthur de Verbizier,*
Mme André de Verbizier,
Mme A. Bacheley,
M. et Mme H. de Verbizier et leurs enfants,
M. et Mme L.-P. Royer et leurs enfants,
M. et Mme J.-P. Fernandez et leurs enfants,
M. et Mme R. Pont et leurs enfants,
M. et Mme J. Goudran,
M. et Mme T. Fischer et leur enfant,
Les familles de Verbizier, Bacheley, Sivadon, *Schumkel, Hubac, Caval,* de Grenier, de Robert, Sester, les parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès du
Dr André de VERBIZIER,
officier de la Légion d'honneur,
survenu accidentellement à l'âge de soixante-deux ans.
Les obsèques ont eu lieu au temple du Mas-d'Azil (Ariège), le 13 janvier 1975.

Remerciements

— Mme Georges MONTEUX,
née Julia Espir,
ne pouvant remercier individuellement tous les parents et amis qui se sont associés à sa peine, les prie de trouver ici l'expression de sa gratitude.
138, boulevard Murat,
Paris-16e.

Anniversaires

— Le Consistoire central israélite de France, le Consistoire israélite de Paris et l'Association indépendante des anciens déportés et internés juifs, organisent une cérémonie commémorative du trentième anniversaire de l'évacuation des camps d'Auschwitz, le dimanche 19 janvier, à 11 heures, à la Grande Synagogue de Paris, 44, rue de la Victoire (9e).

Soutenances de thèses

— Jeudi 16 janvier à 14 heures, université de Paris-I - Panthéon-Sorbonne, salle L.-Liard, M. Jean-Claude Lasserre : « L'Homme et le Saint-Laurent - Etude géographique ».

— *Samedi 18 janvier* à 14 heures, université de Paris-I - Panthéon-Sorbonne, amphithéâtre Richelieu, Mme Paulette Duval : « Recherches sur les structures de la pensée alchimique et leurs correspondances dans le conte du Graal de Chrétien de Troyes ».

Communications diverses

— L'assemblée générale de la Stéphanoise de Paris, amicale regroupant les originaires du département de la Loire habitant la région parisienne, aura lieu le dimanche 19 janvier 1975 au restaurant « le Panoramic », 32 et 34, rue de Malabry, au Plessis-Robinson (92), téléphone : 702-02-73, de 12 h. 30 à 19 heures. Se renseigner par téléphone à : 278-48-55 de 9 heures à 19 heures, ou à 370-32-04 (après 20 heures).

— L'Académie diplomatique internationale entendra, *mardi 21 janvier,* à 17 heures, 4 bis, avenue Hoche, une communication de l'ambassadeur du Salvador, *M. Peralta,* sur la politique extérieure de son pays et une communication de l'ambassadeur du Liban, M. Sadaka, sur les données fondamentales du problème du Proche-Orient.

SPORTS

TENNIS DE TABLE

LES CHINOIS A COUBERTIN

La raquette brisée

Quatre ans après leur retour à la compétition et ce mémorable Chine-Etats-Unis, qui *allait faire des Asiatiques* les meilleurs ambassadeurs de cette activité de détente, les pongistes chinois suscitent toujours la même curiosité du public. *Les tribunes du stade* de Coubertin étaient à nouveau aux trois quarts pleines, le 14 janvier à Paris, pour les voir opposés à l'équipe de France.

Sans rien perdre de leur modestie et de leur sportivité, les Chinois sont, il est vrai, revenus au premier plan et ont gagné trois titres aux derniers championnats du monde disputés en 1973 à Sarajevo : simple messieurs, simple dames et double mixte.

Aujourd'hui encore, les Chinois affirment entreprendre des tournées à l'étranger pour créer ou entretenir des relations d'amitié entre les peuples et pour apprendre au contact de leurs adversaires. Même si, dans le cas des pongistes, l'élève a ici depuis longtemps dépassé le maître.

La notion de résultat demeure secondaire aux yeux des Chinois. A titre anecdotique, le chef de la délégation à Paris ignorait le nombre de titres mondiaux gagnés voici deux ans à Sarajevo. Seul, l'entraîneur put répondre à cette question... après avoir longuement réfléchi.

Débarrassés du souci de vaincre à tout prix, les pongistes chinois peuvent à tout moment faire preuve du meilleur esprit sportif. Ainsi, quand Jacques Secretin cassa sa raquette à un moment *crucial (égalité 18-18 dans le troisième* et dernier set), son adversaire Wang Chia-lin lui proposa *spontanément d'échanger* quelques balles pour lui permettre de se familiariser avec la nouvelle.

Une certaine déception

Cet incident eut sans doute une influence déterminante sur le résultat final. Auparavant, Patrick Birocheau avait réussi une performance en battant Li Ching-kuang, considéré comme le meilleur pongiste de cette délégation. Complètement désemparé à l'idée de jouer avec une raquette à laquelle il n'était pas habitué, Jacques Secretin, sur qui reposent depuis de longues années les meilleures chances de l'équipe de France, perdit les trois derniers jeux de son premier match et fut inexistant dans le second contre Li Ching-kuang.

Après avoir gagné par 3 à 0 le match féminin, où Claude Bergeret, la meilleure Française, grippée, *avait dû s'abstenir,* les Chinois s'imposaient 5 à 1 dans le match masculin malgré un beau baroud d'honneur de *Christian* Martin lors du dernier match avec Wang Chia-lin.

Le public, bien disposé à l'égard des Chinois, mais venu surtout voir le comportement de Secretin à moins de trois semaines des prochains championnats du monde prévus à Calcutta du 6 au 16 février, cacha mal une certaine déception et apprécia avec beaucoup de retenue la démonstration chinoise. La fête avait tourné court par la faute d'une raquette brisée.

GÉRARD ALBOUY.

LES RESULTATS

DAMES. — Chine b. France : 3-0.
Simples : Yu Ching-chia b. Y. Lecler, 21-14, 18-21, 21-11 ; Yen Kui-li b. B. Thiriet, 21-7, 21-13.
Double : Liu Hsin-yen - Li Ming b. Thiriet-C. Folet, 21-27, 19-21, 21-12.
MESSIEURS. — Chine b. France : 5-1.
Simples : Birocheau b. Li Tching-kuang, 26-24, 20-22, *21-18* ; Wang Chia-lin b. Secretin, 21-14, 17-21, 21-18 ; Kuo Yao-hua b. Martin, 21-14, 21-16 ; Li Ching-kuang b. Secretin, 21-8, 21-17 ; Kuo Yao-hua b. Birocheau, 16-21, 21-16, 21-13 ; Wang Chia-lin b. Martin, 23-21, 15-21, 21-18.

A L'HOTEL DROUOT

Jeudi

EXPOSITIONS
de 11 heures à 18 heures

S. 2. — Objets d'art XVIIIe et XIXe. *Me Bondu.*
S. 7. — Bijoux, objets de vitrine, argenterie ancienne et moderne. MM. Fromanger, Dillée, Déchaut. Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 14. — Ameublem. Me Boisgirard.

VENTE

S. 18. — Meubles. Me Thuillier.

AUTOMOBILISME

Départ du rallye de Monte-Carlo

Les concurrents du quarante-troisième Rallye de Monte-Carlo ont pris le départ, ce 15 janvier, de cinq villes d'Europe et d'Afrique : Monte-Carlo, Stockholm, Varsovie, Athènes et Agadir. Sur la centaine d'engagés, une bonne moitié ont choisi Monte-Carlo comme tête d'itinéraire, les moins nombreux — quatre en principe — partant d'Athènes. Ils arriveront en principauté, au terme de la première des trois parties du Rallye, le 19 janvier, après avoir parcouru en moyenne 4 000 kilomètres.

Pour les plus professionnels d'entre eux, qui sont attachés à des équipes officielles, le Rallye était une réalité bien avant le 15 janvier. Depuis un mois, et quelquefois davantage, les répétitions, les reconnaissances, avaient commencé dans les Alpes.

Un séminaire dans la montagne

De notre envoyé spécial.

Col de Turini. — *Le col de Turini, à cette période de l'année, est un lieu de rendez-vous fort prisé. On y vient voir, traditionnellement, les équipages « d'usine » — donc les meilleurs — qui préparent semaine après semaine, répètent, apprennent, les routes du Rallye de Monte-Carlo. C'est là, en se faufilant parmi les quelques maisons et hôtels du Turini, que se joue pour une bonne part le résultat du rallye, au cours de la dernière nuit. Le Turini est aussi une sorte de base logistique. On y rayonne de nuit et de jour pour reconnaître, quelquefois assez loin, les autres secteurs de vitesse chronométrée.*

A vrai dire, les gens du rallye vivent de bonne compagnie. Tout juste peut-on remarquer que chacun a quelques obligations envers l'équipe officielle à laquelle il appartient. Pour le reste, le mélange est complet, et le contact quasi permanent. Les transferts d'une équipe à l'autre, selon les années, y sont pour beaucoup. Aucune raison de devenir indifférent ou ennemi parce qu'on change de volant ou de camp. Alors la discussion est assez boutique, un rien hypocrite quand même lorsque les intérêts sont en jeu, mais comme pour l'essentiel il n'y a pas grand-chose à cacher, l'internationale des équipages peut s'établir sans inconvénient aucun. Des représentants des trois constructeurs les plus en vue du Rallye de Monte-Carlo étaient là, la semaine dernière, dans le même hôtel, partageant souvent la même table, y allant de toutes les farces de collégiens en séminaire. Devant l'hôtel, couvertes de givre — le Turini est à 1 600 mètres, — des Alpine-Renault, R-17, Fiat et Lancia-Stratos. La panoplie idéale pour le plus célèbre rallye. Tout autour, des équipes de télévision, de radio, des journalistes, et aussi une clientèle bien particulière qui s'échappe au soir des encombrements niçois pour monter au Turini. Selon les jours, dix, cent ou plus. Les pieds dans la neige fondue, tapant la semelle dans l'attente que les pilotes se livrent à quelques-unes de leurs acrobaties coutumières. Dans l'espoir aussi que l'un d'eux ait l'amabilité de les prendre à son bord pour une expérience unique : « Répéter une épreuve spéciale avec Nicolas, Ragnotti, Alen ou Darniche. »

Navettes services

Les pilotes de rallye sont fait de bonne pâte. Quand c'est possible, leurs reconnaissances tendent à devenir une sorte d'auto-école et bien peu des badauds sont repartis vers le littoral sans avoir pu recevoir leur lot d'émotion forte. On peut faire confiance aux artiste du dérapage et de l'acrobatie en tous genres, sur la glace, le verglas, ou la neige, que sont les pilotes de rallye. Puisque la galerie est là, admirative et complice, autant lui laisser le meilleur souvenir possible.

La petite histoire raconte que le grand Timo Makinen effectuait des navettes-services fort appréciées : arrêt, portes ouvertes, peu importait le nombre des passagers qui s'engouffraient dans la voiture — il y avait assaut — et début de la démonstration. Au passage suivant, autre fournée. Les premiers descendaient jambes un peu flageolantes, le sourire crispé. Entre chaque « voyage », une étape au bar.

C'est ce même Makinen, dit-on, qui aurait mis en échec une expérience du gouvernement finlandais à propos des dangers que représente, pour la conduite, l'absorption de produits alcoolisés. L'essai était le suivant : on boit un petit coup, et on est chronométré sur une route verglacée ou enneigée d'un point à un autre. On reboit un petit coup, même procédure, et ainsi de suite. Tout a été stoppé quand est apparu, à l'évidence, qu'avec quelques litres de gnôle Makinen allait de plus en plus vite, qu'il était de plus en plus sûr, et qu'il se portait de mieux en mieux. La commission, qui voulait trouver des arguments pour relancer la consommation du lait, n'a pas publié son rapport.

Acquérir les mécanismes

Plus sérieuse est la préparation de ceux qui vont animer, pendant dix jours, le Rallye de Monte-Carlo. Leurs reconnaissances auront duré en moyenne un mois, le temps qu'il faut pour graver dans la mémoire le moindre virage, le plus petit piège des vingt-deux épreuves spéciales. Le succès est à ce prix, de la même manière que toute cette somme de travail peut être rendue inutile par le plus anodin des incidents : une pièce de quatre sous mal montée ou défectueuse.

Les concurrents n'y pensent pas trop, concentrés sur la répétition visuelle et celle des gestes, pour acquérir des mécanismes de robot. Ainsi Jean-Pierre Nicolas, Marseillais jovial dont la silhouette est aussi ronde que le caractère. Il compte parmi les meilleurs pilotes de rallye du monde, a gagné sur tous les continents. Une seule référence fait réellement défaut à son palmarès : le Rallye de Monte-Carlo; et il considère qu'il s'agit de la plus importante. C'est une bonne réaction de pilote professionnel. Monte-Carlo est le premier rallye du monde par sa notoriété, il faut donc s'y imposer.

Pour la vingtième fois peut-être, Nicolas retourne reconnaître l'épreuve spéciale du Turini. On la dispute trois fois au cours de la dernière nuit, il convient de la faire presque les yeux fermés. Nicolas est accueillant, autant l'accompagner. Le Turini, c'est une suite de lacets, une toute petite route, qui descend vers la vallée. A gauche, le précipice, juste au bord de la portière. Le sol est verglacé. Comme il n'y a aucun trafic, on peut y aller à fond. Alors commence une étonnante séquence. Pas un dixième de seconde sans que les mains de Nicolas dirigent la voiture, choisissent le bon rapport de boîte de vitesses. La berlinette dévale plein pot, Nicolas corrige, anticipe, place sa voiture pour qu'à chaque sortie de virage il soit dans la trajectoire idéale.

En sécurité...

Un étonnant ballet, et pourtant aucune fébrilité. En dépit du précipice et de l'impression que l'on a de s'y jeter à chaque fois, le sentiment de sécurité est tel que l'intérêt commande vite de détailler minutieusement les réactions du pilote. Compte-tours, les vitesses enclenchées, le jeu des pieds sur les pédales, le tout quelquefois à 150 à l'heure, dans les passages les plus rapides. Une longue plaque de verglas, Nicolas la voit, plisse un peu le nez — c'est sa seule réaction, — la voiture dérape un peu, il la rattrape en douceur. Le précipice, la montagne, les arbres, la route étroite et sinueuse, l'horizon bascule sans arrêt dans le pare-brise.

Jean-Pierre Nicolas va ainsi vivre pendant une semaine dans une berlinette spacieuse comme un dé à coudre, avec pour seul fond sonore, autre que celui du moteur, les mots lancés par son navigateur : « A droite à fond, épingle à gauche ! », *Retour au Turini, Ragnotti demande :* « Ça a été ? La routine, quoi ! », *répond Nicolas.*

FRANÇOIS JANIN.







RADIO-TÉLÉVISION

Ce mercredi : « Point sur l'A 2 »

Jane Fonda et le Vietnam

Il ressemble à Ho Chi Minh. Visage de vieillard avec une petite barbiche blanche : « J'ai vécu dans un tunnel pendant trois ans », *dit-il. A cause des* bombardements. « Pendant la guerre contre les Français, j'ai dû reconstruire ma maison cinq fois... Avec les Américains, sept fois. »

Témoignage tranquille et terrible d'un paysan (combien sont-ils comme lui ?) et qui sursaute quand on lui parle de la paix (« La quoi ? ») *— les Vietnamiens connaissent la guerre depuis trente ans. Il est l'un de ces « ennemis », que les Américains appellent vietcong et que Jane Fonda nous montre, qu'elle interroge, qu'elle écoute, dans son document filmé au Nord et au Vietnam du Sud* Introduction to the ennemy (Rencontre avec l'ennemi), *diffusé le mercredi 15 janvier sur Antenne 2.*

Partie en avril 1974, Jane Fonda a obtenu du gouvernement révolutionnaire provisoire l'autorisation d'aller à Hanoï ; elle a parcouru en camionnette la route numéro un, traversé le 17e parallèle, la rivière Ben-Hai, et séjourné trois semaines à Quang-Tri au Vietnam du Sud. Un voyage long de neuf mois et dont elle a rapporté des images, des témoignages : ici un paysan, un intellectuel, là une femme ou un dirigeant communiste. L'album d'un pays entre la paix et la guerre. Aujourd'hui, quoique tout danger ne soit pas écarté — « Nous vivons en état de paix relative », *dit l'un d'eux. — les « ennemis », ces hommes, ces femmes, ces enfants, reconstruisent avec une sorte de frénésie, dans un paysage l u n a i r e (succession effrayante de maisons éventrées, de toits ouverts, de poutrelles tordues), m a i s o n s, hôpitaux, écoles. Ils recentralisent leurs usines dispersées par la guerre dans les campagnes, comblent dans les champs les cratères gigantesques laissés par les bombes. Et ils parlent de leur pays, de cette guerre du peuple, de cette souffrance immense*

L'avenir du Vietnam ? C'est le thème du débat de Point sur l'A 2 *auquel participent Jane Fonda avec Jacques Sallebert, Jean Lacouture et Pierre d'Harcourt à la suite de la projection du film.* — C. H.

★ Mercredi 15 janvier, A 2, 21 h. 30.

LEON ZITRONE « A CHEVAL » SUR R.T.L. ET ANTENNE 2

● Après Michel Drucker, Léon Zitrone — qui avait refusé la direction du service des sports de TF 1 en raison de la trop grande part des tâches administratives — partage ses activités entre la deuxième chaîne de télévision et le poste périphérique de radio R.T.L.

A R.T.L., il assure quotidiennement la présentation de plusieurs journaux, entre 6 heures et 9 heures du matin, depuis le 14 janvier

D'autre part, Léon Zitrone présente les informations sur Antenne 2 chaque dimanche, puisqu'il assure les éditions de 13 h., de 20 h. et de la fin de programmes.

ARCADIE AUX « DOSSIERS DE L'ÉCRAN »

● Le mouvement homophile de France Arcadie sera représenté aux « Dossiers de l'écran » du 21 janvier sur A 2. M. André Baudry, directeur-fondateur du mouvement, participera au débat organisé autour du film *les Amitiés particulières*. Ce débat a la singularité d'avoir déjà été reporté deux fois : en octobre 1973, sous la présidence de M. Arthur Conte, et en octobre 1974, à cause des grèves.

M. EDELINE POUR L'AUGMENTATION DU PRIX DES FILMS

● M. Jean-Charles Edeline, président de la société de production « lourde », a pris position au micro de Radio-Luxembourg en faveur d'une augmentation du prix des films passant au petit écran M. Edeline souhaite qu'une nouvelle réglementation donne la priorité à la qualité des films télévisés sur la quantité : *« Le cinéma a trouvé sa maturité en oubliant le théâtre*, a-t-il déclaré. *Je suis sûr que la télévision trouvera sa maturité en oubliant le cinéma. »* Il est vrai que l'intérêt de la société de production lourde est de voir augmenter les prix des films afin que ses produits deviennent concurrentiels.

GRÈVE DES DANSEURS AU 102

● Deux numéros du show Sylvie Vartan qui devaient être diffusés, le dimanche 19 janvier, sur Antenne 2 au cours de l'émission de Guy Lux, à 19 h. 30, ont été supprimés à cause d'une grève de la troupe des danseurs, suivant le mot d'ordre lancé par l'Union syndicale des artistes.

TRIBUNES ET DÉBATS

● MERCREDI 15 JANVIER : *MM. Jean Lecanuet et André Diligent* (Centre démocrate), en « tribune libre », sur FR 3, à 19 h. 40 ; *Jane Fonda* répond aux questions de J. Sallebert, J. Lacouture et P. d'Harcourt à propos du Vietnam après la projection de son film sur A 2, à 21 h. 30 ; *M. Robert Galley*, ministre de l'équipement, répond aux questions d'E. Mougeotte sur Europe 1, à 19 h. 20.

● JEUDI 16 JANVIER : Deux cents minutes sont consacrées aux *études médicales* sur France-Culture à partir de 14 h. 45 ; *la F.N.S.E.A.* en « tribune libre » sur FR 3, à 19 h. 40.

Les nouvelles instructions sur le « programme minimum »

Une remise en cause du recours à la grève

Les n o u v e l l e s instructions transmises par M. André Rossi, porte-parole du gouvernement, aux présidents des sociétés de radiotélévision au sujet du « programme m i n i m a l » en cas de grève (« le Monde » du 5-6 janvier) ne manqueront pas de retenir l'attention des dirigeants syndicaux.

Consigné dans l'esprit du statut de l'O.R.T.F. en 1964, appliqué en vertu d'un texte réglementaire particulier, le « programme m i n i m a l » en cas de cessation du travail des personnels avait été déjà étendu depuis la loi de juillet 1972 : aux « journaux télévisés » et au film — celui-ci étant commun aux trois chaînes — venait s'ajouter une émission « culturelle ».

La loi du 7 août 1974 ayant donné leur autonomie aux trois chaînes de télévision, M. Rossi ne fait qu'adapter la règle du service minimal de la radiotélévision, qui garantira aux téléspectateurs — même en cas de grève sur les trois chaînes en même temps — trois programmes différents. Mieux : si la grève se produit pendant un week-end, il est recommandé aux présidents de prévoir une émission au moins en cours de journée, s'ajoutant aux programmes du soir.

*
* *

A la radio, sur France-Culture et France-Musique le service minimal sera à base de disques ou d'émissions préenregistrées ; sur France-Inter, les émissions seront à base de variétés, également enregistrées.

Cette situation nouvelle risque d'avoir des prolongements insoupçonnés. En effet, si le mécontentement des personnels de l'ex-O.R.T.F. se traduit, au petit écran, par la diffusion de trois films différents le même soir, les « téléspectateurs en colère » d'hier — ceux qui menaçaient de « ne pas payer la taxe » — ne vont-ils pas, au contraire, encourager les grévistes à poursuivre le mouvement ?

Il est paradoxal qu'un acte de protestation de salariés fournisse l'occasion d ' u n e satisfaction accrue, puisque le film de cinéma fait, on le sait, le maximum d'audience à la télévision.

*
* *

Les syndicats de l'ex-O.R.T.F. ne manqueront pas de méditer sur ces nouvelles données du problème. Les responsables n'ont pas attendu ce « tour de vis » pour mesurer les conséquences de certaines grèves intempestives — même si elles n'étaient pas injustifiées — menées par la « base », au début de l'année 1974 en particulier, et qui ont précipité la mort de l'O.R.T.F.

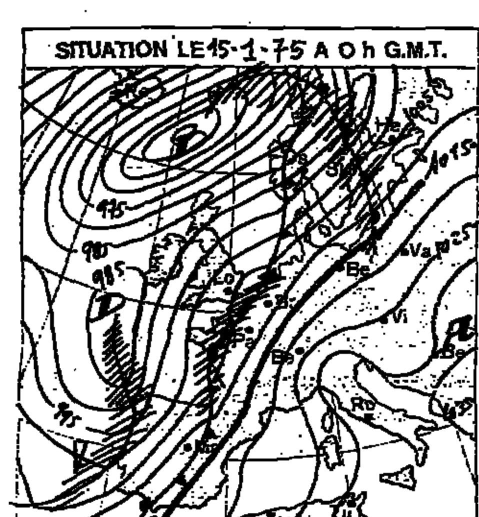
On savait déjà que la loi du 7 août 1974, consacrant l'éclatement de l'Office, était notamment destinée à mettre fin à la toute-puissance — d'ailleurs surfaite — des syndicats de la « maison ». La nouvelle réglementation du « programme minimal » achève de désamorcer l'effet d'une grève. Nul doute qu'elle n'incite les personnels des sociétés de radiotélévision à réviser sérieusement, en cas de conflit, la panoplie de leurs moyens de défense.

CLAUDE DURIEUX.

INFORMATIONS PRATIQUES

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 15-1-75 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 16.1.75 DÉBUT DE MATINÉE

≡ Brouillard ∼ Verglas dans la région

Evolution p r o b a b l e du temps en France entre le mercredi 15 janvier à 0 heure et le jeudi 16 janvier à 24 heures :

Les vents de secteur sud persisteront sur la plus grande partie de l'Europe occidentale, mais des masses d'air maritime un peu plus frais venant de l'Atlantique pénétreront lentement en France par l'ouest.

Jeudi 16 janvier, sur la moitié est de notre pays, le temps sera le plus souvent très nuageux à couvert, avec des pluies intermittentes, faibles dans le Nord, plus importantes et parfois accompagnées d'orages dans le Midi. En cours de journée, cette zone de temps couvert se déplacera lentement vers l'est, et les ondées orageuses se localiseront, le soir de la Corse aux Alpes. Les vents, de secteur sud, forts en mer, près des côtes et dans la vallée du Rhône, seront assez forts et irréguliers ailleurs.

Sur la moitié ouest de la France, un temps variable et plus frais avec des éclaircies assez belles, mais aussi des averses, s'établira progressivement. Les vents, forts près de l'Atlantique, assez forts ailleurs, viendront du sud puis du sud-ouest et tourneront à l'ouest sur le littoral atlantique.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 14 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 14 au 15) : Biarritz, 20 et 15 degrés ; Bordeaux, 14 et 12 ; Brest, 13 et 8 ; Caen, 14 et 10 ; Cherbourg, 13 et 9 ; Clermont-Ferrand, 15 et 10 ; Dijon, 13 et 11 ; Grenoble, 13 et 6 ; Lille, 13 et 10 ; Lyon, 14 et 9 ; Marseille, 14 et 12 ; Nancy, 13 et 10 ; Nantes, 14 et 11 ; Nice, 13 et 7 ; Paris - Le Bourget, 15 et 13 ; Pau, 21 et 9 ; Perpignan, 16 et 12 ; Rennes, 15 et 13 ; Pau, 21 et 9 ; Perpignan, 16 et 12 ; Rennes, 15 et 11 ; Strasbourg, 8 et 2 ; Tours, 15 et 12 ; Toulouse, 14 et 13 ; Ajaccio, 14 et 4 ; Pointe-à-Pitre, 22 et 18.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 12 et 10 degrés ; Athènes, 15 et 8 ; Bonn, 12 et 11 ; Bruxelles, 13 et 10 ; Le Caire, 18 et 11 ; îles Canaries, 20 et 13 ; Copenhague, 7 et 5 ; Genève, 13 et 2 ; Lisbonne, 16 et 10 ; Londres, 13 et 5 ; Madrid, 12 et 9 ; New-York, — 1 et — 7 ; Palma-de-Majorque, 20 et 12 ; Rome, 14 et 2 ; Stockholm, 6 et 5 ; Téhéran, 5 et 1.

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* du 15 janvier 1975 :

UN ARRETE

● Portant majoration des rémunérations des personnels des établissements d'hospitalisation publics et de certains établissements à caractère social aux 1er juillet 1974, 1er septembre 1974 et 1er novembre 1974 et fixant le régime de l'indemnité de résidence et du supplément familial de traitement de ces mêmes personnels.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 051

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II									
III					■	■		■	
IV				■			■		
V								■	
VI		■					■		
VII	■		■				■		
VIII									
IX						■			
X	■			■	■				
XI									■

HORIZONTALEMENT

I. On lui impute une vocation tardive. — II. Tombe de haut. — III. Vieux caractère. — IV. La presque totalité de l'Asie ou une bonne partie de la Russie ; Invite à se déplacer au plus vite ; S'adresse à une Reine du Ciel (épelé). — V. Se déplaceraient. — VI. Contient une pensée collective ; Pronom. — VII. Sort non sans mal ; Conjonction. — VIII. Comme le blanc — IX. Pas sèche ; Très banal. — X. Déçoit un soupirant anglais ; Ne quittaient pas leurs sabots pour dormir. — XI. Font tapisserie.

VERTICALEMENT

1. Bien attrapée ! ; Titre abrégé. — 2. Partie d'une balance ; Familière aux Chalonnais. — 3. Qui n'en voudrait sa part ? ; Joue divers rôles en une ample comédie. — 4. Roi ; Ne resterait pas immobile. — 5. Possessif ; L'occasion ne manque pas d'y dormir sous les ponts. — 6. Points opposés ; Modestes charges ; Point biblique. — 7. Sonnait et trébuchait ; Belle vallée. — 8. Très raisonnables. — 9. Rectangles pouvant tenir dans des ronds.

Solution du problème n° 1 050

Horizontalement

I. Fauteuil. — II. Oder ; Il. — III. Râ ; Ivoire. — IV. CM ; Vannes. — V. Cils ; SS. — VI. Tiras. — VII. Seulets. — VIII. Neer ; Sue. — IX. Passagers. — X. Ions. — XI. Fumet ; Est.

Verticalement

1. Forçats ; Paf ! — 2. Adam ; Iéna. — 3. Ue ; Crues. — 4. Triviales. — 5. Valserait. — 6. Usons ! ; Go ! — 7. In ; Assène. — 8. Lires ; URSS. — 9. Lessives.

GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

LES PROGRAMMES

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

MERCREDI 15 JANVIER

● CHAINE I : TF 1

18 h. 20 (jusqu'à), Pour les jeunes : Les visiteurs du mercredi. Réal. Ch. Izard.
Des dessins animés (13 h. 40 et 17 h.), le second épisode de « l'Ile mystérieuse », des sports et du cirque

18 h. 50 Pour les jeunes : L'autobus à impériale.

19 h. 45 « Les Shadoks »

19 h. 50 Feuilleton : Chéri-Bibi.

20 h. 35 Dramatique : Salavin, d'après G. Duhamel. Réal. A. Michel, avec J. Verdier, M. de Breteuil, M. Fayolle, M. Coluche.
Comment devenir un saint sur le pavé poisseux de Paris, dans l'univers borné des années 20, entre des ronds-de-cuir et des minables ? Salavin, l'anti-héros, le Lafcadio du pauvre, vit médiocrement son martyre sans cloire

22 h. Court métrage.

● CHAINE II (couleur) : A 2

18 h. 50 Le livre du jour : « la Voix de la France », de Denise Bombardier.

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h. 45 Feuilleton : Une femme seule.

20 h. 35 Série : Kojak, « Les Jardins de Babylone », avec T. Savalas.
Comment le lieutenant Theo Kojak enquête sur la mort d'un jeune avocat.

21 h. 30 Magazine d'actualités : Point II et sports.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.

19 h. 40 Tribune libre : Le Centre démocrate.

20 h. 35 Les classiques f r a n ç a i s : « la Fin du jour », de Julien Duvivier (1938). Avec M. Simon, V. Francen, L. Jouvet, M. Ozeray, G. Dorziat, Sylvie.
De grands comédiens dans une étude forte et cruelle sur la vieillesse d'acteurs ratés, pensionnaires d'une maison de retraite, qui continuent de jouer la comédie en niant leurs échecs et en se raccrochant à leurs rêves.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Pour le centième anniversaire de sa naissance, « Autour des quatuors de Schoenberg » : « Suite pour piano, opus 25 », par C. R. Alsina ; « Trois satires, opus 28 », extrait de « Der neue Klassizimus », par la chorale G. Smith ; « Pièce pour piano, opus 33 b », par M. Pollini ; « Troisième quatuor à cordes, opus 30 » ; 21 h., Dits et écrits sur la musique ; 21 h. 20, La science en marche ; 21 h. 50, Musique de notre temps ; 23 h., Aux quatre vents ; 23 h. 25, De Gide à Colette, par M.-C. Soulerin et M. Ruyssen.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Juillet musical de Saint-Germain-en-Laye. Concert donné salle Maurice Denis par le Quatuor de la Radio-France, avec Y. Lefebure, pianiste : « Deuxième quintette, opus 115 » (Fauré), « Troisième quintette, opus 44 » (Schumann) ; 21 h. 45, Soirée de musique française (Roussel, P. Hasquenoph, Semenov) ; 23 h. (S.), Musique française méconnue : Tony Aubin ; 24 h. (S.), Musique et poésie : Patrice de la Tour du Pin (Monteverdi, Couperin, Liszt, Ravel, E. Morike, M. Dupré) ; 1 h. 30, Nocturnales.

JEUDI 16 JANVIER

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.



18 h. 20 Magazine : Au fil des jours.

18 h. 40 Pour les petits : Pierrot.

18 h. 50 Pour les jeunes : Banana Split.

19 h. 45 « Les Shadoks »

19 h. 50 Feuilleton : Chéri-Bibi.

20 h. 35 Série : Jo Gaillard. « Le Procès ». Réal. H. Bromberger, avec B. Fresson, D. Briand, J. Darche.
Par gros temps, au large de Marseille, la « Marie-André » barrée par le capitaine Gaillard harponne l'« Andromède ». Naufrage. Enquête. Jo va-t-il perdre son honneur de marin et son navire ?

21 h. 25 Magazine de reportages : Satellite, de J.-F. Chauvel.
Une étude sur la psychologie du chômeur et, en marge de la conférence de Genève, un bilan sur Israël, diplomatiquement isolé et menacé par le « complexe de Samson » ; un entretien exclusif avec M. N. Rockefeller, vice-président des Etats-Unis.

22 h. 15 Musique : Récital du jeune pianiste François Kerdonkuff.
A l'occasion de l'année Ravel qui commence.

● CHAINE II (couleur) : A 2

13 h. 45 Magazine régional artistique.

14 h. 35 Magazine : Aujourd'hui, madame.
Les coulisses du métro

15 h. 30 Série : Chapeau melon et bottes de cuir. « Pandora ».

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h. 45 Feuilleton : Une femme seule.

20 h. 35 Dramatique : C o u p de pouce, de J. Cosmos. Réal. Cl. Loursais, avec M. Max, Ch. Barbier, J.-F. Poron.
A la cité campagnière vivent Adrien Ridon, soixante-dix ans, et Yves, quarante ans, deux sculpteurs méconnus. Un homme d'affaires et sa ravissante épouse habitent un immeuble qui surplombe les ateliers. Un jour, on trouve Yves assassiné.

22 h. 5 Documentaire : L'histoire de l'Angleterre.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.

19 h. 40 Tribune libre : la F.N.S.E.A.

20 h. Jeu : Altitude 10 000, d'A. Jérôme et Pierre Vignal.

20 h. 35 Un film, un auteur : « Un cerveau de 1 milliard de dollars », de Ken Russell (1967). Avec Michael Caine, K. Malden, Ed. Begley, F. Dorléac.
Michael Caine, ancien espion anglais devenu détective privé à lunettes, va livrer un colis d'œufs en Finlande et se trouve jeté dans une aventure insensée. Les agents secrets mis à nu.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Carte blanche : « L'Homme le plus honnête de Baltimore », de L. Corosi, avec S. Jenev, P. Bonzans, Y. Farvel, P. Olivier (réal. Ph. Guinard) ; 21 h. 20, Biologie et médecine ; 21 h. 50, Livre d'or ; 22 h. 40, Café-théâtre ; 23 h. 25, Curieux destins.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Au studio 105, Orchestre de chambre de Radio-France. Dir. J. Mercier, avec D. August, pianiste : « Concerto n° 1 en sol » (Pergolèse), « Concerto en si bémol majeur pour orchestre à cordes » (Puccini), « Malédiction » (Liszt), « Symphonie n° 9 en ut majeur » (Mendelssohn) ; 22 h. 45 (S.), Clarté dans la nuit ; 23 h. (S.), Jazz vivant : Le groupe Dharma ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Pop music.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

هكذا من الأصل

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

Société pétrolière

recherche

pour ses chantiers sahariens :

Techniciens

réparation et entretien des appareils de cabines géologiques.

Expérience professionnelle exigée : 5 ans.

Géologues

de surveillance géologique : niveau Ingénieurs ou licenciés en géologie.

Ecr. avec C.V. détaillé et prétentions à

ALCORE S.A.
10, rue du Sahara
HYDRA - ALGER - ALGÉRIE

CAP/SoGETI SYSTEMES

Filiale du groupe CAP/SoGETI le premier groupe européen de sociétés de services en informatique

recherche

pour des postes à pourvoir rapidement :

5 ingénieurs

ayant une expérience concrète de l'une des techniques suivantes :

- BASES DE DONNES (connaissance appréciée des systèmes Socrate et/ou IMS).
- TELEINFORMATIQUE et RESEAUX D'ORDINATEURS (architecture, réalisation de logiciel spécifique).
- SYSTEMES D'EXPLOITATION (connaissance des systèmes IBM OS VS et CII SIRIS 8).

5 ingénieurs chefs de projets

3 à 5 ans d'expérience en Informatique de gestion, susceptibles de concevoir et de réaliser des projets importants.

3 programmeurs

connaissant parfaitement l'Assembleur IBM.

5 programmeurs

ayant l'expérience pratique du Cobol sous IRIS 80.

3 ingénieurs

ayant l'expérience d'application temps réel sur Mitra 15.

Env. C.V., photo et prétentions en précisant la date de disponibilité à Alain LEMAIRE, CAP/SoGETI SYSTEMES, 5, rue des Morillons, 75015 PARIS.
Toutes les candidatures recevront une réponse rapide et seront traitées avec la plus grande discrétion.

CAP SoGETI SELECTION

Nous voulons d'ici 1977 quadrupler les ventes de COLORANTS destinés à l'Industrie textile.
Nous recherchons l'homme capable d'atteindre avec nous cet objectif.
Il sera le

responsable des ventes

« Colorants »

Il sera chargé de négocier les marchés importants et d'animer dans un premier temps une équipe de 3 Vendeurs Régionaux.
Il s'appuiera naturellement sur les structures de notre Groupe, l'un des plus puissants au monde.
Pour recevoir inf. compl. écrire sous référence 6106 B

egor 5, rue Meyerbeer 75009 Paris

sextant/dpa

CABINET DE CONSEILS EN ORGANISATION (15 ingénieurs), recherche

INGENIEUR DE VENTE

• Expérience indispensable de la profession (organisation et formation) • Age minimum 35 ans • Déplacements sur toute la France • Salaire élevé par intéressement direct. • Env. candid. manus. avec C.V., photo et prétentions à :

C. MICHEL E.C.A. 182, Bd Haussmann - 75008 Paris

INGENIEUR SENIOR

- Diplômé d'une Grande Ecole ;
- 10 ans au minimum d'expérience approfondie en Ingénierie ;
- Compétences technique, économique et financière pour l'étude des projets et leur réalisation ;
- Organisation, direction et suivi des opérations d'édification au plus haut niveau.

Poste d'envergure pour personnalité dynamique et entreprenante ayant l'expérience des négociations.

Adresser C.V. détaillé manuscrit et niveau actuel de rémunération sous référence 2107 à D. DANGER

CORT 65, avenue Kléber, 75116 PARIS. Discrétion assurée.

DIRECTEUR EXPORTATION

Pays Arabes

TRAVAIL TEMPORAIRE. — Une des premières Sociétés françaises de travail temporaire recherche, dans le cadre de son expansion vers les pays arabes, UN DIRECTEUR EXPORTATION

Sous l'autorité de la Direction Commerciale, il aura pour mission d'assurer la pénétration et la vente des services de la Société, notamment dans le secteur industriel, en fournissant du personnel qualifié, chargé de la production et de la formation du personnel chez les clients. Il dirigera et animera une équipe d'ingénieurs d'affaires chargés de la réalisation des contrats et contrôlera la qualité des services rendus, la gestion du portefeuille clients et la rentabilité des affaires.

Sa mission consistera dans un premier temps à développer la clientèle en Algérie.

Il devra être suffisamment familiarisé avec la législation en vigueur dans ce pays, pour résoudre les problèmes juridiques, fiscaux, sociaux et administratifs concernant les affaires et le personnel délégué.

Le candidat retenu, aura une formation supérieure, technique de préférence, une expérience commerciale éprouvée acquise en Algérie, en Irak et en Iran.

Il sera introduit dans les milieux industriels d'Etat et privés et les grandes entreprises françaises exportant vers ces pays.

Il aura une bonne connaissance des qualifications requises pour les ouvriers et les techniciens travaillant en usine et sur les chantiers.

Originaire, de préférence, du Proche-Orient, il parlera le français, l'anglais et l'arabe.

Les conditions de rémunération comportent un fixe et un intéressement permettant de satisfaire les cadres les plus ambitieux.

Ecrire avec C.V. détaillé + photo à
PUBLI-DIRECT 41, bd de Strasbourg 75010 PARIS s/réf. 2000

Leader mondial de l'écran de cinéma recherche son

directeur technique

C'est un ingénieur diplômé ayant acquis 5 ans d'expérience réelle de production dans les domaines de l'enduction plastique et de la mécanique en moyenne série.

Il a au minimum 30 ans, il est ambitieux et désireux de prendre un poste important et comportant de réelles possibilités d'évolution vers des responsabilités de Direction générale.

L'usine est à 50 km de PARIS

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à Henri PHILIPPE, réf. 5.104/A

egor 5 rue Meyerbeer, 75009 PARIS

SECIM

(GROUPE CREUSOT - LOIRE)
Société française de constructions de laminoirs et de presses hydrauliques

Expérience et références mondiales dont les services centraux sont regroupés à COURBEVOIE DEFENSE offre de nombreuses possibilités de carrière

A PLUSIEURS

jeunes ingénieurs

DIPLOMES GRANDES ECOLES pour études mécaniques. Expérience mécanique lourde et métallurgique non indispensable mais appréciée. (Référence 2409)

ET A

un ingénieur

DIPLOMES GRANDES ECOLES pour activité technico-commerciale. Vente en FRANCE et à l'exportation. Très bonne connaissance de l'anglais indispensable. (Référence 2410)

Les demandes de renseignements et les candidatures peuvent être adressées à :
RAYMOND GAUTHIER,
107, Bd de la Mission Marchand
92400 Courbevoie

Gratification annuelle - Self service. Parking, cars gratuits.

La Société Française des Téléphones ERICSSON, recherche un

ingénieur confirmé

ayant l'expérience des chantiers d'installations (équipements électrique ou électromécanique de préférence).

Il sera chargé de définir et de mettre au point les normes, procédures, et méthodes de travail nécessaires à l'optimisation des chantiers et à la maintenance des installations.

Il aura de nombreux contacts avec les Responsables d'Agences et de Chantiers (déplacements fréquents mais de courte durée en Province).

Les candidats intéressés adresseront C.V. détaillé et prétentions sous référence 8032 à Melle MAUREL, Service Psychologie Industrielle

ericsson 36 bd de la Finlande 92700 COLOMBES

SAVIEM

recherche pour sa Direction Exportation

Ingénieurs Commerciaux

Responsables de région, sous l'autorité d'un Directeur Commercial de Zone, ils auront pour mission :

- l'animation de réseaux commerciaux,
- la négociation de contrats d'exportation.

Basés à SURESNES, ils auront à effectuer de très fréquents déplacements à l'étranger.

Ces postes conviennent à :

- diplômés de l'Enseignement supérieur (Ecoles d'Ingénieurs ou de Cadres),
- âgés de 32 ans minimum,
- familiarisés avec les problèmes de commerce international,
- s'exprimant couramment en anglais.

Une seconde langue étrangère ainsi qu'une formation ou une expérience technique seraient appréciées.

Adresser C.V. à M. le Chef du Service Ingénieurs et Cadres, SAVIEM, 8, quai Léon-Blum, 92152 Suresnes.

EMPLOIS ET CARRIÈRES

IMPORTANT GROUPE D'ENTREPRISES ROUTIÈRES NATIONALES

recherche

CHEFS DE MATÉRIEL RÉGIONAUX

- 35 ans minimum
- Formation INGENIEUR ou AUTODIDACTE
- Connaissances approfondies des matériels T.P., de la gestion du matériel et de son entretien.

Envoyer C.V. détaillé sous référence 2569 à : P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

DIRECTEUR DES VENTES

Pour groupe immobilier comprenant la gestion et l'administration générale, la promotion et la vente, le bureau d'étude, l'équipement, la gestion syndicale et locative d'immeubles.

PARIS

la formation acquise est de préférence supérieure, telle que ESC, ESSEC, autodidacte accepté.

Une expérience de quelques années soit en tant que chef des ventes ou adjoint est indispensable dans la branche immobilière ou para immobilière, lui ayant permis d'être familier avec des opérations de commercialisation de programmes de construction.

Le poste offert laisse une très grande autonomie d'action, de larges possibilités sur le plan rémunération liées aux résultats.

80.000 F + annuel comprenant fixe plus intéressement.

Adresser C.V. détaillé à BDG R. 987, 5, rue Dosne, 75116 PARIS.

Nous sommes une importante Société européenne du secteur «biens d'équipements», et nous avons sur de nombreux marchés une position de leader.

L'expansion de nos activités nous amène à renforcer notre

fonction relations industrielles

Nous recherchons pour des postes à
PARIS et PROVINCE
des
DIPLOMES ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

(HEC - ESSEC - I.E.P. - DROIT-SOCIO...) intéressés pour prendre rapidement des responsabilités complètes dans ce domaine. Dans un premier temps, les candidats retenus seront appelés à prendre en charge les fonctions suivantes :

- *Emploi - accueil - mutation - transfert - promotion.*
- *Politique salariale : grille des salaires, évaluation de fonction.*
- *Plan et développement : gestion prévisionnelle, développement, formation.*

Ces positions évolueront rapidement vers des postes de responsabilité totale au niveau d'un Etablissement, avec prise en charge de l'ensemble de la fonction, tant sur le plan administratif que sur le plan des relations syndicales.

Envoyer C.V. manuscrit et photo sous référence 9.417 à

ORGANISATION ET PUBLICITE 2 RUE MARENGO 75001 PARIS

Société nationale de constructions métalliques S. N. Métal « Engineering »

RECHERCHE :

INGÉNIEURS D'ÉTUDES

Dans les spécialités suivantes :

- Construction de matériel de manutention mécanique et mécano-soudé.
- Construction en charpente métallique.
- Construction en chaudronnerie-tuyauterie automatique et asservissement hydraulique pneumatique.
- Automatismes et asservissement électrique.
- Installation de broyage, criblage, divers matériaux.
- Techniques, contrôle et métallurgie en soudage divers métaux.

Ecrire à SN Metal Engineering
B.P. 53, HUSSEIN-DEY - ALGER

IMPORTANTE SOCIETE D'ENGINEERING
recherche

INGENIEURS HAUT NIVEAU

Pour une importante mission de construction d'un complexe chimique en Extrême-Orient.

Le candidat doit être ingénieur qualifié d'au moins 35 ans, bon gestionnaire et organisateur ayant une très solide expérience des montages d'usines importantes clés en mains. Il doit être apte aux contacts avec les organismes du maître-d'oeuvre et avec le personnel européen de tous niveaux qu'il aura à diriger.

Connaissance de l'Anglais indispensable.

Réf. 21.215

IMPORTANTE SOCIETE D'ENGINEERING CHIMIQUE
recherche

INGENIEURS D'AFFAIRES

(X - ECP - Mines - A & M - Génie Chimique)

Agés d'au moins 30 ans et ayant au moins 5 ans d'expérience d'ingénierie, susceptibles d'être mis à la tête des contrats que l'entreprise prend sur les marchés extérieurs.

Postes à pourvoir dans la région parisienne. Déplacements assez fréquents à prévoir.

Connaissance de l'Anglais nécessaire.

Réf. 21.012

Adresser CV sous référence correspondante à :



GEDEV SÉLECTION
34 BIS, RUE VIGNON, 75009 PARIS

offres d'emploi

comptabilité

Notre Société est la filiale commune de deux groupes français et anglo-saxon. Elle fabrique et distribue des *produits destinés à l'Agriculture*, elle est le leader de son marché.

Nous recherchons un

CADRE COMPTABLE ADJOINT AU DIRECTEUR ADMINISTRATIF.

Il aura pour mission la direction des opérations comptables. Il participera à l'intégration des comptabilités générale et analytique, au développement des systèmes de contrôle de gestion et prendra la responsabilité de la consolidation des différentes filiales.

Le candidat recherché doit avoir une solide formation comptable, ainsi que l'expérience des systèmes de comptabilité et de contrôle anglo-saxons.

Le poste à pourvoir est dans la région de SAINT-GERMAIN-en-LAYE.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions sous référence 28 686/M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

ALGECO

Société d'importance nationale recherche pour son département

CONSTRUCTIONS MOBILES ET INDUSTRIALISÉES

(cantonnements, cantines, bureaux, dortoirs, entrepôts, roulottes...) en expansion constante, un

RESPONSABLE EXPORTATION

AYANT OBLIGAT. UNE DOUBLE ET SOLIDE EXPERIENCE VENTE - NEGOCIATION DE CONTRATS ET EXPORTATION.

Le poste et le service sont à créer sur un marché potentiel considérable.
Au départ : Europe, Bassin méditerranéen, Afrique.
Après apprentissage technique des produits, le responsable devra seul étudier son marché, choisir les produits, rester en liaison avec la technique pour proposer modifications ou adaptations nécessaires, choisir les circuits de distribution, les points *de démarrage, établir les contacts, négocier* les marchés, etc.
Anglais indispensable - Allemand souhaité
Il disposera d'une large autonomie mais devra *payer de sa personne pour organiser son activité*, mettre en place et développer son service.
Ecrire avec C.V., photo et prétent. sous réf. 2109 à

CORT — *85 avenue Kléber* PARIS-16e — Discrétion assurée



C.A.M

Filiale organisation et informatique d'un des plus puissants groupes financiers mondiaux.

recherche un

ingénieur systeme

Le poste conviendrait à un candidat ayant au moins 5 ans d'expérience en OS/IBM dont 2 ans en OS/VS1. Une expérience supplémentaire en DOS serait appréciée.
Il lui sera confié des interventions techniques de haut niveau.
La rémunération se situe entre 60.000 et 90.000 F.

Adresser C.V., photo et prétentions à
Yves de SARS
113, rue Jean Marin Naudin
92223 BAGNEUX

« Nous ne voulons pas l'un sédentaire ni d'un papillon »

Ambiance : « La porte est étroite », mais largement ouverte :
- A l'esprit d'entreprise ;
- Au rayonnement de l'individu ;
- Au sens de l'innovation sachant être imprégné de celui des réalités ;
- Au souci constant d'une valeur ajoutée.

Identité : S.A. groupe fonderies, tout 1er rang de *sa spécialité (1000 pers., C.A. 82.00.000 H.T.*, progression 15 à 30 % l'an) et projets développements ambitieux tant nationaux qu'internationaux.
Motivation : Nous recherchons une « forte personnalité », 35 ans mini, *pouvant justifier d'une* expérience de Direction Ciale et marketing y compris exportation dans l'industrie métallurgique de préférence et sachant appliquer méthode de gestion sophistiquées pour remplir la fonction de :

DIRECTEUR COMMERCIAL

Dépendant directement du D.G., il aura pour mission de conduire, animer et organiser la politique Ciale de la Sté visant à renforcer la position *de celle-ci, tant au niveau de sa couverture du* marché national qu'au niveau de la qualité de la pénétration dans le marché international sensibilisé aux impératifs de rentabilité. Il saura, par ses qua*lités de contacts, faire apprécier* l'image du Cial à l'intérieur de la Sté visant à améliorer les relations entre les impératifs de production et ceux du Cial.
Adresser C.V. manuscrit et détaillé, avec photo et *salaire actuel* à

MORENO CONSEIL — Sous Réf. : GY 10.000
8, cité d'Hauteville, 75010 PARIS

CISI COMPAGNIE INTERNATIONALE DE SERVICES EN INFORMATIQUE

Ingénieurs Réf. 01
Grande Ecole ou universitaire, de formation informatique : chargés du développement de logiciels de base ou de logiciels généraux dans le cadre de projets de systèmes informatiques sur gros ordinateurs.

Ingénieurs : chefs de projets en ingénierie des Grands Systèmes informatiques Réf. 02
Grandes Ecoles ou universitaire avec expérience.
Connaissance approfondie d'un, et si possible plusieurs, système d'exploitation.
Aptitude à analyser les besoins de la clientèle et à assurer les contacts nécessaires.
Sens de l'organisation et méthodes. Expérience de la direction d'équipe.

Ingénieurs grandes écoles (Sup. Elec., Télécom...) Réf. 03
pour diriger ou participer à des projets mettant en jeu des réseaux d'ordinateurs.
Compétences : Etude de réseaux, logiciel de transmission, procédures...

Ingénieur informaticien Réf. 04 : *quelques années d'expérience pour* prendre en charge ou participer au contrôle de qualité d'un grand système en temps réel.

Ingénieur Réf. 05
pour la mise en place de l'équipe chargée de la maintenance et du développement d'une application en temps réel. Il participera au contrôle de qualité du produit en cours de développement et à sa recette. Ce poste requiert une expérience informatique de 3 à 4 ans et une bonne connaissance d'un langage d'assemblage (métasymbol), et du cobol.
Goût pour l'organisation et la direction du travail d'une équipe indispensable.

Pour ces deux derniers postes, le lieu de travail est fixé en banlieue nord-ouest.

Ecrire avec C.V. et prétentions, en précisant la référence du poste choisi, à C.I.S.I., 35, boulevard Brune, 75680 Paris, Cédex 14.

Emplois et Carrières

NOUS SOMMES UN GROUPE PARA-PHARMACEUTIQUE EN PLEINE EXPANSION, FABRIQUANT DES PRODUITS COSMETIQUES.
Notre Secrétaire Général cherche pour notre siège social (banlieue ouest de Paris) un

assistant de gestion

A 30 ans minimum de formation ESSEC, ESCP, DECS ou BP, son expérience porte sur la conception, la mise en place et le suivi d'une comptabilité de gestion sur ordinateur (coûts *standards, budgets, tableau de bord) orientée* vers la gestion prévisionnelle.
A terme, le poste peut déboucher sur les fonctions de contrôleur de gestion.
Ecrire à J.E. LEYMARIE sous réf. 2796 M.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
membre de l'ANCERP

FRANLAB MARINE

DIVISION DE FRANLAB S.A.

Bureau d'Etudes Marines en rapide expansion travaillant :
- avec les principaux constructeurs de structures et compagnies pétrolières impliquées dans l'exploitation du pétrole en mer ;
- avec des sociétés de travaux ou d'ingénierie maritimes et portuaires.

Recherche :

INGÉNIEURS ET UNIVERSITAIRES

de haut niveau, débutants
ou quelques années d'expérience
Possédant une excellente formation en
HYDRODYNAMIQUE
Le candidat idéal aura en plus de bonnes connaissances en
ANALYSE NUMÉRIQUE
PROGRAMMATION FORTRAN
Postes à pourvoir immédiatement.
Lieu de travail : RUEIL - MALMAISON.
Envoyer un curriculum vitae très détaillé mettant l'accent sur les travaux personnels à :
Monsieur ALLOUARD - FRANLAB MARINE, 4, av. de Bois-Préau - 92502 RUEIL-MALMAISON.

GRANDS MAGASINS PARISIENS
en pleine expansion faisant partie d'un des groupes les plus importants au plan national
recherchent

jeunes cadres

de formation supérieure, débutants, ou ayant quelques années d'expérience. Différents types de carrières leur sont offerts, soit :
- dans le magasin Centre Paris
- dans les magasins de la périphérie de Paris
- dans des Services Centraux.

Suivant l'âge et l'expérience, une période de formation sera envisagée.

Adresser C.V., photo et prétentions à :
PUBLIPRESS (sous Réf. No 8713)
31, bd Bonne Nouvelle — 75082 Paris Cedex 02
qui transmettra
(Réponse et discrétion assurées)

URGENT
Importante Société
leader dans sa branche Production de Séries
Province proche Sud Région Paris, recherche

— UN RESPONSABLE FONCTION ORDONNANCEMENT
— UN RESPONSABLE FONCTION MÉTHODES

aptes à maîtriser un changement de système d'organisation.

Qualités requises :
- Formation ingénieur ou équivalent ;
- Expérience 3 ans mini production grandes séries ;
- *Forte* personnalité capable d'efforts maximum vers objectifs fixés.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à *D.P. Industries - 12, rue Sainte-Anne, 75001 PARIS*, sous réf. 9975/M, qui transmettra.

Important groupe métallurgique 4 800 personnes leader dans sa branche recherche pour son usine NORD-OUEST PARIS

chef des achats

Le Service (40 personnes) traite un volume d'achats de l'ordre de 300 millions de francs.
Le candidat souhaité possède une bonne expérience des achats et sera très introduit dans le domaine de la fabrication mécanique de moyenne et grande série.

Ecrire avec CV détaillé, photo, salaire actuel au Service 6005 M
plein emploi 118 rue réaumur paris 2

BATIMENT - PARIS
Entreprise générale de Bâtiment (500 pers.) en forte expansion recherche pour compléter son Equipe de Direction

INGÉNIEUR MÉTHODES

afin de lui confier, en position de Chef de Service, la responsabilité des études relatives à la préparation et à la planification des chantiers. (Gestion prévisionnelle, contrôle analytique du matériel et de la main-d'œuvre.)
Le candidat retenu sera choisi en fonction de son expérience en matière de gestion et d'organisation d'importants chantiers T.C.E., ainsi que par ses aptitudes à l'innovation, son souci d'optimiser les moyens et les profits et ses qualités humaines requises pour ce poste de coordination et d'animation.

Env. curriculum vitae, photo et rémunér. *actuelle sous la référence* 133 M. 3, à :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
42, rue Legendre - 75017 PARIS

Société multinationale spécialisée dans les composants en électronique, cherche un

ingénieur technico-commercial

En plus de la clientèle acquise, il sera la responsabilité du développement commercial d'un secteur professionnel donné.

Il doit avoir 28 ans minimum, une formation technique du type BTS complétée par une expérience de vente de 2 ans minimum ou une formation commerciale supérieure avec une expérience de vente dans les composants électroniques d'au moins 2 ans. La connaissance d'une langue étrangère et notamment de l'anglais sera appréciée.

Les ingénieurs Technico-commerciaux intéressés envoient *leur dossier de candidature sous la réf. 51/M à :*

Elisabeth FRENCH
137, avenue Mozart, 75016 PARIS
qui les assure de la plus grande discrétion.

POUR AFRIQUE NOIRE
Important Editeur Scolaire
recherche

DÉLÉGUÉ PÉDAGOGIQUE ET COMMERCIAL

- Diplômé enseignement supérieur ou commercial.
- Chargé de la promotion et de la diffusion des livres scolaires et du matériel pédagogique auprès des enseignants et des libraires,
- Résidence à PARIS - Statut cadre.
- Déplacements 3/4 du temps.

Lettre manuscrite, *curriculum vitae et photo* à Mlle Auclair, 8, rue d'Assas, 75006 Paris.

TRES IMPORTANTE SOCIETE LEADER dans la BRANCHE PHARMACEUTIQUE
recherche

1 INGÉNIEUR DÉBUTANT

pour l'intégrer à un groupe d'études en

INFORMATIQUE DE GESTION

- Diplômé grande École - parlant anglais et (ou) espagnol
- Formation assurée
- Lieu de travail : proche banlieue Sud-Est

Écrire sous référence 51-22 à



GESTION
ANIMATION
DEVELOPPEMENT
19, Rue de Montmorency
75003 PARIS
chargé du recrutement

TRÈS IMPORTANTE ENTREPRISE INDUSTRIELLE FRANÇAISE
Banlieue Ouest Parisienne
recherche

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

(E.N.S.A. - E.S.E. - E.N.S.T. - E.N.S.A.M. E.C.P. - E.N.S.M.A. - I.N.P.G.
(électrotechnique et informatique), etc.)

Débutants ou ayant une première expérience.
Intéressés par des travaux d'études concernant les domaines suivants :
- Propulsion.
- Guidage, pilotage, asservissements.
- Systèmes électriques et mécaniques.
- Informatique, scientifique et de système.
- Chaînes fonctionnelles.
- Matériaux nouveaux (non métalliques).
- Fiabilité.

Nous offrons à des jeunes ingénieurs intéressés par les techniques nouvelles de se consacrer aux études les plus avancées en vue du développement de *programmes d'envergure nationale.*

Adr. lettre manus. dét., photo et prét. à no 87.168, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

---

marketing produits industriels

leader dans le domaine des biens d'équipement, nous cherchons à renforcer notre

FONCTION MARKETING

Nous recherchons pour cela de jeunes diplômés de l'Enseignement Supérieur (Ingénieurs ou Enseignement Commercial) pour, dans un premier temps, prendre des fonctions d'

ASSISTANTS CHEFS DE PRODUIT

Ces postes évolueront rapidement vers des fonctions plus complètes, soit en marketing, soit en service commercial.
ANGLAIS indispensable.

Envoyer C.V. manuscrit et photo sous référence 9.418 à
ORGANISATION et PUBLICITE
2, rue Marengo 75001 PARIS qui transm.

Nous sommes une entreprise de matériel d'organisation et de mobilier de bureau (1.000 pers.)
Dans le cadre de la réorganisation de notre activité Marketing, destinée à devenir l'élément moteur de la Société, nous recherchons :

2 CHEFS DE PRODUIT

Ayant la responsabilité de la promotion et de la *gestion d'une ligne de produits dans le cadre* des options d'un plan Marketing qu'ils auront eux-mêmes établi.
Ce poste convient à un homme dynamique et *entreprenant*, possédant autant le goût de l'analyse que des initiatives. Une formation commerciale supérieure et une expérience similaire de 1 à 3 ans sont demandées.
Lieu de travail : PARIS
Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétent. à No 7.773,« le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS (9e), qui transm.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
Leader mondial dans sa spécialité, recherche pour sa filiale française

DIRECTEUR ADM. FINANCIER ADJOINT

Le candidat retenu, 30 ans minimum, aura une solide formation supérieure du type Gde Ecole + DECS ou équiv., ainsi qu'une solide formation aux méthodes comptables et financières anglo-saxonnes acquise par plusieurs années d'expérience, de préférence au sein d'une Société Internationale.
L'Anglais est nécessaire
Excellentes perspectives dans un délai rapide *offertes* à un candidat intéressé par un travail varié, capable d'autonomie et d'initiatives, ayant aussi bien le sens de la rigueur que celui de la diplomatie.
Evolution et rémunération très intéressantes pour un cadre de valeur.
Ecrire à T.A.S., 77, rue La Boétie 75008 PARIS, référence DAFA/BB.
Nos Conseillers vous garantissent une discrétion absolue.

---

offres d'emploi

JEUMONT-SCHNEIDER

ACHETEUR confirmé

CONTROLEUR DE GESTION

jeune physicien

INGÉNIEUR AGRONOME

ORGANISATEUR ADMINISTRATIF

ENTREPRISE D'EQUIPEMENT MEDICAL ESTHETIQUE

CADRE COMMERCIAL

offres d'emploi

TRES IMPORTANTE SOCIETE LEADER dans la BRANCHE PHARMACEUTIQUE

1 INGÉNIEUR DÉBUTANT

INFORMATIQUE DE GESTION



TRES IMPORTANTE ENTREPRISE INDUSTRIELLE FRANÇAISE

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

marketing produits industriels

CHEFS DE PRODUIT

---

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

JEUMONT-SCHNEIDER

Division APPAREILLAGE TRACTION SIGNALISATION (la Plaine St Denis)

recherche pour seconder Chef de Service Achats dans négociations de contrats importants :

ACHETEUR confirmé

Ingénieur ou Cadre

- Connaissances techniques dans domaines électroniques et mécaniques.
- Expérience du Commerce international.
- Anglais souhaitable.
- Allemand si possible.

Adresser C.V. détaillé et photo sous réf. No 87906 - C. DEUDON - JEUMONT SCHNEIDER - Direction des Affaires Sociales, 31 Quai National, 92 Puteaux.

GROUPE FRANÇAIS DE SOUS-TRAITANCE

de taille moyenne crée le poste de

CONTROLEUR DE GESTION

Il dépendra du P.D.G.

Le candidat devra avoir :

1) une formation I.C.G. ou Sup. de Co., D.E.C.S. ou équivalent ;
2) une solide expérience financière et comptable ;
3) l'expérience de la comptabilité analytique, des prix de revient et de l'établissement des budgets et de leur contrôle, acquise dans une société multinationale ou américaine ;
4) Il aura 30 ans minimum.

NOUS OFFRONS :

- d'importantes perspectives de carrière ;
- une activité dans des industries variées ;
- la possibilité de construire l'ensemble des systèmes de contrôle et de prévis. pour le groupe ;
- la possibilité de travailler dans une équipe de Direction Jeune et Dynamique pratiquant par objectifs.

Adresser curriculum vitae avec lettre manuscrite + photo + prétentions sous numéro 12.173 B, à : EDITION BLEU PUBLICITE, 17, rue du Docteur-Lebel, 94300 VINCENNES.

Importante Société Multinationale Française recherche pour ses Services de Recherches

un jeune physicien

Formation Ingénieur ou universitaire

Il sera appelé à travailler en groupe opérationnel dans le domaine des matériaux macromoléculaires (procédés de transformation et développement de produits nouveaux).

Son évolution de carrière, fonction de sa personnalité et de ses compétences, peut être envisagée au sein du Groupe.

Pour inf. compl. écrire sous référence 2101 D à Annie KARR

egor 5, rue Meyerbeer 75009 Paris

INGÉNIEUR AGRONOME

(Formation AGRO, VERSAILLES ou équivalent)

recherché par Société filiale du Groupe

PECHINEY-UGINE-KUHLMANN

pour diriger centre de culture arboricole en

AFRIQUE FRANCOPHONE

Responsabilités étendues. (Environnement humain et climatique très favorable).

DISPONIBILITÉ RAPIDE SOUHAITÉE

Envoyer curriculum vitae et photo à nº 86.402, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ALIMENTAIRE ORLY SENIA, recherche

ORGANISATEUR ADMINISTRATIF

CADRE

- 2 à 3 ans expérience dans entreprise industrielle ;
- habitude du travail en liaison avec informatique.

Ce poste où il faudra faire preuve d'initiatives, demande méthode et bons sens pour analyse sur le terrain, propositions d'amélioration, rédaction de procédures.

Bon niveau de formation souhaité.

Env. C.V. manuscrit, photo et prétentions à Nº 86.308 CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, PARIS (1er), qui tr.

ENTREPRISE D'ÉQUIPEMENT MÉDICAL ESTHÉTIQUE

développement remarquable dû entre autres à son avance technologique, recherche :

CADRE COMMERCIAL

Homme d'action, 30 ans minimum, rompu aux techniques de vente, il devra à ses compétences d'accéder aux fonctions d'animation de :

- Promotion ;
- Prospection ;
- Equipe de vente.

Envoyer curriculum vitae et photo à M. MARIE, 31, rue Danielle-Casanova - Paris (1er).

DOW CHEMICAL FRANCE

office salesman

(PARIS)

DOW CHEMICAL FRANCE

est une société de vente et de production de produits chimiques et vétérinaires.
Son implantation est constituée par 6 Bureaux de Vente et une Usine.

Nous pensons que chacun de nos cadres doit :

- avoir la plus grande liberté possible pour agir ;
- être responsable de ses actions ;
- obtenir une reconnaissance de ses résultats ;
- se voir reconnaître un droit à l'erreur ;
- être intimement convaincu de la nécessité du respect de l'environnement et du respect de l'HOMME et de son avenir.

NOUS DEMANDONS :

- de désirer réellement travailler dans la vente ;
- d'être parfaitement bilingue anglais-français ;
- de formation supérieure quelle qu'en soit la discipline ;
- d'être débutant (ou presque) ;
- d'avoir accompli ses obligations militaires ;
- d'être résolu à se faire soi-même son propre avenir dans notre société

Les candidats intéressés sont priés d'envoyer leur candidature à :

DOW CHEMICAL FRANCE
64, rue du Ranelagh,
75016 PARIS.
Tél. : 504-30-94.

Société industrielle d'importance nationale leader dans sa branche offre à un JEUNE

PSYCHOLOGUE

la possibilité de débuter sa carrière dans la

DIRECTION DU PERSONNEL

(A PARIS)

en lui confiant au départ des fonctions de recrutement de techniciens et de cadres

Il participera à des actions d'information et d'animation. Il bénéficiera, pour sa formation, de l'expérience d'une équipe opérationnelle dont il fera partie.
La création de filiales régionales et l'importance que l'entreprise attache au choix et à la promotion des hommes laissent envisager des perspectives d'avenir intéressantes dans la fonction personnel (formation, carrières).

Pour préparer un premier contact, écrire avec C.V. et photo, sous réf. 9.400, à : ORGANISATION et PUBLICITE 2, rue Marengo, 75001 Paris, q.t.

FIDUCIAIRE EXPERTISE COMPTABLE RECH. SON

DIRECTEUR

pour son Agence ABIDJAN. Expert diplômé ou mémorialiste. Ecrire ou tél. pour rendez-vous 292-05-32, 22, av. de Messine-8e.

SUD-EST PARIS
Petite entrep. spécialit. aliment. conserves, 7.500.000 F C.A., susceptible bon développem., rech.

JEUNE CADRE EXPERIENCE DISTRIBUTION MODERNE

pour diriger gestion administrative et développem. commercial. INTERESS. S/RESULTAT Particip. au capital envisagée. Ecr. avec C.V. DUCŒUR S.A., 126, r. de Charenton, PARIS-12e.

IMPTE ASSOCIATION NATIONALE DE FORMATION

cherche à Paris

HOMME JEUNE

Ayant expér. FORMATION et connaissance du secteur alimentaire pour VISITER ENTREPRISES, les aider à établir leurs plans de formation et TENIR leurs comptes au sein de l'Association

Env. C.V. manuscrit et prétent., nº 88.360, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Nous cherchons le

DIRECTEUR DU DEPARTEMENT TP

futur Dir. général d'une entrep française de TP.

C'est un Ingénieur X, ECP, 40 a. minimum, expérience chantiers, direction d'agence.

Ecrire sous réf. 2.811 M, à EMPLOIS ET CARRIERES 30, rue Vernet - 75008 Paris

---

Entreprise moyenne en expansion

RESTAURATION INDUSTRIELLE

banlieue Sud recherche

INSPECTEURS

Itinérants pr région parisienne. Fixe intéressant + prime sur résultats. Trav. vivant et méthodique. Lettre et C.V. (discrétion assurée) à nº 11.951 B - BLEU 17, rue Lebel (94) Vincennes, q. tr.

SOCIETE MULTINATIONALE BRANCHE EUROPEENNE PRODUITS DE BEAUTE

recherche

CHEF DE SERVICE

CONTROLE DES COUTS ET METHODES
dans unité de production.

Le poste à créer pourrait convenir à INGENIEUR ou TECHNICIEN de très bonne formation avec soit l'expérience de plusieurs années dans postes similaires comme responsable ou adjoint, soit l'expérience de gestion d'atelier de production de produits élaborés, de grande diffusion.

- Le candidat retenu aura une bonne connaissance de l'anglais, le goût des responsabilités, le sens des contacts humains, des qualités d'organisateur.
- Il se verra confier après une période de formation la création du nouveau service, basé dans la proche banlieue Ouest de Paris.
- Il sera amené à effectuer de courts déplacements en Europe.

Adresser C.V. et prétentions à SYNERGIE CONSEIL, 10, rue Barbette, PARIS (3e).

CERIB

(Centre d'Etudes et de Recherches de l'Industrie du Béton) recherche

INGENIEUR DIPLOME

ayant sens contacts humains, connaissant industrie de la construction, bonnes connaissances allemand, anglais, pour réalisation information écrite et parlée à partir d'études de synthèse ou documentaires.
Déplacements relativement fréquents.
Let. man., C.V., photo et prét. à CERIB, B.P. 42, 28230 Epernon.

GROUPEMENT D'EXPORT
Equipe industrielle cherche
JEUNES INGENIEURS
d'affaire parlant anglais, allemand. Libre rapidement. Nbrx voyages pays Europe Est. Exig. grande disponibilité. Envoyer C. V. + photo à SEMIRA, 40, rue des Tilleuls, 92100 BOULOGNE.

Bureau d'architectes à ALGER cherche de toute URGENCE

ARCHITECTE D.P.L.G.

30 ans minimum pour organisation d'agence, conception et chantier, haut salaire. Disponible 1er février. Tél. : 633-36-36.

En vue pourvoir poste de responsabilités impt organisme d'assurances Paris rech. d'urg. :

TECHNICIEN

ASSURANCE MALADIE

Expérience régime obligatoire et assurance complément. exigée. Développement carrière assuré après court stage de formation rémunéré. Envoyer C.V. et prét. M. NICOLAS, 118, rue de Tocqueville, Paris-17e.

La Direction générale des Télécommunications recherche pour le développement de la Formation à la Gestion de ses cadres

UN INGENIEUR GDE ECOLE ou UNIVERSITAIRE ou CADRE de niveau équivalent

ayant plusieurs années d'expér. en Enseignement de la Gestion ou Conseil en Organisation, ou fonction analogue, en vue de participation à l'élaboration et à la mise en place d'un plan de formation.

Ecrire à : D.E.S.T. S.E.E.G. Pièce A 408, 46, rue Barrault, 75634 Paris Cédex 13 ou téléph. au 589-66-66, p. 497.

SOCIETE DE CONSTRUCTION MECANIQUE recherche pour son SIEGE SOCIAL SAINT-DENIS

CHEF COMPTABLE

CONFIRME
B.P. ancien régime ou D.E.C.S. exigé.
Connaissances fiscales et traitement de l'informat.on.

Libre rapidement.

Ecr. avec C.V., photo et prét. à Nº 88.227, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr. DISCRETION ASSUREE.

P.M.E. en forte expansion rech. dans le cadre de son service après-vente

CHEF ATELIER ÉLECTRONICIEN

NOUS DEMANDONS

- Age minimum 30 ans ;
- Expérience de plus. années en électroniq. informatique ;
- Anglais indispensable.

NOUS OFFRONS :

- Position cadre ;
- Salaire en rapport avec expérience.
- Stage de formation rémunéré.

Adresser C.V. et réf. nº 6.832 P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 Paris Cédex 02 qui transmettra.

Société NORBERT BEYRARD FRANCE études économiques, financières Génie industriel spécialisée dans Assistance technique aux pays en voie de développement. 68, rue Pierre-Charron, Paris-8e recherche

COLLABORATEUR

avt l'expérience de la conduite et de l'organisation de chantiers dont la première mission sera d'assurer la direction technique d'une entreprise dans le domaine du bâtiment de 150 personnes outre-mer.
Ecr. av. curricul. vit. et photo

GROUPE MULTINATIONAL SIEGE PARIS, recherche

INGÉNIEUR EN ORGANISATION

ADMINISTRATIVE et INDUSTRIELLE

- Diplôme Ecole.
- 28 a. min. avec au moins 5 a. de prat. dans l'organis.
- Informaticiens s'abstenir.
- Voyages fréquents.

70.000 F à 90.000 F an.
AVENIR ASSURE.
Ecrire avec photo N. CHOAY, G.F.C. 103, rue de la Pompe. 75116 PARIS.

Société banlieue Nord secteur transport recherche

CHEF COMPTABLE HME

D.E.C.S. Env. C.V. et prétent. s/réf. 1.775 à P. LICHAU S.A. 10, rue Louvois, 75063 Paris Cédex 02, qui transmettra.

Laboratoires cinématographiques recherchent HOMME capable connaiss. comptab. factural. recouvrement. Très bon salaire. Ecr. C.V. à C.T.M., B.P. 100. GENNEVILLIERS.

Sté Vente matières plastiques recherche jeune cadre

TECHNICO-COMMERCIAL

- Parlant anglais couramm.
- Poss. connaiss. techniques.

Adr. C.V. manuscrit + photo + prét. à O.G.I.E.R., BP 430-16, 75769 PARIS CEDEX 16.

IMPORT. CONSTRUCTEUR rech. pour son service informatique centre PARIS 370/145 S.-E. DOS, conn. CICS tr. apprec., 2 ANAL.-PROG. COBOL ANS ; 1 CHEF EN PREPARATION, 1 CHEF DE SALLE PUPITREUR, 1 PUPITREUR. Adr. C.V. à GIS (gestion informatique Système), 19, av. du 8-Mai 1945, 95200 SARCELLES, ou tél. M. LOUSQUY, 990-25-87.

Filiale Et. Bancaire spécialisée dans CREDITS IMMOBIL. recherche

COLLABORATEUR

ayant de préfér. quelq. années d'expér. pour gestion crédits promoteurs. Bonne formation secondaire, si possible super. Envoyer C.V. manuscrit à SIP. Nº 404'10 - 11, rue d'Uzès, Paris-2e, qui transmettra.

Important Groupe Chimique recherche

CADRE

Contrôle ... Analytique à partir de 30 ans.
Pc ... social dans société à implantation nationale comportant 70 exploitations de Province.

MISSION :

- Mise en place et suivi de Comptabilité analytique.
- Etablissement des prix de revient.
- Calcul des marges.

Formation comptable et de gestion. Expérience nécessaire en comptabilité analytique (conception et suivi).

Poste susceptible de développement de carrière dans société ou groupe.

Env. C.V. manus. et prétent. Nº 87.941, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Société COMMERCIALE spécialisée dans l'exportation au profit des P.M.E. recherche

UN DELEGUE

qui sera chargé de la visite des entreprises intéressées, avec un rôle d'information et d'appui. - Poste essentiellement itinérant, mais avec 50 % des déplacements dans la région parisienne.
Expérience du milieu technique souhaitée (mécanique, électricité).

Adresser lettre manuscr., C.V. et photo, sal. act. et demandé, ss réf. 103 M au : BAC 27, av. Pierre-Ier-de-Serbie 75116 PARIS.
Discrétion totale assurée

Banque de création récente (au patronage de tout premier ordre) recherche

UN GRADE ou UN CADRE DE BANQUE

Capable de participer efficacement à la mise en place de son service COMPTABILITE.

Il devra avoir une expérience bancaire de 5 ans minimum et être âgé de 30 ans au moins.

Formation : DECS

Env. C.V., prétentions et photo s/réf. GC.M, à : I. C. A. 3, rue d'Hauteville, 75010 Paris, qui tr.

IMPORTANTE ENTREPRISE recherche

TRADUCTEURS TECHNIQUES

FRANÇAIS - RUSSE

(anglais si possible).
Téléph. 776-43-44, poste 294.

SOCIETE EN PLEINE EXPANSION recherche pour assister son Chef département Antennes de télécommunication

A.T. II B

Minimum 5 ans d'expérience professionnelle, ayant de bonnes connaissances en hyperfréquence et en mécanique.

Lieu de Travail : 78-ST-NOM-LA-BRETECHE.

Envoyer C.V. à C.G.T.I., La Tuilerie. 78-ST-NOM-LA-BRETECHE.

HYPERMARCHÉS AUCHAN

C.A. prévu 1976 : 3 milliards 5
pour faire face à son expansion
8 hypermarchés en 1975 et 1976 région Parisienne et Sud-Est

recherche :

DIRECTEURS D'HYPERMARCHÉ

Ils sont de véritables Chefs d'Entreprise ayant la responsabilité de leur personnel, de la gestion des stocks et du C.A. (200 millions C.A.). Méthode de Direction : décentralisée, participative par objectifs.

LEADERS DE SECTEUR

Ils sont 5 par hypermarché, coresponsables avec le Directeur de la dynamique commerciale. Dans le cadre d'une gestion décentralisée ils doivent prendre toute mesure et initiative touchant à la marche du secteur (organisation personnel, politique commerciale).

LEADERS DE RAYON

Ils doivent être des gestionnaires, des commerciaux, des animateurs. Ils participent à la sélection de leurs produits et sont responsables de leurs achats

VOTRE FORMATION SERA ASSUREE PAR NOS SOINS ET VOUS LAISSERA DE LARGES POSSIBILITES D'AVENIR

Vous devez être des gagneurs et avoir un sens aigu des responsabilités

Compte tenu des responsab. le niveau d'enseignement supérieur est souhaité.

Envoyer C.V. manuscrit et photo à : MM. Direction des Ventes, AUCHAN, rue de la Cousinerie, 59650 VILLENEUVE-D'ASCQ.

GROUPE INTERNATIONAL DONT L'ACTIVITE EST LA CHIMIE AU SERVICE DE L'EAU

recherche

Product Manager

Chargé(e) d'étudier, de sélectionner et de lancer auprès des sociétés d'engineering des produits nouveaux.

—Des connaissances de chimie de base, auxquelles s'ajoutent éventuellement:

- Soit une expérience des problèmes de traitement de l'eau.
- Soit une expérience de lancement des produits industriels,

sont souhaitables.

—Aimer travailler en équipe,
—Posséder de bonnes connaissances d'anglais,
sont les qualités complémentaires pour assumer cette fonction.

Le poste est situé à Vitry sur Seine.

Adresser C.V., photo et prétentions à DIA-PROSIM B.P. Nº 8-94400 Vitry sur Seine

---

sfica

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE CONSEIL

en forte expansion
... en aménagement de bureaux
recherche pour SON MARCHE FRANÇAIS

UN INGÉNIEUR COMMERCIAL

Formation universitaire ou expérience commerciale confirmée
(De préférence dans le conseil)

- Dynamisme et faculté d'adaptation indispens. ;
- Souci de l'efficacité et de la rentabilité ;
- Goût du travail en équipe ;
- Salaire fixe.

Adresser lettre et curriculum vitae à :
SFICA Direction des relations industrielles
44, rue des Petites-Ecuries, 75010 PARIS.

LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES POUDRES ET EXPLOSIFS

recherche pour son Service

Sécurité - Environnement

INGÉNIEUR MÉCANICIEN

MISSION :

- Analyse en liaison avec les usines de la sécurité des postes de travail et des procédés.
- Suivi et animation des études et des projets effectués dans ces domaines.

PROFIL :

- Ingénieur Arts et Métiers mêmes débutant intéressé par ces questions.

Adresser curriculum vitae et prétentions 12, quai Henri-IV, PARIS (4e)

Importante société textile

recherche pour son siège à **PARIS**

INGÉNIEUR EN ORGANISATION

au sein de la direction, organisation et informatique.

Il sera chargé d'étudier et d'optimiser des circuits et des processus dans les services et les usines de la société.

Déplacements de courte durée à prévoir.

Ce poste peut convenir à un Jeune Ingénieur A.M. ou équivalent ayant 4 à 5 ans expér. d'organisateur.

Ecr. avec C.V. détaille, photo et prétent. (ref. 249), S.P.L.I., 156, rue Faub.-Saint-Denis, PARIS (10e).

ENTREPRISE IMPORTANTE

RÉGION PARISIENNE
RECHERCHE

1°) **UN HOMME DYNAMIQUE**
responsable de la marche d'un atelier Polyester d'une haute technicité, capable de développer la rentabilité.

2°) **ORDONNANCEMENT**
Un homme rompu aux travaux de :
- lancement
- étude
- méthode
- prix de revient

Polyester, thermoformage, peinture, P.L.V.

Ecrire C.V. au nº 2212, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e.

T.R.T.

recherche

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Grandes Ecoles

Ayant quelques années d'expérience
Pour commercialisation à l'exportation de matériels de téléinformatique

Anglais exigé.

Adresser curriculum vitae
5, avenue Réaumur, 92 LE PLESSIS-ROBINSON.

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

emplois féminins emplois féminins

ALEXANDRE TIC S.A.

PARIS, LYON, LILLE, GENÈVE, ZURICH, BRUXELLES, LONDRES, EST L'UN DES PREMIERS CONSEILS EUROPÉENS EN RECHERCHE DE CADRES.

ASSISTER DES CONSULTANTS

dans leurs recherches : étudier les candidatures, recevoir les candidats, gérer les relations avec eux, est un travail vivant qui allie organisation administrative et contacts humains. Notre directeur général cherche dans ce but

un cadre femme

30 ans minimum, de formation licence en gestion ou psycho, ayant une bonne expérience : secrétariat, tâches commerciales, relations publiques. Écrire à J. TIXIER, ss réf. 2808 M.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
membre de l'ANCERP

Import. Groupe Machines-Outils RATIER - FOREST - GSP recherche

SECRETAIRE TRILINGUE

Sténo-dactylo, allemand, anglais. Envoyer C.V., prétent. et photo GSP 124, boul. de Verdun 92402 COURBEVOIE

Entreprise PRIVEE REGION VERSAILLES souhaite adjoindre à son service des marchés (Etat - Privé)

UNE REDACTRICE

Niveau Sciences économiques. Env. C.V. et rémunérat. souh. à nº 87.594 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

COLLABORATRICE ayt voit. et téléph. pour trav. agréable, libre et indépendante - 285-00-59.

TRADUCTRICE DACTYLO ALLEMAND - RUSSE. PROTECHNA - 770-28-35.

Sté de conseils juridiques et fiscaux (8e) recherche

SECRETAIRE STENO-DACT.

confirmée, français-anglais, connaiss. allemand souhaitées. Tél. or R.-VS : 225-12-95 p. 78.

Organisme professionnel national, 7e arrondiss., rech. une sténodactylo confirmée. Tél. : 551-41-99.

INDUSTRIE PROCHE BANLIEUE OUEST recherche

ASSISTANTE SOCIALE D.E.

INFIRMIERE D.E.

Nombreux avantages sociaux

Adresser C.V., photo et prét. à nº 88.162, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Ch. personne de confiance pour s'occuper 2 jeunes enfants et tenir intér. Possib. log. nourr., rég. parisienne - 907-50-90.

VIIIe SUR PARC MONCEAU nurse J.F. expérim. de préfér. parlant français pour s'occuper d'un nouveau-né et d'un enfant de 3 ans. Temps plein, logé, nourri, référ. exigées. Très bons gages. Se prés. de 9 h. à 17 h. à Mme MICHEL C.C.T., 2, bd Magenta, 10e, tél. le matin : 208-77-89

demandes d'emploi demandes d'emploi

P.D.G. de P.M.I.

Je vous propose la collaboration d'une équipe pluridisciplinaire (docteur en droit, Sciences éco, Htes Etudes Int. Sciences po.) pour des opérations ponctuelles dans les domaines

GESTION et DÉVELOPPEMENT

- administratif et financier
- marketing et publicité
- recherche et développement
- négociation à très haut niveau Proche-Orient et pays arabes par spécialiste parfaite connais. arabe, nombreuses relations.

Grande expérience et discrétion absolue.

Ecrire nº 2207, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

JOURNALISTE BILINGUE FRANCO-SUÉDOIS

40 ans, bien introduit dans les milieux d'affaires suédois, possédant une parfaite connaissance des institutions et de la vie politique, économique et sociale du pays, cherche poste de responsabilité à Paris dans société travaillant avec la Scandinavie.

Ecrire sous le numéro 6546, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e.

Pour création ou développement

MARCHÉ MOYEN-ORIENT

Jeune cadre libanais, 27 ans, Maîtrise gestion, parlant couramm. FRANÇAIS, ARABE, ANGLAIS, TURC, ARMENIEN. 10 ans expérience bancaire, export-import, étudierait toutes propositions de signer contrat avec société industrielle ou commerciale pour la diffusion de son produit au Moyen-Orient.

Ecrire Nº 2.215, « le Monde » Publicité. 5, rue des Italiens, 75427 PARIS.

Secrétaire direct., anglais, haut niveau, libre imméd., 8e, 9e, 10e, banl. Nord. 3.000 × 13. 284-39-26.

Cause licenciement collectif bureau engineering recommande [illegible]

CADRE, 28 ans. Licencié en droit privé. 6 ans EXPERIENCE BANQUE ET FINANCIER (créditman), rech. sit. stable toutes fonctions et tous domaines PARIS. [illegible]

[illegible]

PHARMACIEN

30 ans, diplômes anglais et espagnol, cherche situation d'avenir dans organisme ou laboratoire de taille moyenne ou grande. Ecr. nº 681.160, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e), qui transmettra.

J.H. - 25 ANS.

DIPLOME ECOLE DE COMMERCE I.P.A.G. (Institut de préparation à l'administration et à la gestion) cherche EMPLOI COMMERCIAL région indifférente. Ecr. nº 6.636, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE SUP. INFORMATICIEN

51 a., form. H.E.C., libre pour assurer sur Paris poste de resp.

direction organisat. et informat., direction cciale soc. services, conseil ccial et relations publiq., ingénieur en chef cabinet organ.

Ecr. nº 2.204, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE FINANCIER

Sciences Po + Droit. Huit ans expérience dans institutions bancaires, propose sa collaboration à Sté désir. renforcer son équipe de gestion financ. Ecr. nº 2.205, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

I.E.P. - I.A.E. Six ans expér. prof. ana. gestion

GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE

Intéressé poste bancaire ou organisme financier gestion client privé ou institution. — Ecrire « QUESTIONS », 7, rue Scribe, 75009 PARIS, qui transmettra.

EXPERT-COMPTABLE

MEMORIALISTE, 33 a., actuellement cadre direction financière groupe important, étudierait toutes propositions. Ecrire nº 2.208. « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Secr. direct., 28 a., exc. présent. réf. voiture, 7 a. expér., bil. esp. Bon. not. angl., rech. poste à responsab. Tél. : 355-14-28.

PSYCHOLINGUISTE multiling. Maît. ès lett., DUEJ, DUEE, licenc. droit et écon. de l'entrep. spécial. Aphasies, ch. secrétariat HOM. D'AFF. AYT DIFFICULT. DE LANGAGE suite accident. Préf. personne très cultivée. Ecr. Nº 2.211 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Chef comptable. Hme, 53 ans, lib. sté spécial. comptab. américaine, rech. poste stable, préf. P.M.E. franç. Paris ou pr. banl. 4.500 x 13. M. DOVAN, 25, r. du Banquier, Paris-13e. 535-15-12.

J. F., ch. à dactylographier manuscrits ou thèses. Ecr. Nº 6.634 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Secrétaire sténodactylo 25 a., BSEC, bon. connais. angl. Cherche poste stable. Ecr. Nº 6.635 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. Fme, licenciée anglais, ch. situation tourisme, compagnies aériennes. Tél. 572-03-33.

CADRE EXPORT (28)

E.S.C. 3 ans expér. chef service Export, angl., Allem. cour., ch. poste internat. Tél. - 885-65-66.

représent. offre

IMPORTANT FABRICANT VETEMENTS PEAUX recherche

REPRESENTANT M.C.

très introduit hom. p. sect.
1) BRETAGNE : 14, 22, 29, 35, 44, 49, 50, 53, 56, 61, 72, 79, 85, 86.
2) RHONE-ALPES : 01, 07, 38, 42, 43, 69, 71, 73, 74.

Sérieuses références exigées

Ecr. C.V. et photo à nº E 6.207, HAVAS 31002 TOULOUSE Cedex.

proposit. com. capitaux

Cède exploitation nouveauté technique avec brevet, nécessité 600.000 F. Conviendrait à industriel ou commerçant en reconversion, gros bénéfice. Ecrire GNS, 5, place de Rome 13006 MARSEILLE.

occasions

A vendre : équipement complet de photoc. (1 unité photo AM-725, av. transfo. et régulat., 1 disq. Univers 55-56-65, 1 boîte émettrice, 2 boîtes récept., 1 enroul.-déroul., 1 processor, 3 clav. justifiant, 5 boîtes de chas., 1 correcteur de bande, 1 perfo. élect. pr correct, program. et duplicat. 7 tables lumin. av. châss., 1 tab. stat. deb, 1 photot. Storomat av. 5 pol., 1 photoc. électro.-statiq.). Prix : 210.000 F, condition de règlement à débattre. Les personnes intéressées pour partie seul. peuvent contacter. Tél. : 535-47-64.

MAISON GORVITZ-FAVRE

recherche beaux objets qualité, mobil. de salon, lustres, bronz., vitrines, sièges, porcel., argent. 203, av. de Gaulle Neuilly-sur-Seine SAB. 87-76

deux roues

A vdre Laverda 750 1971. Très bon état. Prix 6.000 F. M. Lemeur, 100, av. Gal-Leclerc 75014.

cours et leçons

Profes. maîtr. math. donne crs niv. sec., prix modéré. Ec. Koskas, 99, r. Oberkampf, Paris-11e.

Apprenez la langue bengali par J.H. Indien, cours intéressant. Tél. : 535-80-71, le matin.

formation profession.

PROGRAMMEUR D'EXPLOITATION sur IBM 3. Niveau BAC ou 1re. 6 à 7 mois — 180 h. de cours.

FAX

Ecole privée
6, rue d'Amsterdam. 874-95-69.

L'immobilier

exclusivités

Sous ce titre, nos lecteurs trouveront durant quarante-huit heures (deux parutions consécutives) ces propositions d'achat, de vente ou de location qui sont publiées uniquement par Le Monde

appartements vente

Paris

BD MALESHERBES

Imm. gd stdg, PROF. LIBER., DUPLEX, 250 m², 2 ch. serv., conft, park., possibil. de crédit 40 % par propriétaire. 522-28-74.

XIIe - Mº LEDRU-ROLLIN. Dans belle résidence rénovée : 50 STUD. et DUPL., GD STDG, entiè. aménag., w.-c., interph., asc., pltres, verd., soleil, calme. Gestion et location assurées. LE PROPRIETAIRE - GIRPA. TEL. : 325-25-25 + 56-78.

VIIe, INVALIDES, ODE. 95-10. COUR - JARDIN. 170 m², grand standg, hts plaf. Somptueuses réceptions, 6 Pces.

V.-HUGO. Propr. vend magnif. DUPLEX, 2 P., tt cft, décoré, balcon : 380.000 F. BAL. 07-36.

C.-Lemoine, Panthéon, ODE. 95-10. Triplex, 60 m², lux. aménagé, immeub. caract., calme, soleil.

R. Jacob, H. P. 18e s., duplex, 5e ét., 110 m², liv. 50 m², 2 ch., cft, poutres, cheminée. 742-92-44.

Rue du Pont-Neuf. 3 Pces, cuis., bains, chff. centr., 5e, ascens., plein soleil. - Tél. : TUR. 97-81.

SAINT-GERMAIN-DES-PRES. 4 Pièces aménagées. - 222-37-12.

CONTRESCARPE. 2 P. Téléph., grenier : 175.000 F. - 887-26-76.

4 P. PRES MATIGNON. Délicieux appart. 85 m², gd cft. Px 510.000 F. 522-57-80.

DAUMESNIL Immeuble récent Standing. Except. studio 52 m², balc., gd confort. 179.000 F. Crédit poss. Apr. 14 h, idi-vdi : 67, r. Picpus

14e Près PARC MONTSOURIS. Immeuble 69, gd living + 3 chbres, 154 m² + terrasse av. chb. 90 m² + Stud. serv. + 2 box. Prix exceptionnel - 522-13-09.

Région parisienne

LYCEE ENGHIEN, RESIDENT. NEPTUNE, séj. + ch., linger., bns, cuis., équip., balc., box, park., impecc. Tél. : 989-31-74.

ASNIERES. Imm. neuf, 3 PCES tt confort + park. : 187.000 F. KIJOXSON : LAB. 13-09.

MARLY-LE-ROI Proximité Cces Gare à 10 min. APPT, séjour, 3 ch. = 60 m². Vue dégagée s/jardin, cft. 135.000 F. AGENCE de la TERRASSE Le Vésinet - 976-85-90

appartem. achat

Urgt, rech. gds appts, 7e, 8e, 16e ou 17e. KIJOXSON, LAB. 13-09.

Société rech. à acheter appt pr. NATION. Téléphone : 343-62-14.

bureaux bureaux

28, avenue de Messine
tout près du Parc Monceau
1.000 m2 de bureaux à louer
livrables en avril 1975

Renseignements :

Richard Ellis — 17, rue de la Baume 75008 PARIS. Tél. : 225-27-80 - 359-29-93+.

Sogepat — 25, rue Marbeuf 75008 PARIS. Tél. : 225-05-04/09-21.

PERIPH. SUD, 845 M2/1.690, 2.530/3.375, impeccab., entièrem. équip., tous services, bail sans reprise. - Téléphone : 255-66-10.

locations non meublées

Offre

17e RESID. Beau 5 p., 160 m2. TEL. Imm. STANDG. BON ETAT. 2.900 F. - 704-88-18.

fonds de commerce

PROCHE BANLIEUE (94)

Je vends EN TTE PROPRIETE très belle boutique d'angle, tél. + appart. 3 Pces, tt cft, garage et cave. Prix : 500.000 francs. Téléphone : 871-71-83.

EXCEPTIONNEL, av. 900.000 F HOTEL 60 Nos - 2 ETOIL. Ascens., nombreux bains + appt En S.A. - 824-45-80 LALOU 8, Fg-Montmartre

locaux commerciaux

PEREIRE

Splendide r.-de-ch. avec s.-sol, 280 m² + nombrx burx ht stdg à louer. Téléphone : 755-84-74.

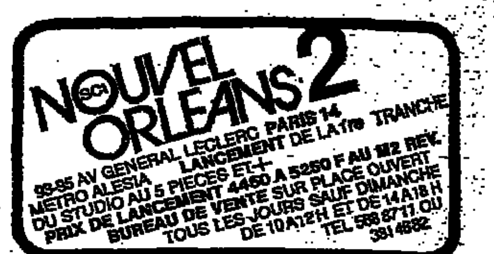
BASTILLE. Propr. loue direct. IMM. ADMINISTR. OU CCIAL 3.200 m² en 1 ou 2 lots, entièr. rénové, climatisé, équipem. intérieur au gré du preneur. Bail 3, 6, 9. LOYER EXCEPTIONN. BAL. 66-10.

ST-DENIS, pr. rue République, beaux locx et 6 burx, 2 téléph., s/1.000 m² de terr., park. Loyer 50.000 F, petit reprise. 887-87-34.

PROPRIETAIRE vend directem. (près Bon Marché et Sèvres) : TROIS BELLES BOUTIQUES occupées. Bail de neuf ans. Important rapport. — Affaire exceptionnelle vu la sécurité. LE PROPRIETAIRE : 325-56-78.

Voir la suite de notre immobilier en page 31

constructions neuves



INFORMATION LOGEMENT

Centre Etoile : 525-25-25
Centre Nation : 346-11-74
Centre Maine : 734 17-09

Pour vous loger ou pour investir vous propose
— 30.000 appartem. et pavillons neufs à l'achat ;
— une document. précise sur chaque programme ;
— un entretien personnalisé avec un spécialiste ;
— des conseils juridiques, fiscaux et financiers.

SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART.

Service gratuit de la Compagnie bancaire.

TROCADERO

Aux abords des jardins, dans une rue de caractère provincial, au grand calme 6-8, RUE CHARDIN

RESTE :
— Deux beaux 3 Pièces, 78 m² ;
— Un 3 Pièces et jardin.

PRIX FERMES DE 1974. Livraison 1er trimestre 75. Appartement témoin, vente sur place, 14-19 h. (sauf dimanche). Tél. : 527-33-26 et 422-16-08.

15e PRES METRO

PETIT IMMEUBLE STANDING Reste 3 STUDIOS. Livrables Immédiatement IGE 11, rue de Téhéran 924-75-16 ou 68-02

CHAMPS-ELYSEES

71, RUE DE BERRI

STUDIOS, 2 et 3 PIECES

6 PIECES, 7e étage, 168 m2 TERRASSE 100 m2

TRES GRAND STANDING

PRIX FERMES et DEFINITIFS

Finitions en cours

Bur. de vente s/pl. ouv. tous les jours de 14 à 19 h (sauf merc.) P. DOUX 3, av. Grande-Armée 553-16-62

hôtels-partic.

BOULOGNE Résidentiel 10 pièces, 350 m². Très beau jardin. 637-14-40.

immeubles immeubles

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT

recherche

sur PARIS et RÉGION PARISIENNE

en vue investissement

IMMEUBLES LOCATIFS
TERRAINS ou PROGRAMMES COMPLETS

en toute propriété

80 à 120 appartements

prêts à être lancés ou déjà lancés

Faire offre :
M. DE CASSON, 10, rue Jean-Richepin (16e).

RECH. PAIEMENT COMPT. Immeubles import. de qualité, libres ou occupés, préfér. burx. O.F.I.M.P., 25, rue Marbeuf. Tél. : 225-09-21 et 359-82-67.

MARAIS - Mº SAINT-PAUL IMMEUBLE - 1.800 M2 DONT 570 M2 LIBRES. TELEPHONE : 250-29-35.

villas villas

ORÉE FORÊT DE FONTAINEBLEAU

à 5 minutes de la gare de Melun

LA VILAUBOIS

Piscine chauffée, Club House, tennis.

NOUVELLE TRANCHE :
- 21 VILLAS de 4 à 7 pièces principales, avec jardin privatif.
- PETIT IMMEUBLE de 30 appartements, du 2 au 4 pièces principales.

LIVRAISON ETE 75, MAIS...
... PRIX FERMES ET DEFINITIFS !
Apport personnel : 30 %.
Prêts PIC au taux moyen de 8,23 %.

Renseignements et vente :
CONSEIL S.A.R.L., 546, avenue Foch, Dammarie-les-Lys. Tél. : 437-17-45, et sur place samedis et dimanche de 14 h. à 18 h., avenue Emile-Zola, Dammarie-les-Lys.

propriétés

PR. LYCEE ENGHIEN, SAINT-GRATIEN, BELLE VILLA REC. 200 m² tout plain-pied, vaste sél., cheminée, 5 chbres, 2 bns, vaste sous-sol, logem. service, jardin 1.100 m². Tél. : 989-31-74.

REGION DE TARBES. Part. vd propr. 2 ha av. belle mais. caract. 10 P., tt cft, calme. Ecr. nº 2.061, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

OUEST MAINTENON

Jolie pptè campag. long., basse, impeccable, sortie bourg. Séjour, cuis., 3 chbres. Cellier. Grenier. Garage. Jardin 1.150 m². Prix : 110.000 F, crédit 80 %. CHARON 2, av. Gl-Leclerc. RAMBOUILLET Tél. 483-12-67 ou TUR. 36-76

boxes-autos

A vendre boxes fermés et parkings couverts sous import. centre commercial (asc.) à CLICHY-SUR-SEINE. Possib. 50 % créd. J.-L. SICNA Tél. : 247-58-24 et 247-58-25.

domaines

Près Carcassonne. - Dans site agréable, vends domaine agricole, 120 ha, seul tenant, bordé par 2 rivières, dont 86 ha cultivables en polyculture, surplus bois et chasse, avec bâtiment ferme (18e siècle), 2 élevages porcins modernes, complets et matériel. Possibilité de crédit important. 16.156 HAVAS, BP 32, 11000 CARCASSONNE.

viagers

Recherche appartements, Paris, ou pavill., banlieue proche, en viager, libre ou occupé. Société GERARD, 5, boul. Jules-Ferry, PARIS-XIe. — VOL. 33-97.

PLACEMENT OR. PORTE ST-DENIS près Calme. Appart. 3 P., cuis., douche, wc. Sera libre décès, 74-85 ans. 6.600 F + rente 600 F. VOL. 33-97

هكذا من الأصل

صورة من الأصل

ANNONCES CLASSÉES

L'immobilier

appartements vente

Paris

Pr. pl. des VOSGES. Im. car., 30 m² à rénover, pout., ch. cent., imm., avec 19.000 F. Jdi, vdi, 14h.30-19 h. 96, b. Beaumarchais.

12, rue VAVIN. 2 appartements de 63 m², 3e et 4e étage, libres en mars et juin 75 (possibilité duplex). Visite mardi et jeudi, 14-16 h., sur R.-V. à prendre chez propriétaire. 337-88-14 et 15.

TERNES. A SAIS. CSE DEP. Imm. P. de T., appt 125 m², parf. état, 2 chb., 6e ét., 2 caves - 551-68-39, le matin.

République. Ptaire vd 2 p., c., s. bs, wc, 78.000 - 227-19-75.

NATION. Imm. gd stdg, 2 p., grande baie vitrée, balc., gar. Prix 215.000 F - 344-43-87.

ODEON « PLACEMENT PIERRE » Studio tt conft. Tél. Loué 700, tot. 75.000. — Jeudi, 14-16 h., 7, rue Grégoire-de-Tours (6e).

7e RUE MALAR. Gd studio, kitchen., bns. 28 m2. Tél. Refait neuf. — Tél. : 547-22-88.

5e AV. des GOBELINS - 52 m², 3 pces, entrée, cuis., w.-c., débarras. 220.000 F. LAF. 09-07.

GRENELLE, pr. CHAMP-MARS **VUE s/SEINE et PARIS** 12e étage. Neuf. Stand. A l'écart des tours EXCEPT. APPART 163 M2. Belle réception + 4 ch., loggias. Sans vis-à-vis sur 3 façades. Exclusivité : 266-32-35.

8e PR. AV. MONTAIGNE Très bel imm. stand., 3e ét. 8 p. princ., 280 m² env. Plus. sanit. Ch. serv., park. Jeudi 14-17 h : 23, rue FRANÇOIS-Ier

LATOUR-MAUBOURG en duplex (r.-ch. et 1er étage), salon, s. à m., 2 chbres + serv. CHARME PROVINCIAL. Prix 550.000 F - MED. 84-50.

ARTS-ET-METIERS Bel imm. P. de T., 5 pièces princip., décoré, 2 sanitaires, chambre service. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

FAIDHERBE-CHALIGNY. Réc., splend. stud., tout conft, 36 m², étage élevé, asc., vue dégagée, 147.000. - Créd. poss. 344-43-87.

MONTPARNASSE-N.-D.-CHAMPS GD LIVG + 2 CHB., bains, CALME. IMPECC. - 578-93-93.

XVIe SPONTINI - FOCH Exceptionnel, à voir. Très gd stand., 7 p. pr. 300 m² + 2 ch. serv. 1.380.000 F. 368-88-31 - 260-81-44

MONTPARNASSE Propriétaire vend direct. studios, tt cft, - idéal placem. 508-72-37.

URGENT CONVENTION IMM. RECENT - STANDING : Appartement 105 m² envir., liv., 3 chbres, bains, dressing, cuis. ultra-moderne, jardin-terrasse environ 100 m², plain-pied. EXCLUSIVITE. — 755-85-30.

Entre Gobelins et place Italie, 4 p., 70 m², tt conft, tél. Prof. lib. poss. Vis. le 16, 14-19 h. 1, RUE DES RECULETTES.

PORTE SAINT-CLOUD Imm. P.d.T., stdg, gd 3 p., tt cft MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

PASTEUR Immeuble P. de T., gentil 4 p. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

MARAIS. Dans bel immeuble, directement par propriétaire, STUDIOS et DUPLEX TT CFT. S/place jeudi, vendredi, samedi, de 14 à 18 h., 13, rue Vieille-du-Temple - 277-62-23.

PRES AV. HENRI-MARTIN Mod., gd living + ch. 95 m², 5e ét., gd cft, verdure, ch. serv. Michel & Revl S.A. - 265-90-05.

INVALIDES Imm. P. de T., ravalé par le propriét., 4 P., cuis., bns, chff. centr., 3e ét. sur rue, possib. ch. de service. Tél. : 256-20-33.

PTE DE CHARENTON (côté Paris) ét. él., magnif. stud. Prix total 108.000 F. ELY. 69-05.

SAINT-MICHEL **VUE SUR SEINE** Elégant 6 pièces, cuis. amén., 2 bains. 19, quai Saint-Michel. Jeudi, de 14 à 17 heures.

LE MARAIS Superbe imm. P. de T., caract., 18e s., 4 Pces, tt cft, superficie 110 m², hauteur plafond 4 m. S/pl. jeudi-vendr., 14 à 17 h. 30, 14, RUE DU BOURG-TIBOURG.

PARC DES PRINCES Duplex avec terrasse, réception + 6 chb. divisibles. Poss. créd. 577-60-16, le matin.

15e - FELIX-FAURE Magn. 100 m², sél. dble, 2 ch., tt cft, 390.000 F - 567-22-88.

PLATEAU BEAUBOURG Bel immeuble rénové propriétaire vend STUDIOS et 2 PIECES - Visite mardi au vendredi, 14 à 17 h. 30, 72, rue Quincampoix. 277-62-23.

ILE SAINT-LOUIS VUE SUR SEINE 146 m², - Immeuble classé. FRANK ARTHUR. — 924-87-49.

LUXEMBOURG - Unique Grand standing, au 6e étage : 225 m² + 2 chambres service. FRANK ARTHUR. — 924-87-49.

CHAMP-DE-MARS 11, avenue Emile-Deschanel, dans immeuble 1930, Beau 5 P., 158 m², bains, cuisine, off., ch. serv., chauff. et lavabo à l'ét. Sur place, jeudi 16, 13 à 16 h. FRANK ARTHUR. - 924-87-49.

19e - BORD DU CANAL (futur bac de plaisance), dans 2 petits immeubles restaurés, 30 STUDIOS tout confort - Gestion et location assurant un rapport de 1er ordre avec importante rentabilité. LE PROPRIETAIRE : GIRPA. 325-25-25 + 56-78.

QUINZE-VINGTS **STUDIOS** et DUPLEX d'ARTISTE Ent. s. cour, jdin. - 343-66-69. Vis. s. pl. 45, r. de Charenton.

ST-ANDRE-DES-ARTS. Imm. 17e - Ravalé Appt sompt. 75 m2. Sal. récept., Gde ch., bs, tél. 370.000. 548-65-80

14e B. imm. pierre de taille. 4e étage. Tapis escalier. Tr. agréable 2 P. Tt conft. Tél. Ambiance gaie Prix raisonnable. Jeudi, 14/18 h. : 27, rue Daguerre.

SAINT-AMBROISE Imm. ancien, pierre de taille APPARTEMENTS OCCUPES **2 P.** 35 m2 environ. - Entrée, cuis., w.-c., possib. bns. TRES BON ETAT. - Excellent placement. 60.000 F. - 755-85-30.

BD RASPAIL METRO BAC 2e étage. 250 m2. Très belle récept. 4-5 ch. Plusieurs sanit. TT CONFORT. Visite les 15 et 16 de 14 h. 30 à 18 h. 30 : 28, BD RASPAIL, 3e étage.

Région parisienne

Part. à Part. Appart. 120 m2 + 2 parkgs. Emplacement et construction exceptionnels. Prix élevé justifié. Crédit bancaire assuré - 970-42-08.

BOULOGNE. Porte Saint-Cloud, bel imm., ét. élevé, 2 p., tt cft. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

LEVALLOIS. Près porte, dans immeub. bon état gén., appt 2 pièces, cuis., confort, calme, ensoleillé. Tél. 622-42-81, p. 26.

LEVALLOIS. Pres métro, B. 5 p. 108 m², 2e asc. s/verd., im. rect. ALGRAIN - 285-00-59, 09-54.

PANTIN (Mo Eglise) Propriétaire vend, libres, studios et 2 pièces, confort. - Crédit important - M. MARTIN, 17, rue Godot-de-Mauroy, 75009 PARIS - 742-99-09.

GENTILLY CITE UNIVERSITAIRE Immeuble brique et pierre **2 P** 32 m2 environ. - Entrée, coin-cuisine, s. de bains, w.-c., chauff. central imm. Très clair, 6e étage sur rue. Ascens. EXCELLENT PLACEMENT 85.000 F. — Tél. : 755-85-30.

NEUILLY. Imm. réc. Rez-ch. av. jardin (450 m2). 5 P., 2 bs, c. Gar. 700.000. Ric. 40-98

ST-GERMAIN-EN-LAYE ULTRA-RESID., magn. appart. 150 m², liv. dble 47 m², 3 ch., 1 s. b., 1 cab. toil., nomb. dég., gar. fermé pr 2 voit. Px justif. France Promotion Immobilière, Téléphone : 976-07-06.

EXCLUSIVITE SEGONDI TELEPHONE : 874-08-45 **NEUILLY - CHATEAU** Imm. récent, standing, GRAND 3/4 PCES, 110 M2, garage. Prix 600.000 F. Jeudi, de 14 à 17 h., 59, BD DU CHATEAU.

Province

NICE Part. vend direct. appt gd luxe Mont-Boron : 4 p., cuis., 2 s. de bs, air cond., 155 m², ch. de bonne, cave, dble gar., parc, piscine, 2 saunas, vue impr. sur mer, terrasse 70 m² (prix 620.000 F.) Ecr. Mme Fosse, 35, corniche André-Joly, Nice 06200, ou tél. hres rep. 89-39-20.

A NICE QUARTIER CIMIEZ Une réalisation exceptionnelle : résidence « La Charmeraie », 2, avenue Villebois-Mareuil, très grand standing, appartements de 2 à 5 Pièces, répartis en 2 petits immeubles implantés dans des jardins, au calme, à 15 minutes à pied du centre de Nice. PRIX DE SOUSCRIPTION FERMES ET DEFINITIFS. Renseignements et documentation sur place et au CABINET JACQUES PERDU (FNPC), 11, rue Halévy, 06000 NICE. Téléphone : (93) 87-10-59.

appartem. achat

ACH., URGT, RIVE GAUCHE, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, studio, paiement comptant chez notaire - Téléphone 873-23-55.

URGENT - RECHERCHE Pour CLIENTS sélectionnés Appts standing ttes surfaces. Michel & Revl S.A. - 265-90-05.

ACHETE, URGENT, COMPT. chbre bonne. Paris - 873-20-67.

RECH. appts 11e, 12e, St-Mandé, Vincennes. - NAT. 06-92.

SOGIM étud. propos. appart. pet. surf. - Paiement compt. Faire offres. 606-11-35.

appartements occupés

INVALIDES Dans imm. P. de T. impecc., propriét. vend apparts occupés, 3 et 4 Pièces. Tél. : 256-20-33.

constructions neuves

IXe RUE DU DELTA — Studios .... 135.000 Habitables 1er trimestre 75 IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

COURBEVOIE — Studios .... 109.000 parking compris. Habitables mars 75 IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

XVe RUE G.-PITARD
— Chambres 91.500
— 2 pièces 185.000
— 3 pièces 271.800
Habitables 1er trimestre 75 IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

locaux commerciaux

AVIGNON à vdre ensemble immob. compr. locaux comm. et habit. en part. lib. surf. totale : 3.200 m² dont 2.500 m² couverte. Empl. uniq. sr rocade déb. pont prox. gare PV et centre ville. Ecr. no 7.766 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

LYON - VILLEURBANNE loue ensemb. ou sépar. 1 entrepôt, 1 mag., 2 chambres froides, 1 appt. Tél. : (78) 84-62-00, après 19 h.

Mo JAURES tr. bx locx 1.000 m² part. pr ind. légère, tabac., prot. cce gr. MAI. 41-16 de 11 à 15 h.

bureaux bureaux

A LOUER (disponibles immédiatement)

15ème : 72 bis, rue de Lourmel environ 450 m2 de bureaux au rez-de-chaussée 4 lignes de téléphone — possibilité parkings

15ème : 30, rue des Favorites environ 70 m2 de bureaux au rez-de-chaussée 1 parking en sous-sol — 2 lignes de téléphone

13ème : 148, boulevard Masséna environ 300 m2 de bureaux au 2ème étage 2 parkings — un box — 4 lignes téléphone

NEUILLY-SUR-SEINE : 1, rue Devès 462 m2 de bureaux rez-de-chaussée et étage 4 lignes téléphoniques — possibilités de stationnement

SOGIT SOGIT ENTREPRISES 80, boulevard Haussmann 75008 PARIS Tél. 293.47.08

59-65, rue de Courcelles
3, avenue Hoche, Paris-8e
2.400 m2
Location bureaux grande classe
PARKINGS — RESTAURANT — TELEPHONES
COSEMIIC - 772-19-91
71, QUAI NATIONAL — 92806 PUTEAUX/DEFENSE

TROCADERO. A LOUER PETIT IMMEUBLE NEUF 6 étages. Bureaux 500 m² + appart. 150 m², ent., équipés + 10 lignes tél. Bail 3 - 6 - 9 sans pas-de-pte. Libre imméd. PROPRIET. DIRECT. 755-99-82.

8e - 9e - 10e - NEUILLY, etc. 1 à 50 BURX SS p.-de-pte. MAILLOT - 293-45-55, 522-19-10.

15e VENDONS OCCUPE MURS DE BUREAUX. Pl.-pied s. rue. Gde vitrine.- Rapport annuel : 51.008 F. — 790-91-22.

20e Stdg. 80 m2. Ss pas-de-pte. Libre. — 370-35-47 ou 48.

TROCADERO Sté pptaire loue 2.000 m² divisible, 65 burx/4 ét., 15 lignes tél. utilisables immed. sans travaux. Loyer très interes. Intermédiaire s'abst. 727-52-84.

IENA. Sté loue burx 140 m², 4 à 6 pièces, téléphone. Tél. : 720-21-51.

EXCEPTIONNEL Bureaux de la Colline de Saint-Cloud, à louer 3 lots de 105, 150 et 170 m2, tél. 602-08-71

NEUILLY Ptaire loue 1 ou plus. bureaux immeuble neuf. Tél. 758-12-40.

locations non meublées

Offre

BOULOGNE Mo Billancourt 3 pièces. - Neuf. 73 m2. Tt conft. Balcon. Garage. 1.560 F ch. comp. - ELY. 69-36.

16e POMPE HOTEL PARTICULIER 1 sous-sol + 2 étages. BEL. SURFACE + Pavil. 3 nivx GD STAND. TEL. Tt confort. 15.000 F mens. 380-60-79.

CHAUSSEE-MUETTE, récept. + 3 ch., ss le bois, téléph. 3.500 F. SOL. 39-10, matin.

Lim. VERSAILLES, magnif. villa gde récept. + 6 ch. + serv. Jdin 2.000 m². Conv. à cadre supérieur. 7.000 F mens. J.M.B. 970-48-10.

ST-GERMAIN-EN-LAYE, appart. 5 p. 150 m² terrasse, imm. gd stand. 3 240 F, charges comp. DEGUELT. 926-98-89.

Off. de propriét. plusieurs arrdts. 720-33-25/33-93.

ST-GEORGES, b. imm. bourg. 105 m², belle récept., 2 chbres, gde cuis., entièr. refait neuf. 2.250 F + charges. Tél. 797-93-21.

Près PLACE ITALIE Beau studio confort, parking. 700 F + ch. S.N.E.C. 266-25-02.

Demande

PROPR. et INVESTISS. Notre STE VOUS ASSURE le paiement intégral et mensuel de vos appts en cas de défaillance ou d'absence de location. Pour tous renseignem., téléphoner à : 555-04-80.

locations meublées

Offre

NEUILLY 3 pces. 70 m2. Bien meublé. 1.640 F C.C. Visite jeudi de 14 h. à 15 h. : 38, AVENUE DU ROULE 4e étage ou ANJ. 49-85 **COURTOIS**

GAMBETTA. 100 m², imm. p. de t., luxueux, 4 p., bs, cuis. équip. 2 800 F c. c. Tél. 797-93-21.

Demande

Etudiante cherche chambre, rive gauche, calme essentiel. Max. 350 F. Tél. 627-90-76.

fonds de commerce

04 Alpes-de-Haute-Provence Pra-Loup - Sports d'hiver, deux saisons. A vendre hôtel-restaur. 2 E N N - 30 chambres pour 2 à 4 personnes, 5 chamb. pour groupes, 7 ch. serv. Logt de : direct., 2 p. cuis., bns, s. à mang. panoramique : 200 couv. chauffage. Matériel 1er ordre. Murs et fonds : Px 3.700.000 F. 2) Gd restaurant-bar, face aux pistes, télécabines : 350 couv. Murs et fonds : Px 1.800.000 F. Chesnény, 94, r. Saint-Lazare 75009 Paris. Téléph. : 874-22-98.

Vends fonds antiquités-brocante, village Côte d'Azur, bon rapport. 105.000 francs. A débattre. Ecrire HAVAS, Antibes 265.

échanges

Echanger. 3/4 P., C., bs, tél. + gren., 15 m long, près Mo c/stud. Paris cent. 700 max. 893-14-80.

immeubles

Cette annonce concerne uniquement l'investisseur qui souhaite un placement net de 10 % T.V.A. Métro MIROMESNIL, im. réc. de 6 étages à usage de burx + parkings. Prix : 1.100.000 F. Pour renseignements écrire au propriétaire NAUDE, 46, boulevard de Port-Royal, 75005 Paris.

hôtels-partic.

16e - HENRI-MARTIN DANS VOIE PRIVEE Pl. sud. Joli hôtel part. Jardin. 2 récept. 5 chbr. 240 m2. Excl. SAINT-PIERRE. - ELY. 33-40.

pavillons

LE VESINET - PR. IBIS ULTRA RESID. Agréab. pav. s. ss-sol, meulière et crépi, parfl état. Liv., 3 chbres, bns, tt cft, gar., pet. jardin - PRIX INTER. - FRANCE-PROMOTION IMMOBILIERE - 976-07-06.

villas

450.000 F, part. vd à part. cause départ prov., villa 5 pces, ch. de bonne, ss-sols, dépend., tél., ch. cent. Etat neuf. Jardin 1.080 m aménagé clos de murs. Calme. Banlieue Est, à 10 mn métro. park. Galliéni par autor. A 3. R.E.R. fin 75 sera à 5 mn à pied Tél. 935-08-36 seul. pr vis. intér.

VESINET - IBIS Tr. belle villa, A RENOV. Liv. dble+3 ch., gar., jdin 600 m2. FRANCE - PROMOTION IMMOBILIERE - 976-07-06.

propriétés

CHATOU 10' R.E.R. Jolie propriété de caract., MANSARD, récept., 6 chbres, tt cft, Parc 1.400 m². FRANCE - PROMOTION - IMMOBILIERE - 976-07-06

viagers

Vendez aux meilleur. conditions FONCIAL, 36 ans de références 19, bd Malesherbes, T. 266-32-35.

LIBRE PARC MONCEAU 3 p. 95 m², r.-de-ch. + service idéal profession libérale. 1 t., 81 ans, 275.000 + rente 2.666 FONCIAL T. 266-32-35.

RARE VIAGER LIBRE A 5 KM. DE RAMBOUILLET FERME AMENAGEE. Séjour, 4 chambres, bains. Garage, JARDIN, 1.300 m². Px 225.000 cpt + rente ann. 20.000 F s/2 t. 71/73 ans. A. DUSSAUSSOY « NADEL » 073-97-27 - 073-36-93.

villégiatures

SAINT-CYPRIEN-PLAGE Roussillon, grand choix d'appartements locations saisonnières. S'adresser « INTER - IMMOBILIER » « Les ONDINES », 66200 SAINT-CYPRIEN-PLAGE.

L'ALPE-D'HUEZ Loue appart. sem. jusq. 8 pers. Tél. (76) 88-75-66.

SKI A HUEZ (Alpes) loue aprts état neuf, balcon, TV, chauffage électrique, prix intéressant. Tél. : (76) 88-10-26 et 89-07-63.

LA VIE ÉCONOMIQUE

MONNAIES ET CHANGES

Alger qualifie d'« opération diabolique » la réévaluation des encaisses-or et propose la création d'une « monnaie-pétrole »

Alger. — « Une opération diabolique » : c'est en ces termes qu'El Moudjahid publié le 14 janvier — premier jour de l'an musulman, a qualifié les « manipulations » de l'or par l'Occident, qu'on les appelle « revalorisation », « démonétisation » ou « banalisation ». Depuis quelques jours d'ailleurs, la presse multiplie les articles à ce sujet et n'hésite pas à qualifier ces opérations des expressions les plus dures : « gigantesque opération spéculative », « grande supercherie », « coup de force », « escroquerie », le recyclage des pétrodollars tel qu'il est conçu par les Occidentaux étant considéré comme le « hold-up du siècle ». Cette dernière image est utilisée par M. Abdelmalek Temmam, président-directeur général de la Banque nationale d'Algérie, qui, dans une interview accordée à El Moudjahid, démonte les mécanismes, propose des solutions et présente, en gros, le dossier que l'Algérie défendra à la conférence des ministres de l'OPEP fin janvier, destinée à préparer le « sommet » pétrolier qui devrait se tenir en février.

De notre correspondant

M. Temmam rappelle tout d'abord que l'inflation sévissait fortement avant que les prix du pétrole ne soient modifiés fin 1973, à cause notamment « *de la guerre du Vietnam et du surarmement* », « *du gaspillage et de la production des gadgets, qui ont été une voie pour atteindre et maintenir les objectifs de plein emploi* » en Occident. « *La répercussion effective des augmentations de pétrole n'a été*, ajoute-t-il, *que de 0,5 à 2 % sur les économies des pays industrialisés* », qui en ont aggravé les effets « *en augmentant leur fiscalité pétrolière* » et « *en se laissant imposer les marges de profit des sociétés du cartel pétrolier* » (+ 66 % en 1973-1974, par rapport à l'exercice précédent).

Pour maîtriser l'inflation mondiale, M. Temmam suggère une discussion générale entre producteurs et consommateurs qui tienne compte des besoins de chaque pays et « *porte à la fois sur les matières premières et les produits industriels* ». Il admet cependant que cette solution, équitable mais assez complexe, se heurte principalement à l'hostilité des Etats-Unis. En attendant, il propose aux pays producteurs la mise en place d'un système d'indexation, la conclusion d'accords commerciaux entre fournisseurs de matières premières et le maintien de la vigilance sur le niveau des produits à mettre sur le marché.

Abordant ensuite le problème du recyclage des pétrodollars, le président de la Banque d'Algérie déclare : « *Le plan Kissinger a pour but d'utiliser les pétrodollars pour les mettre à la disposition des pays riches en même temps qu'il menace d'intervention militaire les pays arabes. D'un côté on demande de l'argent à des gens et de l'autre on les menace. C'est un paradoxe insupportable.* » Il dénonce également le fait que « *les banques occidentales s'installent dans tout le Moyen-Orient* », alors que l'aide au tiers-monde est « *toujours aussi ridicule, qu'aucune garantie n'est apportée aux prêteurs pétroliers en ce qui concerne le pouvoir d'achat des sommes prêtées, que dans certains pays occidentaux, les déposants doivent même verser un intérêt* » et que les pays industrialisés entendent rester maîtres de la distribution de ces fonds.

Selon M. Temmam, la riposte dépend de la volonté des pays du tiers-monde et de leur capacité d'organiser des zones économiques de développement. « *Le temps est sans doute venu*, dit-il, *de faire payer les matières premières dans la monnaie du créancier et non du débiteur qui a toujours intérêt à manipuler les règles monétaires en sa faveur.* » C'est là une idée qui fait rapidement son chemin, notamment dans les pays pétroliers.

A propos de l'or, M. Temmam souligne que la réévaluation permettrait à un grand nombre de pays occidentaux « *d'accroître leurs réserves; de payer leurs approvisionnements non par le fruit du travail, mais simplement de la spéculation; de pouvoir acquérir quatre fois plus de produits avec les mêmes quantités de métal, donc de déprécier les produits achetés et de diminuer la valeur monétaire des exportations du tiers-monde* ».

La riposte du monde arabe, selon M. Temmam, doit se traduire par la mise en place d'un marché financier et par la création d'une unité monétaire arabe. Cette unité, qui se présenterait comme un « étalon-baril » ou une « monnaie-pétrole », serait plus facile à réaliser concrètement qu'un « étalon-matière », en raison de la nature de ce produit, de son caractère stratégique, de l'organisation collective des pays exportateurs et des bases scientifiques qui sont à l'origine de la fixation de son prix.

En revanche l'étalon-matière fixé à partir de matières minutieusement choisies se heurterait dans l'étape actuelle à plusieurs difficultés d'ordre technique et politique en raison de la diversité des produits et des pays qui les produisent.

Evoquant enfin le cas des sociétés multinationales, M. Temmam préconise plusieurs mesures pour les neutraliser, « *la prise en main de leurs richesses par les pays exploités ; la production de plus en plus indépendante ; l'intervention dans les courants commerciaux de relations directes entre Etats ; la prise en main du secteur des services (transports, distribution, etc.) ; le contrôle enfin des ressources financières* » appartenant aux pays intéressés.

PAUL BALTA.

Pour bloquer d'éventuels acheteurs du Proche-Orient

La Deutsche Bank prend le contrôle de Daimler-Benz

De notre correspondant

Bonn. — La Deutsche Bank, une des trois plus grandes banques privées ouest-allemandes, a annoncé, le mardi 14 janvier, qu'elle avait acheté — pour 3,6 milliards de francs environ — 29 % des actions de la société d'automobiles de Stuttgart, Daimler-Benz, au groupe Flick (voir nos dernières éditions du 15 janvier). La Deutsche Bank, qui possédait déjà 28,5 % des actions de Daimler-Benz, détient maintenant 57,5 % du capital de la société (1).

Les syndicats ont critiqué cette initiative. Il semble cependant que la Deutsche Bank soit décidée à revendre une partie des actions à d'éventuels acheteurs allemands. Selon ses dirigeants, elle a traité avec le groupe Flick dans le seul but d'éviter que des acquéreurs étrangers n'accroissent leur participation chez Daimler-Benz. « *Il ne fallait pas*, a déclaré le porte-parole de la Deutsche Bank, *que notre entreprise la plus célèbre, et, selon la Bourse, la plus chère, tombe entre des mains étrangères.* » Depuis plusieurs jours, des rumeurs — démenties — faisaient état d'un accord entre le groupe Flick et le chah d'Iran.

Au début du mois de décembre 1974, l'émir de Koweït avait déjà acheté, par l'intermédiaire de la Deutsche Bank et à l'insu du gouvernement fédéral et de la direction de la firme, 14 % du capital de Daimler-Benz.

Cette fois, la transaction a eu lieu avec l'accord du gouvernement. Les pouvoirs publics ont été informés des intentions futures de la Deutsche Bank, qui veut placer les actions de façon durable en République fédérale. — D. Vt.

(1) Le groupe Flick conserve 10 %, le Koweït 14 %, et 18,5 % sont répartis entre quelque cinquante mille petits actionnaires.

AGRICULTURE

Les positions des Neuf ne se sont pas rapprochées sur la hausse des prix

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — *La réunion des ministres de l'agriculture des Neuf, les 13 et 14 janvier, a confirmé l'éloignement des positions des pays membres de la C.E.E. Aucun rapprochement n'a pu être constaté, si bien qu'on peut se montrer « perplexe » — selon le mot du ministre français M. Bonnet — sur les chances de parvenir, comme prévu, à un accord à l'issue de la prochaine session, les 21 et 22 janvier.*

Le différend porte en particulier sur l'effort à consentir en faveur des producteurs de viande de bœuf et de produits laitiers. Les uns, comme les Allemands, qui ont surtout en tête d'éviter la pléthore et, par là même, un alourdissement de la charge financière communautaire, sont partisans d'une revalorisation limitée des prix. Les autres, telle la France, sont surtout soucieux de préserver le revenu de leurs exploitants — au moins en théorie, car on pourrait longuement spéculer sur le refus du gouvernement de Paris de répercuter la dépréciation du franc sur les prix agricoles, ce qui lui permettrait d'appliquer une hausse de 13,5 % au lieu de 10 %.

Une question difficile est venue de surcroît, en fin de session, interférer dans le débat sur les prix et, faute d'être résolue, l'a empêché de se poursuivre. Il s'agit des conditions dans lesquelles la C.E.E. assurera, en 1975, grâce à son concours financier, l'approvisionnement en sucre des pays membres déficitaires, le Royaume-Uni et l'Italie. Cette opération de solidarité communautaire, acceptée en principe en octobre, entraînera pour les finances communes des dépenses beaucoup plus considérables que ce qui avait été prévu. Du coup, plusieurs pays membres, dont la France, l'Allemagne et le Danemark, renâclent et ont demandé une semaine de réflexion pour étudier plus avant le dossier. — Ph. L.

● **LES TRAVAILLEURS DE L'ENTREPRISE DE MEUBLES MANUEST** à Châtenois (Vosges) ont repoussé à l'unanimité le 13 janvier le plan Allibert-Sommer qui prévoyait la reprise de cinquante salariés immédiatement, dont les deux principaux délégués syndicaux, puis soixante-dix salariés avant la fin de 1975 et cinquante à deux cents en 1976, ainsi que l'abandon du réseau commercial de Manuest.

Quant à la solution coopérative, elle a été écartée par les trois cents salariés de l'usine Manuest qui occupent depuis deux mois leur entreprise, son financement par les pouvoirs publics semblant incertain. — *(Corresp.)*

LA VIE ÉCONOMIQUE

PATRONAT

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU C.N.P.F.

« C'est par l'investissement qu'il faut relancer l'expansion » *déclare M. Ceyrac*

« Il faut sortir du plan de refroidissement, car la surchauffe de l'économie a aujourd'hui disparu », *a déclaré, mardi 14 janvier, M. François Ceyrac, président du C.N.P.F., en commentant devant les journalistes les travaux de l'assemblée générale de l'organisation patronale, qui a réuni à Paris cinq cents chefs d'entreprise.*

Partisan d'un retour à un régime plus libéral des prix et du crédit, M. Ceyrac estime que « c'est par l'investissement qu'il faut relancer l'expansion ». *A cet effet, le président du C.N.P.F. a demandé l'adoption rapide de quatre mesures (voir ci-contre).*

Abordant ensuite la politique sociale du C.N.P.F., M. Ceyrac a ajouté : « Malgré les difficultés actuelles, les chefs d'entreprise affirment leur attachement à une politique sociale de progrès. Elle doit être adaptée aux exigences nouvelles de l'économie dans le domaine de l'emploi, mais aussi des salaires. Une progression des salaires parallèle à celle des prix sera notre objectif pour 1975.

» Nous poursuivrons notre action pour améliorer les conditions de vie dans l'entreprise : concertation avec les cadres, insertion des femmes, conditions de travail, sécurité.

» Nous restons persuadés que la politique contractuelle, libre dialogue entre partenaires conscients de leurs responsabilités, est le meilleur moyen d'aboutir à des *solutions acceptables* par tous », *a-t-il poursuivi en concluant :* « La crise de l'énergie, le retour impératif à l'équilibre de notre balance commerciale, la lutte contre le chômage, nécessitent la croissance de l'économie française pour les années qui viennent. »

QUATRE MESURES NÉCESSAIRES POUR ACCOMPLIR UN « NOUVEAU BOND EN AVANT ».

Pour favoriser l'investissement, « *base indispensable d'une relance nécessaire et urgente* », M. Ceyrac a proposé quatre mesures.

- La réévaluation des bilans qui « *rétablira la vérité comptable et donnera aux entreprises dynamiques des possibilités d'autofinancement dont elles sont injustement privées* ».
- Une aide directe à l'investissement productif « *par un système de déductions fiscales analogue à celui dont bénéficient actuellement les entreprises américaines et allemandes, et qui pourrait s'inspirer du système français mis en place de 1966 à 1968 par M. Michel Debré* ».
- L'orientation de l'épargne vers des investissements à long terme dans le circuit productif « *par des incitations fiscales (exonérations) et en intéressant les souscripteurs d'obligations au progrès de l'entreprise. Il conviendrait de même que les entreprises, qui procèdent à de nouvelles augmentations de capital, puissent considérer pendant une période de cinq ans la rémunération de ces capitaux comme une charge normale de l'exploitation de l'entreprise, déductible pour le calcul de l'impôt, et non comme une distribution de bénéfice* ».
- Enfin, des mesures favorisant les plans professionnels de redéploiement et « *incitant aux économies d'énergie et de matières premières* ». Ces mesures pourraient, selon M. Ceyrac, prendre la forme de prêts du Fonds de développement économique et social, du Crédit national, etc. Ainsi éviterait-on de solliciter l'Etat lorsque la situation de certaines entreprises est gravement compromise.

Ralliement à l'action sélective

« *M. Fourcade a réussi. Il a obtenu le ralentissement souhaité de l'économie française. Mais il ne faudrait pas que le ministre de l'économie et des finances triomphe. Car nous sommes au bord du gel.* » Ces propos de M. François Ceyrac, président du Conseil national du patronat français, expliquent qu'il ait saisi l'occasion de l'assemblée générale qui s'est tenue mardi 14 janvier pour présenter un plan de relance.

« *Même si toutes les mesures que nous préconisons étaient adoptées immédiatement* », a précisé l'auteur de ce plan, M. Ambroise Roux, président de la commission de politique économique générale du C.N.P.F., « *elles n'auraient pas d'effet avant trois mois étant donné le phénomène d'hystérésis qui existe en économie. C'est pour éviter une politique de* stop and go, *c'est-à-dire de pressions et de dépressions successives, que nous disons qu'il faut maintenir l'expansion.* »

Toute une panoplie de mesures sont ainsi évoquées. (Voir d'autre part.) Le patronat préconise, en particulier, une mesure chère aux petites et moyennes entreprises : la réévaluation des bilans. Il reprend aussi son cheval de bataille favori : le retour à la liberté des prix industriels. Mais il le fait cette fois-ci avec des arguments nouveaux : « *En Allemagne, où le taux d'inflation est presque inférieur de moitié au nôtre, les prix industriels peuvent augmenter deux fois plus vite que la moyenne des prix.* »

S'ajouteraient « *des actions sectorielles adaptées aux nécessités du redéploiement de l'industrie française* ». Des plans de restructuration ont été établis par la plupart des grands secteurs industriels. Le C.N.P.F. souhaiterait que l'Etat les encourage par des mesures « *sélectives* » Cette notion de sélectivité représente un changement dans l'orientation doctrinale de l'organisation patronale, qui se voulait jusqu'à présent « libérale » au point de faire entièrement confiance aux mécanismes de marché. « *En période de pénurie, lorsqu'on ne peut pas tout faire, il faut choisir. Nous voici dans une période comparable à certains égards à celle du plan Monnet* », disent ses dirigeants pour s'expliquer. « *Ensuite, nous reviendrons à la normale.* »

Quel taux d'inflation résulterait de l'application de telles mesures ? « *Ni plus ni moins que celui qui est envisagé pour 1975... A savoir quelque chose de plus inquiétant que ce qu'on aura pu annoncer, et de plus satisfaisant que ce qu'on aura pu craindre.* » Les économistes de l'avenue Pierre-Ier-de-Serbie sont convaincus que leurs mesures sont d'ordre technique et ne seraient pas de nature à relancer la hausse des prix.

Pour eux, le souci majeur, c'est plutôt le taux d'expansion. « *La croissance des dernières années a permis de fournir des emplois à cent cinquante mille personnes nouvelles par an. Entre 1975 et 1985, avec l'arrivée des générations montantes, il faudra fournir des emplois nouveaux à trois millions de personnes.* » Dès 1975, le patronat a peur de manquer son rendez-vous d'automne L'arrivée de six cent mille jeunes sur le marché du travail, alors que le nombre des demandeurs d'emploi a déjà presque atteint la limite compatible avec une relative paix sociale, l'inquiète.

« *La politique sociale ? Elle est dominée par des préoccupations conjoncturelles,* a dit M. Ceyrac. *Notre objectif, en 1975, est d'abord de préserver l'acquis et, en tout premier lieu, le pouvoir d'achat des salaires. Ensuite, de maintenir autant que possible le niveau de l'emploi. Enfin d'améliorer les conditions de travail.* » Son inquiétude serait de voir se développer le chômage partiel, *parce qu'il représente* encore des charges accrues pour les entreprises, puis, au pire, de voir les chefs d'entreprises transformer le chômage partiel en chômage total.

Malgré tout cela, le patronat affirme qu'il ne « *baissera pas les bras* ». Les raisons d'espérer ne manquent pas. M. Jacques Ferry, président de la commission des relations internationales du C.N.P.F., l'a dit : « *Le retour à un équilibre de la balance commerciale à la fin de 1975, s'il sera difficile, n'est pas impossible. Pour 1974, le déficit a été moins élevé que prévu : 19 milliards de francs. Sur la lancée des rythmes actuels d'importation et d'exportation (décembre-janvier), on pourrait s'attendre à 12 milliards de francs pour 1975, mais les tendances vont dans le bon sens.* »

Finalement, le C.N.P.F. est plutôt content. Six mois après l'élection *présidentielle, la gauche se divise ;* de grandes grèves, notamment celles de l'O.R.T.F. et des P.T.T., placent les syndicats sur la défensive : la concertation qu'il entretient avec le gouvernement progresse. Peut-être même 1975 pourrait-elle être une année d'intense promotion de la notion d'entreprise ? L'équilibre extérieur, s'il se rétablit, fournira un sujet de satisfaction motivé. Et la réforme de l'entreprise pourrait faire l'objet d'un grand débat national *dont il est clair qu'on n'attend pas* que le pire, avenue Pierre-Ier-de-Serbie.

JACQUELINE GRAPIN.

M. ANSQUER : 1975 doit être l'année de l'artisanat.

En présentant ses vœux aux représentants de la presse, mardi 14 janvier, M. Vincent Ansquer, ministre du commerce et de l'artisanat, a évoqué le bilan de son action durant l'année écoulée et a tracé un rapide tableau de ses perspectives pour l'année 1975, qui doit, a-t-il dit, être « *l'année de l'artisanat* ». M. Ansquer a mis à son programme la création d'une prime d'installation destinée à favoriser l'implantation d'entreprises en milieu rural ou à alléger la charge foncière dans les villes nouvelles ; l'aide à l'exportation ; la mise au point de garanties contre le risque de chômage pour raisons économiques, etc.

En matière de commerce M. Ansquer a demandé à M. Fourcade d'examiner les « *ventes à prix coûtants* », annoncées à grand fracas par certains groupes commerciaux. Il prépare une circulaire sur les ventes directes pratiquées par les fabricants, pour en éviter les abus. Enfin la commission d'études sur la commercialisation de la viande et des fruits et légumes doit déposer ses conclusions avant la fin mars. D'ores et déjà, l'une d'elles débouche sur la nécessité de redonner aux marchés d'intérêt nationaux un vrai rôle de régulation. De plus, la moitié des produits commercialisés transitent par le commerce de gros. M. Ansquer *juge urgent d'en entreprendre la restructuration, « parce que le chiffre d'affaires moyen des entreprises se révèle trop faible ».*

MATIÈRES PREMIÈRES

La France doit accorder la priorité au développement de l'agriculture et de l'élevage

recommande un rapport du Conseil économique et social

Il n'existe pas actuellement de risque réel de pénurie mondiale de matières premières : tout est une question de prix, à l'exception des denrées alimentaires. Cette conclusion, radicalement opposée à celle des experts du club de Rome, est l'une des pièces maîtresses du rapport et du projet d'avis sur les ressources mondiales et l'économie française qui est présenté au Conseil économique et social par une commission dont le président est M. Jean Matteoli, président des Charbonnages de France.

Selon ces documents qui ne traitent pas de l'énergie, s'il est exact de dire que, pour les matières premières minérales, les ressources mondiales « *reconnues* » n'assurent que quelques dizaines d'années de consommation, il faut tenir compte du caractère très « *évolutif* » de la notion de réserves. Comme cela s'est déjà produit pour le charbon et les phosphates, la mise en exploitation de nouveaux gisements ou la poursuite de celle des anciens dépendent du prix de vente. Trop bas, il décourage la production, trop haut, il freine la consommation. *En ce domaine, la commission* estime que la hausse des cours des métaux non ferreux reprendra et se poursuivra : les coûts d'exploitation continuent à monter, et les producteurs manifestent une tendance croissante à la cartellisation, qui ne peut déboucher que sur une augmentation des tarifs de vente.

En ce qui concerne la France, elle doit, selon la commission, exploiter davantage les ressources minérales et surtout agricoles dont elle dispose.

Des résultats ont déjà été obtenus pour le plomb, l'argent, le tungstène, mais c'est surtout dans le développement de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de la sylviculture que résident nos chances pour l'avenir. Il faut, estime la commission, renverser en faveur de ces secteurs le courant d'opinion des dernières décennies qui avait donné la priorité à l'industrie.

● *Une taxe spéciale à l'exportation sur la bauxite* et ses dérivés (l'aluminium) va être instituée en Guinée, vient d'annoncer M. Sekou Touré. Indexée sur le prix du lingot d'aluminium, son produit sera en 1975 d'environ 25 millions de dollars (110 millions de F). En outre, des sociétés nationales minières de nationalité guinéenne seront créées pour prendre une part croissante à l'activité des sociétés d'économie mixte, aux côtés des partenaires étrangers.

BAISSE DE 20 % EN UN AN DES PRIX DES PRODUITS IMPORTÉS

Les prix internationaux des matières premières importées par la France continuent de baisser. Globalement (prix alimentaires et prix industriels) l'indice calculé par l'INSEE a baissé de 4 % en décembre par rapport à novembre et de 19,7 % en un an (décembre 1974 comparé à décembre 1973).

● MATIERES PREMIERES ALIMENTAIRES. — Les prix ont baissé de 3,8 % en un mois et de 8,6 % en un an.

● MATIERES PREMIERES INDUSTRIELLES. — Les prix ont baissé de 4,1 % en un mois et de 31,2 % en un an. Voici comment ont évolué les prix des différents produits : non-ferreux (— 5,6 % en un mois, — 25 % en un an) ; textiles (— 3,2 % en un mois, — 36,7 % en un an) ; caoutchouc (+ 9,1% en un mois, — 58 % en un an).

DANS LA PRESSE

LE FIGARO : au gouvernement de choisir.

« *Pour le patronat, l'heure* [de la relance] *a déjà sonné, et d'autant plus que les investissements, porteurs de notre puissance future, s'étiolent.*

» *Pour le gouvernement, les temps ne sont pas mûrs, et d'autant plus que le dossier agricole risque d'impliquer de très fortes hausses des cours à la terre et de raviver la flambée des prix au consommateur. (...)*

» *C'est à lui, naturellement, qu'incombe la décision. L'important est qu'il garde une vue claire de l'opportunité. S'il se trompe, nous paierons longtemps et lourdement son erreur : en dérèglements sociaux graves et en perte de richesse prolongée.* »

(XAVIER MARCHETTI.)

L'HUMANITE : non à un marché de dupes.

« *Les entreprises doivent mieux vivre, disent en substance les dirigeants du patronat, les salariés doivent donc accepter de vivre plus mal. Pour faire bonne mesure ils ajoutent : sinon elles ne seront plus en mesure de fournir des emplois et ce sera l'aggravation du chômage.*

» *Maintenir le pouvoir d'achat » sur la base de l'indice officiel des prix, c'est opter par avance pour sa répression, même si l'on ne tient pas compte de l'augmentation des impôts et de la dégradation du pouvoir d'achat des allocations familiales. On nous a averti d'ailleurs que même cette singulière promesse ne pourra être tenue partout. C'est donc bien à une réduction du niveau de vie des salariés que songe le patronat.*

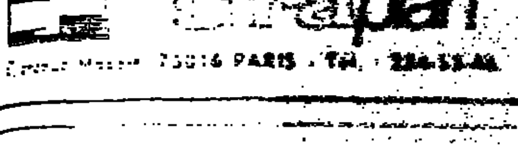
» *Abaisser l'âge de la retraite ? Réduire la durée du travail ? Nous ne ferons pas cette folie, répond en fait M. Chotard, ce n'est pas le moment. Pour le C.N.P.F., ce n'est jamais le moment.*

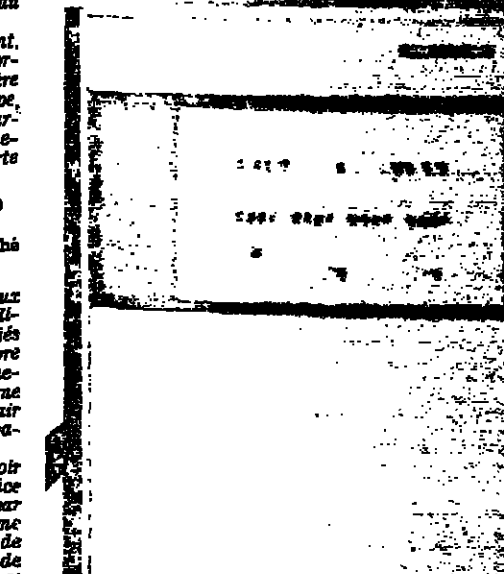
» *C'est, en fin de compte, un marché que le patronat propose aux travailleurs : aidez-nous, leur dit-il, à faire face à la crise du capitalisme en renonçant à vos revendications essentielles, et demain, quand nous le pourrons, nous penserons à vous. C'est un marché de dupes. Aussi ne sera-t-il jamais conclu.* »

(RAYMOND GELY.)

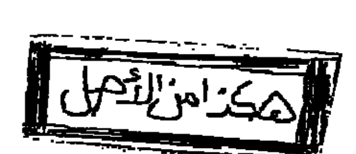
● ERRATUM. — M. Philippe Clément, qui a été nommé vice-président du C.N.P.F. lors de la dernière assemblée générale de l'organisation patronale, est président de la Fédération des travaux publics, et non président de la Fédération du bâtiment comme nous l'avons indiqué par erreur dans nos éditions du 15 janvier.

LES MARCHÉS
LONDRES
PARIS 14 JANVIER





هكذا من الأصل



COMPAGNIE LORRAINE INDUSTRIELLE ET FINANCIÈRE SCHNEIDER S.A.

La Compagnie lorraine industrielle et financière et Schneider S.A. ont fait connaître récemment leur décision de rechercher dans le cadre des réglementations, tant nationales que communautaires, dans quelle mesure une politique commune d'action pourrait s'instaurer entre elles, pour permettre à la société Marine-Firminy, à ses filiales et à Creusot-Loire de poursuivre *leur développement.*

Les deux sociétés sont aujourd'hui à même de préciser qu'en accord avec Marine-Firminy, et dans l'intérêt de tous ses actionnaires, a été mis au point un ensemble de dispositions qui leur paraissent *à la fois les plus* conformes au traité CECA et les plus aptes tant à éviter un éclatement de Marine-Firminy et à lui donner une structure industrielle et financière solide qu'à assurer la cohésion et l'avenir de Creusot-Loire. Marine-Firminy regroupera un vaste ensemble axé sur l'industrie métallurgique sous des formes diverses. Ce holding disposera de moyens propres puissants, lui permettant notamment de contribuer au développement de *Creusot-Loire et de parachever* la restructuration de la sidérurgie lorraine.

Pour atteindre ces objectifs :

— La Compagnie lorraine industrielle et financière apportera la plupart de ses participations dans les domaines industriel, commercial et financier à Marine-Firminy. Les modalités de cette opération seront soumises dès que possible aux actionnaires de cette société et à ceux de la Compagnie lorraine industrielle et financière ; Schneider S.A. donnera son entier concours à la mise en œuvre de ces mesures et facilitera la solution des problèmes éventuellement posés par la réglementation des Communautés européennes à qui les autorisations nécessaires seront demandées.

— Soucieux de l'expansion de la société Creusot-Loire, la Compagnie lorraine industrielle et financière et Schneider S.A. estiment indispensable que soient assurées l'unité et la continuité de son commandement ; celui-ci sera exercé dans les conditions déterminées par Schneider S.A. sous le contrôle de la société Marine-Schneider, qui détient et doit continuer à détenir la majorité du capital de Creusot-Loire. La société Marine-Schneider, dans laquelle Schneider S.A. et Marine-Firminy demeurent à égalité de participation, prendra le nom de Compagnie financière Creusot-Loire.

Enfin, l'application de ces dispositions mettra fin aux litiges et procédures en cours entre Schneider S.A. et Marine-Firminy.

... le domaine ...

La durée de la fondation est de dix ans.

Ce prix a été remis pour la première fois le 11 décembre 1974.

Les candidatures pour le prix 1975 seront reçues jusqu'au 31 mars au secrétariat du Prix de la SOCIETE GENERALE, 29, boulevard Haussmann, PARIS-9e. Tous renseignements seront communiqués sur simple demande (tél. 266-54-00 ou 742-54-00, poste 36-23).

CHARBONNAGES DE FRANCE

BONS 7,50 % (ex 5,75 %) 1966

Mise en paiement du coupon n° 9

Les intérêts courus du 25 janvier 1974 au 24 janvier 1975 sur ces bons seront payables à partir du 25 janvier 1975 à raison de 27 F par titre de 400 F contre détachement du coupon n° 9, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 3 F (montant global de 30 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 4,49 F soit un net de 22,51 F.

BONS 6,25 % 1967

Mise en paiement du coupon n° 8

Les intérêts courus du 25 janvier 1974 au 24 janvier 1975 sur ces bons seront payables à partir du 25 janvier 1975 à raison de 22,50 F par titre de 400 F contre détachement du coupon n° 8, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 2,50 F (montant global de 25 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 3,74 F, soit un net de 18,76 F.

BONS 6,25 % 1968

Mise en paiement du coupon n° 7

Les intérêts courus du 5 février 1974 au 4 février 1975 sur ces bons seront payables à partir du 5 février 1975 à raison de 28,13 F par titre de 500 F, contre détachement du coupon n° 7, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 3,13 F (montant global de 31,26 F). En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 4,68 F, soit *un net de 23,45 F.*

Le paiement des coupons est effectué sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésoreries générales, recettes des finances et perceptions), à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 17, rue Caumartin, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires habituels.

SACILOR

Les chiffres caractéristiques de l'activité de la société, pour l'exercice 1974, s'établissent provisoirement comme suit par rapport à ceux de l'exercice précédent :

— Extraction de minerai : 20 822 000 tonnes (+ 0,7 %)

— Production d'acier brut y compris quote-part SOLLAC : 8 140 000 tonnes (— 0,7 %)

— Livraisons : 6 850 000 tonnes (+ 3,3 %)

— Chiffre d'affaires consolidé H.T. : 9 600 MF (+ 42,7 %)

La divergence d'évolution entre la production d'acier et les livraisons de produits finis s'explique principalement par la présence, dans ces dernières, de produits élaborés à partir d'acier coulé chez SOLMER, non compris dans le chiffre indiqué ci-*dessus pour la production d'acier.*

MOTEURS LEROY-SOMER

La société des Moteurs Leroy-Somer vient d'arrêter son chiffre d'affaires pour l'exercice 1974. Celui-ci se monte à 601,227 millions de francs hors taxes, en progression de 31,2 % sur celui de l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires à l'exportation passe de 97,555 à 171,871 millions de francs, accusant une augmentation de 76,2 %. De ce fait, la part de l'exportation dans l'activité de la société, qui était de 21,3 % *en 1973, atteint 28,6 % en 1974.*

De leur côté, les établissements Pompes Guinard ont réalisé en 1974 un chiffre d'affaires hors taxes d'environ 227 millions de francs (+ 30 % par rapport à 1973) et ont enregistré des commandes pour un montant de 273 millions de francs (+ 25 % par rapport à l'exercice précédent).

LYONNAISE DE DÉPOTS

Dans sa séance du 9 janvier 1975, le conseil d'administration de la Société lyonnaise de dépôts et de crédit industriel a coopté comme administrateur M. Dominique Chatillon, ancien inspecteur des finances, directeur général du Crédit industriel et commercial.

LES MARCH[ÉS]

LONDRES

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

[BOUR]SE DE PARIS — 14 JANV[IER]

VALEURS

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
14 JANVIER

Repli quasi général

Le recul des cours qui s'était amorcé lundi à la Bourse de Paris s'est sensiblement accentué en s'étendant à la plus grande partie des valeurs inscrites à la cote. Une légère reprise est intervenue en cours de séance, mais elle n'a que très partiellement atténué les pertes du marché, qui ont été sévères dans la majorité des cas. L'indice Cappeliez qui, à 13 h. 15, s'établissait à 710,88, soit à 15,57 points au-dessous de son niveau précédent, en témoigne.

Les compartiments qui s'étaient précédemment mis en évidence ont été les plus affectés, à savoir les banques, la construction électrique, les magasins, les ciments et les travaux publics. Au total, l'on a dénombré près d'une cinquantaine de baisses de l'ordre de 2 %.

Le repli, toutefois, s'est effectué en bon ordre. L'activité s'est ralentie et les ventes enregistrées ont surtout émané d'opérateurs soucieux de prendre leurs bénéfices à l'approche de la fin du mois boursier. En un mot, le marché prépare déjà la liquidation, qui débutera le 22 janvier par la réponse des primes. Autour de la corbeille, du reste, le sentiment n'était pas au pessimisme, et l'on s'attendait généralement à une réaction favorable de Wall Street aux mesures décidées par le président Ford.

L'emprunt 7 % 1973, qui avait tenu la vedette au cours de la précédente séance, est revenu de 116 % à 110 %.

L'or a également baissé. Le lingot a perdu 160 F à 25 840 F ; le kilo en barre, 281 F à 25 769 F, et le napoléon 4,80 F à 272,60 F (après 272,90 F).

Le volume des transactions a encore diminué : 16,75 millions de francs contre 17,53 millions de francs. Notons que le prix de l'or à Paris ressortait à 181,50 dollars l'once.

Repli quasi général des valeurs étrangères, notamment des américaines, des allemandes et des mines d'or.

LONDRES

Calme et hésitant

Dans l'attente de la publication des résultats du commerce extérieur en décembre, le marché se montre assez indécis. Les industrielles oscillent faiblement dans les deux sens. Reprise, toutefois, des pétroles et surtout des mines d'or. Effritement des Fonds d'État en prévision du lancement d'un nouvel emprunt.

OR (ouverture) dollars : 178 93 contre 177 10

VALEURS	CLOTURE 14/1	COURS 15/1
War Loan 3 1/2 %	21 5/8	21 3/4
Beechams	132	132 1/4
British Petroleum	212	216 1/2
Shell	138	133
Vickers	69	69 1/4
Imperial Chemical	136	138
Courtaulds	57 1/2	57 3/4
De Beers	161	164
* Western Holdings	31	31 1/8
Rio Tinto Zinc Corp	87	87
* West Driefontein	37 3/4	37 1/4

(*) En livres.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	13 janv.	14 janv.
Valeurs françaises	109,6	107,5
Valeurs étrangères	105,6	104,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	64,6	63,6

MARCHÉ MONÉTAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	.....	.....
Effets privés	.....	11 3/4 %
Moyen terme	.....	10 7/8 %

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

RHONE-POULENC. — Au titre de l'exercice 1974, il est probable que le conseil, compte tenu des incidences de l'inflation, proposera un certain relèvement du dividende.

LEROY SOMER. — Chiffre d'affaires hors taxes de 1974 : 601,22 millions de francs (+ 31,2 %).

W. R. GRACE AND Co. — Mise en paiement, le 10 mars, d'un dividende trimestriel de 40 cents.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	14/1	15/1
1 dollar (en yens)	300 98	Clos

NEW YORK

Léger repli

La tendance a été assez irrégulière mardi à Wall Street. En recul durant la première partie de la séance, les cours se sont ensuite redressés, pour fléchir de nouveau à l'approche de la clôture, si bien qu'au coup de cloche final, l'indice des industrielles s'établissait à 648,70, soit à 5,48 points au-dessous de son niveau de la veille.

Contrairement à ce qui s'était produit la veille, il a vraiment rendu compte de la physionomie du marché. Sur 1 799 valeurs traitées, 791 ont baissé, 609 ont monté et 399 n'ont pas varié.

L'activité a encore diminué : 16,61 millions de titres ont changé de mains contre 19,78 millions précédemment.

Manifestement, les opérateurs ont attendu de connaître dans le détail les mesures annoncées par le président Ford pour juger de leur efficacité. D'où leur indécision présente à s'engager.

La plupart des compartiments ont subi des pertes, les plus affectés étant les produits pharmaceutiques, les compagnies aériennes et les mines d'or. Seuls les magasins et les télévisions ont progressé modérément.

Indices Dow Jones : transports, 151,38 (— 1,07) ; services publics, 77,20 (— 0,25).

Indices standard and Poor's : 500 valeurs, 71,68 (— 0,63) ; industrielles, 79,45 (— 0,72) ; rails, 36,90 (— 0,22) ; services publics, 38,11 (0,25).

VALEURS	COURS 13/1	COURS 14/1
Alcoa	28 3/4	29
A.T.T.	47 5/8	47 5/8
Boeing	16 7/8	16 5/8
Chase Manhattan Bank	31 1/8	30 5/8
Du Pont de Nemours	96	94 5/8
Eastman Kodak	65 7/8	65 1/2
Exxon	68 5/8	68 3/4
Ford	36 1/2	36 1/4
General Electric	36 3/8	35 1/2
General Foods	21 3/8	20 7/8
General Motors	37	36 5/8
Goodyear	14 7/8	14 1/2
I.B.M.	168 1/4	168 1/4
I.T.T.	15 7/8	15 7/8
Kennecott	36 7/8	35 5/8
Mobil Oil	36	35 1/2
Pfizer	28 1/2	28
Schlumberger	100	96 1/2
Texaco	23 7/8	23 1/4
U.A.L. Inc.	14 1/2	14
Union Carbide	42 1/8	41 3/4
U.S. Steel	40 3/8	40
Westinghouse	11 5/8	11 5/8
Xerox	57 3/4	57 5/8

BOURSE DE PARIS — 14 JANVIER — COMPTANT

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1950	356 30	359 50
— parts 1959	...	366
Ch. France 3 %	108 50	110
Abeille-I.G.A.R.D.	460	460
Abeille (Vie)	...	237 50
A.G.P.	340	340
Concorde	251	251
Epargne France	343	330
Fonc. T.I.A.R.D.	88	88
Foncière (Vie)	...	309
France (I.A.R.D.)	...	345

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 14/1	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
États-Unis ($ 1)	4 395	4 417	4 405
Canada ($ can. 1)	4 406	4 435	4 395
Allemagne (100 DM)	184 450	184 400	183 50
Belgique (100 fr.)	12 312	12 305	12 15
Danemark (100 krd.)	78 270	78 420	77 75
Espagne (100 pes.)	7 832	7 847	7 65
Grande-Bretagne (£ 1)	10 345	10 380	10 37
Italie (100 lires)	0 678	0 678	0 652
Norvège (100 krn.)	85 570	85 750	85
Pays-Bas (100 fl.)	177 500	178 000	176 75
Portugal (100 esc.)	17 978	18 020	18
Suède (100 krs.)	108 320	108 200	107 50
Suisse (100 fr.)	171 600	171 700	171

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 14/1
Or fin (kilo en barre)	26050	25776
Or fin (kilo en lingot)	26000	25840
Pièce française (20 fr.)	277 40	272 60
Pièce française (10 fr.)	203	195 50
Pièce suisse (20 fr.)	276	269 80
Union latine (20 fr.)	262 40	258 80
Souverain	254	251 90
Pièce de 20 dollars	1236	1230
Pièce de 10 dollars	660	651
Pièce de 5 dollars	480	473
Pièce de 50 pesos	1050	1060
Pièce de 10 florins	251 10	250

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C E F G H

A Washington

LES PRINCIPALES BANQUES CENTRALES S'ENGAGERAIENT A RESPECTER UN CODE DE BONNE CONDUITE SUR L'OR

Les pays de l'OPEP font leur entrée sur la scène monétaire

De notre envoyé spécial

Washington. — Les réunions monétaires de Washington se poursuivent ce mercredi 15 janvier, avec la première session du comité intérimaire de vingt membres, au sein duquel sont représentés les pays du monde industrialisé (80 % environ des voix dans les votes au Fonds monétaire) et les pays en voie de developpement (les 20 % restants). Du côté de ces derniers, le fait le plus notable a peut-être été, mardi, la discrète (pour le moment) entrée en scène du groupe des pays de l'OPEP.

Ils se sont réunis pour la première fois dans une conférence placée sous l'égide du Fonds monétaire. Le président du groupe des Vingt-Quatre, qui est actuellement le ministre des finances du Sri-Lanka (auquel on hésiterait à attribuer la paternité d'une stratégie offensive), a invité le secrétaire général de l'OPEP à se joindre désormais aux travaux du groupe. « *Seuls les pays de l'OPEP ont les moyens d'une riposte aux entreprises du groupe des Dix* », déclarait le ministre d'un pays du tiers-monde qualifié de « progressiste ».

Cette riposte pourrait porter sur la partie apparemment la plus technique du compromis encore vague que les Dix s'apprêtent à conclure entre eux sur les amendements à apporter aux statuts du Fonds monétaire, tels qu'ils ont été établis à Bretton-Woods ; ces amendements ne sont pas des retouches mais traduisent l'abandon complet du système élaboré en 1944. Le point le plus important est celui qui concerne l'or.

Il semble que les Dix soient d'accord pour supprimer toute référence au métal précieux dans les statuts. Plus question par conséquent de prix fixe ou de tout autre obligation. Pour les Français, cela « *devrait* » signifier, pour les banques centrales, le retour à la liberté des transactions entre elles de l'or à un prix dérivé du marché ; mais la portée pratique de cette liberté pourrait être limitée par un code de bonne conduite des banques centrales. Cela signifierait aussi la restitution par le F.M.I. aux pays membres de l'or que ceux-ci lui ont versé, et la possibilité, fait-on remarquer avec un sourire de satisfaction, dans l'entourage de M. Fourcade, pour des pays comme la Grande-Bretagne et l'Inde, de récupérer d'importantes réserves métalliques.

Les Américains, au contraire, proposent, comme on sait, de vendre une partie de l'or du F.M.I. pour venir en aide aux pays en voie de développement, proposition que les intéressés, peut-être sous l'influence des pays de l'OPEP, n'ont guère appréciée, parce qu'ils ne veulent pas se contenter, au dire de l'un d'entre eux, d'une solution « *fragmentaire* » pour l'or.

« *Les Occidentaux, et notamment les Français*, nous a déclaré le ministre des finances d'un pays producteur de pétrole, *parlent de banalisation de l'or, mais il n'est pas question dans leur esprit que cet or change de mains.* » Pour les pays de l'OPEP, la décision la plus importante est celle dont on ne parle pas dans les réunions qui se tiennent actuellement à Washington : c'est la revalorisation des stocks métalliques officiels. Dans cette opération, les pays producteurs de pétrole voient un moyen détourné pour les pays d'Occident d'accroître la circulation des monnaies de réserve existantes : dollar, franc, etc.

En présentant à la presse le communiqué des Vingt-Quatre, le ministre des finances du Sri-Lanka, M. Pereira, a dénoncé le caractère unilatéral de la décision de relever le prix auquel est comptabilisé l'or. Au cours de la conférence qu'ils vont tenir à Alger le 24 janvier, les pays de l'OPEP vont relever le défi. Cela les amènera sans doute à formuler pour l'avenir de nouvelles exigences. Voilà qui réduit à leurs justes proportions les travaux du comité intérimaire.

PAUL FABRA.

Devant le tribunal Bertrand-Russell

M. MANSHOLT MET EN CAUSE M. KISSINGER POUR SON ROLE DANS LA POLITIQUE INTÉRIEURE CHILIENNE

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Devant le tribunal Bertrand-Russell, réuni à Bruxelles, l'ancien président de la Commission des Communautés européennes, M. Sicco Mansholt, a demandé, le 14 janvier, la condamnation de M. Kissinger pour avoir favorisé l'intervention, notamment, des sociétés multinationales « *nord-américaines dans la politique intérieure du Chili* ».

Longuement applaudi, M. Mansholt a accusé les sociétés multinationales d'empêcher les pays en voie de développement, et en particulier ceux d'Amérique latine, d'accéder à une véritable démocratie. L'ancien président de la C.E.E. a mis l'accent sur l'aspect secret des activités des sociétés multinationales, qui sont pour la plupart des organisations bancaires travaillant à l'échelon international. D'ici dix ans, a-t-il ajouté, « *70 % de l'économie mondiale seront contrôlés par quelque deux cents entreprises de ce type* ».

M. Sicco Mansholt recommande des mesures urgentes pour contrôler l'extension des multinationales qui risquent dorénavant d'échapper à tout contrôle. Il serait urgent, dit-il, de créer au sein des Nations unies une organisation internationale qui pourrait fonctionner comme un centre d'information et de contrôle sur les activités des sociétés multinationales. — P. V.

Un consortium reprendrait l'entreprise Chapuzet d'Angoulême

Plus de six cents licenciements envisagés

De notre correspondant

Angoulême. — *Un accord de principe permettant une reprise des activités de Chapuzet — spécialités dans la climatisation, l'équipement électrique et la plomberie, — par une société d'exploitation composée de la Société auxiliaire d'entreprises (première entreprise française dans le secteur du bâtiment) et des firmes Montenay et Nessi, est intervenu mardi 14 janvier. Toutefois, le quart des deux mille cinq cents salariés de Chapuzet devraient être licenciés.*

La grève avec occupation des locaux, entamée par les quatre-vingt-deux employés de la succursale bordelaise de Chapuzet, a été reconduite pour vingt-quatre heures. Elle pourrait s'étendre à l'ensemble du personnel et plus particulièrement à Angoulême, siège de la société. Les syndicats C.G.T. et U.G.I.C.T. ont envoyé mardi soir à la direction un ultimatum, dans lequel ils demandent que leur soit remise avant mercredi après-midi une photocopie du projet d'accord. Les syndicats entendent ainsi obtenir des garanties pour un reclassement préalable à tout licenciement. Me Gaillard, syndic, chargé des négociations pour la société Chapuzet, craint que de telles exigences ne fassent échouer à la dernière minute l'ultime chance de sauver l'entreprise.

Chapuzet, seconde entreprise européenne dans son secteur, a été mise le 7 janvier en règlement judiciaire après que le tribunal de commerce de Bordeaux eut conclu à l'impossibilité d'élaborer un plan de redressement. D'ultimes négociations en vue d'une reprise de la société avaient été entamées entre le pool Montenay - S.A.E. - Nessi, d'une part, et la famille Chapuzet, détentrice de 85 % du capital, la Banexi (filiale de la B.N.P., 12 % du capital) et les deux syndics — Me Gaillard à Angoulême et Me Pesson à Paris, — d'autre part.

Lorsque la crise a éclaté au grand jour le 31 août dernier, la surprise a été générale, tant au siège social, à Angoulême, que dans les dix directions régionales, dont celle de Paris, qui, à elle seule, faisait 40 % du chiffre d'affaires total.

A la fin de l'été, le commissaire aux comptes constatait des irrégularités dans le bilan de l'exercice 1973. Celui-ci avait été manipulé — des factures n'étaient pas comptabilisées, — faisant apparaître des bénéfices fictifs. Une expertise réalisée en septembre faisait ressortir un « trou » de 56 millions de francs. Le 17 octobre, le tribunal de commerce de Bordeaux accordait une suspension provisoire des poursuites et nommait deux curateurs qui recevaient pour mission de présenter un plan de redressement permettant de régler les créances dans un délai de trois ans.

Dès le départ, les curateurs concluaient que Chapuzet ne pouvait pas poursuivre son activité sans l'apport d'un tiers.

Pendant deux mois, des négociations avec plusieurs groupes du secteur du bâtiment furent entamées, puis abandonnées, puis reprises, notamment avec Dolbeau - Lasalle - Chamblan, S.A.E.-Montenay et Air Industrie-Tunzini. Parallèlement, les curateurs obtenaient une avance d'un peu plus de 10 millions de francs d'un pool de six banques, dont le leader était la B.N.P., afin de maintenir Chapuzet en activité. Le 19 décembre, aucune négociation n'ayant pu aboutir, le tribunal de commerce de Bordeaux considérait qu'aucun plan de redressement ne pourrait être réalisé. Le 6 janvier enfin, le groupe S.A.E.-Montenay reprenait contact avec la B.N.P.

CHRISTIAN FABRY.

L'AGENCE PALESTINIENNE WAFA ACCUSE LES ISRAÉLIENS D'AVOIR ORGANISÉ L'ATTENTAT D'ORLY

L'agence palestinienne Wafa a accusé mardi 14 janvier « *les services de renseignements sionistes* » d'avoir organisé l'attentat de l'aéroport d'Orly « *afin de porter atteinte aux relations palestino-françaises qui se développent de façon positive depuis un certain temps* ».

Citant les informations recueillies par les services de sécurité de la révolution palestinienne, le commentateur politique de Wafa affirme que la personne qui a contacté les agences de presse à Beyrouth pour revendiquer l'opération au nom de Septembre noir a derrière elle un réseau. Les services de sécurité palestiniens ont retrouvé certaines pistes qui mènent à cette personne et à ce réseau, assure Wafa.

Une personne, dont l'identité n'a pas pu être établie, avait revendiqué, lundi soir à Beyrouth par téléphone, l'attentat d'Orly au nom de Septembre noir.

Wafa, citant en outre des « *informations en provenance de Paris* », indique que « *deux étrangers se rendaient souvent depuis quelques temps à l'ambassade d'Israël ainsi qu'à une des villas de la banlieue parisienne utilisées par les services de renseignements israéliens. On suppose que ce sont ces deux personnes qui ont commis l'attentat* », ajoute-t-elle.

L'agence affirme enfin qu'une « *enquête a prouvé que Septembre noir n'est pas impliqué dans l'opération* ».

• • •

A Paris, plusieurs personnes qui avaient été interpellées après l'attentat ont été remises en liberté dans la soirée du 14 janvier. Elles avaient été appréhendées au cours de contrôles de police dans des hôtels du quartier Latin essentiellement fréquentés par des ressortissants de pays du Moyen-Orient. Leur audition n'a apporté aucun élément nouveau.

● *La mort de M. Mohamed Boudia.* — Une note parue dans *le Monde* du 15 janvier, à la fin de l'article sur l'attentat d'Orly, pouvait laisser croire que M. Mohamed Boudia avait été tué à cause de son opposition au régime du président Boumediène. En fait, l'attentat dont il a été victime le 28 juin 1973 semble dû à ses activités de militant propalestinien.

● *Joseph Davrichewy*, qui affirmait être le demi-frère de Staline, est décédé à l'âge de quatre-vingt-treize ans, mardi 14 janvier, à Paris, à l'hôpital Beaujon.

Le numéro du « Monde » daté 14 janvier 1975 a été tiré à 565 965 exemplaires.

Au conseil des ministres

M. GALLEY PROPOSE UNE COLLECTIVISATION PARTIELLE DES DROITS DE CONSTRUIRE

Le conseil des ministres du mercredi 15 janvier devait entendre une communication de M. Robert Galley, ministre de l'équipement, sur les questions foncières. Après ce premier examen par le gouvernement, un projet de loi, qui sera discuté au Parlement au printemps prochain, sera mis au point.

Les mesures proposées par M. Galley comprennent deux volets principaux :

1) Au-delà d'un plafond fixé par la loi, les droits de construire autorisés par les règles d'urbanisme deviendraient la propriété de la collectivité et non du propriétaire du sol. Le plafond serait fixé de telle manière que les besoins personnels ou familiaux du propriétaire puissent être satisfaits ;

2) Le système des zones d'aménagement différé (ZAD) serait renforcé. A cet effet, le droit de préemption exercé le plus souvent en dehors des agglomérations par les collectivités publiques, à l'occasion d'une vente d'un terrain ou d'un immeuble, serait étendu aux grandes villes.

M. GISCARD D'ESTAING REÇOIT LE NOUVEL AMBASSADEUR DE HONGRIE

M. Valéry Giscard d'Estaing devait recevoir mercredi après-midi 15 janvier, les lettres de créance de M. Peter Veress, nouvel ambassadeur de Hongrie à Paris. Le chef de l'État devait s'entretenir ensuite avec M. Saleh Mehdi Amash, ambassadeur d'Irak à Paris, avant de remettre à la pianiste Magda Tagliafero les insignes de grand officier de l'ordre du Mérite.

En Chine

M. LI FU-CHUN VICE-PREMIER MINISTRE EST DÉCÉDÉ

Pékin (*A.F.P.*). — M. Li Fu-chun, l'un des vice-premiers ministres chinois, membre du comité central, est décédé. Il était âgé de soixante-quinze ans.

Les drapeaux flottant sur la place Tien-An-Men et devant la résidence du président Mao Tse-toung ont été mis en berne. C'est en réponse à une question portant sur la raison de cette mesure qu'une source chinoise autorisée a annoncé la mort de M. Li Fu-chun.

[M. Li Fu-chun, après des études en Chine, était venu en France en 1919, en compagnie notamment de M. Chou En-lai. Il suivit des cours au collège de Montargis avant de travailler chez Renault puis au Creusot. Il retourna en Chine en 1924, s'inscrivit au parti communiste, dont il devint rapidement membre du comité central en même temps qu'instructeur politique à l'académie militaire de Whampoa. Il participa à la Longue Marche. Il occupa après la prise du pouvoir, en 1949, diverses fonctions ministérielles dans le domaine économique, accompagna M. Chou En-lai à Moscou en 1950, 1952, 1953, et retourna dans la capitale soviétique en 1958. Il devint vice-premier ministre en 1954, membre du bureau politique en 1956. Il présida aussi la commission du Plan. Il fut réélu au comité central lors du dixième congrès du parti communiste en 1973, mais n'était plus alors membre du bureau politique.]

